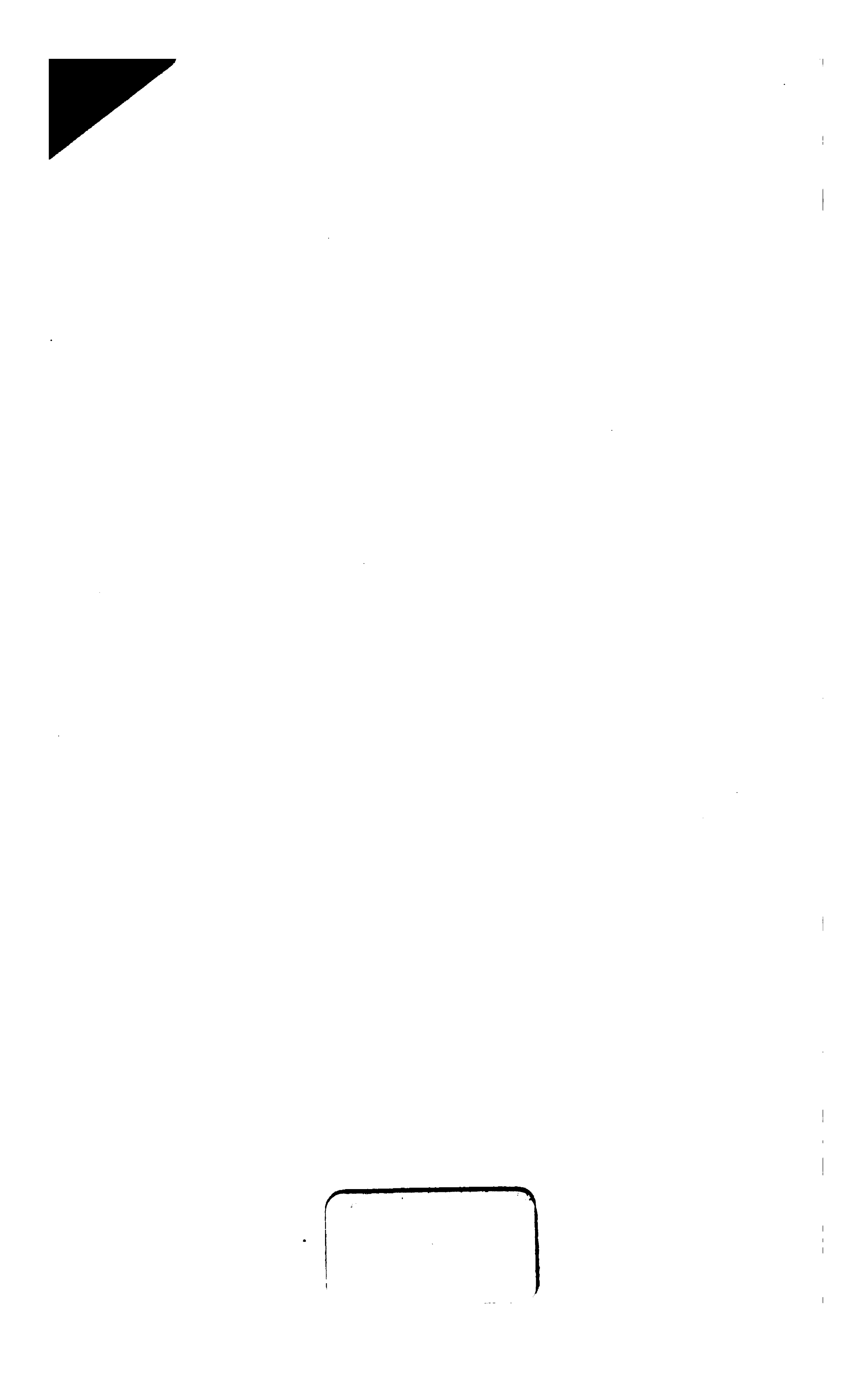
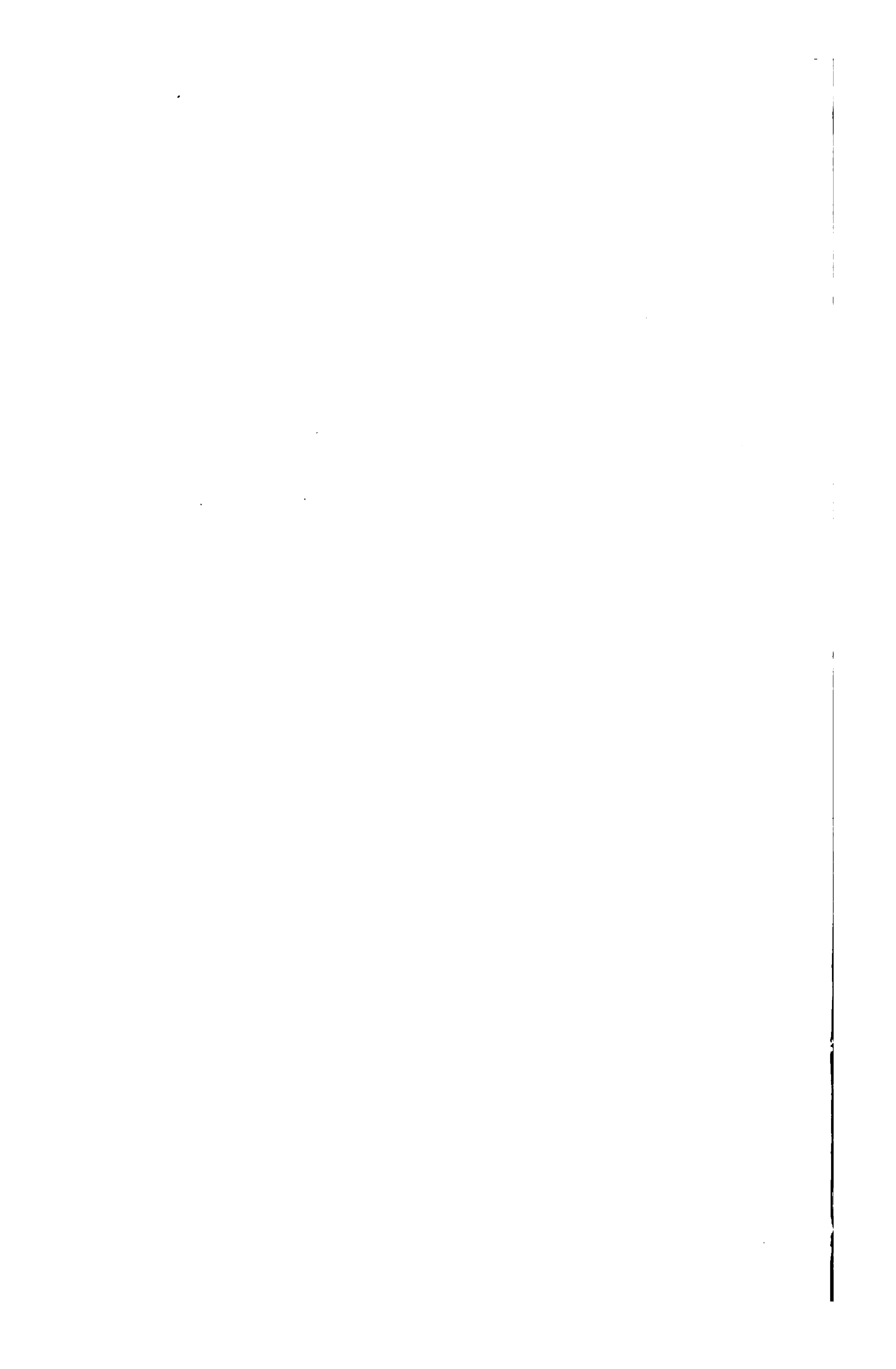

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07136418 0











ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

IMPRIMERIE GOUVERNEUR, G. DAUPELEY

A NOGENT-LE-ROTROU.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

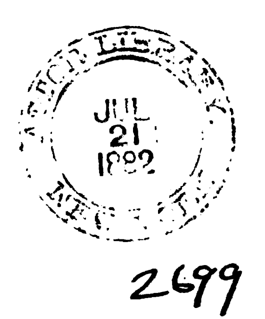
ANNÉE 1878



A PARIS
LIBRAIRIE RENOUARD
HENRI LOONES, SUCCESSEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
RUE DE TOURNON, N° 6

1878

T. XV.



DÉCRET

RECONNAISSANT

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le Président de la République,
Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Le Conseil d'État entendu,
Décrète :

ARTICLE PREMIER.

La *Société de l'Histoire de France*, établie à Paris, est reconnue comme ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Son règlement est approuvé tel qu'il est et demeure ci-annexé. Il ne pourra y être apporté de modification qu'en vertu d'une nouvelle autorisation donnée dans la même forme.

ART. II.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Fait à l'Élysée-National, le 31 juillet 1851.

Signé : L. N. BONAPARTE.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,

Signé : DE CROUSEILHES.

RÈGLEMENT

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

TITRE PREMIER.

But de la Société.

ART. 1er. Une société littéraire est instituée sous le nom de SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

ART. 2. Elle se propose de publier :

1° Les documents originaux relatifs à l'histoire de France, pour les temps antérieurs aux États généraux de 1789;

2° Des traductions de ces mêmes documents, lorsque le Conseil le jugera utile;

3° Un compte-rendu annuel de ses travaux et de sa situation;

4° Un annuaire.

ART. 3. Toutes les publications de la Société sont délivrées gratis à ses membres.

ART. 4. Elle entretient des relations avec les savants qui se livrent à des travaux analogues aux siens; elle nomme des associés-correspondants parmi les étrangers.

TITRE II.

Organisation de la Société.

ART. 5. Le nombre des membres de la Société est illimité. On en fait partie après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation faite par un des sociétaires.

ART. 6. Chaque sociétaire paie une cotisation annuelle de TRENTE FRANCS.

ART. 7. Les sociétaires sont convoqués au moins une fois l'an, au mois de mai, pour entendre un rapport sur les travaux de la Société et sur l'emploi de ses fonds, ainsi que pour le renouvellement des membres du Conseil.

TITRE III.

Organisation du Conseil.

ART. 8. Le Conseil se compose de quarante membres, parmi lesquels sont choisis :

Un président,
Un président honoraire,
Deux vice-présidents,
Un secrétaire,
Un secrétaire adjoint,
Un archiviste,
Un trésorier.

Art. 9. Les membres du Conseil, à l'exception du président honoraire, sont renouvelés par quart, à tour de rôle, chaque année. Le sort désignera, les premières années, ceux qui devront sortir; les membres sortants peuvent être réélus. Le secrétaire continuera ses fonctions pendant quatre ans.

Art. 10. L'élection des membres du Conseil a lieu à la majorité absolue des suffrages des membres présents.

Art. 11. Le Conseil nomme, chaque année, un comité des fonds, composé de quatre de ses membres.

Il nomme aussi des commissions spéciales.

Les nominations sont faites au scrutin. La présidence appartient à celui qui réunit le plus de suffrages.

Art. 12. L'assemblée générale nomme, chaque année, deux censeurs chargés de vérifier les comptes et de lui en faire un rapport.

Art. 13. Le Conseil est chargé de la direction des travaux qui entrent dans le plan de la Société, ainsi que de l'administration des fonds.

Les décisions du Conseil pour l'emploi des fonds ne pourront être prises qu'en présence de onze membres au moins, et à la majorité des suffrages.

Art. 14. Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'éditeur sera placé en tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du commissaire responsable, portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

Art. 15. Le Conseil règle les rétributions à accorder à chaque éditeur.

Le commissaire responsable aura droit à cinq exemplaires de l'ouvrage à la publication duquel il aura concouru.

Art. 16. Tous les volumes porteront l'empreinte du sceau de la Société. Après la distribution gratuite faite aux membres de la Société (art. 3), les exemplaires restants seront mis dans le commerce, aux prix fixés par le Conseil.

Art. 17. Le Conseil se réunit en séance ordinaire au moins une fois par mois.

Tous les sociétaires sont admis à ses séances.

Art. 18. Nulle dépense ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une délibération du Conseil.

Art. 19. Les délibérations du Conseil portant autorisation d'une dépense sont immédiatement transmises au comité des fonds par un extrait signé du secrétaire de la Société.

Art. 20. Le comité des fonds tient un registre dans lequel sont énoncées au fur et à mesure les dépenses ainsi autorisées, avec indication de l'époque à laquelle leur paiement est présumé devoir s'effectuer.

Le comité des fonds tient un registre dans lequel sont inscrits tous ses arrêtés portant mandat de paiement.

Art. 21. Le Conseil se fera rendre compte, tous les trois mois au moins, de l'état des impressions, ainsi que des autres travaux de la Société.

Art. 22. Le comité des fonds devra se faire remettre, dans le cours du mois qui précédera la séance où il doit faire son rapport, tous les renseignements qui lui seront nécessaires.

Art. 23. Les dépenses seront acquittées par le trésorier sur un mandat du président du comité des fonds, accompagné des pièces de dépense dûment visées par lui; ces mandats rappellent les délibérations du Conseil par lesquelles les dépenses ont été autorisées.

Le trésorier n'acquitte aucune dépense si elle n'a été préalablement autorisée par le Conseil, et ordonnancée par le comité des fonds.

Art. 24. Le comité des fonds et le trésorier s'assemblent une fois par mois.

Art. 25. Tous les six mois, en septembre et en mars, le comité des fonds fait, d'office, connaître la situation réelle de la caisse, en indiquant les sommes qui s'y trouvent et celles dont elle est grevée.

Le même comité présentera au Conseil, dans les premiers mois de l'année, l'inventaire des exemplaires des ouvrages imprimés existant dans le fonds de la Société.

Art. 26. A la fin de l'année, le trésorier présente son compte au comité des fonds, qui, après l'avoir vérifié, le soumet à l'assemblée générale pour être arrêté et approuvé par elle.

La délibération de l'assemblée générale sert de décharge au trésorier.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

MARS 1878.

MM. les Membres de la Société sont priés de vouloir bien faire connaître leur changement d'adresse à l'agent de la Société, M. Fr. Martin, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives Nationales.

MM.

Abric-Encontre, [1428], pasteur de l'Église réformée de Paris, rue de Passy, n° 56, à Paris-Passy.

Acollas (Émile), [1829], ancien professeur de droit français à l'Université de Berne, rue Monsieur-le-Prince, n° 25.

Aguillon (Gabriel), [1489], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue du Dauphin, n° 8.

Aguillon (Louis), [1490], rue du Dauphin, n° 8.

Aix (*Bibliothèque de la ville d'*), [687], représentée par M. Mouan; correspondant, M. Techener, rue de l'Arbre-Sec, n° 52.

Allaire (E.), [1366], rue du Bac, n° 103.

Allard (Paul), [1341], avocat, rue du Rempart, n° 4, à Rouen; correspondant, M. Le Tellier de la Fosse, rue Neuve-des-Capucines, n° 19.

Amphernet (vicomte d'), [1844], ✻, à Versailles.

André (Alfred), [1170], ✻, régent de la Banque de France, rue Abbatucci, n° 49.

Anisson-Duperron, [1845], député, boulevard Haussmann, n° 149.

Ansart (Edmond), [1292], membre du Conseil général du Pas-de-Calais, rue du Cherche-Midi, n° 44.

Arbaumont (Jules d'), [1154], aux Argentières, près Dijon; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Archives nationales (*Bibliothèque des*), [1147], représentée par M. Alfred Maury, C. ✻, directeur général des Archives, membre de l'Institut; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Armingaud [1550], professeur au collége Rollin, rue Cassette, n° 17.

Arnal (Albert), [1500], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Blanche, n° 7.

Arsenal (*Bibliothèque de l'*), [1650], à Paris, rue de Sully, n° 1, représentée par M. Éd. Thierry, O. ✻, conservateur-administrateur; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Augustins, n° 47.

Arth (Louis), [519], avocat, à Nancy, quai Claude-Lorrain, n° 58; correspondant, M. Derache, libraire, rue Montmartre, n° 48.

Aubert (l'abbé), [1642], curé de Remaucourt, par Chaumont-Porcien (Ardennes); correspondant, M. Palmé, libraire, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 25.

Aubilly (baron Georges d'), [1427], rue Caumartin, n° 60.

Aubry-Vitet (Eugène), [485], archiviste-paléographe, membre du Conseil général du département de Seine-et-Oise, rue Barbet-de-Jouy, n° 9.

Aucoc (Léon), [1030], C. ✻, membre de l'Institut, président de section au Conseil d'État, rue Sainte-Anne, n° 51.

Audiat (Louis), [1729], conservateur de la bibliothèque de la ville de Saintes; correspondant, M. H. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Audiffret-Pasquier (duc d'), [3], sénateur, rue Bassano, n° 47.

Auger, [1480], vice-président du tribunal, à Bourg (Ain); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Aumale (duc d'), [961], G. ✻, membre de l'Académie française, général de division, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 129.

Avignon (*Musée et Bibliothèque d'*), [645]; correspondant, M. A. Allouard, libraire, rue Séguier, n° 3.

Avocats (*Bibliothèque de l'ordre des*), à Paris, [720], représentée par M. Templier, au Palais de Justice.

Babinet, [1827], C. ✻, conseiller à la Cour de cassation, passage Laferrière, n° 3.

Baguenault de Puchesse, [1735], docteur ès-lettres, secrétaire de la Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans.

Baillon (comte de), [857], quai d'Orsay, n° 45.

Balsan (Auguste), [1806], ancien député, rue de la Baume, n° 8.

Balsan (Charles), [1807], rue de la Baume, n° 8.

Bandini-Giustiniani (marquis de), [1235], à Rome; correspondant, M. A. Manin, rue d'Hauteville, n° 55.

Barante (baron Prosper de), [1482], ✻, sénateur, boulevard Haussmann, n° 182.

Barberey (Maurice de), [751], place François Ier, rue Jean-Goujon, n° 17.

Barbié du Bocage, [893], boulevard Malesherbes, n° 10.

Barbier (Pierre), [1662], à Bourg (Ain).

Bardon (Alfred), [1461], négociant, rue Saint-Martin, n° 9.

Barghon Fort-Rion (F. de), [1771], membre de l'Institut royal et grand-ducal de Luxembourg, à Versailles, rue des Chantiers, n° 19.

Barré, [1140], directeur des contributions indirectes, à Châteauroux (Indre); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Barthélemy (Anatole de), [1334], ✻, membre du Comité des travaux historiques et de la Commission de la topographie des Gaules, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 9.

Barthélemy (comte Édouard de), [846], ✻, membre du Comité des travaux historiques, rue de l'Université, n° 80.

BARTHÈS (Pierre) et Cᵉ, [526], libraires, à Londres; à Paris, chez M. Contet, rue du Pré-aux-Clercs, n° 17.

BARTHOLONI (Fernand), [1013], ✱, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue de la Rochefoucauld, n° 12.

BASCHET (Armand), [1357], ✱, avenue des Champs-Élysées, n° 71.

BASSOT, [1339], avocat, rue Baudin, n° 25.

BATAILLARD (Charles), [339], avocat, rue Godot-de-Mauroy, n° 31.

BATAILLE (Édouard-Odon), [1702], ✱, capitaine d'état-major, attaché à l'état-major de la 2ᵉ division militaire, rue d'Amiens, n° 46, à Rouen.

BATBIE, [1092], ✱, ancien ministre, sénateur, professeur à la Faculté de droit de Paris, rue de Verneuil, n° 20.

BAUFFREMONT (duc DE), [1015], avenue Percier, n° 11.

BAULNY (DE), [1332], ✱, maître des requêtes au Conseil d'État, rue Boissy-d'Anglas, n° 30.

BAYARD (Eugène), [849], ✱, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue du Coq-Héron, n° 9.

BAYONNE (*Bibliothèque de la ville de*), [1407]; correspondant, M. Didron, libraire, boulevard d'Enfer prolongé.

BEAUCOURT (G. DU FRESNE DE), [921], au château de Morainville, par Blangy (Calvados); à Paris, rue de Sèvres, n° 85.

BEAUNE (Henri), [992], ✱, procureur général près la Cour d'appel de Lyon; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

BEAURE D'ANGERIS, [1828], avocat, à Limoges (Haute-Vienne), rue du Saint-Esprit, n° 13; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

BEAUTEMPS-BEAUPRÉ, [749], vice-président au tribunal de première instance de la Seine, rue de Vaugirard, n° 22; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

BEAUVILLÉ (Victor DE), [1011], à Montdidier (Somme); correspondant, M. de Beauvillé, rue Cambacérès, n° 4.

BÉGOUEN (comte), [1597], ✱, trésorier-payeur général, à Toulouse; correspondant, M. Aubert, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 9.

BÉHIC (Armand), [1240], G. ✱, sénateur, rue de Poitiers, n° 12.

BELLAGUET, [316], O. ✱, chef de division honoraire au ministère de l'Instruction publique, rue Bonaparte, n° 68.

BELLANGER (Charles), [861], rue de la Victoire, n° 58.

BÉNARD (Gustave), [1386], rue Castellane, n° 18.

BENDA, [1748], négociant, rue des Archives, n° 17.

BERGE, [1085], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 240.

BERGER (Amédée), [998], O. ✱, président de chambre à la Cour des comptes, rue Caumartin, n° 2.

BERGER (Élie), [1645], archiviste-paléographe, rue de l'Odéon, n° 22.

BERNARD (Lucien), [1320], à Guéret (Creuse); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

BERNON (J.-A. DE), [1799], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue des Saints-Pères, n° 3.

Besançon (*Bibliothèque de la ville de*), [1371]; correspondant, M. Allouard, libraire, rue Séguier, n° 3.

Bex (Léopold), [1720], rue de Monsieur, n° 13.

Bianchi (Marius), [1171], rue Royale, n° 7.

Bibliothèques des châteaux de Compiègne, Fontainebleau, Pau et Versailles, [595 à 598].

Bidoire, [1499], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Boissy-d'Anglas, n° 11 bis.

Bienaymé, [1674], chef de bureau au ministère des Finances, rue des Saints-Pères, n° 16.

Bienvenu [1501], député, rue de la Bienfaisance, n° 10; correspondant, M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.

Billitzer (Mme), [1784], rue de Châteaudun, n° 46.

Biollay (Paul), [1338], conseiller référendaire à la Cour des comptes, boulevard Malesherbes, n° 74.

Blacas (comte de), [1120], rue de Varenne, n° 52 bis.

Blanchard, [1113], notaire à Condé-sur-Noireau (Calvados); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Blanche (Alfred), [936], C. ✻, ancien conseiller d'État, avocat à la Cour d'appel de Paris, boulevard Malesherbes, n° 75.

Blanche (Émile), [1044], O. ✻, docteur en médecine, rue Berton, n° 1, à Paris-Passy.

Blétry, [1719], ancien auditeur au Conseil d'État, boulevard Haussmann, n° 115.

Bligny, [1744], notaire, à Rouen, rue Ganterie, n° 58.

Blosseville (marquis de), [213], ✻, ancien député, à Amfreville-la-Campagne (Eure).

Boislisle (Arthur de), [1651], ✻, sous-chef au ministère des Finances, membre du Comité des travaux historiques, rue de l'Université, n° 18.

Bondy (comte de Taillepied de), [462], C. ✻, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, avenue Joséphine, n° 67.

Boniteau (Albert de), [1560], rue Laffitte, n° 44.

Bonand (Henri de), [1794], au château de Montaret, près Souvigny (Allier); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Bonne (de), [311], avocat, à Bruxelles; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Bordier (Henri), [381], bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, rue de Rivoli, n° 182.

Bossuet (*École*), [802], représentée par M. l'abbé Mereau, directeur de l'École, rue de Vaugirard, n° 72.

Bossut (l'abbé), [1596], professeur, à Vuillafans (Doubs).

Boucher de Molandon, [1733], président de la Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans (Loiret).

Boucherет, [977], avoué, à Neufchâtel (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Bouillé (comte de), [1404], rue de Courcelles, n° 52.

Bouis (de), [760], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 168.

Boulatignier, [904], C. ✱, ancien président de section au Conseil d'État, rue de Clichy, n° 48.

Boulay de la Meurthe (Alfred), [1656], rue de l'Université, n° 23.

Bourge (de), [1609], secrétaire du Conseil d'administration de la Société générale, passage Sainte-Marie, n° 11 bis, rue du Bac, n° 62.

Bourges (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1483]; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Bourguignon, [706], à Courbevoie (Seine), rue Saint-Denis, n° 79.

Bournet de Verron (Paul), [1538], notaire, rue Saint-Honoré, n° 83.

Bouyer (Adolphe), [1430], archiviste-paléographe, rue des Martyrs, n° 59.

Braun, [1372], ✱, maître des requêtes au Conseil d'État, rue Miroménil, n° 71.

Bréhaut, [1786], employé à la Bibliothèque nationale, rue Richelieu.

Brissaud, [1322], ✱, professeur d'histoire au lycée Charlemagne, boulevard Saint-Michel, n° 89.

Broglie (duc de), [1614], ✱, membre de l'Académie française, sénateur, rue de Solferino, n° 10.

Broin (Amédée de), [1259], à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Brolemann (Georges), [1187], boulevard Haussmann, n° 166.

Brotonne (P. de), [1796], ancien élève de l'École polytechnique, attaché au ministère des Finances, rue de Luxembourg, n° 24.

Brunet (Charles), [1273], ✱, ancien chef de bureau au ministère de l'Intérieur, rue Soufflot, n° 24.

Buffet (Aimé), [1115], ✱, ingénieur en chef des ponts et chaussées, quai Henri IV, n° 38.

Bure (Charles-Philippe-Albert de), [668], à Moulins (Allier); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Burin-Desroziers, [1105], ✱, conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue Courty, n° 1.

Busserolles (Charles Camusat-), [581], O. ✱, conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue de Lisbonne, n° 10.

Bussierre (baron Edmond de), [607], G. O. ✱, ancien ambassadeur, rue de Lille, n° 84.

Caen (*Bibliothèque de la ville de*), [1015], représentée par M. le Maire de Caen; correspondant, M. Derache, libraire, rue Montmartre, n° 48.

Caillebotte (l'abbé), [1162], rue d'Allemagne, n° 8.

Callard d'Azu, [1307], avocat à Beaune (Côte-d'Or); correspondant, M. Maurice Godefroy, avocat au Conseil d'État, rue Godot-de-Mauroy, n° 21.

Calonne (baron de), [1673], à Amiens, boulevard Saint-Michel, n° 34.

Camus (Fernand), [1756], rue de Maubeuge, n° 20.

Canel (A.), [293], à Pont-Audemer (Eure); correspondant, M. Lebrument, libraire, chez M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Caron (Charles), [1517], docteur en médecine, à Caen (Calvados), rue des Capucines, n° 59.

Carré (Gustave), [1822], professeur agrégé d'histoire au lycée de Troyes (Aube); correspondant, M. Gérardin, rue de Vaugirard, n° 21.

Cartwright (William), [951], à Londres; correspondant, M. Michelant, à la Bibliothèque nationale, rue Richelieu.

Casenave, [666], O. ✱, conseiller à la Cour de cassation, rue de Bellechasse, n° 11.

Cassation (*Bibliothèque de la* Cour de), [1721], représentée par M. Gabriel Richou, conservateur, au Palais-Royal, rue de Valois, n° 3.

Caumels (comte de), [1185], rue du Pré-aux-Clercs, n° 10.

Cazenove (Raoul de), [1438], à Lyon, rue Sala, n° 8; correspondant, M. de Seynes, rue de Varenne, n° 63.

Cercle (le) de la rue Neuve, [969], à Grenoble (Isère).

Chabaud La Tour (Arthur de), [1559], rue Abbatucci, n° 41.

Chabaud La Tour (baron de), [1624], G. O. ✱, général du génie, rue Abbatucci, n° 41.

Chabrillan (Paul Guigues de Moreton, comte de), [356], avenue Montaigne, n° 30.

Chabrillan (Hippolyte-Camille-Fortuné Guigues, comte de Moreton de), [1311], rue Christophe-Colomb, n° 8.

Chambellan (Alphonse), [1381], ✱, professeur à la Faculté de droit de Paris, rue Soufflot, n° 2 bis.

Chambord (comte de), [1385], représenté par M. le comte Fernand de la Ferronays, Cours-la-Reine, n° 34.

Chambre des députés (*Bibliothèque de la*), [1660], représentée par M. Miller, O. ✱, membre de l'Institut, conservateur; correspondant, M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.

Champagny (comte Franz de), [691], ✱, membre de l'Académie française, rue Saint-Dominique, n° 46.

Champion (Honoré), [1741], libraire, quai Malaquais, n° 15.

Champlouis (baron Nau de), [1231], O. ✱, ancien lieutenant-colonel au corps d'état-major, avenue de la Tour-Maubourg, n° 8.

Chantérac (marquis de), [908], rue de Bellechasse, n° 17.

Chantérac (comte Victor de), [1732], rue Chomel, n° 10.

Charavay (Étienne), [1705], archiviste-paléographe, rue de Seine, n° 51.

Chardin (Paul), [1542], rue des Pyramides, n° 2.

Charentenay (René de), [1258], à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Charpin-Feugerolles (comte de), [919], ✱, ancien député, au château de Feugerolles, par Chambon (Loire); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Chartres (*Bibliothèque de la ville de*), [1516].

Chateaudun (*Bibliothèque de la ville de*), [1855]; correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Chatel, [1768], rue de la Glacière, n° 27.

Chauffour (Ignace), [374], avocat, à Colmar, rue des Blés; correspondant, M. Goutzviller, graveur, boulevard de Clichy, n° 29.

Chazelles (Étienne de), [1863], ancien préfet, au château de la Canière, par Aigueperse (Puy-de-Dôme); correspondant, M. Léon Laguerre, rue de Copenhague, n° 10.

Chéruel (A.), [786], O. ✱, inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, membre du Comité des travaux historiques, rue de Condé, n° 9.

Chevallier (Léon), [1226], ✱, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de Rivoli, n° 216.

Chevallier, [1513], agrégé d'histoire, rue du Cardinal-Lemoine, n° 75.

Chevillard (Léon), [1106], ancien magistrat, à Lons-le-Saulnier (Jura); correspondant, M. de Villeneuve, rue de Saint-Pétersbourg, n° 2.

Chevreul (Henri), [819], ancien magistrat, président de l'Académie de Dijon, à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Henri Loones, rue de Tournon, n° 6.

Choiseul (Mme la comtesse de), [888], rue de l'Université, n° 59.

Choppin (Albert), [1156], O. ✱, directeur de l'Administration pénitentiaire, quai Voltaire, n° 3.

Chotard, [1638], ✱, doyen de la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Christophle, [1104], député, ancien ministre, gouverneur du Crédit foncier, rue de Grenelle, n° 9.

Clamecy (baron de), [1363], ancien sous-préfet, au château de Semur, par Charost (Cher); correspondant, M. Redron, rue Mogador, n° 5.

Clausonnette de Séguin de Cabassoles (Mme la marquise de), [1834], à Nîmes (Gard); correspondant, M. le marquis de Rochambeau, boulevard Malesherbes, n° 43.

Claveau, [1200], O. ✱, inspecteur général des établissements de bienfaisance, rue Bonaparte, n° 5.

Clermont (de), [1266], au château des Préçois, près Fontainebleau (Seine-et-Marne); à Paris, rue Barbette, n° 11.

Collard (Alfred), [1215], O. ✱, lieutenant-colonel d'artillerie en retraite, à la Grange-Rouge, par Arquian (Nièvre).

Collard (Auguste), [1814], O. ✱, chef d'escadron d'artillerie en retraite, au château de Pesselières, par Sancerre (Cher); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Collége libre du Haut-Rhin (*Bibliothèque du*), [1713], à la Chapelle-sous-Rougemont, territoire de Belfort, représenté par M. l'abbé Hanauer, bibliothécaire; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Colmet d'Aage, [1769], O. ✱, doyen de la Faculté de droit de Paris, place du Panthéon, n° 10.

Colmet d'Aage (Henri), [1158], ✱, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de Londres, n° 44.

Combette du Luc (Louis), [1303], à Rabasteins-sur-Tarn (Tarn); correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Condé (baron de), [1693], O. ✱, membre du Conseil général du département de l'Oise, rue Saint-Arnaud, n° 8.

Conseil d'État (*Bibliothèque du*), [934], représentée par M. Gustave Vattier, ✱, au Palais-Royal.

Constant (Charles), [1819], avocat à la Cour d'appel de Paris, boulevard Saint-Michel, n° 48.

Cormenin (Roger de la Haye de), [1716], rue de l'Arcade, n° 25.

Cosnac (comte Jules de), [717], ✱, au château du Pin, près Masseret (Corrèze); à Paris, rue Vaneau, n° 37.

Costel, [1383], avocat, à Troyes (Aube); correspondant, M. Marescq aîné, libraire, rue Soufflot, n° 17.

Cottin, [1291], ✱, ancien conseiller d'État, rue de la Baume, n° 15.

Cottu (Henri), [1801], rue La Bruyère, n° 49.

Courcel (Valentin Chodron de), [1068], boulevard Saint-Michel, n° 81.

Courson (baron Amédée de), [1841], ancien sous-préfet, au château des Planches-sur-Amblie, par Creuilly (Calvados).

Courtat, [1717], ✱, chef de bureau au ministère des Affaires étrangères, rue du Regard, n° 5.

Courtillier, [1628], au château de Précigné (Sarthe); correspondant, M. Andrieux, rue Joubert, n° 35.

Cresson, [1299], ✱, avocat à la Cour d'appel de Paris, ancien préfet de police, rue de Luxembourg, n° 41.

Croze (Charles de), [793], rue du Cherche-Midi, n° 15.

Cunin-Gridaine (Charles), [1547], O. ✱, sénateur, à Sedan (Ardennes).

Daguin (Christian), [1849], rue de l'Université, n° 29.

Daguin (Fernand), [1726], docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de l'Université, n° 29.

Daiguson, [1375], juge au tribunal de Châteauroux (Indre).

Dampierre (vicomte de), [1762], rue Chomel, n° 10.

Danglard (l'abbé), [1644], docteur ès-lettres, à l'École Bossuet, rue du Regard, n° 6.

Daras, [1314], O. ✱, officier de marine, à Angoulême (Charente).

Dard (baron), [653], O. ✱, ancien chef de division adjoint au ministère de l'Instruction publique, à Aire (Pas-de-Calais); correspondant, M. René Dard, rue Auber, n° 5.

Dareste, [1098], ✱, conseiller à la Cour de cassation, quai Malaquais, n° 9.

David (Edmond), [985], ✱, maître des requêtes au Conseil d'État, rue Montalivet, n° 11.

Decq (Émile), [1711], libraire, à Liége (Belgique).

Defay, [1593], place des Victoires, n° 3; correspondant, M. le baron O. de Watteville, boulevard Malesherbes, n° 63.

Defrémery (Ch.), [866], ✻, membre de l'Institut, professeur au Collége de France, rue du Bac, n° 42.

Delaborde, [1096], ✻, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris, rue de Rome, n° 23.

Delage (l'abbé), [1802], professeur d'histoire au petit séminaire de Bordeaux (Gironde); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Delalain (MM.) frères, [1859], imprimeurs-libraires, rue des Écoles, n° 56.

Delaroque aîné, [879], libraire, quai Voltaire, n° 21.

Delaroque (Eugène), [1471], libraire, quai Voltaire, n° 9.

Delaville le Roulx (Joseph), [1837], archiviste-paléographe, rue de Lisbonne, n° 10.

Delestre (Oscar), [1730], à Avesnes, par Envermeu (Seine-Inférieure); à Paris, chez M. Ancel, rue de Bellechasse, n° 47.

Delisle (Léopold), [816], O. ✻, membre de l'Institut, administrateur général directeur de la Bibliothèque nationale, président de la section d'histoire et philologie au Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 8.

Delpit (Jules), [1399], à Bordeaux (Gironde); correspondant, M. Claudin, libraire, rue Guénegaud, n° 3.

Demay (Ernest), [1103], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Léonie, n° 8.

Demombynes (Gabriel), [1724], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue des Beaux-Arts, n° 10.

Denière, [1035], C. ✻, ancien président de la Chambre de commerce de Paris, boulevard Malesherbes, n° 29.

Denjoy (Henri), [845], ancien membre du Conseil général du Gers, à Tuco, près Auch; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Des Méloizes (Eugène), [638], O. ✻, conservateur des eaux et forêts, à Bourges (Cher); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Desnoyers (Charles), [1633], conservateur des hypothèques, à Château-Gontier (Mayenne).

Desnoyers (Jules), [23], ✻, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle, au Jardin des Plantes, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, n° 36.

Desprez fils (Henri), [1277], directeur de la compagnie d'assurances *le Comptoir maritime*, place de la Bourse, n° 6.

Des Roys (vicomte Ernest), [1186], boulevard La Tour-Maubourg, n° 11.

Destors (René), [1745], rue Lafayette, n° 12.

Dieppe (*Bibliothèque de la ville de*), [1054], représentée par M. Morin.

Dijon (*Bibliothèque de la ville de*), [1279], représentée par M. Guignard; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Dijon (*Société de lecture de*), [1742], représentée par M. Detourbet, président.

DOAZAN (Anatole), [1647], au château de Fins, par Saint-Christophe-en-Bazelle (Indre); correspondant, M. Rouquette, libraire, passage Choiseul.

DORIA (comte Armand), [818]; correspondant, M. Bourselet, libraire, boulevard des Capucines, n° 27.

DOUBLET (Gustave), [1591], juge au tribunal de Versailles, avenue de Picardie, n° 21, à Versailles.

DRÊME, [1695], O. ✻, premier président de la Cour d'appel d'Agen; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

DREYFUS (Ferdinand), [1670], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Godot-de-Mauroy, n° 40.

DREYSS (Ch.), [852], ✻, recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

DUBOIS [777], professeur au collége Rollin, rue du Faubourg-Montmartre, n° 57.

DUBOIS DE L'ESTANG (Gustave), [1066], O. ✻, conseiller maître à la Cour des comptes, rue Saint-Honoré, n° 366.

DUCHATEL (comte Tanneguy), [1540], ministre plénipotentiaire, ancien député, rue de Varenne, n° 69.

DUCOUDRAY (Gustave), [1469], petite rue Saint-Antoine, n° 2.

DUFAURE (J.), [840], membre de l'Académie française, sénateur, garde des sceaux, ministre de la Justice, président du Conseil des ministres, boulevard Haussmann, n° 127.

DUFEUILLE (Eugène), [1722], ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 42.

DUFOUR (l'abbé Valentin), [1353], premier aumônier à Mazas, boulevard Mazas, n° 23.

DU LAC (Jules PERRIN), [1561], juge suppléant au tribunal de Compiègne (Oise).

DU LONG DE ROSNAY (vicomte), [1547], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 43.

DUMAINE (Charles), [1777], rue d'Antin, n° 3.

DU MESNIL (Armand), [1401], O. ✻, directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique, rue Saint-Georges, n° 28.

DUMEZ, [1856], O. ✻, conseiller maître à la Cour des comptes, rue Barbet-de-Jouy, n° 28.

DUMOULIN, [636], libraire, quai des Augustins, n° 13.

DUNOYER DE NOIRMONT (baron), [1858], ✻, rue Neuve-des-Capucines, n° 22.

DU PARC (comte Charles), [1257], à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

DUPLÈS-AGIER (Henri), [698], archiviste-paléographe, rue Saint-Louis, n° 16, à Versailles.

DUPONT (Edmond), [817], ✻, chef de la section du Secrétariat aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

DURAND (Auguste), [689], libraire, rue Cujas, n° 9.

DURIEZ DE VERNINAC, [927], secrétaire d'ambassade, rue Boissy-d'Anglas, n° 23; correspondant, M. Saint-Jorre, libraire, rue Richelieu, n° 91.

DURUY (Victor), [1081], G. O. ✱, membre de l'Institut, ancien ministre, rue Médicis, n° 5.

DUTENS (Alfred), [1502], rue des Écuries-d'Artois, n° 21.

DUVAL (Jacques-François), [1282], ✱, conseiller à la Cour d'appel de Rouen, rue d'Herbouville, n° 3; correspondant, M. Le Tellier de la Fosse, rue Neuve-des-Capucines, n° 19.

DUVERDY (Charles), [748], avocat à la Cour d'appel de Paris, place Boïeldieu, n° 1.

DUVERGIER DE HAURANNE, [1126], membre de l'Académie française, rue de Tivoli, n° 5.

ÉCOLE DES CHARTES (l'), [1703], représentée par M. le Directeur de l'École, rue des Francs-Bourgeois, n° 58; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE (l'), [1617], représentée par M. le Directeur de l'École, rue d'Ulm; corresp., M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.

EGGER, [586], O. ✱, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris, rue Madame, n° 68.

ÉPERNAY (*Bibliothèque de la ville d'*), [1474], représentée par M. Delaitre, bibliothécaire.

ESTAINTOT (vicomte Robert D'), [975], à Rouen, rue des Arènes, n° 9.

ESTERHAZY (comte Marie-Charles-Ferdinand), [1817], rue des Écuries-d'Artois, n° 9.

EURE (*Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'*), [1770], à Évreux, représentée par M. Colombet, son secrétaire perpétuel; correspondant, M. Derache, libraire, rue Montmartre, n° 48.

FABRE (Adolphe), [939], ✱, président du tribunal de Saint-Étienne (Loire); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

FALLIÈRES, [1534], avocat, au Passage-d'Agen (Lot-et-Garonne); correspondant, M. Larose, libraire, rue Soufflot, n° 22.

FANJOUX, [1636], O. ✱, archiviste-paléographe, secrétaire général de la Société des forges et chantiers de la Méditerranée et de l'Océan, boulevard La Tour-Maubourg, n° 25.

FÉLIX, [1760], conseiller à la Cour d'appel de Rouen, rampe Bouvreuil, n° 82.

FERLET DE BOURBONNE (Paul), [1572], sous-préfet; correspondant, M. Roger Portalis, boulevard Haussmann, n° 144.

FEUILLET DE CONCHES, [466], C. ✱, ancien directeur au ministère des Affaires étrangères, rue Neuve-des-Mathurins, n° 73.

FILLEUL, [1697], à Chennevières, par Châtillon-sur-Loing (Loiret); à Paris, rue d'Amsterdam, n° 37.

FIRINO (Roger), [1785], rue de Courcelles, n° 71.

FLAVIGNY (Mme la vicomtesse DE), [1449], rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 42.

FLOQUET, [622], ✱, avocat, correspondant de l'Institut, rue de l'Arcade, n° 25.

Fontenilles (marquis de), [1436], rue Saint-Dominique, n° 11.
Forneron (Henri), [1861], rue de Morny, n° 111.
Fouché (Lucien), [224], à Évreux (Eure); correspondant, M. Gaulon, libraire, rue du Jardinet, n° 13.
Fouché-Lepeltier, [1228], ✻, ancien député, à Honfleur (Calvados), Côte-de-Grâce.
Fourchy (Henri), [1394], avocat général à la Cour d'appel de Paris, boulevard Saint-Germain, n° 266.
Fournier, [858], villa Brancas, à Sèvres (Seine-et-Oise).
Fournier (Alban), [1750], docteur en médecine, à Rambervillers (Vosges); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.
Fournier (Félix), [1816], membre de la Commission centrale de géographie, rue de l'Université, n° 119.
Franck (Georges), [1772], rue Léonie-Chaptal, n° 3.
Frappier (Paul), [1682], à Niort (Deux-Sèvres); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.
Fremaux, [1668], avocat, à Béthune (Pas-de-Calais).
Frémy, [722], G. O. ✻, ancien gouverneur du Crédit foncier de France, rue de Provence, n° 124.
Fresne (comte Marcellin de), [388], rue de Bellechasse, n° 15.
Fréteau de Pény (baron Héracle-René-Jean-Baptiste-Emmanuel), [709], ✻, conseiller référendaire honoraire à la Cour des comptes, au château de Vaux-le-Pénil (Seine-et-Marne); correspondant, M. Saint-Jorre, libraire, rue Richelieu, n° 91.
Friès (Charles-Albert), [1648], à Fontainebleau, rue de France, n° 109.
Fustel de Coulanges, [1776], ✻, membre de l'Institut, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Paris, rue de Tournon, n° 29.
Gadoin, [1422], ✻, président du tribunal de Cosne (Nièvre); correspondant, M. Masson, rue de Bourgogne, n° 63.
Gaffarel (Paul), [1475], professeur agrégé d'histoire à la Faculté des lettres de Dijon; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.
Galard (marquis de), [1824], rue de Lille, n° 79; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.
Galopin (Auguste), [1095], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, aux Ravaux, près Buxy (Saône-et-Loire); correspondant, M. Maurice Godefroy, avocat au Conseil d'État, rue Godot-de-Mauroy, n° 21.
Gardissal (Félix), [1810], avocat, rue Rossini, n° 15.
Garnier (Édouard), [1723], sous-chef de section aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.
Gartempe (baron de), [1738], quai d'Orsay, n° 45.
Gaspaillart (Émile), [1245], employé au ministère des Finances, rue de Clichy, n° 59.
Gaultry (Paul), [1605], notaire, à Fontainebleau (Seine-et-Marne); correspondant, M. le baron O. de Watteville, boulevard Malesherbes, n° 63.

GAUTIER (Léon), [1798], ✻, professeur à l'École des chartes, archiviste aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques, rue Vavin, n° 8.

GAVET (Gabriel), [1677], rue Caumartin, n° 16.

GENÈVE (*Bibliothèque publique de la ville de*), [1821], représentée par M. Gas, conservateur; correspondant, M. Fischbacher, libraire, rue de Seine, n° 33.

GÉRARDIN (Alfred), [902], ✻, inspecteur général de l'Instruction publique, rue de Vaugirard, n° 21.

GERBIDON (Émile-Victor), [810], rue Dumont-d'Urville, n° 2.

GERVAIS (Ernest), [1545], avocat, rue de la Victoire, n° 52.

GILLY, [1833], sous-directeur de la compagnie d'assurances sur la vie *la Nationale*, rue du Quatre-Septembre, n° 18.

GIRAUD (Paul-Émile), [569], ✻, à Romans (Drôme).

GLANDAZ (Albert), [1324], avocat à la Cour d'appel de Paris, boulevard de la Madeleine, n° 9.

GODART (Léon), [1823], rue des Sablons, n° 99, à Paris-Passy.

GOMEL (Charles), [1025], maître des requêtes au Conseil d'État, rue Basse-du-Rempart, n° 66.

GONSE (Raphaël), [1310], chef de bureau au ministère de la Justice, à Versailles, rue de la Pompe, n° 2; à Paris, rue du Vieux-Colombier, n° 8.

GOUJET (Eugène), [1518], artiste dramatique, secrétaire de l'Association de secours des Artistes dramatiques, rue de Lancry, n° 17.

GOUJON (Paul), [1743], avocat, rue de Paradis-Poissonnière, n° 52.

GOUPIL DE PRÉFELN (Anatole), [923], ✻, chef de bureau au ministère des Finances, rue Taitbout, n° 9.

GRANDEAU, [1671], ✻, professeur à la Faculté des sciences de Nancy; correspondant, M. Louis Grandeau, rue du Cherche-Midi, n° 55.

GRANDIDIER (Ernest), [1094], ✻, boulevard Haussmann, n° 135.

GRANGIER DE LA MARINIÈRE (L.), [798], ancien préfet, rue d'Amsterdam, n° 46.

GRENOBLE (*Bibliothèque de la ville de*), [948], représentée par M. Gariel; corresp., M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

GROUALLE, [1232], O. ✻, président de section au Conseil d'État, rue du Mont-Thabor, n° 8.

GROUCHY (vicomte DE), [1825], ✻, secrétaire d'ambassade, à Rome; à Paris, rue de Sèze, n° 10.

GUADET, [228], ✻, ancien chef de l'enseignement à l'Institution nationale des Jeunes-Aveugles, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 83 bis.

GUÉRARD (Mme veuve François), [967], à Amiens (Somme), rue Saint-Denis, n° 26; correspondant, Mme la vicomtesse de Saint-Martin, avenue de Villars, n° 5.

GUESSARD (François), [349], ✻, membre de l'Institut, professeur à l'École des chartes, Grande-Rue, n° 87, à Paris-Passy.

GUILLARD (Eusice), [1838], à Lazenay, près Lury-sur-Arnon (Cher); correspondant, M. Baillieu, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 43.

GUILLAUME (Eugène), [1087], ✻, chef de bureau au ministère de l'Intérieur, rue Magnan, n° 31.

GUIZOT (Guillaume), [1746], ✻, professeur au Collége de France, chef de la division des cultes non catholiques au ministère de l'Instruction publique et des Cultes, rue de Monceau, n° 42.

HABERT (Gustave), [1773], rue de Berlin, n° 9.

HALPHEN (Eugène), [900], avenue Nationale, n° 111, à Paris-Passy.

HAMBOURG (*Bibliothèque de la ville de*), [873], représentée par M. Petersen; correspondant, M. E. Jung-Treuttel, rue de Lille, n° 19.

HANQUEZ (Rodolphe), [990], procureur de la République, à Soissons (Aisne).

HAUTPOUL (comte D'), [925], place du Palais-Bourbon, n° 7.

HAVRE (*Bibliothèque de la ville du*), [1193], représentée par M. Morlent; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 49.

HÉBERT, [1281], C. ✻, ancien garde des sceaux, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 46.

HELLOT (Alexandre), [1362], O. ✻, ancien officier d'artillerie, boulevard Malesherbes, n° 62.

HELLOT (Jules), [1395], rue Royale, n° 13.

HENDLÉ (Henri), [1728], négociant, rue de Châteaudun, n° 17.

HENNECOURT (D'), [1842], ✻, ancien officier, à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

HENNET DE BERNOVILLE, [1369], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue des Missions, n° 25.

HÉRAULT (Alfred), [1479], à Châtellerault (Vienne).

HIMLY, [1707], ✻, professeur à la Faculté des lettres de Paris, rue d'Assas, n° 90.

HOMMET (Théophile-Paul DU), [1847], à Cherbourg (Manche); correspondant, M. Thion de la Chaume, boulevard Malesherbes, n° 7.

HORDAIN (Émile D'), [1599], notaire, à Longjumeau (Seine-et-Oise).

HOUSSAYE (l'abbé), [1600], vicaire de l'église de la Madeleine, rue de la Ville-l'Évêque, n° 18.

HUNOLSTEIN (baron D'), [1456], rue de Grenelle, n° 81.

IZARN, [1457], à Évreux (Eure); à Paris, rue Chauveau-Lagarde, n° 18.

JAMESON, [1167], boulevard Malesherbes, n° 115.

JAMET (Alphonse), [1839], rue du Faubourg-Saint-Denis, n° 9.

JAYR (Mme veuve), [1523], à Bourg (Ain).

JOINVILLE (baron DE), [1689], ✻, inspecteur général des établissements pénitentiaires, rue de Clichy, n° 6.

JOUAN, [1846], notaire, à Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

JOUBAIRE, [1433], juge au tribunal de Guingamp (Côtes-du-Nord); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

JOUBERT (André), [1678], au château de Lüts-de-Daon, près Château-Gontier (Mayenne).

JOURDAIN, [834], C. ✻, membre de l'Institut, inspecteur général de l'enseignement supérieur, rue de Luxembourg, n° 21.

JOURDAN [1860], chef de bureau à la préfecture de la Seine, rue Monsieur-le-Prince, n° 51.

KERDREL (AUDREN DE), [340], sénateur, rue Beaurepaire, n° 2, à Rennes; à Paris, chez M. de Courcy, rue Richelieu, n° 85.

KERMAINGANT (LAFLEUR DE), [1753], avenue des Champs-Élysées, n° 102.

KERSAINT (vicomte DE), [892], rue de la Ville-l'Évêque, n° 26.

KERVYN DE LETTENHOVE (baron), [799], ✻, correspondant de l'Institut, membre de la Chambre des députés de Belgique, ancien ministre, à Bruges (Belgique).

LABITTE (Adolphe), [1329], libraire, rue de Lille, n° 4.

LABORDE (marquis Joseph DE), [1360], archiviste aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques, rue Murillo, n° 4.

LA BORDERIE (Arthur DE), [1198], ancien député, à Vitré (Ille-et-Vilaine); correspondant, M. Léopold Delisle, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 8.

LABOULAYE (Édouard), [445], O. ✻, membre de l'Institut, sénateur, administrateur du Collége de France, place de Cambrai, n° 1.

LACABANE (Léon), [64], O. ✻, professeur-directeur honoraire de l'École des chartes, rue d'Uzès, n° 12.

LACAVE-LAPLAGNE, [1251], sénateur, rue Saint-Lazare, n° 93.

LACAZE (Louis), [1494], député, rue de Grenelle, n° 107.

LA CHAUMELLE (DE), [1330], rue de Lille, n° 21.

LACHENAL, [1739], receveur particulier des finances, à Brioude (Haute-Loire); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 13.

LA CHÈRE (Jules DE), [1326], avenue des Champs-Élysées, n° 116.

LACOMBE (H. DE), [1508], rue Croix-de-Malte, n° 1, à Orléans (Loiret).

LACROIX (Paul), [65], O. ✻, conservateur à la Bibliothèque de l'Arsenal, rue Sully, n° 1.

LAFARGUE (Ch.), [1409], chef de division à la préfecture de Lot-et-Garonne, à Agen; correspondant, M. P. Dupont, rue Jean-Jacques Rousseau, n° 41.

LA FAULOTTE (Louis ÉTIGNARD DE), [1680], auditeur au Conseil d'État, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 107.

LA FERRIÈRE-PERCY (comte DE), [1080], ✻, au château de Ronfeugerai, près Athis (Orne); à Paris, rue de Penthièvre, n° 9; correspondant, M. d'Estreilles, rue d'Albe, n° 5.

LA FERRONAYS (Mme la comtesse DE), [1358], membre de la Société des Bibliophiles, Cours-la-Reine, n° 34.

LA FERTÉ-MEUN (Mme la marquise DE), [907], rue du Bac, n° 46.

Lafond (Edmond), [1581], rue de Fleurus, n° 9.

Laguerre (Léon), [790], docteur en droit, rue de Copenhague, n° 10.

Lahure (Charles), [279], ✱, place Gozlin, n° 8.

Lair (Jules), [1283], ✱, archiviste-paléographe, directeur de la compagnie des Entrepôts et magasins généraux, place de l'Ourcq, boulevard de la Villette, n° 204.

Laisné (Henri), [1520], procureur de la République, à Dôle (Jura).

Lalanne (Ludovic), [822], membre du Comité des travaux historiques, sous-bibliothécaire de l'Institut, rue de Sèvres, n° 11.

Laloy (Louis-Henry), [827], ✱, docteur en médecine, rue de la Villette, n° 5.

Landry, [1752], avoué près le tribunal civil de Châteauroux (Indre).

Langle (vicomte de), [742], à Vitré (Ille-et-Vilaine); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Lanjuinais (comte), [1653], rue de Luxembourg, n° 31.

La Panouse (vicomte Arthus de), [1526], rue Saint-Dominique, n° 107.

Larnac (Julien), [1529], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue du Cirque, n° 8.

Lassus (baron Marc de), [1195], boulevard Malesherbes, n° 57.

La Trémoïlle (duc de), [1196], rue de Varenne, n° 69.

Laurencel, [1426], à Fontainebleau (Seine-et-Marne); correspondant, M. le baron O. de Watteville, boulevard Malesherbes, n° 63.

Laurent-Pichat (L.), [1356], sénateur, rue de l'Université, n° 39.

Laval (*Bibliothèque de la ville de*), [1852], représentée par M. D. Œhlert, conservateur.

Lavau (Gaston de), [1294], au château de Moncé, par Pezou (Loir-et-Cher); correspondant, M. de Beaucourt, rue de Sèvres, n° 85.

La Villegille (Arthur de), [239], ✱, ancien secrétaire du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, à Dangi, par Reuilly (Indre); à Paris, rue de Lille, n° 5.

Lavisse [1582], professeur d'histoire au lycée Corneille, rue Médicis, n° 5.

Lebigre-Beaurepaire, [714], notaire, à Lille (Nord), rue Nationale; correspondant, M. Allouard, libraire, rue Séguier, n° 3.

Leblanc (Paul), [814], à Brioude (Haute-Loire); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Lebouteiller (Georges), [1613], notaire, à Caen (Calvados), place Saint-Sauveur, n° 19.

Lebrument, [637], libraire, à Rouen (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Leclerc (Alexandre), [809], O. ✱, rue d'Auteuil, n° 44, à Paris-Auteuil.

Lecointre (Pierre), [1498], rue Cambacérès, n° 29.

Lecomte (René), [1725], rue de Provence, n° 46.

Ledain (Bélisaire), [1537], à Parthenay (Deux-Sèvres); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

LEFEBVRE DE VIEFVILLE (Paul), [1554], ✻, substitut du procureur général à la Cour d'appel de Paris, rue Boissy-d'Anglas, n° 28.

LEFEBVRE DE VIEFVILLE (Louis), [1555], rue de Rivoli, n° 240.

LEFÈVRE-PONTALIS (Amédée), [1795], avocat à la Cour d'appel de Paris, ancien député, rue Neuve-des-Mathurins, n° 37.

LEFORT, [1263], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Condé, n° 5.

LEGROS (Charles), [1445], receveur des hospices de la ville de Rouen, rue d'Ernemont, n° 64, à Rouen (Seine-Inférieure).

LELOUP DE SANCY, [1373], ✻, ancien auditeur au Conseil d'État, boulevard Haussmann, n° 105.

LEMAIRE (P.-Aug.), [65], ✻, ancien professeur de rhétorique aux lycées Louis-le-Grand et Bonaparte; correspondant, M. le docteur H. Georges, rue des Écoles, n° 8.

LEMARCHAND (Théodore), [1712], à Rouen, rue de Socrate, n° 1.

LE MAROIS (Alphonse), [1594], au château du Lude, par Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche); correspondant, M. L. Delisle, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 8.

LE MENNICIER, [1100], à Saint-Lô (Manche); correspondant, M. Rousseau, chez M. Henri, Palais-Royal, galerie d'Orléans, n° 12.

LEMERCIER (comte Anatole), [756], ancien député, rue de l'Université, n° 18.

LEMIRE (Paul-Noël), [1679], avocat à la Cour d'appel de Besançon, à Pont-de-Poitte (Jura).

LEMONNIER (Henri), [1388], archiviste-paléographe, docteur en droit, professeur d'histoire au lycée Saint-Louis et à l'École des Beaux-Arts, boulevard Saint-Germain, n° 15.

LENORMANT (Fr.), [1063], professeur d'archéologie à la Bibliothèque nationale, rue de Sèvres, n° 4.

LÉOTARD (S.), [1349], sous-bibliothécaire du musée Favre, rue du Séminaire, n° 4, à Montpellier; correspondant, M. Henri Loones, rue de Tournon, n° 6.

LEPESANT, [1606], membre du Conseil général de la Manche, rue Geoffroy-de-Montbray, n° 89, à Coutances (Manche); correspondant, M. Desmoutis, rue Montmartre, n° 56.

LEROY-BEAULIEU (Anatole), [1637], rue Pigalle, n° 69.

LESEIGNEUR (Édouard), [1850], adjoint au maire et suppléant du juge de paix, à Conty (Somme); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

LESIEUR (Paul), [1567], ✻, avocat, docteur en droit, boulevard de Magenta, n° 116.

LESOURD, [1836], ✻, docteur en médecine, rue de Rennes, n° 78.

LESPINASSE (René DE), [1447], archiviste-paléographe, rue de Lille, n° 36.

Le Tellier de la Fosse [972], O. ✻, secrétaire général du Crédit foncier, rue Neuve-des-Capucines, n° 19.
Levasseur (Émile), [1364], ✻, membre de l'Institut, professeur au Collége de France, rue Monsieur-le-Prince, n° 26.
Lévy (Raphaël-Georges), [1808], attaché à la Banque de Paris et des Pays-Bas, rue Madame, n° 59.
L'Hérault (Tristan de), [1557], receveur des finances, rue Martignac, n° 6.
L'Hopital [1028], O. ✻, ancien conseiller d'État, directeur de la Compagnie d'assurances *la Nationale*, rue Cambacérès, n° 3.
Lieffroy (Aimé), [1862], à Besançon (Doubs).
Lieutaud, [1684], bibliothécaire de la ville de Marseille.
Lille (*Bibliothèque de la ville de*), [1525]; correspondant, M. Delaroque, libraire, quai Voltaire, n° 21.
Lille (*Bibliothèque de l'Université catholique de*), [1854], représentée par Mgr Hautecœur, recteur, à Lille, rue Royale, n° 70.
Longnon, [1347], archiviste aux Archives nationales, membre de la Commission de la topographie des Gaules et de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Jacob, n° 46.
Longuerue (Roger de), [1558], rue de Grenelle, n° 75.
Loones (Henri), [1686], libraire de la Société de l'Histoire de France, rue de Tournon, n° 6.
Loray (marquis de), [1658], au château de Cléron, près Ornans (Doubs); à Paris, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 23.
Lormier (Charles), [1340], avocat, rue de Socrate, n° 13, à Rouen.
Lot (Henri-Ernest), [1189], archiviste aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.
Louvain (*Université catholique de*), [812], représentée par M. Reusens, bibliothécaire; corresp., M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.
Louvel (Georges), [1820], sous-préfet, à Rethel (Ardennes); correspondant, M. Gérardin, rue de Vaugirard, n° 21.
Louviers (*Bibliothèque de la ville de*), [1630].
Louvot (l'abbé Fernand), [1783], professeur d'histoire au collége de Saint-François-Xavier, à Besançon (Doubs).
Louvrier de Lajolais (A.), [859], ✻, quai Bourbon, n° 19.
Loyer (Paul), [1575], rue Bonaparte, n° 6.
Loysel, [1040], O. ✻, président du Conseil de préfecture du département de la Seine, rue Pergolèse, n° 48, cité Dupont, n° 7.
Lucas (Charles), [1556], architecte, attaché aux travaux de la ville de Paris, boulevard de Denain, n° 8.
Luçay (comte de), [1308], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, membre du Comité des travaux historiques, rue de Varenne, n° 90.
Luce (Siméon), [1511], archiviste aux Archives nationales, rue Chanoinesse, n° 14.
Luxembourg (*Bibliothèque du*), [956], représentée par M. Charles Edmond; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

LYON (*Bibliothèque de l'Université catholique de*), [1851], représentée par M. Eugène Léotard, doyen; correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

MACÉ (Antonin), [712], ✻, doyen de la Faculté des lettres de Grenoble (Isère).

MACKAU (baron de), [1764], député, rue Roquépine, n° 6.

MACKENSIE (John-Whiteford), [332], esq., à Édimbourg, 19, Scotland-street; correspondant, M. Contet, libraire, rue du Pré-aux-Clercs, n° 7.

MAGEN (Ad.), [1397], secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen, à Agen (Lot-et-Garonne).

MAGNE (Alfred), [1618], ✻, avenue Montaigne, n° 45.

MAIGRE (Louis), [1516], avenue des Champs-Élysées, n° 37.

MAILLÉ (Mme la duchesse DE), [914], rue de Lille, n° 119.

MAILLY (comte DE), [500], rue de l'Université, n° 53; correspondant, M. Dosseur, rue Taranne, n° 21.

MAITRE (Léon), [1380], archiviste du département de la Loire-Inférieure, à Nantes; corresp., M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

MALLEVILLE (Léon DE), [492], ✻, sénateur, à Saint-Maurin, par Grenade (Landes); correspondant, M. Caritan, boulevard de Magenta, n° 127.

MALLET (Édouard), [1234], rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 35.

MANCEAUX (Gaston), [1774], boulevard Malesherbes, n° 9.

MANNIER [1530], ancien notaire, rue de l'Université, n° 8.

MANS (*Bibliothèque de la ville du*), [1696], représentée par M. F. Guérin, conservateur.

MANTES (*Bibliothèque de la ville de*), [1295], représentée par M. le maire de Mantes; correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

MARCEL (Eugène), [1209], au château des Ardennes-Saint-Louis, par Montivilliers (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

MARCILLY (Charles), [1472], à Bar-sur-Aube (Aube); correspondant, M. Simon, rue de Mulhouse, n° 9.

MARGRY (Pierre), [1694], ✻, conservateur adjoint aux archives de la Marine, rue du Mont-Thabor, n° 11.

MARGUERIE (René), [1664], auditeur au Conseil d'État, cité Martignac, n° 6.

MARGUERIN, [1042], ✻, administrateur délégué près les écoles municipales supérieures, rue d'Auteuil, n° 11 bis.

MARIN-DARBEL, [265], à Fontainebleau (Seine-et-Marne), rue du Chemin-de-Fer, n° 28.

MARINE (*Bibliothèque centrale de la*), [1102], représentée par M. Renard, bibliothécaire, rue Royale, n° 2; correspondant, M. Challamel aîné, libraire, rue Jacob, n° 5.

MARION, [456], place de la Madeleine, n° 17.

MARMIER (G.), [1312], rue de Noailles, n° 2, à Versailles.

Marsy (comte de), [1378], conservateur du musée de Compiègne (Oise); à Paris, rue Pigalle, n° 22.

Martin (Henri), [457], sénateur, membre de l'Institut, rue du Ranelagh, n° 74, à Paris-Passy.

Martin (William), [1627], avenue de la Reine-Hortense, n° 13.

Martroy (vicomte du), [1023], C. ✻, président de section au Conseil d'État, rue de Solferino, n° 6.

Marty-Laveaux (Charles), [780], ✻, membre du Comité des travaux historiques, carrefour de la Croix-Rouge, n° 2.

Mas-Latrie (comte Louis de), [289], O. ✻, chef de la Section judiciaire aux Archives nationales, professeur à l'École des chartes, membre du Comité des travaux historiques, boulevard Saint-Germain, n° 229.

Masséna d'Essling (prince André), [1286], rue Jean-Goujon, n° 8.

Masséna (Victorin), duc de Rivoli, [1131], ✻, ancien député, rue Jean-Goujon, n° 8.

Masson (Georges), [1520], ✻, libraire-éditeur, boulevard Saint-Germain.

Masson (Gustave), [1343], professeur de littérature française au collége de Harrow-on-the-Hill (Angleterre); correspondant, M. Contet, libraire, rue du Pré-aux-Clercs, n° 7.

Matagrin (René), [1595], conseiller de préfecture, à Melun (Seine-et-Marne), rue Saint-Barthélemy, n° 7.

Matharel (Victor de), [1675], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue d'Amsterdam, n° 67.

Mathéus (Frédéric), [1683], auditeur au Conseil d'État, avenue des Champs-Élysées, n° 123.

Mathieu-Bodet, [1127], ✻, ancien ministre, rue de Sèze, n° 4.

Maury (Alfred), [1553], C. ✻, membre de l'Institut, professeur au Collége de France, directeur général des Archives nationales, vice-président du Comité des travaux historiques, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Mazarine (*Bibliothèque*), [33], représentée par M. de Sacy, C. ✻, membre de l'Académie française, quai Conti, n° 21.

Meaux (vicomte de), [1623], sénateur, ancien ministre, avenue Saint-François-Xavier, n° 10.

Méliot (Adolphe), [1710], avenue Joséphine, n° 35.

Menu (Henri), [1757], libraire, rue Jacob, n° 30.

Merklen (l'abbé), [1714], professeur au Collége libre du Haut-Rhin, à La Chapelle-sous-Rougemont (territoire de Belfort).

Merlemont (comte de), [649], au château de Merlemont, par Beauvais (Oise); à Paris, rue de Verneuil, n° 47.

Meunier (Alfred), [1657], à Chantilly (Oise).

Meunier du Houssoy, [1639], attaché d'ambassade, rue de Clichy, n° 35.

Mévil (Mme veuve), [651], à Viéville, par Vignory (Haute-Marne).

Meyer (Paul), [1446], professeur au Collége de France, membre du Comité des travaux historiques, rue Raynouard, n° 39, à Paris-Passy.

Mie (Isidore), [1718], à Montpellier, cour des Casernes, n° 25.

MIGNET, [16], G. O. ✻, membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, rue d'Aumale, n° 14.

MILLOT (Albert), [1440], avenue des Champs-Élysées, n° 117.

MIREPOIX (duc DE), [1698], rue de Varenne, n° 55.

MOINERY, [708], ✻, ancien président du tribunal de commerce de Paris, cloître Saint-Merry, n° 18.

MOLAND, [1551], homme de lettres, boulevard du Montparnasse, n° 157.

MONNEROT, [1832], sous-directeur de la Compagnie d'assurances contre l'incendie *la Nationale*, rue de Châteaudun, n° 57.

MONOD (Gabriel), [1566], directeur adjoint à l'École des hautes études, rue d'Assas, n° 76.

MONTAIGLON (Anatole DE), [1478], ✻, professeur à l'École des chartes, membre du Comité des travaux historiques, place Royale, n° 9.

MONTALIVET (comte DE), [1204], G. ✻, membre de l'Institut, ancien ministre, à Montalivet-Lagrange, par Sancerre (Cher); correspondant, M. Porquet, libraire, quai Voltaire, n° 1.

MONTALIVET (Georges DE), [1805], rue Roquépine, n° 14.

MONTBRISON (Georges DE), [1439], boulevard Haussmann, n° 71.

MONTEBELLO (comte Adrien DE), [1690], avenue Montaigne, n° 64.

MONTEBELLO (comte Gustave DE), [1731], O. ✻, premier secrétaire d'ambassade, avenue Marbeuf, n° 39.

MONTESQUIOU-FEZENSAC (duc DE), [1549], rue de la Baume, n° 5.

MORAND (François), [1569], ✻, juge au tribunal de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais); correspondant, M. Léopold Delisle, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 8.

MORANVILLÉ, [1046], ancien directeur des Magasins et entrepôts de Paris, boulevard Pereire, n° 112.

MOREL (Hippolyte), [1692], auditeur au Conseil d'État, rue Cambacérès, n° 29.

MORNAY SOULT DE DALMATIE (comte DE), [1267], avenue Montaigne, n° 77.

MOUCHY (duc DE), [1539], ✻, ancien député, boulevard de Courcelles, n° 33.

MOULINS (*Bibliothèque de la ville de*), [1365], représentée par M. le maire de Moulins.

MOULINS (*Ordre des avocats de*), [1504], représenté par M. Boyron, trésorier du barreau de Moulins; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

MOURIER (Athanase), [1400], O. ✻, directeur au ministère de l'Instruction publique, passage Sainte-Marie (rue du Bac), n° 2 ter.

MUNIER (Louis), [1707], notaire et maire, à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle; correspondant, M. Gérardin, rue de Vaugirard, n° 21.

MUTEAU (Charles), [906], ✻, conseiller à la cour d'appel de Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. V. Collin, chef de bureau au ministère des Finances, rue de Mondovi, n° 7.

NADAILLAC (marquis DE), [864], ✻, ancien préfet, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 12.

NANCY (*Bibliothèque de la ville de*), [850], représentée par M. Soyer-

Willemet; correspondant, M. Émile Mellier, libraire, rue Séguier, n° 17.

Naudet, [486], C. ✻, membre de l'Institut, secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, rue de la Victoire, n° 62.

Nervo (baron Robert de), [1736], rue Abbatucci, n° 66.

Neuflize (Mme la baronne de), [1152], rue Caumartin, n° 22.

Nicard (Pol), [288], bibliothécaire de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Sèvres, n° 38.

Nigon de Berty, [150], ✻, chef de division honoraire au ministère des Cultes, rue Mazarine, n° 19.

Nisard (Désiré), [459], C. ✻, membre de l'Académie française, rue de Tournon, n° 12.

Nivard, [1681], juge au tribunal civil de Niort (Deux-Sèvres), rue Claire, n° 14; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Noailles (duc de), [343], membre de l'Académie française, boulevard Latour-Maubourg, n° 60.

Noailles (marquis de), [1506], O. ✻, ambassadeur de France à Rome, rue de Lille, n° 66.

Noël (Octave), [1562], ✻, attaché au secrétariat du Conseil général de la Banque de France, à la Banque.

Nolleval (Alfred), [1857], conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue du Mont-Thabor, n° 8.

Noulens, [1415], rédacteur en chef de la *Revue d'Aquitaine*, à Condom (Gers); à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 182.

Nugent (vicomte de), [371], rue du Bac, n° 101.

Oberkampf (Émile), [1398], receveur particulier des finances, à Marmande (Lot-et-Garonne).

Odiot (Ernest), [1178], avenue de Marigny, n° 29.

Œuvre des Familles (l') du IVe arrondissement de Paris, [1781], représentée par M. le maire de l'arrondissement.

Oger (F.), [1412], professeur d'histoire au collége Sainte-Barbe, rue de Fleurus, n° 21.

Ogier de Baulny (Gaston), [1004], rue de Verneuil, n° 52.

Orford (comte d'), [1417], Wolterton-park, Aylsham, Norfolk; correspondant, M. Buchmeyer, hôtel Bristol, place Vendôme.

Ornans (le petit séminaire d'), département du Doubs, [1603], représenté par M. Saunois, supérieur; corresp., M. J. Bulle, rue de Fleurus, n° 43.

Pajot, [1803], archiviste-paléographe, rue du Cardinal-Lemoine, n° 62.

Parent de Rosan (Charles-Félix), [815], route de Versailles, n° 122, villa de la Réunion, n° 3, à Paris-Auteuil.

Paris (Gaston), [1667], ✻, membre de l'Institut, professeur au Collége de France, directeur adjoint à l'École des hautes études, rue du Regard, n° 7.

Paris (*Bibliothèque de la ville de*), [135], représentée par M. Jules Cousin, au musée Carnavalet; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

Pascal (Alfred), [1134], licencié en droit, chef de bureau en retraite, rue Desbordes-Valmore, n° 27, à Paris-Passy.

Pascalis, [1026], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue de Solferino, n° 11.

Pasquaud (Edgar), [1755], rue Porte-Jaune, à Bourges (Cher); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Passy (Edgar), [1536], secrétaire d'ambassade, boulevard Haussmann, n° 116.

Passy (Louis), [1708], député, ancien sous-secrétaire d'État, rue de Clichy, n° 45.

Pau (*Bibliothèque de la ville de*), [1592], représentée par M. Soulice, bibliothécaire; corresp., M. Derache, libraire, rue Montmartre, n° 48.

Paulin (le colonel Charles), [955], C. ✻, rue du Petit-Potel, n° 24, à Dijon (Côte-d'Or); corresp., M. Galette, libraire, rue de Nesles, n° 10.

Paulmier (Charles), [483], O. ✻, avocat à la Cour d'appel de Paris, ancien député, boulevard Poissonnière, n° 25.

Paumier, [1625], pasteur de l'Église réformée, rue Saint-Guillaume, n° 27.

Pécoul (Auguste), [1217], archiviste-paléographe, au château de Villiers, à Draveil (Seine-et-Oise); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Pelay (Ed.), [1453], rue de Crosne, n° 74, à Rouen (Seine-Inférieure) correspondant, M. Audley, rue Madame, n° 40.

Pelletier (Charles), [1818], à Elbeuf (Seine-Inférieure), rue Robert, n° 7; correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Pelliot (Charles), [1809], négociant, rue du Roi-de-Sicile, n° 26.

Pépin le Halleur (Émile), [787], directeur de la Société d'assurances mutuelles immobilières de Paris, rue de Castiglione, n° 14.

Percy (lord Henry), [1602], major général au service de S. M. Britannique, à Londres; corresp., M. Schlesinger, libraire, rue de Seine, n° 12.

Périer (Paul), [1758], à Châlons-sur-Marne (Marne), rue Saint-Jacques; correspondant, M. Mourier, passage Sainte-Marie, n° 2 ter.

Périgot (Charles), [1532], professeur d'histoire au lycée Saint-Louis, boulevard Saint-Michel, n° 44.

Perreau, [1615], ancien notaire, à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Perret, [1093], O. ✻, conseiller d'État, rue François Ier, n° 6.

Perrochel (vicomte Fernand de), [1460]; correspondant, M. Armand Jardy, à la Monnaie.

Perrot de Chazelle (comte), [643], au château d'Aizy, par Précy-sous-Thil (Côte-d'Or), et à Paris, rue de Marignan, n° 25; correspondant, M. le baron de Nervo, rue Abbatucci, n° 66.

Petau de Maulette, [1351], rue de Berlin, n° 9.

Petit (Edmond), [1172], rue Jean-Goujon, n° 14.

Pfeiffer, [1749], banquier, rue de Marignan, n° 23.

Piat (Albert), [1655], fondeur-mécanicien, rue Saint-Maur-Popincourt, n° 49.

Picard (Alexandre), [924], ✻, chef de bureau au ministère des Finances, rue de Lille, n° 37.

Picard (Alphonse), [1766], libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Picot (Georges), [1435], directeur au ministère de la Justice, membre du Comité des travaux historiques, rue Pigalle, n° 54.

Pierceau (Auguste), [1793], préfet des études au collége Rollin, avenue Trudaine, n° 12.

Pigeonneau, [1654], professeur au lycée Louis-le-Grand, boulevard Saint-Michel, n° 105.

Pillet-Will (comte), [1151], ✱, régent de la Banque de France, rue Moncey, n° 14.

Pingaud (Léonce), [1565], professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Besançon, à Besançon (Doubs), Grande-Rue, n° 74; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Pisançon (Claude-Henri de La Croix de Chevrière, marquis de), [566], au château de Pisançon, par Bourg-de-Péage (Drôme).

Poinsier (Edmond), [1424], avoué, à Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Poisson (baron Ch.), [1359], O. ✱, rue de Rome, n° 53.

Poisson, [1791], rue de Clichy, n° 42.

Portalis (Roger), [1459], boulevard Haussmann, n° 144.

Pougny (Ernest), [1621], ancien préfet, rue Boissy-d'Anglas, n° 11 bis.

Poumeau de Lafforest (Louis), [1564], rue Boussairolles, n° 7, à Montpellier (Hérault).

Pradel-Vernezobre (C.), [1355], membre de la Société française d'archéologie, à Toulouse (Haute-Garonne), rue Parguaminière, n° 66; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Prarond (Ernest), [1608], président de la Société d'émulation d'Abbeville (Somme); à Paris, rue de Tournon, n° 14.

Pron (baron), [1230], C. ✱, ancien préfet, avenue d'Antin, n° 15.

Prost (Auguste), [1497], membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de la Banque, n° 21.

Puymaigre (comte Théodore de), [587], rue de l'Université, n° 17.

Quesney (Édouard), [1143], ancien négociant, au Havre (Seine-Inférieure), rue de Tourneville, n° 93; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Queux de Saint-Hilaire (marquis de), [1835], rue Soufflot, n° 1.

Quicherat (Jules), [443], ✱, directeur de l'École des chartes, membre du Comité des travaux historiques, rue de Tournon, n° 16.

Raguenet (Octave), [1804], archiviste-paléographe, à Orléans (Loiret), quai Cypierre, n° 14.

Rainneville (comte de), [1083], sénateur, rue de la Ville-l'Évêque, n° 42.

Rambaud, [1604], à Nancy (Meurthe-et-Moselle), place de l'Académie, n° 4; correspondant, M. Lavisse, rue Médicis, n° 5.

Rasilly (marquis de), [1161], rue Taranne, n° 9.

Rathery, [1790], docteur en médecine, rue de Rennes, n° 46.

Rattier (Léon), [1274], au château de Jand'heurs (Meuse); correspondant, M. Coccoz, libraire, rue Mabillon, n° 18.

Ravenel, [124], O. ✻, conservateur sous-directeur au département des Imprimés de la Bibliothèque nationale, rue Crussol, n° 5.

Raymond (Paul), [1382], secrétaire général de la préfecture des Basses-Pyrénées, à Pau; correspondant, M. Lameyrand, rue Bouchardon, n° 11.

Read (Charles), [877], ✻, ancien chef de la section des Travaux historiques, archives et bibliothèque de la ville de Paris, boulevard Saint-Germain, n° 2.

Réaux (marquis des), [1704], rue de Monceau, n° 62.

Récamier (Étienne), [1797], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue du Regard, n° 1.

Reeve (Henri), [1367], esq., secrétaire du Conseil privé de S. M. Britannique, rédacteur principal de l'*Edimburg Review*, n° 62, Rutland-Gate, Hyde-Park, à Londres; correspondant, M. Xavier Raymond, rue de Bellechasse, n° 44.

Reiffenberg (baron Frédéric de), [1778], à Versailles, rue des Chantiers, n° 19.

Reiset (comte de), [655], O. ✻, ancien ministre plénipotentiaire, rue de la Baume, n° 3.

Renardet, [1709], professeur à la Faculté de droit de Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Renart (B.), [424], général-major au corps d'état-major de l'armée belge, aide de camp du roi des Belges, à Bruxelles; correspondant, Mme Duport, boulevard de Magenta, n° 80.

Rennes (*Bibliothèque de l'Académie de*), [1346], représentée par M. Rondil d'Ajoux; corresp., M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Repoux, [1789], juge suppléant au tribunal civil d'Autun (Saône-et-Loire); correspondant, M. Lhomme, boulevard Saint-Germain, n° 70.

Reverchon, [1027], O. ✻, avocat général à la Cour de cassation, rue de Poitiers, n° 9.

Rey (E.-Guillaume), [1319], ✻, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue des Écuries-d'Artois, n° 22.

Riant (comte Paul), [1492], membre du Conseil général de Seine-et-Oise, rue de Vienne, n° 10.

Riché, [1323], C. ✻, ancien président de la section de législation au Conseil d'État, rue de Berlin, n° 38.

Richemont (comte de), [965], sénateur, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 23.

Riocour (comte de), [1403], au château d'Aulnay-sur-Selle (Alsace-Lorraine); correspondant, M. le baron O. de Watteville, boulevard Malesherbes, n° 63.

Ris (comte Clément de), [1348], ✻, conservateur du musée de Versailles, à Versailles.

Ristelhuber (Paul), [1451], quai Saint-Nicolas, n° 3, à Strasbourg.

Robin (Armand), [1646], à Cognac (Charente); correspondant, M. Keller, rue de Chevreuse, n° 4.

Rochambeau (marquis de), [1685], membre de la Société nationale des Antiquaires de France, boulevard Malesherbes, n° 43.

Rocheterie (Maxime de la), [1763], à Orléans (Loiret).

Rocquain (Félix), [1662], archiviste aux Archives nationales, rue Vaneau, n° 15.

Roissy (Henri de), [1649], rue de l'Université, n° 5.

Roman, [1800], correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, au château de Pécomtal, près Embrun (Hautes-Alpes); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Romanoe (Fernand de), [1659], rue Mézières, n° 10.

Rothschild (Mme la baronne James de), [949], rue Laffitte, n° 19; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 19.

Rothschild (baron Alphonse de), [1214], C. ✻, rue Saint-Florentin, n° 2; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 19.

Rothschild (baron Edmond de), [1183], rue Laffitte, n° 19; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 19.

Rothschild (baron Gustave de), [1213], ✻, rue Laffitte, n° 23; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 19.

Rothschild (baron James-Nathaniel de), [1002], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 33; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 19.

Rouen (*Bibliothèque de la Réunion des officiers de la garnison de*), [1840], à Rouen, rue de la Chaîne; correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Rouffy [1765], ✻, président du tribunal civil, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Rougeot, [1264], ✻, chef de bureau au ministère de l'Agriculture et du Commerce, avenue Trudaine, n° 15.

Rousseau (Adolphe), [1700], rue Saint-Honoré, n° 229.

Rousseau (Rodolphe), [1727], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Saint-Honoré, n° 229.

Roussigné, [1033], ✻, avenue du Coq, n° 3, rue Saint-Lazare, n° 89 bis.

Roy, [1831], professeur à l'École des chartes, rue Monge, n° 50.

Rozière (Eugène de), [1747], O. ✻, membre de l'Institut, inspecteur général des archives, professeur suppléant au Collége de France, rue d'Albe, n° 8.

Ruble (baron Alphonse de), [1190], rue de Luxembourg, n° 43.

Sabatier (Maurice), [1812], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue du Mont-Thabor, n° 7.

Saint-Aulaire (marquis de), [1580], O. ✻, ancien député, rue de Grenelle, n° 122.

Saint-Denys, [1761], libraire, quai Voltaire, n° 27.

Saint-Priest (comte Georges de), [841], rue Boissy-d'Anglas, n° 35.

Saint-René Taillandier, [1548], O. ✻, membre de l'Académie française, professeur à la Faculté des lettres de Paris, rue Saint-Benoît, n° 20.

Salin (Patrice), [1392], chef de bureau au Conseil d'État, à Neuilly-sur-Seine, avenue de Neuilly, n° 47, à Neuilly (Seine).

Sanné (Albert), [1370], rue Cambacérès, n° 11.

Santa-Maria (Manuel de), [1826], boulevard Haussmann, n° 163.

Sarcus (vicomte Félix de), [1137], ancien capitaine de dragons, à Dijon (Côte-d'Or); corresp., M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Say (Léon), [1075], membre de l'Institut, sénateur, ministre des Finances, rue Labruyère, n° 44.

Sazerac de Forge, [1588], ✻, ancien préfet, rue Saint-André-des-Arts, n° 51.

Schefer (Charles), [1405], C. ✻, administrateur de l'École nationale des langues orientales vivantes, rue de Lille, n° 2.

Scheler (S.), [543], bibliothécaire du roi des Belges, à Bruxelles; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Schickler (Fernand), [1236], place Vendôme, n° 17.

Séchehaye (Charles), [1244], docteur en droit, ancien conseiller de préfecture, boulevard Saint-Michel, n° 83.

Seillière (Frédéric), [1620], avenue de l'Alma, n° 61.

Semichon (Ernest), [426], avocat, à Rouen, rue de la Valasse, n° 16; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Sempé (Théodore), [1815], ancien secrétaire général de préfecture, à Pau (Basses-Pyrénées), rue Henri IV.

Serveux, [1389], C. ✻, conseiller maître honoraire à la Cour des comptes, rue du Mont-Thabor, n° 32.

Servois (Gustave), [1136], ✻, membre du Comité des travaux historiques; préfet du départ. de la Drôme, à Grenoble; à Paris, rue de Morny, n° 128.

Singer (Alexandre), [978], ancien agent de change, quai Malaquais, n° 17.

Solesmes (*Abbaye des Bénédictins de*), [1661], près Sablé (Sarthe), représentée par le R. P. Abbé; correspondant, M. Allaire, libraire, rue de l'Abbaye, n° 13.

Sommier (Alfred), [1737], rue de Ponthieu, n° 57.

Sorel (Alexandre), [942], juge au tribunal civil de Compiègne (Oise); correspondant, Mme veuve Sorel, rue des Écoles, n° 16.

Souquet (Ernest), [1522], docteur en droit, juge de paix, à Arras (Pas-de-Calais).

Stuttgart (*Bibliothèque royale de*), [1610], représentée par M. Baër, libraire, rue du Quatre-Septembre, n° 2.

Talabot (Paulin), [1146], C. ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur général des chemins de fer de Paris à Lyon et la Méditerranée, rue Saint-Arnaud, n° 10.

Talhouët-Roy (marquis de), [1220], C. ✻, sénateur, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 137.

Tamizey de Larroque (Ph.), [1345], correspondant de l'Institut, à Gontaud, par Marmande (Lot-et-Garonne); correspondant, M. Bédigie, agent de la Société bibliographique, rue de Grenelle, n° 35.

Tandeau de Marsac, [1176], notaire, place Dauphine, n° 23.

Tardif, [225], O. ✻, conseiller honoraire à la Cour de cassation, rue Caumartin, n° 60.

Tassin, [1283], O. ✻, ancien directeur de l'administration de l'Octroi de Paris, rue Saint-Georges, n° 39.

Techener fils (Léon), [1573], libraire, rue de l'Arbre-Sec, n° 52.

Terras (Amédée de), [1813], ✻, au château du Grand-Bouchet, près Mondoubleau (Loir-et-Cher); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Thiers (Mme), [2], place Saint-Georges.

Thion de la Chaume (Léon-André), [1574], boulevard Malesherbes, n° 7.

Thirion-Montauban (Albert), [1666], ✻, secrétaire d'ambassade, député, rue François Ier, n° 19.

Thorin (Ernest), [1780], libraire-éditeur, rue Médicis, n° 7.

Tissot, [1775], à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), place Louis XV, n° 1; correspondant, M. Ravenel, rue Crussol, n° 5.

Toulmon (Eugène de), [776], au château de Mervilly, à la Vespierre, par Orbec-en-Auge (Calvados).

Tourtoulon (baron Charles de), [1452], à Château-Rendon, près Montpellier (Hérault); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Travers, [1055], professeur honoraire à la Faculté des lettres de Caen, bibliothécaire de la ville, secrétaire de l'Académie des arts, sciences et belles-lettres, rue des Chanoines, n° 10, à Caen (Calvados); correspondant, M. Derache, libraire, rue Montmartre, n° 48.

Treilhard (comte Achille), [1481], O. ✻, ancien conseiller d'État, au château de l'Arbalète, par Ris-Orangis (Seine-et-Oise).

Tribert (Germain), [1049], conseiller général, à Fontiaux, par Vivonne (Vienne); à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 83.

Troyes (*Bibliothèque de la ville de*), [1754]; correspondant, M. Marescq aîné, libraire, rue Soufflot, n° 17.

Tuetey (Alexandre), [1301], archiviste aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Université de France (*Bibliothèque de l'*), [767], représentée par M. L. Renier, O. ✻, conservateur de la bibliothèque, membre de l'Institut; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Vaesen, [1853], archiviste de la ville de Lyon, à Lyon; correspondant, M. Charavay, rue de Seine, n° 51.

Valençay (Mme la duchesse de Talleyrand-), [855], rue Fortin, n° 14.

Vallentin (Ludovic-Édouard), [811], juge au tribunal de Montélimar (Drôme); corresp., M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Vallin, [1528], professeur d'histoire au lycée du Havre, rue Casimir-Périer, n° 28, au Havre (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Vallois (Félix) fils, [1759], à Rouen (Seine-Inférieure), rue de la Savonnerie, n° 12; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Vallois (René), [1782], avocat, à Rouen (Seine-Inférieure), rue de la Savonnerie, n° 12; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Valuy, [1843], capitaine d'artillerie, avenue de Villars, n° 7.

Vandal (Albert), [1691], rue Jean-Goujon, n° 9.

Vandewalle, [1663], avoué près le tribunal civil de première instance de la Seine, rue Grange-Batelière, n° 18.

Vaney (A.-E.), [775], conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue Duphot, n° 14; correspondant, M. Saint-Jorre, libraire, rue Richelieu, n° 91.

Vatimesnil (Mme Albert de), [1779], avenue d'Antin, n° 56.

Vaucelles (Boulard de), [860], rue de Varenne, n° 76.

Vaufreland (vicomte de), [1848], rue de Galilée, n° 42.

Vauzelles (Ludovic de), [1734], ✻, conseiller honoraire à la Cour d'appel d'Orléans, à la Madeleine, près Orléans (Loiret).

Vendeuvre (Gabriel de), [452], rue de Penthièvre, n° 4.

Vernière, [1740], contrôleur des contributions directes, à Brioude (Haute-Loire); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Vessillier (Léonce), [1287], percepteur des contributions directes, à Sennecey-le-Grand (Saône-et-Loire).

Veuclin (E.), [1787], à Bernay (Eure); correspondant, M. Delagrave, libraire, rue des Écoles, n° 58.

Vibraye (marquis Paul de), [471], correspondant de l'Institut, au château de Cheverny (Loir-et-Cher); à Paris, rue de Varenne, n° 56.

Viel-Castel (baron Louis de), [656], C. ✻, membre de l'Académie française, ministre plénipotentiaire, président de la Commission des Archives diplomatiques, rue de Bourgogne, n° 19.

Vignat, [1811], membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans (Loiret), cloître Saint-Aignan, n° 7; à Paris, chez M. Vuillefroy, rue Choron, n° 10.

Vignes, [1788], O. ✻, capitaine de frégate, villa Saïd, n° 15, avenue de Boulogne, n° 56.

Vignot, [1751], membre du Conseil général de l'Indre, à Sainte-Sévère (Indre).

Villard (Henri), [1203], avocat, à Langres (Haute-Marne); correspondant, M. Verconsin, rue Neuve-des-Capucines, n° 6.

Vuitry (Adolphe), [1643], G. ✻, membre de l'Institut, ancien ministre, membre du Comité des travaux historiques, rue de Téhéran, n° 13.

Wailly (N. de), [243], O. ✻, membre de l'Institut, conservateur honoraire au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue Raynouard, n° 30, à Paris-Passy.

Walckenaer (Charles), [987], ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, boulevard Haussmann, n° 135.

Watteville (baron O. de), [830], ✻, directeur des sciences et lettres au ministère de l'Instruction publique, boulevard Malesherbes, n° 63.

Werlé (Alfred), [1619], boulevard du Temple, à Reims (Marne).

Wilhelm, [1393], juge de paix, à Fontaine (territoire de Belfort).

WITTE (baron Jean DE), [461], ✻, associé étranger de l'Institut, rue Fortin, n° 5.

ZAMOYSKY (comte Thomas), [1543], à Varsovie (Pologne); à Paris, rue Neuve-des-Mathurins, n° 39.

ZELLER, [1411], O. ✻, membre de l'Institut, professeur d'histoire à l'École normale supérieure et à l'École polytechnique, ancien recteur de l'Académie de Strasbourg, inspecteur général de l'enseignement supérieur, rue du Cherche-Midi, n° 83.

ZURICH (*Bibliothèque de la ville de*), [1830], représentée par M. le docteur Horner, conservateur; correspondant, M. Pol Nicard, rue de Sèvres, n° 38.

BIBLIOTHÈQUES ASSOCIÉES.

BIBLIOTHÈQUES DES CHATEAUX DE : *Compiègne, Fontainebleau, Pau et Versailles* [n°s 595-598].

BIBLIOTHÈQUE de la ville d'AIX, [M. MOUAN, n° 687].

— des ARCHIVES NATIONALES, [M. A. MAURY, n° 1147].
— de l'ARSENAL, à Paris, [M. Éd. THIERRY, n° 1650].
— de la ville d'AVIGNON, [M. ALLOUARD, n° 64].
— de l'ordre des AVOCATS de MOULINS, [M. SEULLIER, n° 1504].
— de l'ordre des AVOCATS de PARIS, [M. TEMPLIER, n° 720].
— de la ville de BAYONNE, [M. DIDRON, n° 140].
— du roi des BELGES, [M. SCHELER, n° 543].
— de la ville de BESANÇON, [M. ALLOUARD, n° 1371].
— de la SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE BOURG, [n° 1665].
— de la Cour d'appel de BOURGES, [n° 1484].
— de la ville de CAEN, [M. le Maire, n° 1015].
— de la CHAMBRE DES DÉPUTÉS, [M. MILLER, n° 1660].
— de la ville de CHARTRES, [M. le Bibliothécaire, n° 1516].
— de la ville de CHATEAUDUN, [M. le Bibliothécaire, n° 1855].
— du COLLÉGE CHAPTAL, à Paris, [M. MONJEAN, n° 1042].
— du COLLÉGE LIBRE DU HAUT-RHIN, [M. l'abbé HANAUER, n° 1713].
— du CONSEIL D'ÉTAT, [M. Gustave VATTIER, n° 934].
— de la COUR DE CASSATION, [M. RICHOU, n° 1721].
— de la ville de DIEPPE, [M. MORIN, n° 1054].
— de la ville de DIJON, [M. GUIGNARD, n° 1279].
— de la SOCIÉTÉ DE LECTURE DE DIJON, [M. DETOURBET, n° 1742].
— de l'ÉCOLE BOSSUET, [M. l'abbé MEREAU, n° 802].
— de l'ÉCOLE DES CHARTES, [M. le Directeur, n° 1703].
— de l'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, [M. le Directeur, n° 1617].
— de la ville d'ÉPERNAY, [M. DELAITRE, n° 1474].
— de la ville de GENÈVE, [M. le Conservateur, n° 1821].
— du CERCLE DE LA RUE NEUVE A GRENOBLE, [M. RÉAL, n° 969].
— de la ville de GRENOBLE, [M. GARIEL, n° 948].
— de la ville de HAMBOURG, [M. PETERSEN, n° 873].
— de la ville du HAVRE, [M. MORLENT, n° 1193].

Bibliothèque de la ville de Laval, [M. D. Œhlert, conservateur, n° 1852].
— de la ville de Lille, [M. le Bibliothécaire, n° 1525].
— de l'Université catholique de Lille, [Mgr Hautecœur, recteur, n° 1854].
— de l'Université de Louvain, [M. Reusens, n° 812].
— de la ville de Louviers, [n° 1630].
— du Luxembourg, à Paris, [M. Charles Edmond, n° 956].
— de l'Université catholique de Lyon, [M. Eug. Léotard, doyen, n° 1851].
— de l'Académie de Macon, [M. Saulnier, n° 1155].
— de la ville du Mans, [M. Guérin, n° 1696].
— de la ville de Mantes, [M. Dumoulin, n° 1295].
— Mazarine, à Paris, [M. de Sacy, n° 33].
— du Ministère de la Marine, [M. Renard, n° 1102].
— de la ville de Moulins, [M. le Maire, n° 1365].
— de la ville de Nancy, [M. Soyer-Willemet, n° 850].
— Nationale, à Paris, [M. l'Administrateur général directeur].
— de l'Œuvre des familles du IV° arrondissement de Paris, [M. le Maire, n° 1781].
— de la ville de Paris, [M. J. Cousin, n° 135].
— de la ville de Pau, [M. Soulice, n° 1592].
— du Petit séminaire d'Ornans, [M. le Supérieur, n° 1603].
— de l'Académie de Rennes, [M. Rondil d'Ajoux, n° 1346].
— de la Réunion des officiers de la garnison de Rouen, [n° 1840].
— des Bénédictins de Solesmes, [le R. P. Abbé, n° 1661].
— de l'Université de France, [M. L. Renier, n° 767].
— de la ville de Zurich, [M. Horner, n° 1830].

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

EN FRANCE.

Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Macon.
Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.
Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras.
Académie nationale de Reims.
Comité archéologique de Senlis.
Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or, à Dijon.
Commission historique du département du Nord, à Lille.
Société académique de Boulogne-sur-Mer.
Société académique de l'Aube, à Troyes.
Société académique de Maine-et-Loire, à Angers.
Société académique des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Saint-Quentin.

Société archéologique de Montpellier.
Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans.
Société archéologique de Rambouillet.
Société archéologique de la Touraine, à Tours.
Société archéologique et historique du Limousin, à Limoges.
Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du Puy.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord, à Douai.
Société d'émulation du département de l'Allier, à Moulins.
Société d'émulation de la Vendée, à La Roche-sur-Yon.
Société de l'Histoire du Protestantisme français, à Paris.
Société de Statistique, Sciences, Belles-Lettres et Arts du département des Deux-Sèvres, à Niort.
Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.
Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.
Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise, à Versailles.
Société dunkerquoise, à Dunkerque.
Société industrielle d'Angers.
Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure, à Évreux.
Société nationale des Antiquaires de France, à Paris.

EN PAYS ÉTRANGERS.

Académie des Sciences de Bavière, à Munich.
Académie royale d'Histoire de Madrid.
Académie royale des Sciences de Belgique, à Bruxelles.
Comité de publication des Analectes pour servir a l'histoire ecclésiastique de la Belgique, à Louvain.
Commission historique du Piémont, à Turin.
Institut historique de Rio-de-Janeiro (Brésil).
Société centrale historique de Suisse, à Bâle.
Société de Géographie et de Statistique du Mexique.
Société de l'Histoire de Belgique.
Société des Antiquaires du Nord, à Copenhague.
Société d'Histoire de la Suisse Romande, à Lausanne.
Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève.
Société historique de Bamberg.
Société historique du Massachusetts.
Société historique de Pensylvanie, à Philadelphie.
Société historique et littéraire de Tournai.
Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, à Strasbourg.
Université de Kiel.
Université de Lund.

LISTE

DES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

avec l'indication des années où cessent leurs fonctions.

1878.

MM. . . . .
Desnoyers (J.).
Dupont (Edm.).
Lacabane.
Laloy.
Luçay (de).
Mas-Latrie (de).
Mignet.
Picot.
. . . .

1879.

MM. Barthélemy (An. de).
Champagny (Fr. de).
Floquet.
. . . .
Lalanne (Lud.).
Luce.
Meyer (P.).
Naudet.
Quicherat (J.).
Servois.

1880.

MM. Boislisle (A. de).
Boulatignier.
Lair.
La Villegille (de).
Maury (Alfred).
Puymaigre (de).
Ruble (de).
Vuitry.
Watteville (de).
Witte (de).

1881.

MM. Beaucourt (de).
Bellaguet.
Bordier.
Bouis (de).
Broglie (de).
Chantérac (de).
Cosnac (de).
Delisle (L.).
Egger.
Jourdain.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ NOMMÉ EN 1877.

Président honoraire. MM.	. . . .
Président.	Chantérac (de).
Vice-Présidents. . . .	J. Quicherat et Ruble (de).
Secrétaire	Jules Desnoyers.
Secrétaire adjoint . .	A. de Boislisle.
Archiviste-Trésorier. *Bibliothécaire*.	Edmond Dupont.
Censeurs	Le Tellier de la Fosse et Moranvillé.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM.

L. Delisle, *président*.
De Beaucourt.
Egger.

MM.

Jourdain.
Lalanne.
Luce.

COMITÉ DES FONDS.

MM.

Bellaguet, *président*.
Bordier.

MM.

De Bouis.
Laloy.

JOURS DES SÉANCES

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1878.

8 Janvier.
5 Février.
12 Mars.
2, 30 Avril.
7 Mai.
4 Juin.
2 Juillet.
6 Août.
5 Novembre.
3 Décembre.

Le Conseil d'administration de la Société se réunit aux Archives nationales, à trois heures et demie, le premier mardi de chaque mois (septembre et octobre exceptés, et sauf le cas où le premier mardi est jour de fête). Tous les membres de la Société ont le droit d'assister aux séances.

La séance extraordinaire du 30 avril est destinée à fixer l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

La séance du 7 mai est celle de l'Assemblée générale de la Société. Elle se tiendra dans la salle de l'École des chartes, rue des Francs-Bourgeois, n° 58.

Agent de la Société : M. Fr. Martin, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives nationales.

LISTE
DES OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ

DEPUIS SA FONDATION EN 1834,

A PARIS, CHEZ RENOUARD, LIBRAIRE, RUE DE TOURNON, N° 6,
HENRI LOONES, SUCCESSEUR.

Les lettres, affranchies, peuvent être adressées à l'archiviste-trésorier ou à l'agent de la Société, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

N.-B. La Société a fait tirer de chacun de ses ouvrages *cinq* exemplaires sur papier vélin, dont le prix est de 12 fr. le volume.

ANNUAIRES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, de 1837 à 1863, in-18; chaque vol. 3 fr. Les années 1845, 1846, 1847, 1853, 1861 et 1862 sont épuisées.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, revue de l'histoire et des antiquités nationales, années 1834 et 1835; 4 vol. gr. in-8. . 18 fr.

— *Idem*, in-8, années 1836 à 1862, *chaque année* . . . . 3 fr.

Il manque plusieurs années.

TABLE GÉNÉRALE DU BULLETIN, 1834-1856, gr. in-8. . . . . 3 fr.

ANNUAIRE-BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, années 1863 à 1868, 1re et 2e parties, gr. in-8, *chaque année*. . . . . . 9 fr.

ANNUAIRE-BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, années 1869, 1870-1871, 1872 à 1877, gr. in-8, *chaque année* . . . . . 4 fr. 50

L'YSTOIRE DE LI NORMANT, et la Chronique de Robert Viscart, par AIMÉ, moine, publiées par M. CHAMPOLLION-FIGEAC; 1835, 1 vol. gr. in-8 (*épuisé*).

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DES FRANCS, par GRÉGOIRE DE TOURS, avec des notes, par MM. GUADET et TARANNE; 1836 à 1838, *texte et traduction*, 4 vol. in-8 (*épuisés*).

Le même, *texte latin seul;* 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.

Le même, *traduction française;* 2 vol. gr. in-8 (*épuisés*).

LETTRES DU CARDINAL MAZARIN A LA REINE, à la princesse Palatine, etc., écrites en 1650 et 1651, publiées par M. RAVENEL; 1 vol. in-8 (*épuisé*).

Il reste quelques exemplaires sur grand papier . . . . . . 20 fr.

MÉMOIRES DE PIERRE DE FENIN, publiés par Mlle DUPONT; 1837, 1 vol. in-8 . . . . 9 fr.

LA CONQUESTE DE CONSTANTINOPLE, par VILLEHARDOUIN, publiée par M. Paulin PARIS; 1838, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.

ORDERICI VITALIS HISTORIA ECCLESIASTICA, publiée par M. Aug. LE PRÉVOST; 1838-1855, 5 vol. gr. in-8. . . . . 45 fr.

CORRESPONDANCE DE L'EMPEREUR MAXIMILIEN ET DE SA FILLE MARGUERITE, publiée par M. LE GLAY; 1839, 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.

HISTOIRE DES DUCS DE NORMANDIE ET DES ROIS D'ANGLETERRE, publiée par M. Francisque MICHEL; 1840, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.

ŒUVRES COMPLÈTES D'ÉGINHARD, publiées par M. Al. TEULET; 1840 et 1843, 2 vol. gr. in-8 . . . . 18 fr.

MÉMOIRES DE PHILIPPE DE COMMYNES, publiés par Mlle DUPONT; 1840-1847, 3 vol. gr. in-8 (*tome I épuisé*), t. II et III . . . . 18 fr.

Lettres de Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier, reine de Navarre, publiées par M. F. Génin; 1841, 1 vol. gr. in-8 . . . . . 9 fr.

Nouvelles lettres de la Reine de Navarre, publiées par M. F. Génin; 1842, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.

Procès de Jeanne d'Arc, publiés par M. J. Quicherat; 1841-1849, 5 vol. gr. in-8 . . . . 45 fr.

Les Coutumes du Beauvoisis, par Philippe de Beaumanoir, publiées par M. Beugnot; 1842, 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.

Mémoires et lettres de Marguerite de Valois, publiés par M. F. Guessard; 1842, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.

Chronique de Guillaume de Nangis, publiée par M. Géraud; 1843, 2 vol. gr. in-8 . . . . 18 fr.

Mémoires de Coligny et du marquis de Villette, publiés par M. Monmerqué; 1844, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.

Richer. Histoire de son temps, publiée et traduite par M. Guadet; 1845, 2 vol. gr. in-8 . . . . 18 fr.

Registres de l'Hôtel de Ville de Paris, publiés par MM. Le Roux de Lincy et Douët-d'Arcq; 1847 et 1848, 3 vol. gr. in-8. . . . . . . 27 fr.

Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV, par E. J. F. Barbier, publié par M. de La Villegille; tomes III et IV; 1851-56, gr. in-8. (*Les tomes I et II sont épuisés*). . . . . 18 fr.

Vie de saint Louis, par Le Nain de Tillemont, publiée par M. de Gaulle; 1847-1851, 6 vol. gr. in-8. . . . . 54 fr.

Bibliographie des Mazarinades, par M. Moreau; 1850-1851, 3 vol. gr. in-8 . . . . 27 fr.

Extraits des Comptes de l'Argenterie des Rois de France, par M. Douët-d'Arcq; 1851, 1 vol. gr. in-8 (*épuisé*).

Mémoires de Daniel de Cosnac, publiés par M. le comte Jules de Cosnac; 1852, 2 vol. gr. in-8 (*épuisés*).

Choix de Mazarinades, par M. Moreau; 1853, 2 vol. gr. in-8. . 18 fr.

Journal d'un Bourgeois de Paris sous le règne de François Ier, publié par M. L. Lalanne; 1853, 1 vol. gr. in-8 (*épuisé*).

Mémoires de Mathieu Molé, publiés par M. Aimé Champollion-Figeac; 1854-1857, 4 vol. gr. in-8 . . . . 36 fr.

Histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI, par Thomas Basin, publiée par M. Jules Quicherat; 1855-1859, 4 vol. gr. in-8. 36 fr.

Chroniques des Comtes d'Anjou, publiées par MM. Paul Marchegay et André Salmon (t. I des Chroniques d'Anjou); 1855, 1 v. gr. in-8. 9 fr.

Chroniques des églises d'Anjou, publiées par MM. Paul Marchegay et E. Mabille (t. II des Chroniques d'Anjou); 1869, 1 vol. gr. in-8. 9 fr.

Introduction aux Chroniques des Comtes d'Anjou, par M. Mabille; 1872, 1 vol. in-8 . . . . 9 fr.

Œuvres diverses de Grégoire de Tours, publiées par M. Henri Bordier; 1856-1864, 4 vol. gr. in-8. . . . . 36 fr.

Chronique d'Enguerran de Monstrelet, publiée par M. Douët-d'Arcq; 1857-1862, 6 vol. gr. in-8 . . . . 54 fr.

Anchiennes cronicques d'Engleterre, par Jehan de Wavrin, publiées par Mlle Dupont; 1858-1862, 3 vol. gr. in-8 . . . . 27 fr.

Les Miracles de saint Benoît, publiés par M. E. de Certain; 1858, 1 v. 9 fr.

Journal et Mémoires du marquis d'Argenson, publiés par M. Rathery; 1859-1867, 9 vol. gr. in-8. (*Tome I épuisé*). T. II à IX . . . . . 72 fr.

Chronique des Valois, publiée par M. S. Luce; 1861, 1 v. gr. in-8. 9 fr.

Mémoires de Beauvais-Nangis, publiés par MM. Monmerqué et Taillandier; 1862, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.

Ouvrages sous presse :

Chroniques de J. Froissart, tome VII.
Croisade contre les Albigeois, tome II.
Extraits des auteurs grecs relatifs a la Gaule, tome I.
Vie de Bayart.
Mémoires de la Huguerye, tome II.
Mémoires de la Mothe-Goulas, tome I.

ORDRE DE PUBLICATION

DES OUVRAGES ÉDITÉS PAR LA SOCIÉTÉ

DEPUIS L'ANNÉE 1860.

(*Voir, pour l'ordre de publication des* 101 *volumes édités par la Société depuis sa fondation jusqu'en l'année* 1859, *les Annuaires-Bulletins de* 1863 *et* 1864.)

1860.

Ouvrages	Date
102. Chroniques de Jean de Wavrin, t. II	15 fév. 1860.
103. Œuvres diverses de Grégoire de Tours, t. II.	
104. Journal et Mém. du marquis d'Argenson, t. II.	
105. Chronique de Monstrelet, t. IV	15 déc. 1860.
106. Annuaire pour 1861	

1861.

Ouvrages	Date
107. Journal et Mém. du marquis d'Argenson, t. III	15 mai 1861.
108. Chronique de Monstrelet, t. V	
109. Chronique des Valois	20 déc. 1861.
110. Annuaire pour 1862	

1862.

Ouvrages	Date
111. Journal et Mém. du marquis d'Argenson, t. IV	25 avril 1862.
112. Mémoires de Beauvais-Nangis	5 juin 1862.
113. Chronique de Monstrelet, t. VI	20 déc. 1862.
114. Œuvres diverses de Grégoire de Tours, t. III	
115. Chroniques de Jean de Wavrin, t. III	
116. Annuaire pour 1863	

1863.

Ouvrages	Date
117. Journal et Mém. du marquis d'Argenson, t. V.	15 avril 1863.
118. Chronique de Mathieu d'Escouchy, t. I	
119. Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI, t. I.	10 nov. 1863.
120. Chronique de Mathieu d'Escouchy, t. II.	
123. Annuaire-Bulletin, t. I. Année 1863.	

1864.

Ouvrages	Date
121. Journal et Mém. du marquis d'Argenson, t. VI.	15 mai 1864.
122. Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI, t. II	

124. Annuaire-Bulletin, t. II. Année 1864.
125. Œuvres diverses de Grégoire de Tours, t. IV. } 15 déc. 1864.
126. Chronique de Mathieu d'Escouchy, t. III. . . . . . }

1865.

127. Œuvres de Brantôme, t. I . . . . } 25 janv. 1865.
128. Commentaires et lettres de Monluc, t. I. . . . . }
129. Journ. et Mém. du marquis d'Argenson, t. VII. . } 15 avril 1865.
130. Comptes de l'Hôtel des rois de France aux xiv[e] et xv[e] siècles. . . . . }
133. Annuaire-Bulletin, t. III. Année 1865.

1866.

131. Journ. et Mém. du marquis d'Argenson, t. VIII. . } 1[er] mars 1866.
132. Œuvres de Brantôme, t. II. . . . . }
134. Commentaires et lettres de Monluc, t. II. . . . } 15 juin 1866.
135. Rouleaux des morts, du ix[e] au xv[e] siècle. . . . . }
137. Annuaire-Bulletin, t. IV. Année 1866.

1867.

136. Œuvres de Brantôme, t. III. . . . . } 15 mai 1867.
138. Journal et Mém. du marquis d'Argenson, t. IX et dernier. . . . . }
139. Œuvres complètes de Suger. . . . . } 15 déc. 1867.
140. Commentaires et lettres de Monluc, t. III. . . }
141. Annuaire-Bulletin, t. V. Année 1867. . . . . }

1868.

142. Mém. et Lettres de M[me] du Plessis-Mornay, t. I 15 juil. 1868.
143. Œuvres de Brantôme, t. IV. . . . . } 15 déc. 1868.
144. Histoire de saint Louis, par Joinville. . . . . . }
145. Annuaire-Bulletin, t. VI. Année 1868.
146. Chron. des églises d'Anjou (t. II des Chron. d'Anjou). 15 juin 1869.

1869.

147. Chroniques de J. Froissart, t. I, 1[re] partie. . . . } 1[er] août 1869.
148. Chroniques de J. Froissart, t. I, 2[e] partie. . . . }
149. Œuvres de Brantôme, t. V. . . . . }
150. Mém. et Lettres de M[me] du Plessis-Mornay, t. II 1[er] déc. 1869.
151. Annuaire-Bulletin, t. VII. Année 1869.

1870-1871.

152. Commentaires et lettres de Monluc, t. IV . . . } 15 mars 1870.
153. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. I . . }
154. Chroniques de J. Froissart, t. II . . . . 1[er] mai 1870.
155. Chroniques des comtes d'Anjou, *Introduction*. . . 11 juin 1871.
156. Annuaire-Bulletin, t. VIII. Année 1870 réunie à l'année 1871.

1872.

157. CHRONIQUE D'ERNOUL ET DE BERNARD LE TRÉSORIER. 18 oct. 1871.
158. ANNALES DE SAINT-BERTIN ET DE SAINT-WAAST. . . . 29 nov. 1871.
159. CHRONIQUES DE J. FROISSART, t. III. . . . . 5 fév. 1872.
160. COMMENTAIRES ET LETTRES DE MONLUC, t. V et dernier. 1er mai 1872.
161. ANNUAIRE-BULLETIN, t. IX. Année 1872.

1873.

162. MÉMOIRES DU MARÉCHAL DE BASSOMPIERRE, t. II . . . 15 mars 1873.
163. ŒUVRES DE BRANTÔME, t. VI. . . . . 5 mai 1873.
164. CHRONIQUES DE J. FROISSART, t. IV. . . . . 7 nov. 1873.
165. HISTOIRE DE BÉARN ET NAVARRE, par BORDENAVE. . 4 août 1873.
166. ANNUAIRE-BULLETIN, t. X. Année 1873.

1874.

167. CHRONIQUES DE SAINT-MARTIAL DE LIMOGES . . . . . . 2 déc. 1873.
168. ŒUVRES DE BRANTÔME, t. VII. . . . . 10 déc. 1873.
169. CHRONIQUES DE J. FROISSART, t. V . . . . 1er juin 1874.
170. NOUVEAU RECUEIL DE COMPTES DE L'ARGENTERIE. . . 1er oct. 1874.
171. ANNUAIRE-BULLETIN, t. XI. Année 1874.

1875.

172. ŒUVRES DE BRANTÔME, t. VIII . . . . 31 déc. 1874.
173. MÉMOIRES DU MARÉCHAL DE BASSOMPIERRE, t. III. . . 1er mai 1875.
174. CHANSON DE LA CROISADE CONTRE LES ALBIGEOIS, t. Ier. 1er août 1875.
175. CHRONIQUE DU BON DUC LOUIS DE BOURBON. . . . . . 1er avril 1876.
176. ANNUAIRE-BULLETIN, t. XII. Année 1875.

1876.

177. ŒUVRES DE BRANTÔME, t. IX . . . . 31 déc. 1875.
178. CHRONIQUE DE LE FÈVRE DE SAINT-REMY, t. I . . . . 1er mai 1876.
179. RÉCITS D'UN MÉNESTREL DE REIMS . . . . 15 sept. 1876.
180. CHRONIQUES DE J. FROISSART, t. VI. . . . . 1er déc. 1876.
181. ANNUAIRE-BULLETIN, t. XIII. Année 1876.

1877.

182. MÉMOIRES DU MARÉCHAL DE BASSOMPIERRE, t. IV . . 1er avril 1877.
183. LETTRES D'ANTOINE DE BOURBON. . . . . 1er sept. 1877.
184. MÉMOIRES DE LA HUGUERYE, t. I . . . . 1er déc. 1877.
185. ANECDOTES D'ÉTIENNE DE BOURBON . . . . 15 déc. 1877.
186. ANNUAIRE-BULLETIN, t. XIV. Année 1877.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

PREMIÈRE PARTIE.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

TENUE LE 8 JANVIER 1878,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE MARQUIS DE CHANTÉRAC, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal approuvé dans la séance du 5 février 1878.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire adjoint; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président annonce la perte regrettable que le Conseil vient de faire dans la personne d'un de ses membres les plus actifs et les plus dévoués, M. Edgard Boutaric, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, chef de section aux Archives nationales et professeur à l'École des chartes. Frappé au moment même où il était élu membre de l'Institut, M. Boutaric s'est éteint le 17 décembre, après avoir lutté contre le mal pendant près de deux ans. L'histoire perd en lui un des érudits qui ont fait le mieux connaître le moyen âge, sa politique, ses institutions et son organisation. Notre Société, qui avait si souvent bénéficié de son concours, n'oubliera pas que c'est à lui qu'elle doit le projet de publication des *Établissements de saint Louis,* remis, sur sa

propre proposition, entre les mains de M. Paul Viollet. M. le président ajoute qu'il ne croit pas nécessaire de rappeler plus longuement les titres et les travaux de M. Boutaric, lorsque la plupart des membres du Conseil ont encore présents à la mémoire les éloges prononcés sur sa tombe par deux de leurs collègues, M. Alfred Maury et M. Jules Quicherat, et par le président de l'Académie.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1849. M. Christian DAGUIN, rue de l'Université, n° 29; présenté par MM. F. Daguin et A. Arnal.

1850. M. Édouard LESEIGNEUR, adjoint au maire et suppléant du juge de paix, à Conty (Somme); présenté par MM. Loones et J. Desnoyers.

1851. L'Université catholique de Lyon, représentée par M. le doyen de la Faculté des lettres, rue du Plat, n° 25, à Lyon; présentée par MM. Egger et le comte Riant. Son correspondant à Paris sera M. Loones, libraire de la Société.

1852. La Bibliothèque de la ville de Laval (Mayenne); présentée par MM. Loones et Dupont.

1853. M. VAESEN, archiviste de la ville de Lyon; présenté par MM. J. Quicherat et Lalanne. Son correspondant à Paris sera M. Ét. Charavay, rue de Seine, n° 51.

Ouvrages offerts.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 décembre 1877. — *Revue des Questions historiques,* 1er janvier 1878. — *Revue historique,* janvier-février 1878. — *Revue des Documents historiques,* octobre-novembre 1877. — *Bulletin de la Société bibliographique,* décembre 1877.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Par M. le comte de Marsy : 1° *Un ancien inventaire des titres de Montreuil-sur-Mer;* 2° *le Mobilier d'un gentilhomme noyonnais à la fin du XVIe siècle;* 3° *Extraits du registre mortuaire des religieuses du prieuré de Saint-Nicolas-au-Pont de Compiègne.* Trois br. in-8. — *La domination bourguignonne à Tours et le siége de cette ville* (1417-1418), par M. Delaville Le Roulx, élève de l'École

des chartes. Br. in-8. (Extrait du *Cabinet historique.*) — *Le Havre avant l'histoire et l'antique ville de l'Eure,* par M. L.-Charles Quin, membre de la Société nationale havraise d'études diverses, vice-président de la Société géologique de Normandie. Br. in-8. — *Souvenirs du congrès scientifique du Havre,* par le même. Br. in-18. — *Œuvres de Froissart,* publiées par M. le baron Kervyn de Lettenhove; *Chroniques,* t. XXIII, supplément à la table des noms historiques, table chronologique et addenda; t. XXV, table analytique des noms géographiques, L-Z.

Correspondance.

M. le secrétaire, retenu à la bibliothèque du Muséum par les obsèques d'un des employés de cet établissement, exprime son regret de ne pouvoir assister à la séance.

Travaux de la Société.

Les volumes suivants, complétant l'exercice de 1877, sont déposés sur le bureau :

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, publiées par M. le marquis de Rochambeau.

Mémoires inédits de Michel de La Huguerye, publiés par M. le baron de Ruble, tome Ier.

Anecdotes historiques, légendes et apologues tirés du recueil inédit d'Étienne de Bourbon, publiés par M. Lecoy de La Marche.

A l'occasion de ce dernier volume, M. Jourdain, commissaire responsable, exprime le regret que l'auteur n'ait pu avoir connaissance à temps de quelques modifications qu'il avait indiquées pour la table.

Le secrétaire adjoint présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Froissart. Tome VII. Feuilles 1 à 15 tirées ; 3 feuilles de variantes sont en bon à tirer.

Imprimerie de M. Daupeley-Gouverneur :

Mémoires de La Huguerye. T. II. Feuilles 1 à 6 en pages ; feuilles 7 à 9 en placards.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II. 23 feuilles sont tirées ; les feuilles 24 à 25 en pages ; la feuille 26 en placards.

Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire de la Gaule. Tome Ier. 4 feuilles en pages.

Annuaire-Bulletin de 1877. Feuille 14 en placards.

M. le président informe le Conseil que l'éditeur Techener désirerait obtenir l'autorisation de reproduire dans le *Bulletin du Bibliophile* la notice bibliographique jointe au IVe et dernier volume des *Mémoires de Bassompierre*. Cette autorisation est accordée, conformément aux précédents déjà acquis.

La séance est levée à quatre heures et demie.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

1. — Bonnassieux (Pierre). Quelques mots sur les dames damées. In-8, 16 p. Paris, Menu.

(Extrait du Cabinet historique.)

Dès le dix-septième siècle, le roi permettait que quelques filles de qualité, appartenant à la plus haute noblesse, se fissent appeler *Madame,* pour jouir, à la cour, des mêmes priviléges que si elles avaient été mariées. Lorsque l'obtention des honneurs de la cour fut soumise à certaines règles sévères, sur la fin du règne de Louis XV, l'usage s'introduisit de demander régulièrement, par l'intermédiaire de la maison du roi, une « permission de se qualifier du titre de dame, » et beaucoup de filles non mariées reçurent cette autorisation jusqu'en 1789. M. Bonnassieux a dressé, d'après les registres conservés aux Archives nationales, une liste qui, sans être complète, permet de juger que cette faveur, primitivement restreinte aux héritières des plus grands noms, fut étendue à des familles de rang secondaire et à des personnes qui

n'eussent certainement pu arriver au même résultat en faisant leurs preuves pour quelque chapitre de chanoinesses.

2. — BORDERIE (A. de la). Louis de la Trémoïlle et la guerre de Bretagne en 1488, d'après des documents nouveaux et inédits. In-4, 134 p. Paris, Champion. (Tiré à 150 exemplaires; ne se vend pas.)

Nous avons rendu compte en son temps (*Annuaire-Bulletin* de 1875, p. 217) du précieux volume publié par M. le duc de la Trémoïlle, sur la campagne de Bretagne de 1488. M. de la Borderie, au lieu d'analyser simplement cette correspondance de Charles VIII et de ses conseillers, si pleine de révélations importantes, soit sur les faits, soit sur les personnages, a été entraîné à faire un historique complet, aussi savant que clair et intéressant, de la campagne décisive menée par un roi de dix-huit ans et un général de vingt-sept. Le siége de Fougères, la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier et ses suites, le siége de Saint-Malo, les mesures habiles prises par les vainqueurs pour pacifier le pays conquis, enfin la légende du souper de Louis de la Trémoïlle, forment autant d'épisodes, traités de main de maître, dans l'étude de M. de la Borderie, et, au dernier moment, l'heureuse coïncidence d'une acquisition faite par la Bibliothèque nationale lui a permis d'ajouter le texte de onze lettres nouvelles à celles que nous avait fait connaître le libéral possesseur du chartrier de Thouars.

3. — CAMPARDON. Les Spectacles de la foire. Théâtres, acteurs, sauteurs et danseurs de corde, monstres, géants, nains, animaux curieux ou savants, marionnettes, automates, figures de cire et jeux mécaniques des foires Saint-Germain et Saint-Laurent, des boulevards et du Palais-Royal, depuis 1595 jusqu'à 1791. Documents inédits, recueillis aux Archives nationales. T. II. In-8, 515 p. Paris, Berger-Levrault.

Le second volume du recueil dont nous avons déjà analysé une première partie (*Annuaire-Bulletin* de 1877, p. 91-94), contient plusieurs dossiers considérables sur l'Opéra-Comique et ses premiers directeurs, Saint-Edme, Monnet, etc.; sur les Variétés-Amusantes, le théâtre de Servandoni, les deux Constantini, et cette fameuse troupe de Nicolet dont MM. de Manne et Ménétrier ont fait l'histoire. On remarquera aussi quelques pièces intéressantes sur Vaucanson et ses automates, sur les têtes parlantes de l'abbé Mical, le joueur d'échecs du hongrois Kempelen, les spectacles de physique amusante, les ombres chinoises de Séraphin

et de Marquis, précurseur de Séraphin, ou les curiosités d'ordre secondaire telles que les nains lapons, le rhinocéros de 1749, le phoque empaillé, etc. Quelques dossiers, en revanche, n'ont pas été enrichis de documents nouveaux; nous sommes étonné et nous regrettons que M. Campardon, généralement heureux dans ses recherches, n'ait rien pu produire sur ces illustrations du théâtre forain qui s'appelaient, entre autres, Malaga, Montansier, Préville.

4. — Delisle (Léopold). Notice sur cinq manuscrits de la Bibliothèque nationale et sur un manuscrit de la bibliothèque de Bordeaux contenant des recueils épistolaires de Bérard de Naples. In-4, 87 p. Paris, Imprimerie nationale.

(Extrait du tome XXVII, 2e partie, des Notices des manuscrits.)

Bérard de Naples, sous-diacre et professeur en droit civil, exerça les fonctions de notaire à la chancellerie pontificale depuis Urbain IV jusqu'à Honorius IV. Les lettres qu'il rédigeait, réputées longtemps comme des modèles de style, furent soigneusement rassemblées, et quelques-uns de ces recueils sont parvenus jusqu'à nous, après avoir passé par les mains des collectionneurs les plus célèbres. Le manuscrit de Bordeaux, qui a donné à M. Delisle l'occasion d'écrire cette notice, et dont on avait méconnu l'importance jusqu'ici, est incomparablement supérieur, comme étendue et comme pureté de textes, à tous ses congénères. Il fournit les informations les plus sûres sur la plupart des événements qui agitèrent la chrétienté de 1261 à 1287, et il a, sur les protocoles analogues, l'avantage de présenter les pièces dans leur forme originale, presque à l'état de minutes, avec les noms propres et les dates. Par une série de citations relatives aux rapports du Saint-Siége avec Michel Paléologue ou avec la France, M. Delisle montre quel parti l'histoire pourrait tirer des recueils de chancellerie sur lesquels il appelle aujourd'hui l'attention des paléographes.

5. — Delisle (Léopold). Notes sur quelques manuscrits du Musée britannique. In-8, 59 p. Paris, Champion.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

La plupart des manuscrits que le directeur de notre Bibliothèque nationale a pu étudier dans une fructueuse visite au Musée britannique, ont une véritable importance pour l'histoire du moyen âge. L'un est une chronique parisienne composée principalement de notes sur les règnes de Louis VIII et de saint Louis, qui sont originales et inédites. Sept autres manuscrits présentent des passages intéressants à comparer avec les textes que nous possédons des *Grandes chroniques*. Un texte des vies de saint Louis et

de Philippe le Hardi, par Guillaume de Nangis, prouve que le premier morceau avait été composé pour le roi Philippe, et que la vie de celui-ci y fut ajoutée après coup, pour dédier l'ensemble à Philippe le Bel. Un autre volume, provenant sans doute du Trésor des chartes, renferme vingt-quatre chartes relatives au midi de la France. Un texte de la *Chronique de Jean de Venette* mériterait d'être collationné avec nos éditions des continuateurs de G. de Nangis. Un magnifique exemplaire du *Songe du Verger* provient de la bibliothèque de Charles V. En somme, vingt-deux manuscrits, tous curieux ou précieux à des titres divers, sont décrits dans cet utile et savant travail.

6. — Dictionnaire historique et archéologique du département du Pas-de-Calais, publié par la Commission départementale des monuments historiques. Arrondissement de Saint-Omer. T. I. In-8, VII-355 p. Arras, Sueur-Charruey.

7. — FLORIVAL (de). Étude historique sur le XII[e] siècle. Barthélemy de Vir, évêque de Laon. In-8, XII-407 p. et 6 pl. Paris, Dideron.

8. — HOUZEL. Recherches historiques sur le vieil et le nouvel Hesdin. In-8, VIII-263 p. Paris, Tolmer et Joseph.

9. — LANGLADE. Étude historique sur l'impôt foncier, depuis les Romains jusqu'à nos jours. In-8, 368 p. Paris, Croville-Morant.

10. — MAULDE (René de). Œuvres de Jean de la Taille, seigneur de Bondaroy, publiées d'après des documents inédits. In-12, 78-LV p. Paris, Willem.

Jean de la Taille était un gentilhomme de bonne race du pays Orléanais, qui prit sa part des guerres de religion. *In utrumque paratus,* il « sut joindre les armes avec les lettres, et, étant vaillant et savant, témoigna sa valeur durant ces guerres, comme il témoigna son savoir par les livres qu'il fit, tant en prose comme en vers, tant pour l'utilité publique que par plaisir. » Moitié huguenot et moitié catholique, quoique la *France protestante* l'ait réclamé exclusivement pour un des siens, il représente, nous dit son biographe, « un des meilleurs types des hommes de fortune modeste engagés dans les espérances d'une transformation du monde sur ses anciennes bases et de la création d'une caste raisonnante. » Parmi ses œuvres en vers et en prose, qui ont attiré plus d'une fois l'attention des délicats tels que Sainte-Beuve, l'*Histoire abrégée des singeries de la Ligue* est presque classique et

a eu l'honneur de prendre place à côté de la *Satire Ménippée.* Ses pièces volantes, d'un genre plus exclusivement poétique, appartiennent à l'école de Ronsard et se distinguent par un sentiment très-exact de la forme antique. Il y a des sonnets, des épigrammes, des stances, le *Prince nécessaire,* le *Combat de fortune et pauvreté,* la *Géomance,* et surtout des pièces de théâtre, *les Corivaux* et un *Saül*, qui sont « la première comédie vraiment française, la première tragédie imaginée en France. » M. de Maulde a joint le texte *fac-simile* de la satire royaliste des *Singeries* à la notice biographique que nous venons de résumer brièvement, et qui est établie d'après des documents de famille inédits.

11. — MEYER (Paul). La prise de Damiette en 1219; relation inédite en provençal, publiée et commentée. In-8, 75 p. Paris, Wieweg.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

Le texte que publie M. Meyer a été retrouvé parmi des fragments de manuscrits ayant appartenu jadis à Sainte-Palaye, et conservés aujourd'hui à la bibliothèque de l'Arsenal. Il paraît probable que c'est la translation en provençal d'une relation de témoin oculaire, qui, rédigée sur les lieux mêmes, aussitôt après la prise de Damiette (5 novembre 1219), aurait été écrite primitivement en latin par quelque chapelain de l'armée du roi Jean de Brienne, puis traduite en français. La bibliographie des principaux documents qu'on possédait jusqu'ici sur cette expédition, et le commentaire considérable que M. Meyer a joint au texte nouveau, prouvent que notre érudit confrère possède en ces matières d'histoire des croisades la même compétence qu'en ce qui touche la philologie et la critique des textes. Parmi les relations qu'il compare au manuscrit de l'Arsenal, il en est deux qui appartiennent à notre Société : le *Ménestrel de Reims* et la *Chronique d'Ernoul.*

12. — Notice sur Liancourt-Saint-Pierre, canton de Chaumont-en-Vexin (Oise). Documents historiques et religieux. In-8, 134 p. Paris, Bloud et Barral.

13. — PETIT (Guillaume). Histoire de Louviers. In-8, 141 p. Louviers, Delahaye.

14. — RAMEAU. Une colonie féodale en Amérique (l'Acadie, 1604-1710). In-12, XXXIV-367 p. Paris, Didier et Cie.

15. — ROSEROT. Procès-verbal de convocation du ban et arrière-ban dans le bailliage de Troyes en 1473. In-8, 35 p. Troyes, Dufour-Bouquot.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 5 FÉVRIER 1878,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. J. QUICHERAT,

PREMIER VICE-PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 12 mars 1878.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. de Chantérac écrit pour exprimer ses regrets d'être empêché, par une affaire imprévue, de présider la séance.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1854. L'Université catholique de Lille, représentée par Mgr Hautecœur, recteur de l'Université, rue Royale, n° 70, à Lille ; proposée par MM. E. Dupont et J. Desnoyers.

1855. La Bibliothèque de la ville de Châteaudun, en remplacement de M. Louvancour, qui lui a légué ses livres ; présentée par MM. J. Desnoyers et de Boislisle. Correspondant, M. Loones.

1856. M. Dumez, conseiller maître à la Cour des comptes, rue Barbet-de-Jouy, n° 26 ; présenté par MM. E. Dupont et J. Desnoyers.

1857. M. Nolleval (Alfred), rue du Mont-Thabor, n° 8 ; présenté par MM. J. Desnoyers et J. Quicherat.

1858. M. le baron Dunoyer de Noirmont, rue Neuve-

des-Capucines, n° 22 ; présenté par MM. le comte de Cosnac et de Beaucourt.

1859. MM. DELALAIN frères, libraires-éditeurs, successeurs de leur père, rue des Écoles, n° 56 ; présentés par MM. Dupont et J. Desnoyers.

Le Conseil est informé du décès de plusieurs sociétaires : M. de Royer, premier président de la Cour des comptes; M. Goupil, ancien conseiller d'État ; M. Aubry, libraire.

Ouvrages offerts.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du protestantisme français,* 15 janvier 1878. — *Bulletin de la Société bibliographique,* janvier 1878.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais,* 2e trimestre de 1877.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Études économiques sur l'Alsace ancienne et moderne, tome II, Denrées et salaires; par l'abbé A. Hanauer, professeur au Collége libre du Haut-Rhin. Un vol. in-8. — *Études historiques sur l'administration de l'Agriculture en France,* par Ch. Mauguin, employé au ministère de l'Agriculture et du Commerce. Trois vol. in-8. — *Le comte de Plélo et le général Lamotte de Lapeyrouse,* par Antonin Macé, doyen de la Faculté des lettres de Grenoble. Br. in-8. — *Les confréries des captifs à Bernay et aux environs,* par E. Veuclin. Br. in-8.

Correspondance.

MM. Daguin, Leseigneur et Albert, conservateur de la bibliothèque de Laval, remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

M. Ch. Mauguin fait hommage à la Société de son ouvrage intitulé : *Études historiques sur l'administration de l'Agriculture en France.*

M. l'abbé Hanauer, professeur au Collége libre de La Chapelle-sous-Rougemont, près Belfort, adresse le second volume de son ouvrage intitulé : *Études économiques sur l'Alsace ancienne et moderne. Denrées et salaires.* Le

premier volume, contenant l'histoire de la monnaie en Alsace pendant le moyen âge, a été offert, l'an dernier, à la Société.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Froissart. T. VII. 18 feuilles tirées.

Imprimerie de M. Daupeley-Gouverneur :

Mémoires de La Huguerye. T. II. 9 feuilles tirées; feuilles 10 à 12 en placards.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II. 24 feuilles tirées; feuilles 25 et 26 en pages; feuille 27 en placards.

Extraits des auteurs grecs relatifs à la Gaule. 6 feuilles tirées; feuille 7 en pages, feuille 8 en placards.

Annuaire-Bulletin de 1877. 13 feuilles tirées. Feuilles 14, 15 et 16 en placards.

M. Lalanne, commissaire responsable de l'édition de la *Vie de Bayard par le Loyal Serviteur*, dépose la copie complète de ce volume; l'impression en sera commencée immédiatement. L'éditeur, M. Roman, est disposé à mettre une grande activité à la correction des épreuves.

M. L. Delisle annonce, de la part de M. Morand, éditeur de la *Chronique de Lefèvre de Saint-Remy*, qu'un manuscrit découvert récemment exigera une collation nouvelle, mais que néanmoins la copie du second volume de l'ouvrage pourra être remise avant trois mois.

Une demande d'exemplaires du volume récemment édité par M. Lecoy de la Marche, les *Anecdotes historiques d'Étienne de Bourbon*, est transmise au Conseil, pour plusieurs recueils périodiques qui feraient paraître des comptes-rendus de cette publication. — Cette demande donne lieu à quelques observations de plusieurs membres; elle est renvoyée au Comité des fonds.

Le secrétaire-adjoint propose au Conseil de modifier la publication de l'*Annuaire-Bulletin*, dont il dirige la rédaction, et de revenir à l'usage suivi de 1863 à 1868. Une première partie, contenant les procès-verbaux, les indications et les analyses bibliographiques, serait distribuée régulièrement; une seconde partie, faisant suite à la première comme pagination, contiendrait des documents originaux inédits ou des notices historiques, et paraîtrait en plusieurs livraisons, chaque année. Les documents insérés dans cette seconde partie pourraient être tirés à part pour les auteurs des communications.

M. L. Delisle rappelle que ce système de publication, suivi avec succès pendant plusieurs années, n'a été modifié que par des vues d'économie; il est d'avis qu'on pourrait l'adopter de nouveau, si le Conseil approuvait une faible augmentation de dépense.

L'examen de cette proposition est renvoyé aux deux Comités des fonds et de publication, qui devront se réunir avant la prochaine séance du Conseil, remise, en raison de la coïncidence du mardi gras, au 12 mars.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

16. — Berton (l'abbé). Courtenay et ses anciens seigneurs. Notes historiques. In-8, 249 p. Montargis, Grimont.

17. — Boitel (l'abbé). Le château de Mont-Aiguillon. In-8, 16 p. Provins, Le Hériché.

18. — Boscheron des Portes. Histoire du parlement de

Bordeaux depuis sa création jusqu'à sa suppression (1451-1790). Œuvre posthume de C. B. F. Boscheron des Portes, président honoraire de la Cour d'appel de Bordeaux. 2 vol. in-8, xxv-1010 p. Bordeaux, Lefebvre.

19. — Broc (Hervé de). Essai historique sur la noblesse de race, suivi de la table générale des noms inscrits dans les salles des Croisades du musée de Versailles et de la liste des personnes admises aux honneurs de la cour depuis 1760. In-4, 299 p. Le Mans, Leguicheux-Gallienne.

20. — Chevrier. Inventaire analytique des archives de l'hospice de Sablé, suivi de notices historiques. In-8, v-612 p. Sablé, Ve Choisnet.

21. — Desnoiresterres. Grimod de la Reynière et son groupe, d'après des documents entièrement inédits. In-12, 408 p. et portr. Paris, Didier et Ce.

22. — Formentin. Essai sur les fabliaux français du xiie et du xiiie siècle. In-8, 163 p. Saint-Étienne, Forestier.

23. — Fouchier (de). Un Poitevin en Roussillon au xve siècle. Notice sur Charles de Saint-Gelais, évêque d'Elne (1470-75). In-8, 37 p. Poitiers et Paris, Oudin frères.

24. — Lacordaire. Notice historique sur Montigny-le-Roi (Haute-Marne). In-12, x-61 p. Langres, Dallet.

25. — Laffetay (l'abbé). Histoire du diocèse de Bayeux, xviiie et xixe siècles. In-8, 564 p. Bayeux, Grobon et Payan.

26. — Lansel. Méréville, son château et son parc. In-8, 36 p. Paris, Dumaine.

27. — Ménard (A.-L.). Bossuet inconnu. Notice sur les satires de Juvénal et de Perse traduites et commentées par J.-B. Bossuet, évêque de Meaux, pour l'éducation du Dauphin, d'après deux manuscrits de 1684 récemment découverts; accompagnée de 6 planches de reproductions en fac-simile. In-4, 39 p. Paris, Firmin Didot et Ce.

28. — SAINT-SIMON. **Mémoires du duc de Saint-Simon, publiés par MM. Chéruel et Ad. Regnier fils. Tome XX. Table analytique rédigée par l'auteur lui-même et imprimée pour la première fois d'après son manuscrit autographe.** In-8, IV-637 p. Paris, Hachette et Cᵉ.

Nous avons signalé en 1875 (*Annuaire-Bulletin*, p. 62-64) la valeur incontestable de cette nouvelle édition du chef-d'œuvre de notre littérature historique. Depuis lors, un tome XIX a paru, contenant, outre la fin des *Mémoires,* soixante-dix-sept lettres ou fragments tirés de différents dépôts ou collections. Enfin, retardé longtemps par la disparition prématurée de l'actif et consciencieux collaborateur que s'était adjoint M. Chéruel, le tome XX est venu nous faire connaître une partie importante de l'œuvre de Saint-Simon dont bien peu de personnes jusqu'ici avaient pu soupçonner l'existence. Nous ne saurions mieux faire, pour donner une idée du caractère de cette table analytique, que de reproduire l'avertissement qui y a été joint par M. Adolphe Regnier, de l'Institut, suppléant son regretté fils dans cette dernière partie de la tâche.

« Quand le roi Louis XVIII a fait rendre au général de Saint-Simon le manuscrit autographe des *Mémoires,* conservé jusque-là dans les archives des Affaires étrangères, la table analytique des matières, composée par l'auteur lui-même, et formant onze cahiers in-folio, également autographes, et semblables à ceux sur lesquels il a écrit tout son ouvrage, n'a pas été rendue en même temps, mais est restée dans lesdites archives. M. le ministre des Affaires étrangères a bien voulu permettre qu'elle nous fût communiquée : il nous a autorisés à en prendre copie et à la faire imprimer pour être jointe à la présente édition.

« Nous pensons qu'on saura gré aux éditeurs de terminer par cette table leur exacte et consciencieuse réimpression des *Mémoires.* Il est une raison qui, à elle seule, eût pu suffire pour décider à la faire imprimer : elle est l'œuvre du grand historien, et c'est lui-même qui a voulu qu'ainsi faite, elle fût annexée à son livre.

« D'ailleurs, quoique composée, on le voit, avec une grande hâte, elle offre diverses sortes d'intérêt. On y trouve, si nous ne nous trompons, quelques rares additions au contenu de l'ouvrage, des nuances de jugement, de petits faits, des circonstances, que l'auteur a laissés sans chiffre de renvoi et que nous avons cherchés en vain. Puis il y a çà et là des traces de cette hardiesse et de cette vigueur de mots, de traits, d'expressive appréciation qui distinguent Saint-Simon entre tous nos écrivains.

« Enfin, on rencontre, comme on pouvait s'y attendre, mainte curiosité et singularité de langage. Nous pouvons citer, par

exemple, p. 449, l'énergique adjectif « abyssal », au figuré, *profond comme l'abîme;* p. 436, le hardi dérivé : « sa *soubisesque* infamie », tiré du nom propre *Soubise;* p. 522, « infamement »; p. 529, « trébuchement » : deux mots dont M. Littré ne donne que des exemples antérieurs au XVIIe siècle; p. 628, « ingratement », dont il ne donne qu'un exemple de Malherbe. On rencontre la métaphore, que notre auteur affectionne, de « bombarder », plusieurs fois (p. 368, 369, 372, 527); celles de « tonneler » (p. 511); d' « enfourner » (p. 498, 499); celle-ci encore, que M. Littré n'a pas, « en mission de » (p. 627); le pluriel, que Saint-Simon n'a pas ailleurs, « conjouissances » (p. 542); ces deux, qu'il a ailleurs, « valetages » (p. 370), « cavillations » (p. 537); au lieu du tour « autant que possible », que l'Académie n'admet pas encore dans sa dernière édition (de 1835), cet autre : « autant que le possible »; etc.

« Au point de vue, non plus des mots, mais des phrases, la langue de cet index, il faut en convenir, et l'on devait s'y attendre aussi, laisse à désirer. Si la clarté parfaite, si l'aisance, toujours nette et dégagée, du tour sont les qualités nécessaires d'une table, ce sont là des mérites, on le sait, dont Saint-Simon se pique peu. Qui l'a pratiqué ne s'étonnera guère que, dans sa rapide analyse, il n'ait point évité toujours les phrases de longue haleine, l'embarras des constructions, l'incertitude et l'amphibologie des rapports.

« Pour passer de la forme au fond, une sorte d'intérêt que nous espérions, c'eût été la mise en relief, bien marquée, des faits, des considérations, des jugements, auxquels l'auteur attachait le plus d'importance. On ne peut pas dire que ce caractère manque absolument à sa table; mais, dans sa précipitation, il ne lui a pas donné autant qu'on pouvait, avec vraisemblance, se le promettre. Il s'est contenté, non pas toujours, mais le plus ordinairement, de distribuer et ranger dans l'ordre alphabétique les sommaires qu'il a mis à la marge du manuscrit des *Mémoires* ; et il lui arrive de les placer sous des chefs de fantaisie sous lesquels on n'est guère tenté de les chercher, tels que AFFAIRE, AFFAIRES, AVIS, BATAILLE, CANONNADE, CASSETTE, CHEFS, CONSIDÉRATIONS, COURS, COUTUMES, MENÉES, NOMS, PERTE, RÉFLEXIONS, etc., etc.

« Comme le manuscrit des *Mémoires* a une seule pagination suivie pour tout l'ouvrage, un seul chiffre suffit à Saint-Simon pour les renvois. On a, cela va sans dire, remplacé ces chiffres, se rapportant au manuscrit, par l'indication des tomes et des pages de cette édition ; et quand, ce qui lui est arrivé assez souvent, il a omis de marquer les renvois, on a, autant qu'il a été possible, comblé ces lacunes. Il n'est point étonnant qu'on ne l'ait pas pu toujours et qu'il soit resté quelques blancs : sans parler des endroits qui ont pu aisément échapper aux recherches, il y a

dans la table quelques rares articles introuvables pour cette bonne raison qu'ils sont des additions au texte qu'elle résume.

« Parmi les écrits de Saint-Simon, non encore publiés, qui sont aux archives des Affaires étrangères, il en est, on le sait, de bien autrement importants que sa table. On nous a promis de les faire paraître prochainement : ai-je besoin de dire que nous hâtons de tous nos vœux l'accomplissement de cette promesse?

« Mon fils n'a pu achever sa tâche par la publication de ce vingtième volume. Il terminait la correction du dix-neuvième, quand Dieu l'a enlevé, par une mort prématurée, à un père, à une mère, à qui il aurait dû survivre, à sa femme, à ses enfants. Sa veuve, qui l'avait assisté dans le minutieux travail de révision du texte des *Mémoires*, a, sous ma direction, et aidée, à l'occasion, par M. Chéruel pour la recherche des références, collationné le manuscrit inédit, corrigé les épreuves, avec cette attention scrupuleuse dont son mari lui avait donné l'exemple, et ce qu'il y avait à dire au sujet de cette table, je me suis fait un triste et pieux devoir de le dire ici pour lui. AD. REGNIER. »

Nous ajouterons que, prochainement, une autre table analytique des matières, dressée selon la méthode la plus rigoureuse, dans des conditions propres à satisfaire toutes les exigences des lecteurs et des travailleurs, viendra compléter définitivement cette édition des *Mémoires*, la seule qui puisse maintenant être consultée et citée en toute confiance.

29. — TAMIZEY DE LARROQUE. Lettres inédites de Benjamin Priolo. In-8, 28 p. Tours, Bouserez.

(Publication de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.)

Sur dix-neuf lettres publiées dans ce recueil, une seule est adressée au cardinal Mazarin, les autres à Colbert (1661-1664); toutes ont trait à l'histoire latine des débuts du règne de Louis XIV, que Priolo écrivait sous les auspices de la cour, ou bien aux pensions et secours que ce soi-disant émule des Tacite, des Salluste, des Tite-Live recevait en retour de ses complaisances. Ces lettres autographes proviennent des fameux *paquets* où Baluze a fait entrer tant de pièces précieuses de la correspondance de Colbert. Le style, parfois fort vif, fort imagé, semble donner raison à Bayle, qui admirait beaucoup l'*Ab excessu Ludovici XIII*, et disait : « Je suis sûr que si l'ouvrage de Priolo eût été composé en françois avec tout le feu et avec toute la force qui paroît dans le latin, il eût été imprimé plus de dix fois. »

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 12 MARS 1878,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE MARQUIS DE CHANTÉRAC, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 2 avril 1878.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1860. M. JOURDAN, chef de bureau à la préfecture de la Seine, rue Monsieur-le-Prince, n° 51; présenté par MM. Gérardin et Egger.

1861. M. FORNERON (Henri), rue de Morny, n° 111; présenté par les mêmes membres.

1862. M. LIEFFROY (Aimé), à Besançon (Doubs); présenté par M. Pingaud et M. l'abbé Bossut.

1863. M. DE CHAZELLES (Étienne), ancien préfet, au château de la Canière, par Aigueperse (Puy-de-Dôme); correspondant, M. Laguerre, rue de Copenhague, n° 10. — M. de Chazelles se présente en remplacement de son père, décédé.

Ouvrages offerts.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue historique,* mars-avril 1878. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 février 1878. — *Bulletin de la Société bibliographique,* février 1878.

Sociétés savantes. — *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras,* t. VIII et IX. — *Bulletin de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres,* année 1877, nos 1 à 7. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 2e et 4e trimestres 1877. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie,* année 1877, nos 3 et 4.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Les Confréries bretonnes au moyen âge, par Léon Maître, archiviste de la Loire-Inférieure. Br. in-8. 1876. — *Étude sur l'Allodialité dans la Drôme, de* 1000 *à* 1400 (par le marquis H. de Pisançon). Suite, comprenant les notes, avec 4 planches de sceaux et monnaies. Valence, 1878. — *Lettres inédites de Benjamin Priolo,* publiées par Th. Tamizey de Larroque. Br. in-8. (Extrait des publications de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.) — *Notes sur quelques manuscrits du Musée Britannique,* par Léopold Delisle. Br. in-8. 1878. — *Souvenirs du règne de Louis XIV,* par le comte de Cosnac. T. VI, 1878. Un vol. in-8. — *Le voyage à Jérusalem de Loys Balourdes, curé de Mareuil,* 1588, par le comte de Marsy. Br. in-8. — *Racine à Compiègne.* Note lue à la Société historique de Compiègne au sujet d'une lettre de ce poète communiquée par M. Bernhardt, par le comte de Marsy. Br. in-8.

Correspondance.

M. le baron de Noirmont, M. Nolleval et M. Dumez remercient le Conseil de leur admission au nombre des sociétaires.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Froissart. T. VII. Feuille 20 en bon à tirer. L'éditeur espère que ce volume pourra être terminé pour l'assemblée générale du mois de mai prochain.

Imprimerie de M. Daupeley-Gouverneur :

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II. 25 feuilles tirées, la 26e en pages, les 27e et 28e en placards.

Mémoires inédits de Michel de la Huguerye. T. II. 12 feuilles sont tirées ; la feuille 13 en placards.

Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire de la Gaule. Tome Ier. 10 feuilles sont tirées; les feuilles 11 à 13 en pages.

Histoire de Bayart par le Loyal Serviteur. 3 feuilles tirées, les feuilles 4 et 5 en placards.

Annuaire-Bulletin de 1877. 16 feuilles tirées (terminé).
— de 1878. 3 feuilles en placards.

M. Ch. Constant, éditeur, et M. de Chantérac, commissaire responsable, qui a pris connaissance du manuscrit, déposent la copie du premier volume des *Mémoires de Nicolas de la Mothe-Goulas*. L'impression immédiate est autorisée.

Le Conseil est informé que M. Ét. Charavay, pendant un voyage récent en Allemagne, a copié ou acquis plusieurs lettres de Louis XI. Il a aussi pris connaissance du volume des archives de Grenoble qui avait été mis par le Ministère à la disposition des éditeurs de la correspondance de Louis XI. De son côté, M. Vaesen continue, à Lyon, les recherches qui pourront hâter la publication du premier volume de ce recueil, pour la période de Louis XI dauphin.

M. L. Delisle communique au Conseil, au nom des deux Comités réunis des fonds et de publication, le résultat de l'examen de la proposition faite dans la dernière séance, par M. de Boislisle, sur le projet de modification de l'*Annuaire-Bulletin*.

L'état prospère des finances de la Société permet d'augmenter l'étendue de ce recueil mensuel et de le porter de 16 à 20 feuilles.

Conformément au projet présenté, une première partie du recueil serait consacrée aux procès-verbaux de la Société et à la bibliographie, en réservant pour chaque mois une demi-feuille au moins; la seconde partie, dont le point de départ de pagination serait calculé en conséquence, se composerait des notices ou documents communiqués à la Société. Un tirage à part, de cinquante exemplaires, portant la mention de la Société et la pagination de l'*Annuaire-*

Bulletin en regard de la pagination particulière, serait accordé aux auteurs de ces communications.

Après une discussion à laquelle prennent part divers membres du Conseil, désireux d'assurer la publication régulière des procès-verbaux des séances et d'éviter tout danger de confusion entre deux parties distinctes, mais portant une pagination continue, le projet de modification est mis aux voix et adopté.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

30. — ALOUIS. Études féodales. Le Fief de Chères et ses seigneurs. In-8, 189 p. Le Mans, Pellechat.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

31. — BABEAU. L'Hôtel-Dieu-le-Comte de Troyes au XVIe siècle. In-8, 22 p. Troyes, Dufour-Bouquot.

(Extrait de l'Annuaire de l'Aube.)

32. — BELLEVAL (de). Chronique de Pierre Le Prestre, abbé de Saint-Riquier; publiée pour la première fois, d'après le manuscrit original, et précédée d'une notice sur l'auteur. In-8, 159 p. Abbeville, Paillart.

(Extrait des Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville.)

33. — BONNAULT (de). Nomination d'un magistrat à Abbeville en 1666. In-8, 19 p. Abbeville, Paillart.

(Extrait des Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville.)

34. — BOULONGNE. Inscriptions tumulaires de l'église Notre-Dame de Noyon. In-4, 47 p. et 21 pl. Noyon, Andrieux.

(Publication du Comité archéologique et historique de Noyon.)

35. — Boutillier (l'abbé). Inventaire sommaire des archives hospitalières antérieures à 1790. Ville de Nevers. Gr. in-4, xvi-55 p. Nevers, Fay.

(Collection des Inventaires sommaires des archives publiés par le ministère de l'Intérieur.)

36. — Brière. Correspondance inédite de Dom Jean Colomb, bénédictin de l'abbaye Saint-Vincent du Mans. In-8, 96 p. et 1 pl. Le Mans, Pellechat.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

37. — Dard (le baron). Le Canton d'Aire-sur-la-Lys. In-8, 290 p. et 2 portr. Arras, Schooutheer.

(Extrait du Dictionnaire historique et archéologique du département du Pas-de-Calais.).

38. — Delisle (Léop.). Bibliotheca Bigotiana manuscripta. Catalogue des manuscrits rassemblés au xvii[e] s. par les Bigot, mis en vente au mois de juillet 1706, aujourd'hui conservés à la Bibliothèque nationale ; publié et annoté par Léopold Delisle. Petit in-4, xxxii-109 p. Rouen, Boissel.

(Publié par la Société des Bibliophiles normands.)

39. — Foulques de Villaret (Mlle A. de). Quelques pages inédites de l'histoire d'Orléans en 1567 et 1568. In-8, 15 p. Orléans, Herluison.

(Extrait des Bulletins de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.)

40. — Fourgeaud-Lagrèze. La Calprenède, 1610-1663. In-8, 163 p. Ribérac, Condon.

(Le Périgord littéraire.)

41. — Gérin. Le pape Alexandre VIII et Louis XIV, d'après des documents inédits. In-8, 80 p. Paris, Palmé.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

42. — Guillemot. Documents inédits du xvi[e] siècle, pour servir à l'histoire des industries thiernoises. In-8, 28 p. Clermont-Ferrand, Thibaud.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences, etc., de Clermont-Ferrand.)

43. — Jourdain (Charles). La taxe des logements dans l'Université de Paris. In-8, 15 p. Paris, Champion.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

La Carte de l'état-major, etc. In-8, 29 p. Paris, Delagrave.

54. — NOULENS. Le comté d'Agenais au xe siècle. Gombaud et son épiscopat. Gr. in-8, 111 p. Paris, Dumoulin.

55. — NOULENS. Maison de Gicquel, notice historique et généalogique. Gr. in-8, 146 p. Paris, Dumoulin.

56. — PRÉVEL. Histoire de Tiffauges. In-8, 210 p. Nantes, Forest et Grimaud.

57. — ROBERT (Ulysse). Inventaire des cartulaires conservés dans les bibliothèques de Paris et aux Archives nationales, suivi d'une bibliographie des cartulaires publiés en France depuis 1840. In-8, VIII-107 p. Paris, Picard.

(Extrait du Cabinet historique.)

Le nombre des cartulaires publiés en France depuis trente ans s'élève à quatre-vingts environ, et prouve combien l'érudition tient en haute estime ces recueils si précieux pour l'étude des temps les plus reculés du moyen âge; mais il en reste encore une grande quantité à mettre au jour, et leur existence est souvent ignorée de ceux mêmes des travailleurs qui seraient le plus intéressés à y chercher des ressources inépuisables. L'inventaire dressé par le laborieux archiviste qui dirige depuis un an le *Cabinet historique,* rendra un véritable service à la science en indiquant, sinon tous les cartulaires de France (il en existe un relevé fait par le ministère de l'Instruction publique en 1847), du moins tous ceux que possèdent les grands dépôts de Paris. M. Robert a joint à son travail personnel la réimpression d'une bibliographie des cartulaires publiés depuis 1840, qui est l'œuvre de M. Léopold Delisle, et dont la première édition, faite en 1866, est devenue fort rare. Cette bibliographie est complétée jusqu'à l'année 1877; elle a le mérite de n'être pas une simple nomenclature et de donner d'utiles indications sur la nature de chaque publication, sur l'origine et la valeur des textes qui en font l'objet.

58. — SAINT-PRIEST (de). Mémoires sur l'ambassade de France en Turquie et sur le commerce des Français dans le Levant; suivis du texte des traductions originales des capitulations et des traités conclus avec la Sublime Porte ottomane. In-8, XIV-546 p. Paris, Leroux.

(Publications de l'École des langues orientales vivantes.)

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 2 AVRIL 1878,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE MARQUIS DE CHANTÉRAC, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 30 avril 1878.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1864. M. RICHOU (Gabriel), conservateur de la bibliothèque de la Cour de cassation, quai de l'Horloge; présenté par MM. de Chantérac et J. Desnoyers.

1865. M. L. GRAND-MOTTET, rue Boursault, n° 3; présenté par MM. Brissaud et Franck.

1866. M. le comte Léonel de LAUBESPIN, rue de l'Université, n° 76; présenté par MM. de Ruble et de Boislisle.

1867. M. Gustave LE CLERC, adjoint au maire d'Issy, Grande-Rue, n° 66, à Issy (Seine); présenté par MM. Egger et Jourdain.

1868. M. HAURÉAU (J.-Barthélemy), membre de l'Institut, directeur de l'Imprimerie nationale, rue Vieille-du-Temple, n° 87; présenté par MM. L. Delisle et L. Lalanne.

Ouvrages offerts.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 mars 1878. — *Bulletin de la Société bibliographique,* mars 1878.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Annual report of the board of regents of the Smithsonian institution;* compte-rendu de l'année 1876. Washington. Un vol. in-8. — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie,* octobre à décembre 1877. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais,* 3e trimestre de 1877.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Histoire des Romains depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'invasion des Barbares, par Victor Duruy, membre de l'Institut, ancien ministre de l'Instruction publique. Nouvelle édition in-4, revue, augmentée et enrichie de plus de 2,000 gravures et de 100 cartes ou plans. Paris, Hachette et Ce. Livraisons 1-4.

Correspondance.

MM. Forneron et Jourdan remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

M. V. Duruy fait hommage à la Société des premières livraisons de la nouvelle édition de son *Histoire des Romains,* illustrée de cartes et de dessins de monuments antiques. « Au sortir de l'École normale, j'avais, dit-il, « formé le projet de consacrer ma vie à l'histoire de France. « Après quelques années d'étude dans cette direction, je vis « que Rome était la préface d'une pareille histoire, et cette « préface a pris de telles dimensions que j'en suis à mon « VIe volume, sans avoir encore terminé. »

M. le comte de Marsy envoie la copie d'une lettre de Louis XI, imprimée en 1878 dans le XXIIe volume de l'Institut royal grand-ducal de Luxembourg. Cette copie sera communiquée aux éditeurs de la *Correspondance de Louis XI,* ou à M. Quicherat, commissaire responsable. La lettre est datée de Bordeaux, le 26 janvier (1463?). Le roi informe Philippe, duc de Bourgogne, qu'il a fait enregistrer à la Chambre des comptes l'acte du transport qu'il lui fait du duché de Luxembourg; il fera rechercher l'acte du transport du même duché fait à son père par le duc de Saxe.

M. le comte de Toreno, ministre du *Fomento* (Travaux

publics) du royaume d'Espagne, annonce à la Société l'envoi d'un exemplaire du recueil des *Cartas de Indias*, récemment publié par ce ministère; il souhaite que la Société de l'Histoire de France voie dans ce don un témoignage de son désir de contribuer au développement des relations littéraires qui doivent exister entre tous les pays, pour le bien de la culture générale.

M. Lecoy de la Marche demande au Conseil de vouloir bien mettre à sa disposition six exemplaires des *Anecdotes d'Étienne de Bourbon*, destinés aux rédacteurs des comptes-rendus qui doivent en être faits dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, dans le *Polybiblion*, dans la *Revue des Questions historiques*, et dans d'autres recueils analogues. Sur la proposition du Comité des fonds, le Conseil autorise le don de trois exemplaires pour les recueils indiqués ci-dessus.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Froissart. T. VII. 22 feuilles sont tirées; la feuille 23 est en bon à tirer.

Imprimerie de M. Daupeley-Gouverneur :

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II. 26 feuilles sont tirées; la feuille 27 est en pages.

Mémoires de La Huguerye. T. II. 12 feuilles tirées; feuille 13 en placards.

Extraits des auteurs grecs relatifs à la Gaule. T. Ier. 13 feuilles tirées; feuilles 14 à 16 en pages.

Histoire de Bayart par le Loyal Serviteur. 6 feuilles tirées; feuilles 7 à 9 en placards.

Annuaire-Bulletin. 3 feuilles tirées; feuille 4 en pages.

M. Bellaguet, au nom du Comité des fonds, dont il est président, présente son rapport annuel sur la situation

financière de la Société au 1er janvier 1878. Ce rapport comprend l'état des recettes et dépenses pendant l'exercice de 1877; le nombre des membres, qui était de 713 au 1er janvier 1878; la comparaison entre les recettes et les dépenses effectuées; le détail de la vente des volumes; l'inventaire général des ouvrages en magasin; le projet de radiation d'un certain nombre de sociétaires qui sont en retard, depuis plusieurs années, pour le payement de leurs cotisations. — Cette radiation est autorisée par le Conseil.

Les états sont renvoyés à MM. les censeurs pour servir de base à leur rapport pour l'Assemblée générale.

Au nom du même comité, M. Bellaguet présente :

1° Le projet de budget pour 1878 :

Recettes présumées	36,988 fr. 71 c.
Dépenses présumées	25,725 » »
Excédent présumé.	11,263 fr. 71 c.

2° La liste des ouvrages qui doivent être donnés en prix au concours général de 1878 :

Vie de saint Louis, par Joinville	1 vol.
Chronique de Mathieu d'Escouchy	3
Correspondance de l'empereur Maximilien et de Marguerite, sa fille	2
Mémoires de Mathieu Molé.	4
	10 vol.

Ces deux propositions sont adoptées par le Conseil.

M. le président remercie M. Bellaguet des soins consciencieux apportés à la vérification des comptes et à l'établissement du rapport.

M. L. Delisle, en vue des prochaines élections qui doivent pourvoir au remplacement de trois membres du Conseil morts dans le courant de l'année, propose de rechercher préalablement quelles seraient les candidatures à recommander à l'Assemblée générale. Par ce choix, il conviendrait

de s'assurer le concours de nouveaux collègues disposés et préparés à seconder activement le Conseil, soit comme commissaires responsables des publications nouvelles, soit comme membres des différents comités.

Le Conseil, consulté par M. le président, désigne une commission spéciale pour examiner la proposition de M. L. Delisle, dresser, s'il y a lieu, une liste de trois candidats, et faire son rapport dans la prochaine séance.

Sont élus membres de cette commission : MM. L. Delisle, de Beaucourt, Bordier, Jourdain et Vuitry, auxquels le bureau s'adjoindra de droit.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

59. — Pontal. L'Université et les Jésuites. Deux procès en cour de parlement au XVIe siècle. Étude historique. Gr. in-18, 87 p. Paris, Baltenweck.

60. — Renard et Brocard. Bourbonne, son nom, ses origines, ses antiquités gallo-romaines, ses établissements thermaux, son ancien château et sa seigneurie, la ville comme commune et comme paroisse. Église Notre-Dame de Bourbonne. In-4, 66 p. Paris, Dumoulin.

(Extrait des Mémoires de la Société historique et archéologique de Langres.)

61. — Rey. Recherches géographiques et historiques sur la domination des Latins en Orient, accompagnées de textes inédits ou peu connus du XIIe au XIVe siècle. In-8, 78 p. Paris, Lahure.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 30 AVRIL 1878,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE MARQUIS DE CHANTÉRAC, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal approuvé dans la séance du 4 juin 1878.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président annonce la mort de deux sociétaires, M. Lot, archiviste aux Archives nationales, et M. Grand-Mottet, admis dans la précédente séance.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1869. M. Bapst (Germain-Constant), rue de Choiseul, n° 20.

1870. M. Bapst (André-Étienne), sous-lieutenant d'artillerie, élève à l'École d'application de Fontainebleau; correspondant, M. Germain Bapst.

Ces deux nouveaux sociétaires sont présentés par MM. Fournier et le baron de Watteville.

1871. M. Decrue, licencié ès-lettres, de l'Académie de Genève, rue Du Sommerard, n° 11, à Paris; présenté par MM. Egger et J. Desnoyers.

1872. M. de Bouteiller, ancien député de la Moselle, rue du Regard, n° 3; présenté par MM. L. Delisle et Luce.

1873. M. Paul Durrieu, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 67; présenté par MM. de Beaucourt et Delaville le Roulx.

Ouvrages offerts.

Publications périodiques. — *Revue des Questions historiques,* 1er avril 1878. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 avril 1878. — *Bulletin de la Société bibliographique,* avril 1878.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société d'émulation de l'Allier,* tome XIV (trois fascicules), 1876-77. — *Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée,* 24e année, 1877.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Histoire des Romains, par V. Duruy, 5e à 8e livraisons.

Correspondance.

M. Vuitry, retenu par l'état de sa santé, exprime le regret de ne pouvoir assister à la séance du Conseil.

M. Richou, M. Aimé Lieffroy, M. le comte de Laubespin, M. G. Le Clerc, M. Hauréau remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

M. Constant annonce la remise à l'imprimerie de la plus grande partie du manuscrit du Ier volume des *Mémoires de Nicolas Goulas.*

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions, qui n'ont pas fait de notables progrès depuis la dernière séance.

Il communique ensuite le résultat du travail de la commission chargée de désigner les candidats aux trois places vacantes dans le Conseil. Les choix proposés par la commission sont approuvés par le Conseil.

M. Moranvillé communique le rapport des censeurs sur les comptes des recettes et dépenses de la Société pendant l'exercice de 1877, rapport qui doit être présenté à l'Assemblée générale.

Le Conseil fixe l'ordre du jour de cette assemblée. Après le discours de M. le président, les rapports du secrétaire et

des censeurs, et les élections, M. Luce lira un mémoire intitulé : *Le Maine sous la domination anglaise en* 1433 *et* 1434.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

62. — FILLON (Benjamin). Révision du cadastre. Notice des points habités, tenements, lieux dits, fontaines, cours d'eau, routes et chemins de la commune de Saint-Cyr-en-Talmondais (Vendée), dont les noms sont caractéristiques. In-4, 67 p. Saint-Cyr-en-Talmondais, l'auteur.

63. — NISARD. Correspondance inédite du comte de Caylus avec le P. Paciaudi, théatin (1757-1765), suivie de celles de l'abbé Barthélemy et de P. Mariette avec le même. 2 vol. in-8, CIII-971 p. et portr. Paris, Firmin Didot et Ce.

64. — ROPARTZ. La journée des Barricades et la Ligue à Rennes. Mars et avril 1589. D'après des documents contemporains inédits. In-18, 146 p. Rennes, Plihon.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine.)

65. — TAMIZEY DE LARROQUE. Documents inédits sur Gassendi. In-8, 36 p. Paris, Palmé.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

66. — TUEFFERD. Histoire des comtes souverains de Montbéliard, d'après les documents authentiques. In-8, VIII-738 p. Montbéliard, Barbier.

(Extrait des Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard.)

67. — VINCENT. La maison des Armoises, originaire de Champagne. In-8, 26 p. Paris, Menu.

(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.)

PROCÈS-VERBAL

DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 7 MAI 1878,

A l'École des chartes, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE MARQUIS DE CHANTÉRAC, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 4 juin 1878.)

L'Assemblée entend les discours, rapports et mémoires ci-après indiqués :

1° Discours de M. le président. (Voir p. 82.)

2° Rapport de M. J. Desnoyers, secrétaire, sur les travaux et les publications de la Société, depuis sa dernière assemblée générale, en mai 1877. (Voir p. 97.)

3° Rapport des censeurs, MM. Le Tellier de la Fosse et Moranvillé, sur les comptes des recettes et des dépenses de la Société pendant l'exercice de 1877. (Voir p. 109.)

Les conclusions de ce rapport, approuvant la gestion et les comptes de M. le trésorier pendant ledit exercice, sont mises aux voix par M. le président et approuvées par l'Assemblée.

Lecture historique.

M. Siméon Luce lit un mémoire intitulé : *Le Maine sous la domination anglaise en* 1433 *et* 1434.

Élections.

Sont élus membres du Conseil, pour siéger, conformément au règlement, jusqu'en 1882 :

MM. J. Desnoyers,
E. Dupont,
Léon Gautier,
Lacabane,
Laloy,
Duc de la Trémoïlle,
Comte de Luçay,
de Mas-Latrie,
Mignet,
Picot.

M. le baron James-Édouard DE ROTHSCHILD est élu en remplacement de M. le marquis DE GODEFROY-MÉNILGLAISE, décédé depuis la dernière assemblée générale, et dont les fonctions devaient cesser en 1879.

Sont réélus censeurs : MM. LE TELLIER DE LA FOSSE et MORANVILLÉ.

La séance est levée à cinq heures et demie.

DISCOURS DE M. LE MARQUIS DE CHANTÉRAC, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

Messieurs,

Avant de commencer avec vous cet entretien par lequel doivent se terminer pour moi les fonctions de président de votre Société, je ne puis m'empêcher d'adresser un reproche à mon éminent prédécesseur. Dans le discours si intéressant qu'il vous a fait entendre, il a épuisé toutes les formes de la modestie, d'une modestie certainement exagérée en ce qui le concernait. Quand on a parcouru une longue et brillante carrière dans le champ de l'administration du pays, quand on a rempli avec honneur les plus hautes fonctions publiques; quand, maintenant encore, tout en présidant avec assiduité l'Académie des sciences morales et politiques et la Société de l'histoire de France, on publie des travaux d'érudition comme les *Études sur le régime financier de la France avant* 1789; non, Messieurs, on n'a pas le droit d'être aussi modeste, ni de s'étonner si on a été au premier rang parmi nous. Je le dis donc avec sincérité : M. Vuitry s'est trop avancé sur un terrain qui m'appartenait de droit; il ne m'a rien laissé à dire pour exprimer l'étonnement et la reconnaissance que j'éprouve en me voyant encore pour quelques instants à cette place, si ce n'est que vous avez voulu sans doute justifier en ma personne cet aphorisme, que le plus humble soldat porte dans sa giberne le bâton de maréchal de France.

Chaque année, Messieurs, votre président remplit un devoir à la fois triste et consolant : il jette un regard en arrière et compte les vides qui se sont faits dans nos rangs pendant la période écoulée ; puis il étudie la vie de ceux qui ont disparu, et il vient devant vous leur payer un tribut d'éloges, toujours mérités ; car ceux-là mêmes qui n'ont pas pris une part active à nos travaux, ont été des hommes éclairés, occupés d'autres études, d'autres soins intellectuels, et animés d'un zèle louable pour le progrès de la science historique. Mais cette année est pour nous une année exceptionnelle : le nombre et la grandeur de nos pertes dépasse les limites ordinaires, et tout d'abord il en est une sur laquelle se portent vos premières et vos plus douloureuses pensées. Le deuil que menait il y a quelques mois notre grande cité est pour nous un deuil de famille : car nos origines sont illustres, et les deux noms de M. Guizot et de M. Thiers sont les premiers qui se présentent sur la liste du Comité de nos fondateurs. Sous les auspices de ces deux grands historiens, que de nobles efforts se réunirent à cette époque pour déterminer dans l'étude des documents historiques ce progrès qui a marqué notre siècle ! Ce furent MM. de Barante, Guérard, Champollion-Figeac, Vitet, Letronne, Mignet, et bien d'autres érudits, qui prêtèrent leur concours aux travaux de la Société naissante, et contribuèrent à préciser et à faire connaître son but. Nous avons le bonheur de posséder encore parmi nous un de ces hommes éminents, M. Jules Desnoyers, qui fut un des premiers membres de notre Conseil, et qui commença dès lors à remplir les fonctions de secrétaire général dont il s'acquitte encore aujourd'hui avec un zèle infatigable.

C'est une tâche difficile de faire l'éloge de M. Thiers. Pour traiter convenablement ce grand sujet, il faudrait remplir un cadre aussi vaste que celui de l'esprit et de la vie de cet homme supérieur. Ce serait dépasser les limites qui nous sont imposées dans un simple entretien, et courir le risque d'excéder la mesure de nos forces. Nous devons donc nous borner à exposer quelques-uns des titres

qui recommandent son nom au souvenir de la postérité.

Comme homme d'État, M. Thiers a occupé l'attention du monde pendant près d'un demi-siècle. Nous n'avons pas à le suivre dans cette voie où les agitations et les vicissitudes de notre époque troublée donneraient matière à des discussions qui ne sont pas de notre ressort. Ce que nous pouvons dire, c'est que la France reconnaissante ne saurait oublier ni la clairvoyance prophétique avec laquelle il signala les dangers d'une politique imprudente, ni le courage avec lequel, dans un jour solennel, il se leva seul au milieu d'une assemblée agitée par les plus vives passions, pour protester contre une entreprise téméraire; ni son héroïque abnégation, lorsque la nécessité du salut de la patrie lui imposa la responsabilité d'une paix douloureuse; ni l'effort persévérant par lequel il mérita le titre de libérateur du territoire.

M. Thiers, comme orateur, ne vous est pas moins connu. Tous, ou presque tous, vous avez entendu cette parole simple, claire et facile, par laquelle il retenait un auditoire charmé pendant des heures entières, et rendait accessibles à tous les esprits les questions les plus compliquées de l'administration, de l'industrie ou des finances. C'était le bon sens qui parlait par la bouche de M. Thiers; c'était la langue des affaires qui était sa langue ordinaire; cependant il atteignit souvent au pathétique, mais à un pathétique qui ne devait rien aux effets oratoires, et qui était tiré du fond même des choses et de la conviction de l'orateur. Longtemps avant d'aborder la tribune politique, M. Thiers avait débuté au barreau d'Aix, où il plaida quelques causes : mais les questions de mur mitoyen ne pouvaient guère retenir un homme qui se sentait appelé à de hautes destinées.

Lorsque M. Thiers quitta sa patrie provençale, en même temps que ce fidèle ami de toute sa vie, qui devait être aussi un historien de premier ordre, et lorsqu'il vint à Paris chercher le travail et la renommée, il avait déjà composé un éloge de Vauvenargues, couronné par l'Académie d'Aix, et un traité de l'éloquence judiciaire, qui fut communiqué à M. Villemain et vivement apprécié par lui, mais qui n'a pas

été imprimé. Il avait aussi écrit sur la métaphysique, et même sur la trigonométrie. Recommandé à M. Étienne, il fut admis à la rédaction du *Constitutionnel*, où il publia ces articles sur le Salon de 1822, qui révélaient en lui un sentiment exquis de l'art, et annonçaient le fondateur de cette admirable collection que des mains barbares menacèrent un jour d'anéantir ! Cette même année, il écrivit une introduction aux mémoires de mistress Bellamy. M. Thiers donna aussi le Salon de 1824 dans les n°s 1, 2, 3, 4 de la *Revue européenne*. Il fit des articles politiques dans les *Tablettes universelles* de juillet 1823 et de janvier 1824. En 1823, il écrivit son *Voyage aux Pyrénées et dans le midi de la France*. La même année, il commença le premier de ses deux grands ouvrages historiques. On avait demandé à M. Félix Bodin de faire une histoire de la révolution française : M. Bodin déclara qu'il connaissait un jeune homme beaucoup plus capable que lui d'entreprendre ce grand travail; le jeune homme accepta la tâche, mais à la condition que M. Bodin joindrait son nom au sien ; et ainsi les deux premiers volumes de l'*Histoire de la Révolution française* parurent sous les noms de MM. Bodin et Thiers. Le succès de l'ouvrage permit au véritable auteur de ne mettre en tête des volumes suivants que le nom, désormais assez connu, de M. Thiers. En 1827, en même temps que s'achevait l'*Histoire de la Révolution*, parut dans l'*Encyclopédie progressive* un exposé net, clair et précis du système de Law, qui a été, en 1858, publié en volume par l'éditeur Hetzel. En 1829, M. Thiers donna, sur les mémoires du maréchal Gouvion-Saint-Cyr, un article qui renfermait un tableau remarquable des qualités du général d'armée, dans lequel on peut déjà reconnaître les traits de l'homme extraordinaire dont M. Thiers devait plus tard écrire l'histoire. En 1830, il entra à la rédaction politique du *National*. En 1831, parut la *Monarchie de* 1830. A partir de cette époque, la vie de M. Thiers appartient aux grandes fonctions publiques. Mais à peine est-il sorti du ministère dont il avait été le chef, qu'il commence, à la fin

de 1840, son *Histoire du Consulat et de l'Empire*. Tout le monde a admiré cette grande œuvre, dans laquelle M. Thiers, tour à tour administrateur, financier, tacticien, politique, expose les grandes réformes du Consulat, raconte les guerres de l'Empire, et signale les causes de ses prodigieux succès, puis de sa décadence et de sa chute. Un des traits distinctifs de son travail est la recherche constante des moyens par lesquels les choses se sont accomplies : son grand esprit pratique le conviait toujours à cette dernière étude. Pendant que M. Thiers travaillait à cette immense publication, qui fut achevée seulement en 1855, la société se trouva menacée par des doctrines subversives, trop promptes à se traduire en faits : M. Thiers monta sur la brèche pour la défendre, et composa son beau livre *De la Propriété*.

M. Thiers, comme homme public, avait été un homme de son temps et de son pays ; il avait été un grand patriote, et, si je puis ainsi parler, un contemporain. Il voulut toutefois franchir par la pensée les limites de son pays et de son siècle, et, réalisant le mot du poète :

> Homo sum, humani nihil a me
> Alienum puto,

étudier tout ce qui intéresse l'humanité dans ses rapports avec le monde physique. Connaître toutes les sciences, les rapporter toutes à la philosophie, et prendre la philosophie pour base de la politique, c'est-à-dire de l'art de gouverner les hommes, telle me paraît avoir été la pensée de M. Thiers, et la conception de ce vaste esprit, capable de tout embrasser, se résumerait à mon sens dans ce mot : l'unité dans l'universalité. Dans une des préfaces du grand ouvrage qui devait être son monument, préfaces datées des lieux de villégiature où il allait se reposer, et où il travaillait toujours, il écrivait ces belles lignes :

« Pour être un grand politique, il faut être un grand philosophe, c'est-à-dire connaître les hommes, les prendre tels qu'ils sont, leur pardonner leurs faiblesses, ayant soi-même les siennes, savoir à la fois agir et patienter, et, quand

on n'a plus à les gouverner, s'occuper de les éclairer. Ce qui ressort surtout, c'est que, lorsqu'on n'a plus les affaires matérielles de son pays à soigner, soigner les esprits n'est pas moins important, et constitue l'un des devoirs du vrai citoyen. »

M. Thiers eût peut-être donné à son ouvrage le titre *De la Certitude,* parce qu'il voulait y renfermer tout ce que peut établir le raisonnement, tout ce que peuvent embrasser les spéculations humaines.

« Toujours, écrivait-il encore, en tout ce qui arrivait dans le monde, je cherchais les causes et les effets des choses, et non-seulement l'enchaînement des causes et des effets, mais la loi même des choses, et je cherchais non-seulement à établir cette loi, mais à la justifier, ayant le penchant à trouver bien tout ce qui était, non pas accidentel, mais permanent dans l'univers. »

Il n'est pas besoin de dire qu'au delà de ces causes que recherchait M. Thiers, il reconnut toujours l'existence de la cause première, et que ses investigations s'arrêtèrent à cette limite suprême, non pour nier ou pour douter, mais pour affirmer. Devant Dieu, la croyance du plus humble esprit vaut celle de la plus haute intelligence ; mais devant les hommes, le témoignage des grands penseurs a un poids et une importance que nous devons respectueusement reconnaître.

La mort, une mort subite et imprévue, vint arrêter M. Thiers dans l'achèvement de son grand travail. Le premier sentiment qui se fit jour à cette nouvelle fut celui de l'incrédulité. L'instinct populaire ne se trompait pas : M. Thiers n'était pas mort tout entier ; après une vie toujours active, c'est-à-dire toujours discutée, il venait d'entrer dans la sereine immortalité de l'histoire, à laquelle son nom appartient désormais.

Notre conseil, cruellement frappé cette année, a encore perdu deux de ses membres, M. le marquis de Godefroy-Ménilglaise, et M. Edgard Boutaric.

Descendant de Denis Godefroy, l'éditeur du *Corpus juris civilis*, de Théodore et de Denis Godefroy, les savants historiographes de France, M. de Godefroy-Ménilglaise se voua comme eux à l'érudition. Il quitta en 1830 les fonctions de sous-préfet qu'il avait exercées pendant quelques années, et dès lors son existence fut remplie par l'étude. Ses pères, depuis le second Denis Godefroy, avaient été, de génération en génération, directeurs de la chambre des comptes de Lille ; fidèle à cette patrie adoptive, M. de Godefroy porta toutes ses investigations sur la Flandre et le Hainaut, et donna une excellente édition de la *Chronique de Guines et d'Ardres*, avec textes latin et français en regard ; une première édition du *Voyage de Georges Lengherand*, publiée pour la Société des Bibliophiles belges, séant à Mons ; une édition, textes latin et français en regard, de la *Chronique de Hainaut* rédigée par Gilbert de Mons ; et plusieurs notices intéressantes, dont parfois notre Bulletin a profité. Son dernier ouvrage a pour titre : *Les savants Godefroy;* c'est un hommage rendu à la mémoire de ses laborieux ancêtres, dont l'héritage de travail avait été dignement recueilli par lui. Nous avons vu M. de Godefroy-Ménilglaise, jusqu'aux derniers jours de sa longue carrière de quatre-vingt-deux ans, venir prendre part aux séances de notre Conseil, dont il avait été vice-président. Il a donné à la ville de Lille un dernier témoignage de son attachement, en lui léguant sa bibliothèque et une collection de documents précieux que lui avaient transmis les savants Godefroy. Une salle sera consacrée à recevoir ce trésor, et portera le nom du donateur.

M. Boutaric nous a été enlevé dans toute la force de l'âge et dans la pleine activité du travail. Prononcer son nom devant vous, Messieurs, qui avez été pour la plupart ses maîtres, ses collègues, ses disciples, ses amis, c'est vous rappeler d'un seul mot ce qu'il fut comme homme, par ses rares qualités, l'élévation de son caractère et son attachement au devoir ; comme érudit, par la profondeur et la

sûreté de ses recherches. Vous avez marché à côté de lui dans sa laborieuse carrière; vous savez qu'après de brillantes études, il entra d'abord à l'École des chartes, puis à l'École d'administration; qu'il fut attaché comme archiviste aux Archives nationales, où il arriva au poste de chef de la section administrative, et qu'il joignait à ces fonctions celles de professeur à l'École des chartes. M. Boutaric a composé plusieurs ouvrages importants, entre autres : *La France sous Philippe-le-Bel*, étude sur les institutions politiques et administratives du moyen-âge, d'après un mémoire couronné par l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres); *Institutions militaires de la France avant les armées permanentes*, ouvrage récompensé à l'Académie des sciences morales et politiques; *Saint Louis et Alphonse de Poitiers*, ouvrage deux fois couronné par l'Institut (prix de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et grand prix Gobert à la même académie). Il avait encore donné deux volumes des *Actes du Parlement de Paris* (Inventaires et documents publiés par les Archives nationales); la *Correspondance secrète et inédite de Louis XV sur la politique étrangère avec le comte de Broglie*, etc., suite de documents relatifs au ministère secret, publiés d'après les originaux conservés aux Archives, et précédés d'une étude sur le caractère et la politique personnelle de Louis XV; et un grand nombre d'articles publiés dans la Bibliothèque de l'École des chartes, dans le recueil des Antiquaires de France, dans les Annales du bibliophile, du bibliothécaire et de l'archiviste, dans la Revue des questions historiques, dans les Archives des missions, dans notre Bulletin, etc. Tant de travaux, tant de services avaient mérité à M. Boutaric un suprême honneur, celui d'être élu, en 1876, membre titulaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; mais, hélas! il n'a pu jouir de cette récompense légitime : la veille du jour où il allait être choisi par l'Académie, il était frappé par ce mal impitoyable qui l'enleva après vingt mois de souffrances physiques et morales.

M. Paul-Henri-Ernest de Royer, né en 1808, avocat en 1829, substitut au tribunal de Die en 1832, parcourut avec distinction la carrière judiciaire. Nommé substitut au tribunal de la Seine en 1841, substitut près la cour royale de Paris en 1846, avocat général en 1848, il porta la parole devant la haute cour convoquée en 1849. En 1850, il fut nommé procureur général, et, en 1851, il tint passagèrement le portefeuille de la justice. Après le coup d'État, il fut appelé d'abord à la Commission consultative, puis au Conseil d'État. En 1853, il fut nommé procureur général à la Cour de cassation, et, en 1857, il fut appelé pour la seconde fois au ministère de la justice, d'où il passa en 1859 à la vice-présidence du Sénat. Enfin, le 1er février 1863, il succéda à M. Barthe dans les fonctions de premier président de la Cour des comptes. On a de lui un *Commentaire analytique du code civil, livre I, titre II,* et trois discours de rentrée à la Cour de cassation.

Deux anciens conseillers d'État, M. Paravey et M. Flandin, sont au nombre des membres que la Société a perdus.

Fils d'un entrepreneur de travaux publics qui construisait alors la route de Coblentz à Mayence, M. Paravey naquit à Coblentz en 1801. Il entra au Conseil d'État après la révolution de 1830, et fut pendant quelques années chef du service de l'Algérie au ministère de la guerre. Maître des requêtes en 1833, il arriva en 1846 au poste de conseiller d'État. Il fut maintenu après 1848, et l'Assemblée le fit entrer au nouveau Conseil d'État qu'elle reconstituait par l'élection. Après le coup d'État, on lui proposa de faire partie du Conseil; les décrets du 22 janvier lui firent repousser cette proposition. Il trouva une belle situation dans l'administration des forges d'Alais et au Crédit foncier, dont il était censeur. Disciple de Cousin dans sa jeunesse, il établit plus tard sa philosophie sur la base d'une religion éclairée et pratique. Il avait formé une collection de tableaux, qui vient d'être dispersée au vent des enchères. Il a laissé aussi

une collection de vases et de bronzes antiques, qui doit figurer au palais du Trocadéro, pendant l'Exposition.

M. Flandin était né en 1804. Il entra en 1827 au barreau de Paris, où il occupa une place distinguée. Après avoir été, sans succès, candidat de l'opposition aux élections de 1846, il fut nommé en 1848 avocat général à la cour de Paris. Il quitta ce poste pour aller siéger à l'Assemblée constituante ; réélu à l'Assemblée législative, il devint conseiller d'État en 1852. Depuis 1870, il vivait retiré des fonctions publiques.

Nous devons rappeler avec regret les noms de trois membres de notre Société qui lui appartenaient depuis plus de trente ans. Ce sont MM. Grasset, président de chambre honoraire à la cour de Dijon; Boulenger, membre du Conseil d'arrondissement de Neufchâtel (Seine-Inférieure); le vicomte Ludovic de Vaufreland. Le nombre de ces vétérans est aujourd'hui bien restreint; leur fidélité mérite notre reconnaissance.

Depuis plus de vingt-cinq ans (c'est encore un *grande mortalis ævi spatium*), M. Moignon était entré dans nos rangs. Quand nous l'avons perdu, il était conseiller à la Cour de cassation : son activité et son dévouement lui avaient fait franchir tous les degrés de la hiérarchie judiciaire. Successivement substitut à Épernay, puis à Troyes, puis au tribunal de la Seine, substitut et avocat général à la cour de Paris, chef du parquet de la Seine, il avait enfin obtenu un siége à la Cour suprême; c'est là que la mort a frappé ce travailleur toujours infatigable, ce magistrat d'une expérience consommée dans les affaires criminelles.

Plus récemment, la Cour de cassation a perdu un membre éminent. M. Reverchon avait commencé sa carrière au Conseil d'État : auditeur en 1838, il s'était déjà fait remarquer par la publication d'un *Projet de code ecclésias-*

tique et d'un traité *Des autorisations de plaider nécessaires aux communes*. Il passa quelques années à la tête du cabinet de M. Martin du Nord, ministre de la justice, et fut nommé en 1846 maître des requêtes en service ordinaire. Compris, avec ce titre, dans la réorganisation du Conseil d'État après la révolution de 1848, il fut chargé des fonctions de commissaire du gouvernement près la section du contentieux. Ce fut à ce moment que se présenta pour M. Reverchon une occasion où il dut faire un choix entre les intérêts de sa carrière et ceux de sa conscience. Il n'hésita pas à encourir une honorable disgrâce. Messieurs, toute une vie se révèle dans un acte de cette nature, et l'on a achevé le portrait de M. Reverchon en disant qu'il fut un honnête homme de haute capacité. Après sa révocation, M. Reverchon succéda à son beau-père, M. Hautefeuille, dans la charge d'avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation. En 1871, il devint avocat général à la Cour de cassation. Après cinq ans passés dans ces fonctions actives, il fut nommé conseiller; mais il avait siégé seulement quelques mois, lorsqu'il fut emporté par un mal qui, depuis longtemps, le minait.

M. Eugène Cauchy appartenait à une de ces familles qui honorent la cité parisienne et suivent, de génération en génération, une carrière de vertu, de travail et de mérite solide, au milieu d'une population mobile et sans cesse renouvelée. Frère du célèbre mathématicien Augustin Cauchy, et fils du secrétaire-archiviste de la Chambre des pairs, il fut d'abord adjoint à son père, puis il lui succéda dans sa charge, dont il remplit les fonctions jusqu'à la révolution de février 1848, c'est-à-dire jusqu'à la fin de la pairie française. On a de lui plusieurs ouvrages, entre autres un manuel de jurisprudence spéciale à la Chambre haute, intitulé : *Les précédents de la Cour des Pairs;* un livre sur *Le duel considéré dans ses origines et dans l'état actuel des mœurs*, ouvrage auquel il avait consacré de longues veilles; un traité *De la propriété communale;* des études

sur Domat, etc.; un *Mémoire sur les origines, les variations et les progrès du droit maritime international,* pour lequel l'Académie des sciences morales et politiques lui décerna en 1862 un premier prix. Cette académie le reçut ensuite dans son sein, et sa perte y est vivement sentie.

La librairie perd, en la personne de M. Aubry, un de ses représentants les plus actifs et les plus intelligents. M. Aubry avait modestement commencé son commerce de livres dans une petite boutique de la rue d'Anjou-Dauphine, devant laquelle s'étalaient des rayons de bouquiniste; l'extension de ce commerce l'obligea à venir s'établir au n° 16 de la rue Dauphine. C'est là qu'il a publié ces éditions si goûtées des amateurs, qui portaient toutes la marque du *semeur* et la devise : *A l'aventure*, et parmi lesquelles on peut citer le *Trésor des pièces rares*, en vingt volumes, presque épuisés; *Le Roi chez la Reine*, de M. Baschet; *Le Journal et les Lettres de Henri IV*, par M. Halphen ; *Les Femmes blondes*, par deux Vénitiens; les poésies de M. Blanchemain, etc. M. Aubry fut aussi le fondateur du *Bulletin du Bouquiniste,* recueil périodique estimé des bibliophiles. Sa mort a été prompte et prématurée, et a causé de profonds regrets parmi les nombreux amateurs de livres, artistes, hommes de lettres, qui l'avaient connu, et dont plusieurs le considéraient comme un ami.

M. Charles Gérard, avocat à la cour d'appel de Nancy depuis la guerre de 1870, ancien représentant du Bas-Rhin, longtemps avocat à Colmar, était auteur de deux ouvrages fort estimés : *Essai d'une faune historique des mammifères sauvages de l'Alsace*, et *Les artistes de l'Alsace pendant le moyen âge;* et de plusieurs notices historiques publiées dans les revues d'Alsace.

Nous avons encore perdu M. Denis, avocat à Saint-Lô (Manche); M. Lévesque, ancien notaire à Mantes (Seine-

et-Oise); M. Albert de Loisy, qui habitait à Arceau, près Mirebeau (Côte-d'Or); M. le vicomte du Treyve de Saint-Sauveur, au château de Bonlieu (Loire). Nous devons une gratitude particulière à nos confrères des départements : leur affiliation, qui n'est pas provoquée par des rapports fréquents avec nos membres actifs, n'en est que plus méritoire; elle atteste chez eux un zèle tout personnel pour les études historiques, et contribue puissamment à étendre et à multiplier les relations de la Société.

A cette longue liste nécrologique nous devons encore ajouter les noms de M. Dutreil, ancien député de la Mayenne; de M. Varin, ancien membre du Conseil municipal de Paris et maire d'un arrondissement; de M. Delacour, chef d'institution, qui s'était beaucoup occupé du perfectionnement des méthodes d'éducation; de M. Campan, secrétaire de la Société pour la publication des mémoires relatifs à l'histoire de Belgique, séant à Bruxelles, qui a dirigé la publication de plusieurs des volumes de cette société, et les a savamment annotés; de M. Grand-Mottet, qui avait été, il y a un mois, admis dans notre Société.

Enfin, il y a quelques jours à peine, nous avons perdu un de nos confrères qui faisait le plus grand honneur à l'École des chartes et aux Archives nationales. M. Lot s'était presque exclusivement consacré à l'histoire de nos anciennes institutions judiciaires : on a de lui un *Essai sur l'authenticité des Olim*, une très-belle réédition du *Stylus Parlamenti* de Du Breuil, une notice importante sur les *Frais de justice*, de nombreux articles publiés dans la Bibliothèque de l'École des chartes ou dans la Revue critique, et tout aussi remarquables par la vigueur et l'originalité du style que par la sûreté de l'érudition. M. Lot avait dû, il y a quelques années, publier pour notre Société un *Choix de testaments* qui, nous l'espérons, sera mis au jour par quelque autre éditeur.

En voyant ainsi disparaître ceux qui nous ont guidés ou secondés, précédés ou suivis, devons-nous, Messieurs, nous laisser aller au découragement, et penser que notre œuvre

court quelque danger? Non, sans doute; car de nouveaux ouvriers prennent la place de ceux qui ne sont plus : ils profitent des exemples et de l'expérience de leurs prédécesseurs, ils s'inspirent de leur zèle, ils s'échauffent de leur ardeur, et le travail ne se ralentit pas. D'un autre côté, la matière de ce travail ne manque pas non plus : le vaste champ de l'histoire renferme dans son sein une mine qui n'est pas près de s'épuiser, et dont les filons divers peuvent tous être exploités avec profit. Tant que dureront les sociétés humaines, l'histoire se renouvellera sans cesse, et fournira toujours un aliment nouveau à l'érudition. Tant qu'il y aura des hommes, il y aura entre eux des rapports variés, il y aura des faits nouveaux qui seront obscurcis par l'ignorance ou par les préjugés et les passions, et qui devront être replacés sous leur véritable jour. Nous continuerons donc l'œuvre que nos devanciers ont entreprise; nous la continuerons dans le même esprit qui les a animés, c'est-à-dire dans un invariable esprit d'impartialité. L'étude sérieuse de l'histoire engendre cette impartialité : quelque grandes que soient les institutions, elles ont toujours leurs petits côtés; quelque vertueux qu'aient été les hommes, ils ont toujours eu leurs faiblesses; et en revanche, les défauts et les vices propres à chaque temps ont presque toujours été rachetés par des qualités particulières. Celui qui aura consciencieusement étudié, ne sera donc ni un *laudator* systématique, ni un *contemptor temporis acti*.

Il est une loi constante qui régit l'humanité, et qui nous a été donnée par le créateur et le législateur des hommes, à peu près sous cette forme : soyez bons, parce que je suis bon, c'est-à-dire : efforcez-vous toujours de devenir meilleurs pour vous rapprocher de ma perfection. Cette loi, c'est la loi du progrès, à laquelle nous devons tous obéir; mais, comme notre regard est borné, comme nous n'apercevons souvent qu'un côté des choses, il arrive que les uns voient le progrès et l'amélioration là où les autres ne voient que la décadence, la ruine et la corruption, et que même ces derniers, frappés seulement des souffrances que tout

changement amène, en viennent jusqu'à prendre en défiance l'idée même du progrès. De là des jugements divers, des polémiques ardentes, qui descendent trop souvent sur les champs de bataille de la guerre étrangère ou intérieure. Messieurs, nous n'avons pas à prendre parti dans cette cause incessamment pendante; nous ne sommes pas des juges dans ce grand procès, mais des témoins appelés à faire connaître la vérité, toute la vérité, rien que la vérité, c'est-à-dire les documents certains et authentiques de l'histoire, mis au jour, s'ils sont encore inédits, rendus à leur intégrité et à leur sincérité, s'ils ont été imparfaitement publiés. Parmi les renseignements qui se présentent à nous, nous devons choisir, non ceux qui sont conformes à nos sentiments et à nos idées, mais ceux qui peuvent être le plus utiles à la manifestation de la vérité historique. Si nous nous laissons toujours guider par ces principes, nous atteindrons le but de notre institution, sans nous en écarter et sans le dépasser.

Gardien fidèle de ces traditions, promoteur zélé de nos travaux, notre secrétaire général va prendre la parole pour vous donner le résumé de l'état de nos publications, qu'il sait rendre toujours intéressant et animé, et vous entretenir de nos projets d'avenir. Vous entendrez ensuite le rapport de nos censeurs dans lequel vous trouverez, en même temps que l'exacte vérité sur l'état de nos finances, l'empreinte de la bienveillance qui préside à nos relations depuis plusieurs années. Enfin, M. Luce a bien voulu nous promettre une lecture, que vous écouterez avec intérêt.

Pour moi, Messieurs, je vais rentrer dans la foule de ceux qui suivent vos travaux avec sympathie, ou qui s'y associent dès que vous leur en témoignez le désir. Le souvenir de la bienveillance dont vous m'avez honoré sera ma plus précieuse récompense pour le modeste concours que j'ai pu prêter à votre œuvre.

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE DEPUIS SA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, EN MAI 1877, JUSQU'A CE JOUR, PAR M. J. DESNOYERS, MEMBRE DE L'INSTITUT, SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ.

Messieurs,

En vous rendant compte, chaque année, de l'état et des progrès d'impression des ouvrages que la Société de l'Histoire de France met successivement au jour, et des projets qui doivent être réalisés plus tard, le Conseil administratif auquel vous en confiez le choix et la direction, désirerait pouvoir répondre plus rapidement, sinon plus utilement, à votre confiance. Malgré ses efforts persévérants, éclairés par une longue expérience, il n'a pu encore, cette année, vous faire distribuer avant votre assemblée générale quelques-uns des volumes qui représentent l'exercice courant. Vainement avait-il à peu près doublé le nombre de ceux dont l'impression a été décidée ou commencée depuis votre dernière réunion, dans l'espérance qu'une partie au moins serait achevée. Les mêmes causes de retards que nous avons eu si souvent occasion de vous signaler, se sont reproduites. La plus réelle, celle qui peut le mieux se justifier par de bons résultats, provient des soins apportés par les éditeurs à vérifier et à compléter leurs études préliminaires, à reviser rigoureusement les textes sur des manuscrits souvent disséminés dans des dépôts différents, à multiplier des annotations éclairant les récits et les biographies, à rédiger des introductions d'autant plus difficiles que leur brièveté est souvent nécessaire, à composer des tables non moins indispensables à toute bonne édition, qui peuvent être provisoirement préparées d'après les manuscrits, mais qui ne doivent être définitivement rédigées qu'après l'impression des textes. Tous ces motifs justifient des retards que votre Conseil regrette autant que vous, Messieurs.

D'autres causes pourraient vous être signalées : pour la

plupart, les éditeurs et les commissaires responsables, qui veulent bien se charger de ces délicates et souvent difficiles fonctions, sont des érudits, des professeurs, des archivistes, des bibliothécaires, qui savent trouver encore, après l'accomplissement de leurs devoirs habituels, le temps nécessaire à la rédaction, à la revision ou à la surveillance des publications de notre Société. Si nous rendions au dévouement, et, pour plusieurs, à la mémoire de ceux de nos collègues qui ont fait profiter notre Société de leur savoir et de leur bon vouloir, la justice qu'ils méritent, ce ne serait pas de l'indulgence, ce serait de la reconnaissance que nous aurions à exprimer pour leur participation à une œuvre dont ils ont été, pour la plupart, les promoteurs, les directeurs, et dont l'héritage se perpétue, avec le même dévouement, dans nos collaborateurs actuels, continuateurs des excellentes traditions qui leur ont été transmises et que plusieurs aident encore de leur savoir et de leur bonne renommée.

Je ne pourrais, sans reproduire en partie les analyses que j'ai essayé de présenter dans mes deux précédents rapports, aux assemblées générales de 1876 et de 1877, vous entretenir de nouveau, avec quelques détails, des volumes qui ont été terminés et distribués antérieurement à l'année courante, et dont une partie devait représenter le dernier de ces deux exercices.

Les volumes correspondant à l'année 1877 étaient le tome IVe et dernier des *Mémoires de Bassompierre*, par M. de Chantérac ;

Les lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, par M. de Rochambeau ;

Le tome Ier des *Mémoires de la Huguerye*, par M. de Ruble ;

Les Anecdotes historiques, légendes et apologues tirés du recueil inédit d'Étienne de Bourbon, dominicain du XIIIe *siècle*, par M. Lecoy de la Marche.

Permettez-moi cependant, Messieurs, de vous rappeler en très-peu de mots le caractère de chacun de ces ouvrages.

Le premier termine des mémoires dont les précédentes

éditions, très-fautives et très-incomplètes, étaient cependant regardées comme une des sources les plus abondantes de l'histoire des dernières années du règne de Henri IV, de la régence de Marie de Médicis et des commencements du règne de Louis XIII. Le savant éditeur, M. de Chantérac, dont vous venez d'entendre avec un si vif intérêt l'excellent discours, expression sincère de nos regrets communs pour la mémoire des membres, plusieurs des plus illustres ou des plus dévoués, que la Société a perdus pendant l'année qui vient de s'écouler, M. de Chantérac, dis-je, a trouvé dans ses traditions de famille et dans plusieurs recueils inexplorés avant lui, de nouveaux et curieux documents pour l'histoire de Bassompierre.

Les *Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret*, toutes inédites, choisies parmi un grand nombre d'autres, autographes pour la plupart, dont M. de Rochambeau avait soigneusement rassemblé des copies, s'étendent de 1538 à 1572. Elles font mieux connaître la carrière politique et militaire d'Antoine de Bourbon, et surtout Jeanne d'Albret, soit dans les détails les plus intimes de sa vie privée, soit dans le mouvement politique et religieux du XVIe siècle, auquel la reine de Navarre, mère de Henri IV, prit une si grande part.

Les *Anecdotes historiques tirées du recueil inédit du dominicain Étienne de Bourbon* présentent un réel intérêt pour l'étude des mœurs des différentes classes de la société française au XIIIe siècle. On voit dans ce volume, édité par M. Lecoy de la Marche, un tableau varié et animé des usages et des superstitions populaires, des traditions locales, des croyances des campagnes, des relations politiques et religieuses des personnages du plus haut rang, des erreurs de l'Inquisition, dont Étienne de Bourbon fut un des membres les plus actifs. Ses récits, ses apologues, préparés pour fournir des sujets de discours aux prédicateurs, en vue d'édifier ou d'amuser leurs auditeurs, sont rédigés en un latin vulgaire qu'on pourrait présumer avoir été conçu en français, et devaient être reproduits de même, comme

la plupart des sermons du XIIIe siècle. Le nombre des anecdotes ainsi racontées est très-grand, et les sommaires, soigneusement rédigés par l'éditeur, que ses travaux précédents sur la chaire française au moyen âge avaient parfaitement préparé à cette publication, rendent la lecture du volume facile, instructive et intéressante.

Le tome Ier des *Mémoires de La Huguerye* a mis enfin au jour un document inédit et très-important pour l'histoire du XVIe siècle. Ces mémoires, longtemps inconnus ou plutôt méconnus, s'étendent de 1570 à 1588. Conservés à la Bibliothèque nationale en un manuscrit de très-difficile lecture, ils ont été, il y a peu d'années, plus complètement révélés aux études historiques par M. le comte Léonel de Laubespin, qui, le premier, a constaté le nom de l'auteur et l'intérêt historique et anecdotique de ses récits. Il en a publié quelques extraits sommaires. Le dévouement de M. de Laubespin à la mémoire de Coligny, dont La Huguerye avait été secrétaire et à qui il dédia ses mémoires, le porte à recueillir tout ce qui peut illustrer cette grande et vénérable figure historique, à laquelle il s'honore de se rattacher par une alliance ancienne de famille. Mais il voit sans regrets la publication des *Mémoires de La Huguerye* confiée par la Société de l'Histoire de France à l'un de nos érudits qui connaissent le mieux l'histoire des troubles religieux et politiques du XVIe siècle. Déjà, dans plusieurs circonstances, M. de Ruble avait communiqué au Conseil de notre Société des extraits de ces mémoires, qu'une découverte récente à la Bibliothèque nationale a permis de compléter par une dernière partie autrefois signalée par le marquis d'Aubais, et longtemps oubliée ou méconnue.

Le premier volume de ces mémoires vous a été distribué depuis quelques mois ; il s'étend de 1570 à 1577, et comprend les récits des relations intimes de l'auteur avec les princes protestants allemands, surtout avec Ludovic de Nassau, et de ses missions secrètes en Suisse, en Angleterre, en Hollande.

L'impression du second volume est très-avancée ; il sera

peut-être terminé assez promptement pour faire partie de l'exercice de 1878. Il contiendra le récit détaillé des voyages du prince de Condé en Languedoc et en Provence pendant les années 1580 et 1581, des efforts de ce prince pour rallumer la guerre civile, de sa rivalité avec le roi de Navarre; le tableau familier et anecdotique de la cour de Nérac, où La Huguerye avait été envoyé en ambassade par Condé; la suite des négociations poursuivies par l'auteur auprès des princes allemands et en Angleterre, dans l'intérêt de la cause protestante. Le tome III[e] sera surtout consacré au récit de l'expédition des reîtres allemands en France, en 1587, expédition dont La Huguerye faisait partie; car il changea plus d'une fois de pays, d'opinion et de maître, ce qui lui permit de tenir note de nombreux événements dont il fut témoin et de parler de beaucoup de personnages appartenant aux différents partis politiques et religieux de cette époque si troublée.

C'est encore à la distribution de cette année que se rapportent avec plus de certitude, tout au moins en partie, les volumes suivants qui sont, tous, sous presse depuis assez longtemps :

Le tome VII de *Froissart*, par M. Luce;

Le tome II de la *Croisade contre les Albigeois*, par M. P. Meyer;

Le tome I[er] des *Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules*, par M. Cougny;

L'*Histoire de Bayart*, par le *Loyal Serviteur*, scrupuleusement éditée d'après l'édition originale, par M. Roman, biographie contemporaine d'une si attrayante lecture, et dont je vous entretins assez longuement l'an dernier.

A ces cinq volumes il faut ajouter, mais bien plus probablement pour l'exercice de 1879, le premier volume des *Mémoires de Nicolas Goulas sur la cour de Gaston de France à Blois,* vers le milieu du XVII[e] siècle, mémoires dont il a été si souvent fait mention depuis les anciens projets de M. Monmerqué, qui en révéla, le premier, le caractère, et

dont l'impression est enfin commencée par M. Constant, avec la coopération de M. de Chantérac pour commissaire responsable.

Des quatre volumes qui feront certainement partie de la distribution de 1878, nous pouvons mentionner en première ligne le tome VII de Froissart. L'impression, momentanément suspendue, l'année dernière, à raison d'autres travaux historiques de M. Luce, travaux tendant tous à éclaircir l'histoire du XIVe siècle et la vie du plus illustre des guerriers de cette époque, du Guesclin, a été reprise activement et est sur le point d'être achevée. Le texte, les sommaires, les variantes, les tables même sont composés, suivant le plan constamment adopté pour les précédents volumes et qui donnera à cette édition une valeur exceptionnelle. Ce VIIe volume comprendra les années 1367 à 1370 ; on y trouvera surtout la continuation du récit de la guerre d'Espagne et de Languedoc, les démêlés entre le prince de Galles et le sire d'Albret, les excursions des grandes compagnies dans le nord et l'ouest de la France. Le principal mérite des chroniques de Froissart n'est pas seulement, comme on l'a remarqué, dans les récits des événements, qui sont aussi mentionnés, souvent avec plus de fidélité, dans les autres chroniques du XIVe siècle ; il consiste surtout dans les portraits des personnages, dans les tableaux des batailles, dans la vivacité toujours si dramatique des narrations. La nouvelle édition que publie la Société de l'Histoire de France réunit toutes les conditions propres à mettre en relief les qualités brillantes de Froissart, modifiées, et en quelque sorte enrichies par de nombreuses rectifications historiques ; on ne peut faire qu'un reproche à cette grande édition, conséquence inévitable de son mérite, c'est la lenteur d'une publication qu'il paraît bien difficile d'éviter.

Conçue d'après un plan différent, l'édition publiée sous les auspices de l'Académie des sciences de Belgique, par M. Kervyn de Lettenhove, a été beaucoup plus rapidement terminée. Ces deux éditions, poursuivies avec un égal dévouement, se compléteront l'une et l'autre, et fourniront

sur les événements, sur l'état social du XIVe siècle et sur leur plus célèbre historien, les sources les plus abondantes et les témoignages les plus sûrs.

Un autre ouvrage, dont l'impression est aussi fort avancée, est le second volume de la chanson ou du récit en vers provençaux de la *Croisade contre les Albigeois*. Depuis plus de deux ans, le texte original, qui compose le premier volume, vous a été distribué, et la traduction, qui formera le second volume, est impatiemment attendue. Mais tous ceux qui connaissent la consciencieuse et rigoureuse méthode de travail du savant éditeur, M. P. Meyer, trouveront dans ces qualités mêmes une explication des retards, et se féliciteront, quand ils auront ce volume, des lenteurs nécessitées par de nombreuses annotations, par des corrections, par des commentaires, par une savante introduction, qui ajouteront beaucoup à l'intérêt d'un ouvrage non moins important pour l'histoire politique et religieuse que pour l'étude de la philologie du moyen âge.

Un volume dont l'impression est aussi fort avancée, et qui fera certainement partie de l'exercice courant, est le recueil des *Extraits des auteurs grecs concernant la Gaule*[1]. Vous vous rappelez, Messieurs, que le projet de reproduire des extraits des géographes grecs concernant la Gaule, ou plutôt de Strabon d'abord, remonte à l'origine de notre Société. Proposé par deux de nos plus savants fondateurs, MM. Letronne et Hase, repris plus tard, modifié, agrandi, compliqué dans son plan par M. Berger de Xivrey, il dut à cette extension même, puisqu'on ajoutait aux sources antiques les textes grecs du moyen âge, des retards, et en apparence un abandon complet. Renouvelé, il y a deux ans, par MM. Egger et L. Lalanne, il obtint aussitôt une adhésion d'autant plus complète qu'il se présentait en même temps

1. Cet ouvrage est le premier de ceux de la Société qui ait nécessité l'emploi des caractères grecs, et il a fourni un nouveau témoignage des soins attentifs apportés par l'imprimerie de M. Daupeley-Gouverneur à la correction des volumes que lui confie la Société de l'Histoire de France.

un éditeur solidement préparé par des études et des publications précédentes, M. Cougny, professeur de rhétorique au lycée Saint-Louis, collaborateur actif de la grande et précieuse collection des classiques grecs de MM. Didot. L'éditeur désigné s'est mis à l'œuvre immédiatement; il ne s'est point borné à reproduire les extraits des auteurs grecs, déjà publiés, avec traductions latines, dans le premier volume du recueil des *Historiens de la France* de Dom Bouquet. Il a fait des textes une revision complète, d'après les meilleures et les plus récentes éditions, et plusieurs fois même d'après des manuscrits non suffisamment étudiés jusqu'ici. Il a joint aux textes, conformément au plan adopté par le Conseil, une traduction aussi littérale qu'elle était possible, tellement littérale qu'à première vue elle excite quelque étonnement; mais on pourra aisément reconnaître la Gaule narbonnaise dans la *Narbonite* ou la *Gallie narbonésie*, la Lyonnaise dans la *Gallie lugdunésie*, la Garonne dans le fleuve *Garunas*, le Rhône dans le *Rhodan*, les Pyrénées dans la *Pyrène*, etc., car M. Cougny a conservé à tous ces noms, dans sa traduction, la forme à peu près identique au texte, sans tenir compte des appellations modernes.

Cette singularité apparente est grandement rachetée par la représentation plus originale, plus vraie des appellations, telles qu'elles apparaissaient aux géographes et aux historiens de l'antiquité.

Des trois volumes qui doivent former cette publication, le premier est à peu près entièrement imprimé ; il comprend les extraits de tous les géographes grecs, dont les plus importants sont Ptolémée et Strabon. Dans les volumes suivants seront les extraits des historiens, des philosophes, des poètes. La Société trouve une garantie de plus dans l'érudition et l'expérience consommée du commissaire responsable de l'ouvrage, M. Egger.

Nous pouvons prévoir que cette publication ne tardera pas à être suivie d'une autre qui comprendrait les principaux documents originaux de sources latines concernant la Gaule, moins César, dont on possède tant et de si bonnes éditions.

C'est un projet entrevu, sinon encore complètement mûri, par un de nos savants confrères de l'Institut et de la Société, M. le baron de Witte, auquel l'histoire de la Gaule sous les Romains, spécialement au point de vue de la numismatique et de l'archéologie, doit déjà d'importants travaux.

Ces publications ne pouvaient venir en temps plus opportun. Depuis quelques années, les recherches historiques sur les anciennes et diverses populations celtiques, gauloises, gallo-romaines, d'origines et de dates incertaines, et sur les plus anciens monuments de la Gaule, préoccupent de nouveau un grand nombre d'érudits et d'antiquaires. Plusieurs ouvrages importants et de nombreux mémoires ont vu le jour, après une indifférence apparente, pour exposer les résultats de ces études et les théories diverses dont elles ont été le sujet. Les textes des historiens et des géographes les plus anciens, rapprochés de l'étude des monuments, offrent le plus de garanties à la découverte d'origines et de filiations encore incertaines et controversées.

Parmi les ouvrages ou les mémoires les plus récents sur les origines des populations primitives et successives de la Gaule, on remarque surtout ceux de MM. Al. Bertrand, d'Arbois de Jubainville, E. Desjardins, Lagneau, Deloche, Robert, et les articles récents de M. Maury, dans le Journal des Savants, qui offrent un résumé complet de ces intéressantes et difficiles questions.

L'archéologie, dans ses diverses et nombreuses ramifications, est venue en aide à l'histoire, en faisant connaître, par des découvertes aussi variées qu'inattendues, des renseignements importants pour l'étude des usages, des costumes, des traditions, en laissant découvrir des relations probables entre les plus anciennes populations de la Gaule et des peuples classiques dont les traditions et l'état social sont moins obscurs dans la véritable et classique histoire de l'antiquité.

Nous devons vous rappeler, Messieurs, plusieurs autres ouvrages dont la publication a été décidée durant ces dernières années, et dont la mise sous presse est différée, soit par les nécessités d'une prudente comptabilité, soit par le

désir des éditeurs de compléter et de perfectionner des travaux préparatoires déjà fort avancés.

Tels sont : 1° les *Établissements de saint Louis*, recueil célèbre de la jurisprudence du XIII° siècle, dont l'éditeur, M. Viollet, s'occupe avec une infatigable persévérance depuis plusieurs années. Il en a même déjà, avec l'agrément de votre Conseil, fait connaître le plan, le caractère et les sources diverses. Il n'attend plus, pour en commencer l'impression depuis longtemps autorisée, que la collation de quelques manuscrits dont l'existence lui a été signalée en Angleterre, et qui paraissent importants. Cette revision devra compléter celle de vingt autres manuscrits que M. Viollet a déjà étudiés.

2° La collection des *Lettres missives de Louis XI* paraît beaucoup plus loin d'être mise en état d'impression. Elle s'enrichit chaque jour par des découvertes nouvelles ; de nombreux éléments ont été mis à la disposition des éditeurs, MM. Vaesen et Ét. Charavay, qui poursuivent l'œuvre commencée avec tant de dévouement par Mlle Dupont et par M. Pannier. L'étendue et les difficultés du recueil semblent s'accroître en même temps, tout en assurant les chances d'une publication des plus importantes. Le premier volume, qui contiendra les lettres de Louis XI comme dauphin, paraît devoir être mis sous presse l'année prochaine.

Nous ne devons pas oublier les suites d'ouvrages dont les premiers volumes ont paru depuis plus ou moins longtemps, et dont l'impression est autorisée. Tels sont : le dixième et dernier volume des *Œuvres de Brantôme*, par M. L. Lalanne ;

Le second volume de la *Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy*, par M. Morand ;

Les suites de *Froissart*, des *Historiens grecs*, des *Mémoires de la Huguerye* et de *Goulas*, un choix de *Documents relatifs à B. du Guesclin*, projet de M. Luce, autorisé l'an dernier par le Conseil.

Ne faut-il pas aussi tenir compte de projets plus anciens, tous favorablement accueillis, quoique non encore définitivement acceptés ? Tels sont :

La *Chronique du XIII° siècle par le frère Salimbene ;*

les *Mémoires rédigés par le greffier du parlement de Paris, Nicolas de Baye, au commencement du* xve *siècle;* un *Choix de testaments,* de la même époque.

Nous ne devons pas, non plus, oublier l'*Annuaire-Bulletin*, qui, dans une sphère modeste et trop restreinte, publie aussi d'intéressants documents originaux, rassemblés soigneusement, de nombreux articles bibliographiques, consciencieusement rédigés par notre dévoué collègue, M. de Boislisle. Le volume de cette année contiendra un recueil de lettres inédites de la princesse des Ursins, mises à la disposition de notre Société par M. Masson, qui connaît si bien les trésors historiques du Musée britannique, et qui vient souvent en aide aux érudits français, dans leurs recherches sur notre histoire nationale.

Comme vous le voyez, Messieurs, ce n'est point par défaut d'éléments de travail que notre Société péricliterait; ce n'est pas non plus par sa situation financière, qui continue d'être des plus prospères. Elle peut donc et doit poursuivre ses travaux avec la même confiance et le même dévouement. Par son but et par son titre, elle ne peut rester indifférente aux nombreux travaux que la recherche et l'étude des documents originaux multiplient chaque jour, en France et dans les pays étrangers. Plusieurs publications importantes se continuent, soit officiellement par les gouvernements, soit sous l'inspiration de Sociétés savantes, soit individuellement. C'est ce que nous voyons en Angleterre, en Belgique, en Allemagne, en Italie, en Espagne, et dans d'autres contrées. De nombreux matériaux, mieux appréciés chaque jour, offrent des ressources précieuses aux études historiques. Pour n'en citer qu'un exemple, ne pouvons-nous pas rappeler les découvertes récentes de documents des plus importants pour l'histoire de France au moyen âge, et surtout pour les sources de l'un de ces recueils les plus célèbres, les *Grandes chroniques de France dites de Saint-Denis*, découvertes faites dans les bibliothèques de France, de Rome et de Londres, par un de nos collègues, M. L. Delisle, dont l'érudition et la bienveillance facilitent incessamment les

études historiques dans le grand établissement confié à son habile direction?

Les Sociétés départementales continuent leurs recherches et leurs publications de textes originaux, dont l'impression est facilitée par plusieurs administrations municipales. Les revues historiques, philologiques, archéologiques, critiques, bibliographiques, se multiplient et rivalisent de zèle pour mieux faire connaître, par des analyses instructives, les documents historiques originaux et indiquer le profit que des études bien dirigées peuvent en tirer dans les nombreuses branches de l'érudition. L'Académie des inscriptions, par la spécialité de plusieurs de ses concours, par sa commission permanente des Antiquités nationales, par ses grands recueils de textes originaux, favorise de plus en plus l'étude des sources de notre histoire nationale dans ses différentes voies. L'Académie des sciences morales, par d'importants concours, dans lesquels, sous différents points de vue, l'histoire de France occupe une si grande place, rend aussi de très-grands services, ainsi que l'a si bien rappelé récemment, dans un discours des plus instructifs, son président, M. Vuitry, que notre Société a vu aussi, l'an dernier, présider ses réunions. Le Comité officiel des Travaux historiques, par ses publications de plus en plus nombreuses et variées, par ses concours annuellement ouverts à l'émulation des Sociétés départementales, dirige aussi ces études dans les voies les plus sûres. La Commission ministérielle des Archives départementales continue de surveiller et d'activer le classement et la mise au jour de documents trop longtemps oubliés ou méconnus dans les dépôts officiels des préfectures et des municipalités. La Commission chargée de diriger la publication des Catalogues des manuscrits des bibliothèques départementales avance aussi, quoique lentement, dans cet utile travail.

Les Archives nationales, par la publicité donnée à leurs trésors diplomatiques, par la libre communication des innombrables documents qu'elles possèdent, libéralité qui devrait servir d'exemple à des établissements analogues,

non moins riches en d'autres spécialités; la Municipalité parisienne, par de somptueuses et utiles publications ; l'École des chartes et l'École des hautes études, qui mettent au jour tant de dissertations instructives, puisées, avec sagacité, dans les sources les plus pures; d'autres Sociétés historiques ou philologiques plus récemment fondées dans des buts plus spécialement déterminés; tout cet ensemble d'efforts et de féconds résultats doit être un utile encouragement à la Société de l'Histoire de France. Elle doit persister dans la voie que ses fondateurs ont tracée, il y a près d'un demi-siècle; elle doit redoubler d'efforts pour continuer à fournir les éléments d'études et les inspirations qu'elle a su constamment propager, sans autre ambition que celle d'être utile, pour sa faible part, dans le grand mouvement des études historiques.

RAPPORT DE MM. LES CENSEURS SUR LES COMPTES DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'EXERCICE 1877.

Messieurs,

D'après les pièces et comptes produits par le trésorier et le Comité des fonds de votre Société, votre situation financière au 31 décembre 1877 peut s'établir de la manière suivante :

La recette prévue au budget de 1877 était de	45,633 fr. 15 c.
La recette effectuée a été de	46,499 26
Différence en plus	866 11

Sur l'ensemble des recettes, les cotisations ont produit :

Savoir, 631 cotisations pour 1877 . .	18,930 fr. »» c.
— 108 cotisations pour les années antérieures	3,240 »»
Total	22,170 »»

La vente des livres a produit 5,786 fr. 50 c., soit 340 fr. 50 c. de plus que les prévisions.

Dans cette somme, le Ministère continue à figurer pour 1,350 fr., et diverses bibliothèques publiques, y compris la Bibliothèque nationale, pour 216 fr. La vente au public conserve donc son importance accoutumée.

Les intérêts des capitaux déposés en compte courant se sont élevés à 107 fr. 61 c. C'est le produit des intérêts servis par le Crédit foncier. Quant aux obligations romaines, elles continuent à ne rien rapporter.

Les recouvrements prévus sur les cotisations de l'année courante, comparés aux recouvrements effectués, accusent une différence en moins de 1,470 fr.

En 1876, la différence était de 1,860 fr. Elle était de 2,430 fr. en 1875; on peut donc dire qu'elle tend à diminuer.

Les cotisations arriérées présentent un résultat encore meilleur. Le recouvrement prévu était de 1,500 fr.; il a atteint 3,240 fr., soit un excédent de 1,740 fr.

Il y a aussi sur la vente de volumes un excédent de 220 fr. 50 c.

Enfin l'on voit figurer pour 300 fr. le produit de trois trimestres d'une rente sur l'État achetée avec les fonds disponibles de la Société.

Les différences en moins ne se sont produites que sur le recouvrement des cotisations de l'année 1877 et sur les intérêts servis par le Crédit foncier.

En résumé, l'écart définitif entre les recettes prévues et les recettes réalisées dans l'exercice 1877 se trouve exprimé par un excédent de recettes de 866 fr. 11 c.

La dépense totale a été de	36,837fr.75 c.	
Savoir : Frais d'impression de 5 volumes	20,230	»»
Honoraires pour ces cinq volumes. . .	3,125	»»
Frais de poste pour l'*Annuaire-Bulletin*	25	»»
A reporter.	23,380	»»

Report	23,380	»»
Indemnité au trésorier, au secrétaire, et frais de rédaction de l'*Annuaire-Bulletin*	900	»»
Traitement de l'agent	1,200	»»
Impressions diverses	98	»»
Frais de librairie	1,459	55
Frais divers	855	»»
Achat de 400 fr. de rente 3 p. 100 . .	8,945	20
Total égal	36,837	75

Les dépenses prévues au budget de 1877 ne s'élevaient qu'à 28,350 fr. La différence en plus est donc de 8,487 fr. 75 c.

Mais on vient de signaler parmi les articles de dépense l'achat de 400 fr. de rente 3 p. 100, qui a absorbé une somme de 8,945 fr. 20 c.

Si l'on retranche du tableau des dépenses le chiffre de cette opération, qui n'est qu'un placement, le total retombe à 27,892 fr. 55 c., et la différence entre les prévisions et la réalité aboutit à un écart en moins de 457 fr. 45 c. La modicité de ce chiffre indique l'exactitude avec laquelle avaient été calculées les dépenses probables de votre Société, dont la situation financière au 31 décembre 1877 peut se résumer ainsi :

Recettes réalisées	46,499 fr.	26 c.
Dépenses id.	36,837	75
Excédent en caisse	9,661	51

Ce chiffre est d'environ moitié moindre que celui de l'année précédente ; cette diminution s'explique naturellement par l'achat de rente dont on vient de parler.

Le total des membres de la Société, qui était de 750 au 1er janvier 1877, est descendu à 713 au 1er janvier 1878. Cet abaissement, dû à de nombreux décès et à des radiations, se trouve déjà compensé en partie par les admissions nouvelles survenues depuis le commencement de l'année.

Les écritures qui établissent les chiffres ci-dessus nous ayant paru régulières, nous avons l'honneur de vous proposer l'approbation des comptes du trésorier pour l'exercice 1877.

LE TELLIER DE LA FOSSE. MORANVILLÉ, *rapporteur*.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

68. — BUSSIÈRE. Études historiques sur la Révolution en Périgord. 1re partie : La Bourgeoisie périgourdine au XVIIIe siècle. Agriculteurs, économistes et paysans périgourdins en 1789. In-8, 208 p. Bordeaux, Lefebvre.

69. — COUSSEMAKER (de). Documents inédits relatifs à la ville de Bailleul en Flandre. T. I. In-8, XI-515 p. Lille, Quarré.

70. — CROSNIER (Mgr). Études sur la géographie de la Nivernie pendant les cinq premiers siècles de notre ère, et principalement sur la Gergovie des Boïens. In-8, 35 p. Nevers, Fay.

71. — DECORDE (l'abbé). Histoire des cinq communes de l'Aliermont, Croixdalle, Sainte-Agathe, Notre-Dame, Saint-Jacques et Saint-Nicolas. In-8, 364 p. et 1 plan. Paris, Derache; Rouen, Métérie; Dieppe, Renaux.

72. — DUPLESSIS (Georges). Inventaire de la collection d'estampes relatives à l'histoire de France léguée en 1863 à la Bibliothèque nationale, par M. Michel Hennin. T. I. In-8, VIII-224 p. Paris, Menu.

73. — FRANKLIN (Alfred). Les Sources de l'histoire de France. Notices bibliographiques et analytiques des inventaires et des recueils de documents relatifs à l'histoire de France. In-8, XVII-685 p. Paris, Firmin Didot et Ce.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 4 JUIN 1878,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE MARQUIS DE CHANTÉRAC, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal approuvé dans la séance du 2 juillet 1878.)

Les procès-verbaux de la séance du Conseil du 30 avril et de l'Assemblée générale du 7 mai sont lus par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1874. M. l'abbé Féret, aumônier du collège Henri IV, à Paris; présenté par MM. de Beaucourt et J. Desnoyers.

1875. M. l'abbé Hyver, professeur de rhétorique au petit séminaire de Pont-à-Mousson; présenté par MM. Egger et Gérardin.

Ouvrages offerts.

Publications périodiques. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 mai 1878. — *Revue bibliographique universelle,* mai 1878. — *Revue historique,* mai-juin 1878. — *Bulletin de la Société bibliographique,* mai 1878. — *Revue des Documents historiques,* décembre 1877.

Sociétés savantes. — *L'Union, chronique des Sociétés savantes de France,* publication périodique de l'Institut des provinces, 1878. Br. in-4. — *Bulletin de la Société archéologique de Touraine,* année 1877. — *Bulletin de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres,* juillet-décembre 1877. — *Documents relatifs à l'histoire du Vallais,* recueillis et publiés par l'abbé J. Gremaud, professeur et bibliothécaire cantonal à Fribourg (tome XXXI des *Mémoires de la Société d'histoire de la Suisse romande*).

De la part de M. le comte de Toreno, ministre des travaux publics d'Espagne :

Cartas de Indias. Publicalas por primera vez el Ministerio de Fomento. Madrid, 1877. Un vol. in-folio, avec fac-similé, cartes, etc.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Coutumes et institutions de l'Anjou et du Maine antérieures au XVIe siècle, textes et documents, avec notes et dissertations, par C.-J. Beautemps-Beaupré, vice-président au tribunal civil de la Seine. Tome II (Coutumes et styles). Paris, A. Durand et Pedone-Lauriel. Un vol. in-8. — *Mœurs judiciaires de la France du XVIe siècle au XIXe*, par Ch. Bataillard. Paris, Cotillon. Un vol. in-12. — *La nouvelle société Indo-Chinoise, fondée par M. le marquis de Croizier, et son ouvrage l'Art khmer*, par le docteur Legrand, vice-président de l'Athénée oriental. Br. in-8. — *Recherches historiques sur la ville d'Alet et son ancien diocèse*, par l'abbé J.-T. Lasserre, curé d'Alet-sur-Aude. Un vol. in-8. — *Vie abrégée de Mgr Charles de la Cropte de Chantérac, 35e et dernier évêque d'Alet*, par l'abbé J.-T. Lasserre, curé d'Alet-sur-Aude. Br. in-8. — *Notice sur un manuscrit mérovingien de la bibliothèque d'Épinal*, communiquée à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 14 septembre 1877, par Léopold Delisle. Br. in-folio, avec 3 fac-similé. — *Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ*, fasciculus documentorum minorum ad byzantina lipsana in Occidentem sæculo XIIIe translata spectantium, et historiam quarti belli sacri imperiique gallo-græci illustrantium (par M. le comte Riant). Deux vol. in-8. Genève, 1877. — *Le comté de Clermont en Beauvoisis ;* études pour servir à son histoire, par le comte de Luçay. Un vol. in-8. Paris, Dumoulin. 1878. — *La forteresse vitrifiée du Puy-de-Gaudy et la ville de Guéret*, par J.-B. Thuot, ancien professeur de philosophie. Un vol. in-18. Paris, 1878, Durand et Pedone-Lauriel.

Correspondance.

M. Vuitry exprime ses regrets d'être encore empêché par sa santé d'assister à la séance du Conseil et de se voir probablement forcé, par son départ très-prochain pour la campagne, de ne pas assister à plusieurs des séances suivantes.

M. le baron James-Édouard de Rothschild exprime sa reconnaissance d'avoir été élu, par l'Assemblée générale, membre du Conseil administratif.

M. Thuot, ancien professeur de philosophie, fait hommage de son ouvrage sur la *Forteresse vitrifiée du Puy-de-Gaudy et la ville de Guéret.*

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Froissart. T. VII. Entièrement imprimé, ce volume sera très-probablement distribué le mois prochain.

Imprimerie de M. Daupeley-Gouverneur :

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II. 26 feuilles tirées; feuilles 27 à 30 en pages. Le texte est terminé. L'introduction et la table restent à imprimer.

Mémoires de La Huguerye. T. II. 14 feuilles tirées; feuilles 15 et 16 en placards.

Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules. T. Ier. 19 feuilles tirées; feuilles 20 à 22 en pages.

Histoire de Bayart par le Loyal serviteur. 21 feuilles tirées; feuilles 22 à 25 en placards.

Mémoires de Nicolas Goulas. Tome Ier. 4 feuilles composées.

Annuaire-Bulletin de 1878. 4 feuilles tirées; feuilles 5 à 7 en placards.

Élections.

Avant de procéder au renouvellement du bureau pour l'exercice 1878-1879, M. le président informe le Conseil que M. J. Quicherat, premier vice-président, connaissant l'intention unanimement exprimée par ses collègues de lui confier les fonctions de président, a exprimé son regret de ne pouvoir accepter cet honneur. La direction de l'École des chartes et les nombreuses commissions dont il fait partie ne lui permettraient pas de remplir ces nouvelles fonctions aussi régulièrement qu'il le désirerait.

Le Conseil, regrettant cette détermination, procède aux élections pour 1878-1879.

Sont élus, à la majorité des suffrages :

Président : M. le baron DE RUBLE.
Vice-présidents : MM. BORDIER et LUCE.
Secrétaire : M. J. DESNOYERS, élu pour quatre ans, conformément au règlement.
Secrétaire adjoint : M. A. DE BOISLISLE.
Trésorier-archiviste-bibliothécaire : M. E. DUPONT.

Comité de publication.

MM. L. DELISLE, *président,*
DE BEAUCOURT,
EGGER,
JOURDAIN,
LALANNE,
J. QUICHERAT.

Comité des fonds.

MM. BELLAGUET, *président,*
DE BOUIS,
DE COSNAC,
LALOY.

M. le marquis de Chantérac, avant de résigner les fonctions de président qu'il a remplies avec tant de dévouement pendant l'exercice de 1877-1878, remercie le Conseil de l'honneur qui lui avait été conféré et de la bienveillance avec laquelle il a été aidé dans l'exercice de ses fonctions.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

74. — ALBANÈS (l'abbé J.-H.). Pierre d'Aigrefeuille,

évêque d'Avignon, de Vabres, de Clermont, d'Uzès et de Mende. Preuves de son épiscopat. Élimination de trois faux évêques d'Avignon. In-8, 56 p. Marseille, Lebon.

75. — Baschet (Armand). Le duc de Saint-Simon et le cardinal Gualterio ; mémoire sur la recherche de leur correspondance (1706-1728). In-8, 39 p. Paris, Picard.

(Extrait du Cabinet historique.)

Fort curieuse étude sur une correspondance intime et familière, qui, continuée chaque semaine, pendant vingt-deux ans, entre deux hommes parfaitement instruits de ce qui avait trait à la politique, devait former, en 1728, dans les papiers du cardinal Gualterio, une masse de plus de mille lettres pleines « de documents précis, de renseignements datés sur les personnes et sur les choses de la cour, sur les affaires de l'État, sur les faits de famille. » Il ne s'est retrouvé que deux billets sans valeur aucune, lorsque le Musée britannique, en 1855, a acquis tous les manuscrits du cardinal. D'une lettre que Saint-Simon écrivait le 30 septembre 1728 à l'héritier de son ancien « ami de cœur, » il ressort que le duc lui demanda de détruire ses lettres, « de les brûler ou de les ensevelir dans un éternel oubli sûr et certain, » et que le détenteur de la correspondance se rendit à cette prière. La perte est-elle irréparable? C'est une question que s'est posée M. Baschet, en songeant que Saint-Simon avait l'habitude de conserver minute ou copie de toutes ses lettres importantes; la preuve en est qu'il existe dans des collections particulières trois « mémoires pour chiffrer à M. le cardinal Gualterio, » qui ne sont autre chose que des minutes de la main de Saint-Simon. Il resterait donc quelque espoir qu'un jour la correspondance des deux amis, c'est-à-dire les minutes ou copies de Saint-Simon et les lettres originales de Gualterio, se retrouvassent dans les fameux portefeuilles dont M. Baschet, en 1874, nous a révélé l'existence au dépôt des Affaires étrangères.

76. — Fontenay (H. de). La Société d'Autun vers le milieu du xviiie siècle, d'après les mémoires de J.-M. Crommelin, de Saint-Quentin, et autres documents inédits. Gr. in-8, 87 p. et 2 pl. Autun, Dejussieu père et fils.

(Extrait des Mémoires de la Société éduenne.)

77. — Forestié. La place publique de Montauban et les incendies de 1614 et 1649. In-8, 28 p. et 1 grav. Montauban, Forestié.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne.)

78. — FORNERON. Les ducs de Guise et leur époque, étude historique sur le XVI[e] siècle. 2 vol. in-8, 878 p. et 4 tableaux. Paris, Plon et C[e].

79. — GAUTIER (Léon). Notice sur un livre liturgique appartenant à M. le professeur G. Stephens, de Copenhague. In-8, 8 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

80. — GOUAZÉ. La Chambre de l'Édit de Languedoc. In-8, 36 p. Nîmes, Clavel-Ballivet.

(Extrait des Mémoires de l'Académie du Gard.)

81. — HERBELOT (d'). Barnabé Brisson, jurisconsulte et magistrat. Cour d'appel de Paris. Audience solennelle de rentrée du 3 novembre 1877. In-8, 46 p. Paris, Donnaud.

82. — JULLIEN. L'Église et l'Opéra en 1735. Mademoiselle Lemaure et l'évêque de Saint-Papoul. In-8, 46 p. Paris, Detaille.

83. — JUZANCOURT (de). Notice historique sur le corps des carabiniers français. In-8, 88 p. Paris, Tanera.

(Publication de la Réunion des officiers.)

84. — LE MEN. Monographie de la cathédrale de Quimper (XIII[e]-XV[e] siècle), avec un plan. In-8, XVI-384 pages. Quimper, Jacob; M[lle] Lemercier.

85. — LONGNON. Géographie de la Gaule au VI[e] siècle, ouvrage contenant 11 cartes en couleur gravées sur pierre et tirées à part, et 3 figures intercalées dans le texte. In-8, x-753 p. et atlas. Paris, Hachette et C[e].

Cet ouvrage, tout aussi important au point de vue de l'histoire qu'à celui de la géographie, et l'un des premiers aussi qui viennent témoigner des immenses services que peut rendre en ces matières la philologie moderne, repose presque entièrement sur l'interprétation d'un des textes les plus précieux dont notre collection ait été enrichie, celui des *Œuvres diverses de Grégoire de Tours*. Nous avons donc cru qu'on ne lirait pas sans intérêt la courte préface où l'auteur, notre confrère, a exposé le plan de son livre et les principes d'après lesquels sont dressées ses onze cartes de la Gaule.

« Si, dit-il, l'histoire de notre pays, au VIe siècle, n'est pas aussi bien comprise que semblent le permettre les curieux écrits de Grégoire de Tours, cela tient surtout, croyons-nous, à ce que l'on ne se rend pas un compte assez exact, au milieu des luttes qui ensanglantèrent cette époque, de la puissance relative de chacun des princes entre lesquels se partageait alors la Gaule. L'opinion est même si peu éclairée à ce sujet, que, par une méthode plus empirique que rationnelle, on a coutume de considérer comme le véritable « roi de France » le souverain auquel obéissait la ville de Paris, qui, cependant, ne devint définitivement le siége de la royauté française qu'à la fin du Xe siècle. Il nous a donc paru qu'un livre, rédigé presque exclusivement à l'aide des ouvrages de l'évêque de Tours était indispensable aux études historiques, et c'est ce livre que nous offrons au public.

« Notre ouvrage se compose de trois parties distinctes : l'une consacrée à la langue géographique du VIe siècle, la seconde à la géographie politique, la troisième à la topographie.

« On trouvera dans la première partie la détermination du sens de chacun des mots qui, chez l'auteur de l'*Historia Francorum,* servent à désigner les divisions territoriales, les régions géographiques et les lieux habités.

« La seconde partie, pour laquelle on s'est servi de tous les documents propres à éclairer l'histoire, comprendra l'étude de la géographie politique à trois périodes distinctes : 1° durant les premières années du VIe siècle, lorsqu'elle était divisée entre les Francs, les Bourguignons et les Goths (501-507); 2° sous les fils de Clovis (511-558); 3° sous les successeurs de Clotaire l'Ancien (561-613). Onze cartes seront jointes à cette partie de notre livre et la résumeront[1].

« Enfin, la troisième partie, de beaucoup la plus étendue, sera consacrée à la géographie physique, aux circonscriptions ethniques et provinciales, à l'historique de chaque cité et à la recherche de l'emplacement des localités, ainsi que des basiliques ou autres sanctuaires mentionnés par Grégoire. La *Notitia provinciarum et civitatum Galliæ,* remaniée au point de vue de l'époque qui nous occupe, est le cadre où nous avons renfermé toutes les indications topographiques contenues dans les divers ouvrages de l'évêque de Tours : en un mot, nous avons groupé, sous le nom de chacune des villes épiscopales, les renseignements que l'historien des Francs fournit sur son territoire.

« Nous avions un moment songé à dire quelques mots de l'auto-

1. Ces cartes donnent l'état de la Gaule : 1° en 506 ; 2° en 523 ; 3° en 545 ; 4° en 561 ; 5° en 567 ; 6° en 571 ; 7° en 583 ; 8° en 585 ; 9° en 594 ; 10° en 600 ; 11° en 587, après le traité d'Andelot.

rité des écrits de Grégoire, des événements auxquels ce prélat fut mêlé, et des nombreux voyages qui firent connaître à cet enfant de l'Auvergne, à cet évêque de Tours, les différentes parties de la Gaule; mais nous y avons bien vite renoncé en pensant qu'aucun de nos lecteurs n'ignore l'excellent ouvrage, véritable modèle de critique des sources historiques, que M. Gabriel Monod a publié en 1872 sur l'historien des Francs[1].

« Une étude attentive des récits de l'évêque de Tours nous a permis d'en exprimer tout ce qui touche d'une manière quelconque à la langue géographique, à la géographie politique et à la topographie de la Gaule; mais ces indications seules ne nous eussent pas permis de dresser des cartes offrant la répartition de la Gaule, au VIe siècle, suivant les différents royaumes; c'est pourquoi nous avons scruté tous les autres documents de la fin du Ve siècle, du VIe, et même du VIIe siècle, — œuvres littéraires, chroniques, livres d'hagiographie, actes de conciles, diplômes, chartes, lois barbares, inscriptions et monnaies[2], — qui pouvaient fournir quelques données nouvelles. Cependant, s'il était possible d'en user ainsi pour ce qui concerne la géographie politique, il ne nous a point paru prudent de le faire pour la topographie, car nous eussions été insensiblement entraîné à prendre pour sujet la géographie de l'époque mérovingienne tout entière, et, dans ce cas, l'adjonction des nombreux matériaux historiques du VIIe et du VIIIe siècle nous eût forcé de changer toute l'économie de notre livre[3]. »

1. *Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne*, 1872, in-8° de 163 p., 8e fascicule de la *Bibliothèque de l'École des hautes études*.

2. Les monnaies mérovingiennes n'offrent malheureusement pas de renseignements importants pour la géographie politique du VIe siècle : « Les noms royaux, nous écrit M. A. de Barthélemy, sont rares sur les monnaies franques : c'étaient les noms des monnoyers et les noms de lieu qui leur donnaient un caractère officiel. Le nom du roi est exceptionnel, et paraît indiquer que les pièces où il figure ont été frappées dans des circonstances toutes particulières.

« Les plus anciennes portant des noms de rois francs sont en cuivre, sans nom de lieu, de Théoderic Ier et de Childebert Ier : on les croit frappées dans le Midi.

« Le premier qui mit son nom sur la monnaie d'or est Théodebert Ier (534-547); il fit fabriquer des sous et des tiers de sous imités des pièces impériales : on y remarque des initiales de noms de lieu; mais la détermination de la plupart est loin d'être certaine.

« On trouve ensuite des triens de Sigebert Ier, avec le nom de Toul; de Childebert II, frappés à Arles, à Marseille et Vienne; de Théodebert II, avec la légende ARVERNVS.

« Les monnaies de Clotaire II, portant les noms d'Arles, Marseille, Chalon-sur-Saône, Uzès, Embrun et Grenoble, sont postérieures à 613. »

3. Le livre de M. Longnon vient d'obtenir le premier prix de la fondation Gobert à l'Académie des inscriptions; le second prix a été donné à l'ouvrage de M. Giry dont il a été rendu compte en 1877, p. 233.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 2 JUILLET 1878,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE BARON DE RUBLE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 6 août 1878.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membre de la Société, après avoir soumis sa nomination à l'approbation du Conseil :

1876. Mme C. DE VATRY, rue Notre-Dame-de-Lorette, n° 20; présentée par MM. de Ruble et J. Desnoyers.

Mme de Vatry a exprimé le désir de remplacer M. de Vatry, son mari, décédé en 1871, et de compléter la collection des ouvrages de la Société publiés depuis cette époque.

Ouvrages offerts.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 juin 1878. — *Bulletin de la Société bibliographique,* juin 1878.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société d'émulation de l'Allier,* 1877. — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie,* janvier à mars 1878. — *Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or,* tome IX, 1874-1877. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie,* année 1878, n° 1. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais,* n° 95. 4e trimestre de 1877.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Histoire des Romains, par V. Duruy. Édition illustrée, 14e, 15e, 16e et 17e livraisons.

Correspondance.

M. le baron James-Édouard de Rothschild et M. de Beaucourt expriment leurs regrets d'être empêchés d'assister à la séance.

M. l'abbé Hyver, chanoine honoraire, professeur au petit séminaire de Pont-à-Mousson, remercie le Conseil de son admission au nombre des membres de la Société.

M. le baron Kervyn de Lettenhove informe le Conseil de l'existence en Angleterre, dans la riche bibliothèque de sir Th. Phillips, de deux manuscrits des *Établissements de saint Louis*, nos 810 et 811, qui lui ont paru fort précieux et fort importants. Cette indication sera transmise à M. Viollet, qui connaît déjà les deux manuscrits dont il s'agit.

M. Waite, chancelier de l'Institution Smithsonienne, à Washington, annonce la mort du secrétaire et directeur de l'Institution, M. Joseph Henry, un des savants les plus distingués des États-Unis, et son remplacement par M. le professeur Spencer Falleston Baird.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Froissart. T. VII. M. Luce explique la cause du retard apporté au tirage de plusieurs feuilles des sommaires qu'il a corrigées et rendues à l'imprimerie.

M. Lahure sera instamment pressé, au nom du Conseil, de hâter l'achèvement de ce volume.

Sur la demande de M. Luce, le Conseil autorise le tirage à part de 100 exemplaires des sommaires, destinés aux personnes qui ont communiqué des renseignements à l'éditeur.

Imprimerie de M. Daupeley-Gouverneur :

Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules. T. Ier. 22 feuilles sont tirées; feuilles 23 et 24 en placards ; on compose les deux dernières.

Le titre définitif de l'ouvrage proposé par M. Egger, commissaire responsable, est admis par le Conseil.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II. 27 feuilles tirées; feuilles 28 et 29 en pages, 30 en placards. Tout le texte est composé. On attend la copie de la table et de l'introduction.

M. P. Meyer, présent à la séance, promet de la remettre très-prochainement. Son absence momentanée a retardé la terminaison du volume.

Mémoires inédits de Michel de la Huguerye. T. II. 14 feuilles sont tirées; feuilles 15 et 16 en pages; feuilles 17 et 18 en placards.

Histoire de Bayart par le loyal Serviteur. 25 feuilles tirées; feuilles 26 et 27 en pages; les feuilles 28, 29 et 30, formant l'appendice, sont en placards.

Mémoires de Nicolas Goulas. T. I. 3 feuilles sont en pages, avec bon à tirer; la feuille 4 en placards.

Annuaire-Bulletin. 7 feuilles sont tirées; la première de la 2e partie (documents originaux) est composée.

M. Vaesen, présent à la séance, communique au Conseil les résultats de ses dernières recherches sur les *Lettres de Louis XI.*

Celles qui existent à la Bibliothèque nationale avaient déjà été relevées par Mlle Dupont et par M. Pannier. Aux Archives nationales, il y a eu, au contraire, beaucoup à recueillir. Outre les trois cents lettres adressées par Louis XI au Parlement, plusieurs fonds renferment des missives de ce prince. M. le duc de la Trémoïlle a bien voulu communiquer toutes celles qu'il possède dans son riche chartrier. Mais la partie la plus importante était encore à l'étranger et en province. La plupart des documents découverts par M. Vaesen se rapportent aux cinq premières années du règne, qui, avec les lettres du dauphin, suffiront à remplir un premier volume.

Il en a été ainsi pour les lettres qu'ont bien voulu communiquer à M. Vaesen M. le directeur des Archives de

Turin et M. le directeur des Archives de Gênes. La collection des documents inédits publiée à Barcelonne en a aussi fourni quelques-unes, ainsi que les archives de Simancas, mais en laissant soupçonner qu'il en existe un plus grand nombre. Pour la Belgique, les Archives de Tournai et différentes publications ont procuré une vingtaine de lettres. De l'Angleterre, M. Vaesen n'a rien encore. De l'Italie, les correspondances de Milan, de Vienne, de Naples, de Rome, de Florence sont à étudier. M. Desjardins n'a publié de ces dernières que la partie politique, laissant de côté la correspondance de Louis XI avec Laurent de Médicis, c'est-à-dire la plus intéressante pour le recueil que publie la Société.

En France, M. Vaesen a recueilli les correspondances du roi avec Lyon, Amiens, Saint-Quentin, Toulouse, Dijon, Auxerre, Épinal, Grenoble. Une mission donnée à M. Vaesen par le Ministère de l'Instruction publique lui a permis de retrouver dans cette dernière ville plus de mille lettres patentes, constituant tout l'itinéraire de Louis XI dauphin. Il lui manque encore la correspondance conservée dans les archives de Tours, de Rouen, de Poitiers, de Châteaudun, de Troyes, d'Arras et d'Avignon; à Perpignan, les lettres sont dispersées dans quatre-vingts registres.

Le dépouillement et les copies à faire dans ces registres entraîneront encore de longs délais. Toutefois, M. Vaesen espère pouvoir donner un premier volume l'an prochain.

Plusieurs membres du Conseil, et particulièrement M. Delisle, président du Comité de publication, insistent sur l'opportunité de publier un premier volume, alors même qu'il ne contiendrait pas encore toutes les lettres se rapportant à la première période de la vie de Louis XI. Ce volume, quoique incomplet, fixerait l'attention et attirerait, selon toute probabilité, la communication de documents nouveaux, qui donneraient lieu à des suppléments.

Sous un autre point de vue, il conviendrait aussi de ne pas différer plus longtemps la mise en œuvre des nombreux documents recueillis depuis plusieurs années. Mlle Dupont, qui en avait, la première, rassemblé une partie, qui avait

conçu le projet de cette publication, et dont le nom y restera attaché, serait très-désireuse de la voir commencée sans autre retard.

M. Vaesen promet au Conseil d'apporter toute l'activité possible à l'impression prochaine d'un premier volume, d'accord avec M. Étienne Charavay, pour la première période de la vie politique de Louis XI, comme dauphin. Ce volume contiendrait au moins 150 à 200 lettres.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

86. — Guérin (Paul). Siège et capitulation de Château-Thierry en 1591. In-8, 23 p. Château-Thierry, Lecesne.

87. — Lecoq (J. et G.). Histoire des fabriques de faïence et de poterie de la haute Picardie. In-4, 119 p. et 20 pl. Paris, Simon.

88. — Luçay (comte de). Le Comté de Clermont-en-Beauvaisis: études pour servir à son histoire. Le dénombrement de 1373. In-8, 336 p. et carte, Paris, Dumoulin.

(Extrait de la Revue historique-nobiliaire.)

En exécution d'une ordonnance royale donnée au Bois de Vincennes le 20 novembre 1371, Louis II, duc de Bourbon, fit faire le dénombrement de tous les fiefs, pays et domaines qu'il possédait dans la mouvance royale. Il est resté de ce travail une volumineuse description du comté de Clermont-en-Beauvoisis, document de premier ordre pour l'histoire et la topographie féodales, et qui a été utilisée maintes fois par les érudits du xviie et du xviiie siècle; le ms. original de ce terrier ou livre d'hommages—on lui donnait l'un et l'autre nom—a disparu; mais, grâce à Gaignières, il en est resté une copie fidèle, « richement historiée et armoriée » de même que l'était l'original, et appartenant aujourd'hui à la Bibliothèque nationale; une autre copie du xve siècle, moins complète, est déposée aux Archives nationales et provient de la Chambre des comptes. La partie principale de ce dénombrement consiste en

une liste de tous les possesseurs de châtellenies, seigneuries, terres, cens et rentes relevant en fief ou arrière-fief du comté de Clermont (on ne comptait pas moins de 1669 fiefs), avec l'écusson enluminé de chaque feudataire en regard de son article, et souvent la représentation du bourg ou du manoir. Les autres chapitres contiennent les déclarations des églises et chapitres de la prévôté de Clermont et de différentes terres et châtellenies, etc. Ce dénombrement, nous dit M. de Luçay, « semble offrir un intérêt particulier à raison de l'époque à laquelle il a été rédigé; il présente en effet le tableau de l'organisation d'un grand fief alors précisément que la législation des droits féodaux est sur le point de faire place à un droit, à des us plus modernes. » De plus, « c'est du règne de Jean II et de celui de Charles V que datent les premières tentatives sérieuses pour soumettre les diverses parties du royaume à des impôts généraux au profit de la royauté, et ces impôts, ou plutôt ces aides, ainsi qu'on les appelait, n'affectèrent jamais, durant les deux règnes, qu'un caractère temporaire et spécial; notre dénombrement peut donc être considéré comme donnant l'état complet des charges ordinaires qui pesaient antérieurement sur la population. »

Tantôt reproduit textuellement, tantôt analysé (l'éditeur aurait dû établir une distinction entre ces deux formes, dont l'alternative gêne et trompe souvent les yeux), le texte du dénombrement de 1373 forme le sujet principal de la publication de M. de Luçay, et présente par lui-même un intérêt considérable; mais on peut dire que le prix en est doublé par les annotations innombrables qui y sont jointes et qui portent, soit sur les matières féodales (on voit que notre savant confrère en a fait une étude approfondie) ou sur les blasons figurés dans le manuscrit, soit sur la topographie ou sur l'histoire des localités et de leurs possesseurs successifs. A ces différents points de vue, c'est là un travail des plus consciencieux, une contribution des plus utiles pour l'histoire des institutions du moyen âge, comme pour celle du pays de Beauvaisis. En outre, une introduction de 118 pages fait connaître les origines du comté de Clermont, la filiation de ses premiers seigneurs jusqu'à l'acquisition par Philippe-Auguste (1218), la première race de comtes apanagistes, et enfin l'histoire des apanagistes de la seconde race, c'est-à-dire des comtes de Clermont et ducs de Bourbon, jusqu'à la mort du bon duc Louis II (1410). Un certain nombre de pièces justificatives, quatre tables alphabétiques et une carte du diocèse de Beauvais complètent ce volume, qui, mieux encore que le précédent travail de M. de Luçay sur la prévôté d'Angy[1], et dans des proportions beaucoup plus considérables,

1. Voyez l'*Annuaire-Bulletin* de 1876, p. 237.

témoigne de beaucoup d'habileté dans les recherches, de méthode dans l'emploi des matériaux, et de clarté dans l'exposition des faits. Nous souhaitons que M. de Luçay ne s'arrête pas en si bon chemin et continue cette étude sur le comté de Clermont et ses possesseurs jusqu'aux limites extrêmes de l'ancien régime. Dans cet intervalle de quatre siècles, les sujets ou les personnages intéressants ne sauraient lui faire défaut, non plus que les documents.

89. — Michaux (A.). La paix de Crépy. Discussion sur le lieu où a été signée cette paix. In-8, 16 p. Soissons, Michaux.

90. — Monod (G.). Les origines de l'historiographie à Paris. In-8, 26 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

91. — Neuville (Didier). Le Parlement royal à Poitiers. In-8, 70 p. Nogent-le-Rotrou, Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

Histoire du parlement institué à Poitiers par une ordonnance du Dauphin, en date du 21 septembre 1418, pour annuler le pouvoir de la cour qui continuait à siéger à Paris, depuis le mois de mai, mais dont le parti bourguignon avait eu soin de changer complètement la constitution. Ce parlement de Poitiers fonctionna jusqu'en 1436 et fut la seule juridiction légitime et régulièrement reconnue dans tous les pays qui étaient restés fidèles au Dauphin. M. Neuville étudie successivement : I. l'établissement du parlement royal à Poitiers; II. l'organisation du parlement et son ressort; III. son histoire domestique; IV. sa composition; V. l'anarchie militaire dans le Poitou et les provinces voisines; VI. le parlement aux prises avec l'anarchie; VII. le retour à Paris.

92. — Prost (A.). Tables des morceaux accessoires, documents et titres contenus dans les deux éditions de l'Histoire de Lorraine par Dom Calmet. In-8, 56 p. Paris, lib. de la Société bibliographique.

(Extrait du Polybiblion.)

93. — Rouyer. Les Mémoires de madame de la Guette dans leurs rapports avec l'histoire du duc de Lorraine Charles IV, en 1652. In-8, 19 p. Nancy, Crépin-Leblond.

(Extrait du journal de la Société d'archéologie lorraine.)

94. — Saurel. Maritima Avaticorum, ou Recherches

sur une ville morte située dans la commune de Saint-Mitre (Bouches-du-Rhône). In-8, 48 p. Tours, Bouserez.

(Extrait des Comptes-rendus du congrès tenu à Arles par la Société française d'archéologie.)

95. — Smyttere (de). Essai historique sur Iolande de Flandre, comtesse de Bar, dame de Cassel, Dunkerque, Bourbourg, Warnéton et d'autres châtellenies ou seigneuries de Flandre, du Barrois, de l'Auxerrois, du Perche, etc. (Avec 11 pl.) xiv[e] siècle. 1326 à 1395. In-8, vi-347 p. Lille, Lefebvre-Ducrocq.

96. — Statistique monumentale du département du Pas-de-Calais, publiée par la Commission des antiquités départementales. T. III. 1[re] livraison. L'abbaye de Saint-Vaast, d'Arras; description et histoire des bâtiments, par M. le chanoine E. Van Drival. In-4, 90 p. Arras, de Sèze et C[e].

97. — Tamizey de Larroque. Notes et documents inédits sur l'emprisonnement de l'abbé Faydit. In-8, 12 pages. Paris, V. Palmé.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

L'abbé Faydit, Auvergnat d'origine, fort savant, mais indiscret et imprudent, se fit d'abord renvoyer de l'Oratoire pour avoir trop écrit en faveur du cartésianisme, puis tomba dans le jansénisme, s'attaqua successivement à Tillemont, à Fénelon, à Bossuet, à Malebranche, et enfin produisit des doctrines si hétérodoxes sur la Trinité, au sortir d'un emprisonnement à Saint-Lazare, qu'il fallut lui interdire le séjour de Paris, et le renvoyer en Auvergne, où il mourut en 1709. Les correspondances que publie notre confrère sont relatives aux poursuites faites contre l'abbé et aux mesures sévères prises à son égard en 1696, 1697 et 1700.

98. — Vannier (l'abbé). Histoire de l'abbaye royale de Montigny-lès-Vesoul. In-8, viii-134 p. Vesoul, Du Cournau.

99. — Vidal (A.). La Chapelle Saint-Julien-des-Ménestriers et les Ménestrels à Paris. 6 pl. gravées à l'eau-forte par F. Hillemacher. In-4, 119 p. Paris, Quantin.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 6 AOÛT 1878,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LUCE, L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal approuvé dans la séance du 5 novembre 1878.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membre de la Société, après avoir soumis sa nomination à l'approbation du Conseil :

1877. M. Cougny, professeur d'histoire au lycée Saint-Louis, à Versailles, avenue de Saint-Cloud, n° 3; présenté par MM. Egger et J. Desnoyers.

Le Conseil est informé du décès de M. le marquis de Vibraye, correspondant de l'Académie des sciences, bien connu pour ses importants travaux de silviculture et par ses précieuses collections d'antiquités des temps primitifs de la Gaule. M. de Vibraye était membre de la Société de l'Histoire de France depuis plus de trente ans.

Ouvrages offerts.

Publications périodiques. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 juillet 1878. — *Bulletin de la Société bibliographique*, juillet 1878. — *Revue des Questions historiques*, 1er juillet 1878. — *Revue historique*, juillet-août 1878. — *Revue des Documents historiques*, janvier et février 1878.

Sociétés savantes. — *Annales de l'Académie de Mâcon*, 2e série, tome I, 1878. — *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, 1878. — *Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département*

de l'Aube, tome XLI, 1877. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1er trimestre de 1878. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, publiés par Edm. Reusens et J. Barbier. Tome XV, 1878. 1re livraison. — *Mémoires de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres*, 2e série, tome XV, 1877.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Antoine de Noailles à Bordeaux, d'après des documents inédits, recueillis, publiés et annotés par Ph. Tamizey de Larroque. In-8, 93 p. Bordeaux, Ch. Lefebvre. (Extrait des *Actes de l'Académie nationale de Bordeaux*.) — *De l'emprisonnement de l'abbé Faydit*, notes et documents inédits, par le même. Br. in-8. (Extrait de la *Revue des Questions historiques*.) — *Histoire romaine*, par V. Duruy, nouvelle édition, livr. 19, 20, 21, 22.

Prospectus du *Musée des archives départementales : Recueil de fac-similés héliographiques de documents tirés des archives des préfectures, des mairies et des hospices*, publié par le ministère de l'Intérieur. La commission se compose de MM. N. de Wailly, L. Delisle et J. Quicherat. 1 vol. gr. in-fol. de pl. et 1 vol. petit in-fol. de texte. Prix : 125 fr., à la librairie A. Picard, rue Bonaparte, 82.

Correspondance.

M. le baron de Ruble, obligé de s'absenter, exprime ses regrets d'être empêché de présider la séance du Conseil. Il a remis, avant son départ, à l'imprimerie de M. Daupeley-Gouverneur, la fin de la copie qui doit composer le second volume des *Mémoires de La Huguerye*.

M. de Beaucourt s'excuse de ne pouvoir assister à la séance du Conseil, tout son temps étant occupé par les travaux préparatoires du congrès bibliographique international.

M. Mourier, vice-recteur de l'Académie de Paris, adresse une lettre d'invitation pour assister à la distribution des prix du Concours général.

Le prix d'histoire fondé par la Société de l'Histoire de France, pour l'élève de rhétorique qui remporte le premier prix d'histoire au Concours général, a été obtenu par l'élève Holleaux, du collège Stanislas.

M. Travers, conservateur de la bibliothèque de la ville de Caen, exprime le désir de voir compléter l'exemplaire du *Bulletin* que possède cette bibliothèque, qui fait depuis longtemps partie des établissements associés à la Société de l'Histoire de France. — Il sera fait droit, autant que possible, à cette demande.

Le Conseil est informé que la dernière livraison de la *Revue des Questions historiques* contient un article sur le volume d'*Étienne de Bourbon,* publié par M. Lecoy de la Marche.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

M. A. Lahure annonce que le VII[e] volume de *Froissart* pourra être terminé avant la fin du mois. Le Conseil en autorise la distribution. On le joindrait au tome I[er] des *Extraits des Auteurs grecs*, s'il est en effet achevé très promptement. Dans le cas contraire, on distribuerait, sans nouveaux délais, ce dernier volume.

Imprimerie de M. Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1878. 1[re] partie : 7 feuilles tirées, feuille 8 en pages; 2[e] partie : 2 feuilles tirées.

Mémoires inédits de Michel de la Huguerye. T. II. 14 feuilles tirées; feuilles 15 à 17 en pages; feuilles 18 à 21 en placards.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II. 29 feuilles sont tirées; feuille 30 en pages, comprenant le commencement de la table, dont la fin sera remise demain par M. Meyer. Il restera à imprimer l'Introduction.

Histoire de Bayart par le loyal Serviteur. 30 feuilles sont tirées; la feuille 31 en pages; la table est en placards; on attend la copie de la préface.

Mémoires de Nicolas Goulas. T. I. 3 feuilles sont tirées; feuilles 4 à 6 en pages; feuilles 7 à 9 en placards.

Le Conseil espère pouvoir faire distribuer dans le courant

de novembre les deux volumes qui compléteront la livraison de 1878, savoir : le tome II des *Mémoires inédits de Michel de la Huguerye* et l'*Histoire de Bayart par le Loyal serviteur.*

Deux autres volumes, représentant en partie la livraison de 1879, savoir : le t. II de la *Chanson de la Croisade contre les Albigeois* et le t. I[er] des *Mémoires de Nicolas Goulas,* pourront être distribués au commencement de l'année prochaine.

La séance est levée à 5 heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

100. — ARBOIS DE JUBAINVILLE (d'). Charles VII, roi de France, et Jacques d'Aumont, seigneur de Chappes. In-8, 10 p. Troyes, Dufour-Bouquot.

(Extrait des Mémoires de la Société académique de l'Aube.)

101. — BABINET DE RENCOGNE. Documents historiques inédits sur l'Angoumois. In-8, 186 p. Angoulême, Goumard; Paris, Champion.

(Extrait du Bulletin de la Société historique et archéologique de la Charente.)

102. — BARTHÉLEMY (An. de). Les Temps antiques de la Gaule. In-8, 43 p. Paris, Palmé.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

103. — BARTHÉLEMY (Éd. de). Les comtes et le comté de Soissons. In-8, 146 p. Paris, Menu.

(Extrait des Travaux de la Société académique de Saint-Quentin.)

104. — BERGER (Élie). Annales de Lagny. In-8, 6 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

105. — BERNARD et BRUEL. Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny, formé par Auguste Bernard; complété, revisé et publié par Alexandre Bruel, archiviste aux Archives nationales. T. I. 802-954. In-4, LII-851 p., 2 pl. et 3 fac-similés. Paris, Imp. nationale.

(Collection de documents inédits sur l'histoire de France.)

106. — BERTRAND (Arthur). Le Maine, l'Anjou et Bussy-d'Amboise (1576-1579). Deuxième fascicule des Documents inédits pour servir à l'histoire du Maine. In-8, 33-72 p. et fac-similé. Le Mans, Pellechat.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

107. — BLANCHARD (R.). Observations sur quelques dates du cartulaire des sires de Rays. In-8, 36 p. Nantes, Forest et Grimaud.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique de Nantes.)

108. — BRUGUIER-ROURE. Chronique et cartulaire de la viguerie royale du Pont-Saint-Esprit. La Chartreuse de Valbonne (chronique). In-8, 103 p. Tours, Bouserez.

109. — CARON (l'abbé J.). Notice historique sur la communauté des dames de la Croix de Chauny, et sur l'ancien couvent des Cordelières. Lue au Comité archéologique de Noyon, séances 1877. In-8, 64 p. Chauny, Visbecq.

110. — CHARPIN-FEUGEROLLES (Mme de). Notice historique sur le château de Feugerolles et sur les familles qui l'ont possédé. In-8, 162 p. et grav. Lyon, Perrin et Marinet.

111. — Correspondance de Mme de Pompadour avec son père, M. Poisson, et son frère, M. de Vandières; publiée pour la première fois par M. A. P.-Malassis. Suivie de lettres de cette dame à la comtesse de Lützelbourg, à Paris-Duverney, au duc d'Aiguillon, etc., et accompagnée de notes et de pièces annexes. In-8, XXXII-261 p. et 2 portr. Paris, Baur.

112. — COUGET. Chartes inédites des XIIIe, XIVe, XVIe et XVIIe siècles. Saint-Martory et Lestelle, en Comminges. In-8, 25 p. Saint-Gaudens, Abadie.

113. — CURMER (A.). Notice sur Jacques Neilson, entrepreneur et directeur des teintures de la manufacture royale des tapisseries des Gobelins au XVIIIe siècle. In-8, 64 p. Paris, Baur.

114. — DEBIDOUR. La Fronde angevine, tableau de la vie municipale au XVIIe siècle. In-8, 431 p. Paris, Thorin.

115. — DESDEVISES DU DEZERT. Claude Le Pelletier, ministre d'Etat, contrôleur général des finances (1630-1711). In-8, 22 p. Caen, Le Blanc-Hardel.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen.)

116. — DESJARDINS. Henri IV et les Parlements. Cour de cassation, audience de rentrée du 3 novembre 1877. Gr. in-8, 98 p. Paris, Marchal, Billard et Ce.

117. — DESTRAYES. Une élection au chapitre de Remiremont en 1706. In-8, 67 p. Remiremont, Mougin.

118. — DOUGLAS (comte) et J. ROMAN. Actes et correspondance du connétable de Lesdiguières, publiés sur les manuscrits originaux. In-4, LXXI-596 pages. Paris, Alph. Picard.

M. le comte Douglas et M. Jules Roman viennent de publier le premier volume de la correspondance du connétable de Lesdiguières, ouvrage d'une grande étendue, où nous retrouvons avec plaisir l'exactitude et l'esprit de recherches de l'érudit que les membres de la Société de l'Histoire de France connaissent déjà comme éditeur de la *Vie de Bayart*. En donnant leurs soins à cette publication, MM. Douglas et Roman n'ont pas seulement rendu service à l'histoire de leur province : ils ont mis en relief la vie et le rôle d'un homme illustre, que la France entière peut revendiquer; ils ont aussi éclairé bien des faits peu connus, car Lesdiguières, plus qu'aucun autre capitaine de son temps, fut l'homme des coups de main, des attaques imprévues et des entreprises soudaines.

Le plan des éditeurs est bien entendu et conforme aux exigences des sciences historiques. Ils publient toutes les lettres de Lesdiguières. Quant aux actes, aux ordonnances, ils n'impriment *in extenso* que les documents d'un intérêt général. Une amélioration dont on ne saurait trop les louer, c'est d'avoir donné place aux lettres adressées à Lesdiguières. Jusqu'à présent, les éditeurs les plus consciencieux recueillaient les lettres d'un

personnage, sans reproduire autrement que par de courtes analyses les documents auxquels il répondait. Ici, le lecteur trouvera les lettres, les requêtes, les ordres que recevait Lesdiguières, lorsqu'ils peuvent jeter un jour sur le texte. Ainsi est complété le portrait d'un grand homme de guerre peint par lui-même et par la plume de ses correspondants.

L'ouvrage contient, en grand nombre, des notes rédigées avec une extrême sobriété, et où les éditeurs ont su éviter les excès d'une érudition superflue. Cependant les renseignements inédits y abondent; ils étaient nécessaires pour éclairer ce faisceau obscur de faits d'armes qui constitue l'œuvre militaire de Lesdiguières, au moins pendant la première partie de sa vie. Les éditeurs ont supprimé au bas des pages les notes biographiques et géographiques nécessaires pour établir l'individualité de chaque personnage ou l'identité de chaque ville; mais ils les ont réunies à la fin du volume, sous la forme d'une table alphabétique.

L'impression du volume est magnifique. Les caractères employés conviennent au majestueux format de l'in-quarto, le type des beaux livres d'histoire. Obéissant à un scrupule peut-être exagéré, les éditeurs ont suivi le texte jusque dans ses excentricités les plus inattendues. Il en résulte un peu d'inégalité typographique; tel mot, dans la même page, est écrit de plusieurs façons différentes; tel autre porte ou ne porte pas d'accent. Mais ce système peut se défendre; il n'en est pas de même de celui qui consiste à imprimer les pièces tout d'un trait et sans alinéas. Dans le style un peu confus du XVIe siècle, il faut jeter du jour et de l'air par des coupures opportunes.

Cette belle publication de la *Correspondance de Lesdiguières* donne un signal que nous voudrions voir suivre. Pour presque toutes les provinces de France, l'histoire d'une période se condense dans l'histoire d'un homme. Ainsi, sans sortir de l'époque qu'a illustrée Lesdiguières, c'est-à-dire de la seconde moitié du XVIe siècle, l'action du comte de Tende en Provence, celle de Jarnac en Saintonge, d'Humières en Picardie, de Carouges à Rouen, de Matignon en Normandie et en Guyenne, de Monluc en Gascogne, d'Estampes et de Mercœur en Bretagne, de Tavannes en Bourgogne, surtout de Montmorency en Languedoc, absorbe toute l'histoire de la province. Trois de ces capitaines : Matignon en 1661, Monluc et Tavannes de nos jours, ont été l'objet de quelques études; mais les autres ont été absolument négligés. Ce déni de justice historique est surtout regrettable pour le dernier, Henri de Montmorency, dont la vie est pleine à la fois d'unité et de grandeur. C'est aux sociétés savantes des départements intéressés qu'il conviendrait d'entreprendre l'histoire de la vie et la publication de la correspondance de ces capitaines; elles apporteraient ainsi, sur

leurs annales, une lumière éclatante dont profiterait l'histoire générale de la France.

Alphonse DE RUBLE.

119. — DU CHATELET (Mme). Lettres de la marquise Du Châtelet, réunies pour la première fois, revues sur les autographes et les éditions originales, augmentées de trente-sept lettres entièrement inédites, de nombreuses notes, d'un index, et précédées d'une notice biographique, par Eugène Asse. In-18 jésus, XLIV-500 p. Paris, Charpentier.

120. — ESTERHAZY. Batailles de Malplaquet et de Denain, combat du col d'Exilles. In-8, 40 p. et 3 cartes. Paris, Laloux fils et Guillot.

(Publication de la Réunion des officiers.)

121. — LE CHARPENTIER. La Ligue à Pontoise et dans le Vexin français, recherches historiques et archéologiques sur la fin du XVIe siècle. Ouvrage augmenté de documents historiques inédits sur la période de la Ligue. Édition ornée de 12 planches gravées, portraits, vues, plans, fac-similé, etc., et de sujets dans le texte. In-8, CXIV-250 p. Pontoise, lib. Seyès.

122. — TAMIZEY DE LARROQUE. Notes et documents pour servir à la biographie de Christophe et de François de Foix-Candalle, évêques d'Aire. In-8, 32 p. Bordeaux, Lefebvre; Paris, Aubry.

(Extrait de la Revue de Gascogne.)

123. — VALFREY. La Diplomatie française au XVIIe siècle. Hugues de Lionne, ses ambassadeurs en Italie, 1642-1656, d'après sa correspondance conservée aux archives du ministère des Affaires étrangères. In-8, XCVI-363 p. Paris, Didier et Ce.

124. — VIAN. Histoire de Montesquieu, sa vie et ses œuvres, d'après des documents nouveaux et inédits. Précédée d'une préface par Éd. Laboulaye, de l'Institut. In-8, XXVI-415 p. Paris, Didier et Ce.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 5 NOVEMBRE 1878,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE BARON DE RUBLE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 3 décembre 1878.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président annonce au Conseil la mort d'un de ses membres les plus éminents, M. Naudet, secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie des inscriptions et membre de l'Académie des sciences morales. Les nombreux et savants travaux historiques de M. Naudet seront rappelés dans le discours de M. le président, à la prochaine assemblée générale.

La Société a aussi perdu récemment M. Marin-Darbel, qui en faisait partie presque depuis l'origine, et M. Paul Raymond, archiviste et secrétaire général de la préfecture des Basses-Pyrénées, qui a publié pour la Société l'*Histoire de Navarre et de Béarn,* de Nicolas de Bordenave.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1878. M. Victor MARIN-DARBEL, officier de marine, à Fontainebleau, rue du Chemin-de-fer, n° 28; présenté par MM. J. Desnoyers et Luce.

1879. M. Albert-Octave TRICHET, rue de Rennes, n° 129; présenté par MM. Thion de la Chaume et Loyer.

1880. M. Léon PATUS, quai de la Tournelle, n° 37; présenté par MM. du Hommet et Loyer.

Ouvrages offerts.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue des Questions historiques*, 1er octobre 1878. — *Revue historique*, septembre-octobre et novembre-décembre 1878. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 août-15 octobre 1878. — *Bulletin de la Société bibliographique*, août-octobre 1878.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société des Deux-Sèvres*, janvier-mars 1878. — *Recueil des travaux de la Société libre de l'Eure*, tome III, 1876-1877. — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie*, avril-juin 1878. — *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts de Douai*, tome XIII, 1874-1876. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, n° 2 de l'année 1878.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Le Maine sous la domination anglaise (1433-1434), par M. S. Luce, br. in-8, 1878. (Extrait de la *Revue des Questions historiques.*) Ce mémoire a été lu par l'auteur à la dernière assemblée générale de la Société. — *Le Secret du Roi*, correspondance secrète de Louis XV avec ses agents diplomatiques (1752-1774), par le duc de Broglie, de l'Académie française. 2 vol. in-8. Paris, Calmann Lévy. — *Histoire des Romains*, par V. Duruy. 23e à 35e livraisons. — *Schriften der Universitat zu Kiel aus dem Jahre* 1876. B. XXXII. Kiel, 1877, in-4. — *Nuova Antologia di scienze, lettere ed arti;* indice 1866-1878.

Concours général des Lycées et collèges de Paris et de Versailles. Distribution des prix de l'année 1878.

Correspondance.

M. le duc de Broglie fait hommage de son ouvrage ci-dessus annoncé : *Le Secret du Roi.*

A ce sujet, un membre du Conseil rappelle que les premiers documents sur la diplomatie secrète de Louis XV ont été publiés en deux volumes, en l'année 1866, par notre regretté collègue M. Edgard Boutaric. M. le duc de Broglie, qui n'a pas manqué de rendre hommage à cette importante publication, a aussi utilisé, pour l'histoire de la détention de Dumouriez et de Favier, de curieux documents inédits que feu M. le marquis de Chabrillan, membre de la Société de

l'Histoire de France, avait communiqués tardivement à M. Boutaric.

M. Victor Marin-Darbel annonce la mort de M. Marin-Darbel, son père, décédé à Fontainebleau le 14 septembre, et demande à le remplacer comme membre de la Société.

M. Cougny remercie le Conseil de son admission au nombre des sociétaires. Il s'occupe activement de la préparation du second volume des *Extraits des Auteurs grecs,* et en remettra la copie au commissaire responsable, M. Egger, dans le courant du mois de novembre.

M. Pouy adresse une note sur plusieurs membres de la famille de Hangest, à l'occasion d'une mention faite dans le *Bulletin* de la Société (1861-1862, p. 60) de Guillaume de Hangest, prévôt de Paris en 1297, et où il est dit qu'on ne connaît de lui que son nom.

M. Pouy rappelle qu'une famille picarde de ce nom a rempli de hautes fonctions à la cour de France du XIII[e] au XVI[e] siècle. Guillaume de Hangest, seigneur de Hangest-en-Santerre, après avoir été bailli du roi à Amiens, en 1289, devint trésorier. Ne serait-ce pas le même qui fut prévôt de Paris en 1297 ? Leurs armoiries sont à peu près les mêmes. Un autre seigneur de la même famille fut grand panetier en remplacement de Charles de Montmorency.

Plusieurs membres du Conseil font observer que cette famille de Hangest est très-connue et a joué un grand rôle, non-seulement dans l'histoire de Picardie, mais aussi dans l'histoire générale de France ; ses différents membres sont souvent cités et par les historiens de Picardie, et aussi dans les recueils généraux sur l'histoire des grands officiers de la couronne, dans l'*Art de vérifier les dates*, ainsi que dans d'autres ouvrages de généalogie historique.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Daupeley-Gouverneur :

Le volume de l'*Histoire de Bayart par le Loyal*

Serviteur est terminé; un exemplaire est déposé sur le bureau.

Mémoires de La Huguerye. T. II. 25 feuilles tirées; les sommaires sont en épreuves.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II. 30 feuilles tirées; feuilles 31 et 32 en pages; 33 en placards; feuilles *a*, *b*, *c* de l'introduction en placards. Cette introduction devra être jointe au premier volume publié depuis deux ans.

Mémoires de Nicolas Goulas. T. Ier. 9 feuilles sont tirées; feuilles 10 à 16 en pages; on compose la suite.

Extraits des Auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules. T. II. 2 feuilles tirées; feuille 3 en pages; feuille 4 en placards.

Annuaire-Bulletin de 1878. Première partie : 8 feuilles tirées; deuxième partie : 2 feuilles tirées, une feuille en placards.

M. L. Delisle annonce au Conseil que M. Morand, éditeur de la *Chronique de Lefèvre de Saint-Rémy*, s'est occupé de la collation du nouveau manuscrit dont il a été plusieurs fois question précédemment, et que la copie définitive du second volume de cet ouvrage pourra être remise prochainement au commissaire responsable. — Le Conseil autorise la mise sous presse aussitôt que celui-ci en aura fait l'examen.

Un membre du Conseil demande si M. Vaesen a fait connaître son intention de répondre le plus promptement possible au désir plusieurs fois manifesté par le Conseil de voir mettre sous presse un premier volume des *Lettres de Louis XI*. Le secrétaire dit qu'il a écrit depuis plus de deux mois à M. Vaesen, à Lyon, pour lui transmettre les intentions du Conseil; il lui a envoyé en même temps la copie de deux lettres de Louis XI, datées de 1475, adressées au sire de Combronde, conseiller et chambellan du roi, lettres dont il possède les originaux; mais il n'a point reçu de réponse

de M. Vaesen. — Le Conseil insiste de nouveau sur la convenance de commencer sans retard l'impression de ce recueil.

M. Viollet fait savoir au Conseil qu'il continue de s'occuper activement de la préparation du texte des ***Établissements de saint Louis***, mais qu'il est encore arrêté par l'impossibilité où il a été jusqu'ici d'aller en Angleterre collationner les deux manuscrits importants que renferme la bibliothèque de feu sir Thomas Phillipps, ce qu'il espère pouvoir faire au printemps prochain.

M. Bellaguet, président du Comité des fonds, présente, conformément au règlement, la situation des fonds au 1er juillet 1878.

Recettes	24,830 fr.	34 c.
Dépenses	3,112	65
Reste en excédent	21,717	69

Il y aura à payer pour le second semestre de 1878 les frais d'impression et d'honoraires de quatre volumes.

Dans le chiffre de l'actif du premier semestre, l'excédent du 1er janvier 1878 est compris pour 9,660 fr. 71 c. Les cotisations perçues dans le premier semestre n'ont été que de 14,910 fr.

Le Conseil trouve convenable d'activer, autant que possible, le recouvrement des cotisations, qui a pu être différé par suite du retard de la distribution des volumes représentant l'exercice de 1878, distribution qui est maintenant terminée.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

125. — Affry de la Monnoye (d'). Les Jetons de l'éche-

vinage parisien, documents pour servir à une histoire métallique du bureau de la ville et de diverses institutions parisiennes; avec une table analytique et deux séries de pièces justificatives, réunies, coordonnées et annotées par le service historique de la ville de Paris. In-4, XXVIII-416 p., avec 750 bois gravés. Paris, Aubry.

(Histoire générale de Paris, collection de documents publiés sous les auspices de l'édilité parisienne.)

126. — BÉMONT. Testament de Simon de Montfort, comte de Leicester (1er janvier 1259). In-8, 5 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

127. — BERNARD (l'abbé J.). Histoire de sainte Solange, vierge et martyre, patronne du Berry. In-18 jésus, XXVII-386 p. Paris, Palmé.

128. — BIMBENET (E.). De l'influence des signes héraldiques dans les recherches généalogiques. In-8, 20 p. Orléans, Jacob.

(Extrait du Giornale araldico-genealogico-diplomatico italiano, publié à Paris.)

129. — CARLES (le R. P.). Saint Frajou, martyr en Gascogne. Sa légende, ses reliques, son culte. In-18, 124 p. Toulouse, Hébrail, Durand et Delpuech.

130. — CHALLE (A.). Histoire de l'Auxerrois, son territoire, son diocèse, son comté, ses baronnies, son bailliage et ses institutions coutumières et municipales. In-8, 628 p. Paris, Durand et Pedone-Lauriel.

(Publication de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.)

131. — CHANTEAU (de). Notes pour servir à l'histoire du chapitre de Saint-Dié. — Les Sorciers à Saint-Dié et dans le val de Galilée. — Les Archives du chapitre. In-8, 73 p. Nancy, Berger-Levrault et Ce; Paris, même maison.

132. — DELISLE (Léopold). Fragment du dernier registre d'Alexandre IV. In-8, 11 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

133. — DEPOIN (J.). Les Seigneurs de Banthelu, de la

maison de Montmorency. In-8, 7 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

134. — Dictionnaire historique de la langue française, comprenant : l'origine, les formes diverses, les acceptions successives des mots, avec un choix d'exemples tirés des écrivains les plus autorisés ; publié par l'Académie française. T. II, 1re partie. (Adage-Affaire.) In-4 à 2 col., 1 à 200 p. Paris, Firmin-Didot et Ce.

135. — Documents pour servir à l'histoire du Beaujolais. Extrait des archives du château de Rochefort, etc. ; par P. de V. In-8, VIII-111 p. Lyon, Albert.

(Amplepuis, La Goutte, Thizy, Thel, Ranchal, Les Tours, Montmelas, etc.)

136. — Douet d'Arcq (L.). Des frais d'enterrement à Paris au XIVe siècle. In-8, 19 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

137. — Dubord (l'abbé R.). Collége Saint-Nicolas de Gimont et couvent des Ursulines, ou l'Instruction publique dans cette ville sous l'ancien régime. In-8, 91 p. Auch, Foix.

(Extrait de la Revue de Gascogne.)

138. — Ducrocq (Th.). Un ancien maire de Poitiers, maître de la Monnaie, soumis à la torture sous le règne de Louis XII. Discours prononcé à la séance publique de la Société des Antiquaires de l'Ouest de 1878. In-8, 23 p. Poitiers, Dupré.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest.)

139. — Dupui (l'abbé). Monographie de la paroisse du Beausset. In-8, 107 p. et pl. Draguignan, Latil.

140. — Duval (L.). Chartes communales et franchises locales du département de la Creuse. In-8, XLVIII-160 p. Guéret, Dugenest.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.)

141. — HOUSSAYE (l'abbé M.). Les Cérémonies de la semaine sainte, leur antiquité, leur histoire. In-8, 43 p. Paris, Palmé.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

142. — Inventaire analytique des archives communales antérieures à 1790. Département du Nord. Ville d'Armentières. In-4, VI-169 p. Lille, Lefebvre-Ducrocq.

(Collection des inventaires sommaires des archives communales antérieures à 1790, publiée sous la direction du ministre de l'Intérieur.)

143. — LOUISE DE FRANCE (Mme). Lettres inédites de Louise de France, fille de Louis XV; publiées par Maurice Faucon, élève de l'École des chartes. In-8, 36 p. Paris, Picard.

(Extrait du Cabinet historique.)

144. — MARIN DE CARRANRAIS (de). L'Abbaye de Montmajou, étude historique d'après les manuscrits de D. Chantelou et autres documents inédits. In-8, 166 pages. Marseille, Olive.

145. — NEVEU (l'abbé L.). Procès des Templiers. Thèse soutenue à l'Institut théologique de Poitiers. In-8, 53 p. Paris, Delalain.

146. — PROST (B.). Documents inédits relatifs à l'histoire de la Franche-Comté; 5e série. In-8, 69 p. Lons-le-Saulnier, Gauthier frères.

(Extrait des Mémoires de la Société d'émulation du Jura.)

147. — REYNALD (H.). Guerre de la succession d'Espagne. Négociations entre la France, l'Angleterre et la Hollande (en 1705 et 1706). In-8, 205 p. Orléans, Paris.

(Extrait du Compte rendu de l'Académie des sciences morales et politiques.)

148. — TATU (l'abbé L.-S.). Saint Patient, évêque de Lyon, et l'église de Lyon à la fin de la domination romaine dans la province lyonnaise. In-8, VII-132 p. Lyon, Briday.

149. — VOGUÉ (de). Monnaies et sceaux des croisades. In-8, 31 p. et 3 pl. Paris, Arnous de Rivière.

(Extrait des Mélanges de numismatique.)

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 3 DÉCEMBRE 1878,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. BORDIER, L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 7 janvier 1879.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

Le Conseil est informé de la mort de l'un de ses membres, M. de Bouis, qui en faisait partie depuis longtemps et montrait une grande assiduité aux séances.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1880. Mme THIERS, place Saint-Georges; présentée par MM. Mignet et J. Desnoyers.

1881. Mme la marquise de VIBRAYE, rue de Varenne, n° 56, et au château de Cheverny (Loir-et-Cher); présentée par MM. J. Desnoyers et de Beaucourt.

1882. *La Bibliothèque de la Faculté de droit de Paris,* dont M. Paul Viollet est conservateur; présentée par MM. L. Delisle et J. Desnoyers. — M. Pedone-Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9, sera son représentant.

Ouvrages offerts.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue des Documents historiques,* mars-avril 1878. — *Bulletin de la Société bibliographique,* novembre 1878. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 novembre 1878.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie,* juillet à septembre 1878.

Ouvrage offert par le ministère de l'Instruction publique.

Étude sur les sarcophages chrétiens antiques de la ville d'Arles, par M. Edmond le Blant. Dessins de M. Pierre Fritel. Un vol. gr. in-4. Paris, Imprimerie Nationale, 1878. (Collection des Documents inédits publiée par le ministère de l'Instruction publique.)

Ouvrages offerts par les auteurs.

Histoire des Romains, par V. Duruy. 36e à 39e livraison. — *Guide orthographique à l'usage des compositeurs et des correcteurs-typographes*, et généralement de tous les hommes de lettres, auteurs, professeurs, instituteurs et élèves, d'après la dernière édition du dictionnaire de l'Académie française (1877), par G. Daupeley-Gouverneur, imprimeur, ancien correcteur à l'imprimerie Claye. Paris, Rouvier, 1878. In-12.

Correspondance.

M. Mignet, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales, exprime l'intention manifestée par Mme Thiers de voir son nom figurer parmi les membres de la Société de l'Histoire de France, dont M. Thiers a été l'un des plus illustres fondateurs et a toujours suivi les travaux avec une grande sympathie.

Mme la marquise de Vibraye fait connaître la même intention.

Mlle Émilie Dupont remercie le Conseil et son secrétaire de la bienveillance qui lui a toujours été témoignée pour les différents ouvrages qu'elle a édités dans la collection de la Société, particulièrement à l'occasion des *Lettres de Louis XI*, dont elle a rassemblé les premiers matériaux et dont elle craint de ne pas voir le complément.

M. de la Poterie, colonel commandant la place de Lille, président de la Réunion des officiers de cette ville, demande que le Conseil veuille bien faire don de quelques-unes de ses publications, bulletins ou autres ouvrages, à la bibliothèque formée par ce corps. — Renvoi au Comité des fonds.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Daupeley-Gouverneur :

Les deux volumes complétant la souscription de 1878, savoir : l'*Histoire de Bayart par le Loyal serviteur*, et le t. II des *Mémoires inédits de La Huguerye*, sont terminés et prêts à distribuer.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II. 32 feuilles sont tirées; la 33e et l'introduction, comprenant 6 feuilles, sont en pages; il ne reste plus qu'une feuille à composer.

Mémoires de Nicolas Goulas. T. I. 22 feuilles sont tirées. L'introduction, les sommaires et les tables compléteront ce volume. L'introduction ne paraissant d'ordinaire qu'après la composition de tout l'ouvrage, le Conseil est d'avis d'appeler l'attention de M. Constant, éditeur, et de M. de Chantérac, commissaire responsable, sur cette innovation.

Extraits des Auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules. T. II (*Historiens*). 4 feuilles sont tirées, la feuille 5 est en pages, la feuille 6 en placards.

Annuaire-Bulletin de 1878. 1re et 2e parties : feuilles 1 à 8, 12 et 13 tirées; feuilles 9 et 14 en placards.

Le Conseil s'occupe des volumes qui devront représenter la souscription de 1879. — Ce seront avec certitude :

Le tome II de la *Chanson de la Croisade contre les Albigeois;*

Le tome I des *Mémoires de Nicolas Goulas;*

Le tome II des *Extraits des Auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules*.

Pour le quatrième volume, le Conseil choisira, selon l'activité plus ou moins grande des éditeurs, entre :

Le tome III des *Mémoires inédits de Michel de La Huguerye* (publiés par M. de Ruble);

Le tome II de la *Chronique de Lefèvre de Saint-Rémy* (par M. Morand);

Le tome I des *Lettres de Louis XI* (par MM. Vaesen et Charavay).

Le Conseil invite le secrétaire à presser MM. Vaesen et Charavay de s'entendre pour procéder à la rédaction définitive et à la mise sous presse, le plus promptement possible, d'un premier volume des *Lettres de Louis XI*.

M. L. Lalanne soumet au Conseil, de la part de M. Cougny, la demande d'un certain nombre d'exemplaires du tome I des *Extraits des Auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules*, destinés à être le sujet d'analyses dans les recueils périodiques suivants :

1. La *Revue politique et littéraire*. — 2. La *Revue archéologique*. — 3. La *Revue critique*. — 4. Le *Journal des Débats*. — 5. Le *Moniteur universel*. — 6. Le *Français*. — 7. Le *Journal de l'Instruction publique*. — 8. La *Bibliothèque de l'École des chartes*. — 9. Le *Journal de Genève*. — 10. L'*Année archéologique et philologique de Berlin*.

Le Conseil autorise ce don, après approbation par le Comité des fonds, consulté séance tenante.

M. Babinet, conseiller à la Cour de cassation, communique, de la part de son collègue, M. Dareste, des extraits de tableaux statistiques budgétaires concernant la France pour plusieurs années (de 1688 à 1739), que M. Dareste a copiés, en août 1878, à la Bibliothèque royale de Stockholm, et qui sont précédés de la notice suivante (nº 20 du catalogue) :

« Explications des recettes et dépenses du roi de France des années 1688, 1712, 1717, 1722, 1734 et 1739, avec le montant des recettes et dépenses de l'année 1740. Fait et arrêté à Paris, le 1er février 1741.

« Une personne de considération, versée dans les affaires depuis longtemps, a recueilli avec soin, année par année, depuis ce temps (1686) jusqu'à aujourd'hui, toutes ces recettes et dépenses, dont elle a formé des cartes abrégées, pour voir d'un coup d'œil le montant des recettes et dépenses de chaque année, lesquelles cartes sont dans son cabinet, au nombre de 61, chaque carte contenant la recette et la dépense d'une année.

« Ce travail est très considérable, puisqu'il faudroit plus d'un an pour le transcrire. Le sieur ***, qui a eu ce cabinet et ces cartes à sa disposition pendant les mois de juin et de juillet 1740, que cette personne de considération étoit absente, et après avoir examiné avec attention toutes lesdites cartes, a formé et exécuté le dessein de tirer copie de six des plus intéressantes. »

Selon M. Dareste, les pièces dont il s'agit paraissent avoir été transmises par les agents diplomatiques, et ne pourraient servir qu'à contrôler les documents qui existent dans nos archives et qui sont relatifs à l'histoire administrative et financière de notre pays; mais elles montrent que la Suède, comme les autres États, se préoccupait des ressources de notre gouvernement, et peuvent rappeler à nos historiens qu'ils oublient trop souvent de signaler l'état de nos finances au nombre des causes qui ont déterminé certaines résolutions ou certains événements politiques.

M. L. Delisle et M. de Boislisle font observer qu'à la Bibliothèque nationale et dans les archives administratives, il existe de nombreux documents analogues sur l'état des finances de France pendant les XVIIe et XVIIIe siècles[1].

La séance est levée à cinq heures.

PRIX DÉCERNÉS PAR L'INSTITUT AUX OUVRAGES HISTORIQUES.

L'Académie française, dans sa séance publique annuelle du 1er août dernier, a décerné les prix suivants :

1. La Bibliothèque nationale possède, entre autres manuscrits de ce genre, un volume (ms. fr. 11,145) qui est exactement pareil à celui de Stockholm, si ce n'est qu'il ne contient pas les états de l'année 1688 et qu'on y a joint, à la fin, le budget de l'année 1642. Ce manuscrit, à en juger par la signature : L. Riddelle, qui figure sur la feuille de garde, doit avoir appartenu à quelque collectionneur étranger avant d'entrer dans la bibliothèque du Roi. En effet, nos voisins, anglais ou allemands, étaient très-curieux de ces documents statistiques, et nous croirions volontiers que le manuscrit de Stockholm provient d'une collection particulière, plutôt que d'un agent diplomatique. Quant aux chiffres que nous communique notre éminent confrère, ce ne sont que les totaux d'articles partiels de chacun des six budgets de ce manuscrit. (A. B.)

PRIX MONTYON. — Un prix de 1,500 francs à M. le marquis Costa de Beauregard, pour son ouvrage intitulé : *Un homme d'autrefois.*

Un prix de 1,500 francs à M. Ch. de Bonnechose, pour son ouvrage intitulé : *Montcalm et le Canada français.*

PRIX D'ÉLOQUENCE. — Ce prix, dont le sujet était *l'Éloge de Buffon*, a été partagé en deux médailles de 2,000 francs entre MM. Narcisse Michaut et Félix Hémon.

PRIX GOBERT. — Premier prix à M. Chantelauze, pour son ouvrage intitulé : *Le Cardinal de Retz et l'affaire du chapeau.*

Second prix à M. L. Pingaud, pour ses deux ouvrages intitulés : *les Saulx-Tavannes* et *Correspondance des Saulx-Tavannes au XVI*e *siècle.*

PRIX THÉROUANNE. — Un prix de 200 francs à M. H. Forneron, pour son ouvrage intitulé : *les Ducs de Guise et leur époque.*

Deux prix, de 1,000 francs chacun, à M. Debidour, pour son ouvrage intitulé : *la Fronde angevine,* et à M. A. Luchaire, pour son ouvrage intitulé : *Alain le Grand.*

PRIX GUIZOT (triennal). — A M. L. Vian, pour son *Histoire de Montesquieu.*

PRIX ARCHON-DESPÉROUSES. — Un prix de 2,500 francs à M. Marty-Laveaux, et un prix de 1,500 francs à M. Arsène Darmesteter.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance publique annuelle du 6 décembre, a décerné les prix suivants :

ANTIQUITÉS DE LA FRANCE. — Première médaille à

M. G. Fagniez, pour ses *Études sur l'industrie et la classe industrielle à Paris, au XIIIe et au XIVe siècle.*

Seconde médaille à M. Corroyer, pour son livre sur *l'Abbaye du Mont-Saint-Michel.*

Troisième médaille à M. Julien Havet, pour son ouvrage intitulé : *les Cours royales des îles normandes.*

Quatrième médaille à M. l'abbé Hanauer, pour ses *Études économiques sur l'Alsace ancienne et moderne.*

Mentions honorables : 1° à M. Marius Sepet, pour son livre : *les Prophètes du Christ,* et son *Étude sur les origines du théâtre au moyen âge;* 2° à M. Aures, pour sa *Monographie des bornes milliaires du département du Gard;* 3° à M. le Men, pour sa *Monographie de la cathédrale de Quimper;* 4° à M. l'abbé Dacheux, pour son livre intitulé : *Un réformateur catholique à la fin du XVe siècle, Geyler de Kaysersberg;* 5° à M. Guibert, pour son *Histoire de la destruction de l'ordre de Grandmont;* 6° à M. Luchaire, pour ses *Origines linguistiques de l'Aquitaine.*

Prix Duchalais. — A M. Schlumberger, pour sa *Numismatique de l'Orient latin.*

Prix Gobert. — Premier prix à M. Longnon, pour sa *Géographie de la Gaule au VIe siècle.*

Deuxième prix à M. Giry, pour son *Histoire de la ville de Saint-Omer et ses institutions jusqu'au XIVe siècle.*

Prix Bordin. — A M. Élie Berger, pour son *Étude historique sur les Grandes chroniques de France.*

Prix de la Fons-Mélicocq. — A M. Flammermont, pour son *Histoire* (manuscrite) *de Senlis au moyen âge.*

II.

BIBLIOGRAPHIE.

150. — ABEL (Ch.). Notice historique sur l'église et le château de Colombey. In-8, 31 p. et grav. Nancy, Réau.

(Extrait des Mémoires de l'Académie de Metz.)

151. — ALLARD (l'abbé). Notice sur le village, le château et les anciens seigneurs de Ventavon. In-12, 21 p. Marseille, Olive.

152. — ARCOLLIÈRES (d'). Six mois de l'année 1593, ou quelques pages intimes de l'histoire du règne de Charles-Emmanuel Ier, à la fin du XVIe siècle. Discours de réception à l'Académie de Savoie. In-8, 55 p. Chambéry, Chatelain.

(Extrait des Mémoires de l'Académie de Savoie.)

153. — AT (le R. P.). Histoire de saint Antoine de Padoue, d'après les sources hagiographiques des XIIIe, XIVe et XVe siècles. In-8, XXXIV-471 p. Paris, Vivès.

154. — AUBERGÉ (E.). Étude sur l'administration provinciale avant 1789. Les Assemblées provinciales instituées sous Louis XVI, et spécialement celle tenue à Melun en 1787. In-8, 24 p. Meaux, Destouches.

(Extrait du Bulletin de la Société d'archéologie, sciences, lettres et arts du département de Seine-et-Marne.)

155. — BABEAU. Dominique Florentin, sculpteur du XVIe siècle. Mémoire lu à la Sorbonne dans la quinzième réunion des délégués des sociétés savantes des départements. In-8, 39 p. Paris, Plon et Ce.

156. — BABELON (E.). Les derniers Carolingiens, d'après Richer et d'autres sources originales. In-12, XI-388 p. et grav. Paris, lib. de la Société bibliographique.

(Petits mémoires sur l'histoire de France, publiés sous la direction de M. Marius Sepet.)

157. — BALUFFE. Dix ans de consulat à Béziers, de 1384

à 1394. Étude d'histoire locale. In-8, 72 p. Béziers, Rivière.

(Extrait du journal l'Hérault.)

158. — BALUFFE (A.). La sœur de Fléchier à Béziers (1652 à 1693), étude d'histoire locale. In-18 jésus, 61 p. Béziers, Rivière.

159. — BARBIER DE MONTAULT (Mgr X.). Explication de quelques termes de l'inventaire de Montpezat (1436). In-8, 27 p. Montauban, Forestié.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne.)

160. — BARBIER DE MONTAULT (Mgr X.). Lettres testimoniales d'un évêque de Marseille portant donation d'un morceau de la Vraie Croix à l'église de Sainte-Croix d'Angers. In-8, 20 p. Tours, Bouserez.

(Extrait des comptes-rendus du congrès tenu à Arles par la Société française d'archéologie, en septembre 1876.)

161. — BARTHÉLEMY (A. de). Une monnaie inédite de Langres. In-8, 7 p. avec fig. Langres, Dangien.

(Extrait du Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres.)

162. — BAUDY (J. E.) et C. D. POIRIER. Notice historique sur le village de Saint-Georges-des-Champs, près Lons-le-Saulnier. In-8, 75 p. Lons-le-Saulnier, Gauthier frères.

(Extrait des Mémoires de la Société d'émulation du Jura.)

163. — BEAUJOUR (S.). Essai sur l'histoire de l'église réformée de Caen. In-8, IX-597 p. Caen, Le Gost-Clérisse.

164. — BEAUTEMPS-BEAUPRÉ (C.-J.). Coutumes et institutions de l'Anjou et du Maine, antérieures au XVIe siècle. Texte et documents avec notes et dissertations. 1e partie. Coutumes et styles. T. II. In-8, XVI-574 p. Paris, Durand et Pedone-Lauriel.

165. — BELLEVAL (de). Les Lieutenants des maréchaux de France. In-8, 90 p. Paris, Dumoulin.

166. — BERNARDIN (C.). Histoire du couvent des Filles

de la Croix de Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne). In-18, 89 p. Melun, Lebrun.

167. — Berthault. L'abbaye du Pont-aux-Dames (ordre de Cîteaux), assise en la paroisse de Couilly (châtellenie de Crécy), élection et diocèse de Meaux-en-Brie (1226-1790). In-8, 447 p. et 2 pl. Meaux, Le Blondel; Paris, Dumoulin.

168. — Besson (Éd.). Étude sur Jacques de Molay, dernier grand-maître des Templiers. In-8, 24 p. Besançon, Dodivers et Ce.

(Extrait des Mémoires de la Société d'émulation du Doubs.)

169. — Bigot-Valentin (l'abbé). Histoire populaire de Fontès (diocèse de Béziers) et de ses environs, ou le Village sous l'ancien régime. In-8, xi-374 p. Montpellier, Grollier.

170. — Blancard (L.). Les chartes de Saint-Germain-lès-Fos, précédées d'une lecture sur l'histoire de cette abbaye, faite en séance générale de la Société de statistique de Marseille et accompagnée de notes critiques. In-8, 50 p. Marseille, Cayer et Ce.

171. — Bonet-Maury (G.). Gérard de Groote, un précurseur de la réforme au xive siècle, d'après des documents inédits. In-8, 104 p. Paris, Sandoz et Fischbacher.

172. — Bonnabelle. Le département de la Meuse historique, géographique et statistique. Clermont-en-Argonne. In-8, 29 p. Bar-le-Duc, Contant-Laguerre.

(Extrait du Moniteur officiel de l'instruction primaire de la Meuse.)

173. — Bonnabelle. Les comtes de Chiny et la ville de Montmédy. In-8, 52 p. Bar-le-Duc, Contant-Laguerre.

(Extrait des Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.)

174. — Bonnaffé (E.). Inventaire de la duchesse de Valentinois, Charlotte d'Albret. In-8, iv-145 p. Paris, Quantin.

175. — Borel d'Hauterive. Armorial de Picardie. Généralité de Soissons. Recueil officiel dressé par les ordres

de Louis XIV; publié d'après les régistres manuscrits de la Bibliothèque nationale. T. 3 de l'Armorial général de France. 1[re] partie. Grand in-8, IX-302 p. Paris, Dentu; Dumoulin.

176. — BOULENGER. La Croix-Gastine. In-8, 10 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

177. — BOUTEILLER (E. de). Le maréchal Fabert, d'après ses mémoires et sa correspondance. Gr. in-8, VII-360 p. et 4 grav. Tours, Mame et fils.

(Bibliothèque de la jeunesse chrétienne.)

178. — BOUTEILLER (E. de) et BRAUX (G. de). La famille de Jeanne d'Arc. Documents inédits, généalogie, lettres de J. Hordal et de Cl. du Lys à Ch. du Lys. In-8, IV-295 p., tableau et pl. Paris, Claudin; Orléans, Herluison.

179. — BOUTILLIER (l'abbé). Rapport sur l'inscription romaine récemment trouvée à Monceaux-le-Comte. In-8, 12 p. et pl. Nevers, Fay.

180. — BOUTILLIER (l'abbé). Inventaire-sommaire des archives hospitalières de Nevers, antérieures à 1790. In-8, XXIV-129 p. Nevers, Fay.

181. — BRASSART. L'origine du comté de Flandre, d'après des chroniques inédites, avec des observations sur les prétendus forestiers de Flandre. In-8, 40 p. Douai, Crépin; Paris, Dumoulin.

(Extrait des Souvenirs de la Flandre wallonne.)

182. — BRESC (L. de). Épisode des guerres de religion en Provence. Massacre d'Aups (octobre 1574). In-8, 21 p. Draguignan, Latil.

(Extrait du Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan.)

183. — BUHOT DE KERSERS (A.). Histoire et statistique monumentale du département du Cher. Texte et dessins; 4[e] fascicule (fin du t. I[er]). Canton de Baugy, illustré d'une carte, de 3 planches héliographiques et de 18 planches

gravées par J. Boussard, architecte. Gr. in-8, 183 à 298 p. Paris, V[e] Morel et C[e].

184. — Bulletin de la Société des Bibliophiles bretons et de l'Histoire de Bretagne. 1[re] année (1877-1878). In-8, VI-66 p. Nantes, au siège de la Société.

185. — CABIÉ. Abrégés historiques sur le canton de Montastruc (Haute-Garonne) et les communes de Saint-Sulpice et de Lugan (Tarn). Notices communales : Gémil. In-8, 23 p. Toulouse, Chauvin et fils.

186. — CAFFIAUX. Mémoire sur la charte de la frairie de la halle basse de Valenciennes (XI[e] et XII[e] siècles). In-8, 45 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.)

187. — CAILLEMER. L'établissement des Burgondes dans le Lyonnais au milieu du V[e] siècle. Discours de réception à l'Académie des sciences, etc., de Lyon. In-4, 23 p. Lyon, Riotor.

(Extrait des Mémoires de l'Académie de Lyon.)

188. — CALMET (dom A.). Histoire de l'abbaye de Senones, par Dom A. Calmet. Texte inédit, transcrit, annoté et publié avec une préface sur les principaux actes de Dom Calmet, comme abbé de Senones ; par F. Dinago, avocat, de la Société d'archéologie lorraine. 1[re] livraison. In-8, 80 p. Saint-Dié, Épinal, Nancy, Strasbourg et Colmar, les libraires.

(Publication des œuvres inédites de Dom A. Calmet.)

189. — CARRÉ. Le premier collège de Troyes. Discours prononcé à la distribution solennelle des prix du lycée de Troyes. In-8, 15 p. Troyes, Caffé.

190. — CHANTELAUZE. Le cardinal de Retz et l'affaire du chapeau, étude historique suivie des correspondances inédites de Retz, de Mazarin, etc. 2 vol. in-8, XIII-994 p. Paris, Didier et C[e].

191. — CHARLES (l'abbé R.). Notice archéologique sur les

monuments de Château-Gontier. In-8, 43 p., 5 pl. et grav. Le Mans, Pellechat; Paris, Champion; Didron.

192. — CHARVÉRIAT (E.). Histoire de la guerre de Trente ans (1618-1648). T. 1. Période palatine et période danoise (1618-1630). T. 2. Période suédoise et période française (1630-1648). 2 vol. in-8, VIII-1322 p. Paris, Plon et Ce.

193. — CHARVET (L.). La maison forte de Monbaly, dite du Soliers, à Vaulx-et-Milieu (Isère). In-8, 91 et 4 pl. Vienne, Savigné.

194. — CHEREAU (A.). Théophraste Renaudot. In-8, 16 p. Paris, Leclerc.

(Extrait de l'Union médicale.)

195. — CHÉTELAT (P.). Étude sur Du Guet, suivie d'une correspondance inédite avec la duchesse d'Epernon retirée aux Grandes Carmélites. In-8, VI-568 p. Paris, Thorin.

196. — CHEVALIER (U.). Petit armorial romanais. In-8, 40 p. Vienne, Savigné.

(Extrait de la Revue du Dauphiné et du Vivarais.)

197. — CHEVALIER (U.). Répertoire des sources historiques du moyen âge. Bio-bibliographie. 2e fascicule. D-I. In-8 à 2 col., 269 à 1132 p. Paris, lib. de la Société bibliographique.

198. — CHEVALLIER (H.). Étude sur les cahiers des États généraux de Blois, 1576-1588. Discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée de la Cour d'appel d'Orléans. In-8, 51 p. Orléans, Puget et Ce.

199. — Collection de documents inédits relatifs à la ville de Troyes et à la Champagne méridionale, publiés par la Société académique de l'Aube. T. I. In-8, XL-436 p. Troyes, Lacroix.

200. — COLLETET (G.). Vie de Jean-Pierre de Mesmes; publiée par M. Ph. Tamizey de Larroque. In-8, 28 p. Paris, Picard.

(Extrait du Cabinet historique.)

201. — COLLETET (G.). Vie d'Eustorg de Beaulieu; publiée d'après le manuscrit autographe de la bibliothèque du Louvre, avec notes et appendice, par Philippe Tamizey de Larroque. In-16, 49 p. Bordeaux, Lefebvre; Paris, Champion.

(Plaquettes Gontaudaises, n° 1.)

202. — COLLIN DE PARADIS (F.). Nobiliaire de Lorraine et Barrois, ou Dictionnaire des familles anoblies et leurs alliances, d'après l'Armorial général de Dom Pelletier. In-8, III-487 p. Nancy, Crépin-Leblond.

203. — COURAJOD (L.). Deux épaves de la chapelle funéraire des Valois à Saint-Denis, aujourd'hui au musée du Louvre. In-8, 37 p. avec grav. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.)

204. — COUSIN (A.). Une page de l'histoire de Chaumont. Les Chevaliers de l'Arquebuse. Avec plan et dessins. Gr. in-18, 165 p. Chaumont, Cavaniol.

205. — CROZES (H.). Le diocèse d'Albi, ses évêques et archevêques. In-18 jésus, VIII-296 p. Paris, Didron.

206. — DARMESTETER (A.). De Floovante, vetustiore Gallico poemate, et de Merovingo Cyclo scripsit et adjecit nunc primum edita olavianam Flovents sagæ versionem et excerpta e Parisiensi codice « il libro de Fioravante » A. Darmesteter. In-8, VIII-191 p. Paris, Wieweg.

207. — DAVIN (l'abbé). La mort de Molière. In-8, 29 p. Paris, Le Clere et C[e].

(Extrait du Contemporain.)

208. — DELPECH (H.). La bataille de Muret et la tactique de la cavalerie au XIII[e] siècle (avec deux plans topographiques). In-8, XVIII-155 p. Paris, Picard.

209. — Destruction de l'église de Saint-Just, du cloître et de partie du faubourg par les protestants, en 1562. Enquête et procès-verbaux. In-16, 75 p. Lyon, Georg.

210. — DORVET. Châteaulandon et l'abbaye de Saint-Séverin. In-8, 66 p. Fontainebleau, Bourges.

211. — DOUET D'ARCQ (L.). Inventaire de Jeanne de Presles, veuve de Raoul de Presles, fondateur du collège de ce nom (1347). In-8, 33 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

212. — DUFOR (l'abbé D.). Le pays, Polignan et Comminges, leur passé, leur présent. In-12, XII-379 p. Toulouse, Privat; Paris, Palmé.

213. — DU PASQUIER (J.). Mémoires de Jean du Pasquier, procureur-syndic de la cité de Toul, tirés d'un manuscrit de la bibliothèque publique de la ville de Nancy et publiés par MM. Daulnoy, ancien commandant du génie, et Pillement, ancien directeur des domaines. In-8, VIII-317 p. et fac-similé. Toul, Lemaire.

214. — DU PRADEL (A.). Le Livre commode des adresses de Paris pour 1692, par Abraham du Pradel (Nicolas de Blegny). Suivi d'appendices, précédé d'une introduction et annoté par Édouard Fournier. T. I. In-16, LX-321 p. Paris, Daffis.

(Bibliothèque elzévirienne.)

215. — FABRE. La Lorraine et l'Alsace; leur annexion au Saint-Empire romain au Xe siècle. In-8, 16 p. Amiens, Delattre-Lenoël.

(Extrait de l'Investigateur.)

216. — FAGNIEZ (G.). Études sur l'industrie et la classe industrielle à Paris, au XIIIe et au XIVe siècle. In-8, X-426 p. Paris, Vieweg.

(Bibliothèque de l'École des hautes études.)

217. — FELLONNEAU (J. E.). Histoire de la ville de Coutras et de ses environs. In-18 jésus, XIII-230 p. Libourne, Maleville.

218. — FERET (l'abbé P.). Le cardinal de La Rochefoucauld, réformateur. In-8, 63 p. Paris, Palmé.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

219. — FERRY (C.). De Marbodi, Rhedonensis episcopi, vita et carminibus. Theses Monspeliensi litterarum facultati proponebat C. Ferry, in normali Carmelitarum schola quondam alumus. In-8, 111 p. Nîmes, Jouve.

220. — FLAGELLE. Notes archéologiques sur le département du Finistère. In-8, 94 p. Brest, Lefournier aîné.

221. — FLEURIOT (R.). Le journal de René Fleuriot, gentilhomme breton (1593-1624). In-8, 20 p. Paris, Picard.

(Extrait du Cabinet historique.)

222. — FLINT (R.). La philosophie de l'histoire en France; par Robert Flint, professeur à l'université d'Édimbourg. Traduit de l'anglais par Ludovic Carrau, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Besançon. In-8, CVIII-423 p. Paris, Germer Baillière et Ce.

(Bibliothèque de philosophie contemporaine.)

223. — FLORIVAL (A. de). Barthélemy de Vir, moine à Foigny. In-8, 30 p. Laon, Jacob et Ce.

(Extrait du Bulletin de la Société académique de Laon.)

224. — FOUQUIER (E.). Recherches historiques sur Beuzeville et son canton. In-8, VII-375 p. Évreux, Blot.

225. — GASTÉ (A.). Pierre Vengeons, recteur de l'université de Caen et auteur de l'office et des hymnes de saint Exupère. In-8, 33 p. Caen, Le Blanc-Hardel.

(Extrait des Mémoires de l'Académie nationales des sciences, etc., de Caen.)

226. — GATIEN-ARNOULT. Histoire de l'université de Toulouse. Fragment. In-8, 40 p. Toulouse, Douladoure.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences, etc., de Toulouse.)

227. — GENET (J.). Notice géographique et historique sur la commune de Mézeray. In-18 jésus, 98 p. Le Mans, Leguicheux-Gallienne.

228. — GÉRIN (C.). La disgrâce de M. de Pomponne (18 novembre 1679). In-8, 68 p. Paris, Palmé.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

229. — GERMAIN (L.). Charte d'affranchissement de Cons-la-Grandville (Meurthe-et-Moselle). In-8, 15 p. Nancy, Crépin-Leblond.

(Extrait du Journal de la Société d'archéologie lorraine.)

230. — GERMER-DURAND (F.). Les Poids et mesures d'Uzès au XIVe siècle. In-8, 32 p. Nîmes, Catélan.

231. — GRÉGOROVIUS (F.). Histoire de la Corse depuis les temps les plus reculés jusqu'à son annexion à la France en 1769; tirée des œuvres de F. Grégorovius et précédée d'une notice de cette île; par Louis Bœll, officier d'infanterie de l'armée territoriale. In-8, XV-315 p. Marseille, Pinet.

232. — GUIBERT (L.). Une page de l'histoire du clergé français au XVIIIe siècle : destruction de l'ordre et de l'abbaye de Grammont. In-8, 999 p. et carte. Paris, Champion.

233. — GUIBERT (M.-C.). Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Dieppe, par Michel-Claude Guibert, prêtre ; publiés pour la première fois avec une introduction, des suppléments jusqu'à 1790 et des notes historiques, par Michel Hardy, correspondant du ministère de l'Instruction publique. T. Ier, in-8, XXXV-414 p. Dieppe, Renaux ; Rouen, Métérie; Paris, Maisonneuve et Ce.

(Bibliothèque Dieppoise.)

234. — GUIFFREY (J.). Les Caffiéri, sculpteurs et fondeurs-ciseleurs. Étude sur la statuaire et sur l'art du bronze en France au XVIIe et au XVIIIe siècle. Avec 7 gravures à l'eau-forte par Maurice Leloir et plusieurs fac-similés d'autographes. In-8, XV-542 p. Paris, Morgand et Fatout.

235. — GUIFFREY (J.). Tapisseries françaises. 1re livr. In-f°, 16 p., 1 planche en photochromie et 4 planches en photoglyptie. Paris, Société anonyme de publications périodiques.

(Histoire générale de la tapisserie. Texte par MM. J. Guiffrey, E. Müntz et Al. Pinchart ; illustrations exécutées sous la direction de M. Léon Vidal.)

236. — GUIGOU (Mgr). Recherches historiques sur l'ar-

rondissement de Grasse. Histoire de Cannes et de son canton. In-8, 298 p. Cannes, Maillan.

237. — GUILLAUME (l'abbé). Notice historique et biographique sur l'ancien prieuré, aujourd'hui abbaye de Flavigny-sur-Moselle. In-8, 108 pages et pl. Nancy, Wiener, Thomas et Pierron.

(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.)

238. — GUILLOTIN DE CORSON (l'abbé). Statistique historique et monumentale du canton de Redon (arrondissement de Redon, Ille-et-Vilaine). In-8, 115 p. Rennes, Catel.

239. — GUYOT D'AMFREVILLE. La vie et les œuvres de M. Jules de la Borie, avocat du roi au siége présidial et sénéchal, et premier maire de Limoges (1702-1779). Discours prononcé le 3 novembre 1877, à l'audience de rentrée de la Cour d'appel de Limoges. In-8, 90 p. Limoges, Ve Ducourtieux.

240. — HAT (l'abbé E.). Histoire de la ville de Loches, 2e arrondissement du département d'Indre-et-Loire, contenant l'origine et la description de son donjon, du château, de la collégiale et des autres monuments civils et religieux, etc. In-18, VI-336 p. avec vign. Tours, Mazereau.

241. — HÉRELLE. Catalogue des manus[illegible] de la [illegible]blio-thèque de Vitry-le-François, précédé d'[illegible]e introdu[illegible]n. In-8, XV-88 p. Paris, Menu.

242. — HEULARD (A.). La foire [illegible]int-Laurent. [illegible] histoire et ses spectacles, avec deux pla[illegible] de la foire, de[illegible] estampes et un fac-similé d'affiche. In-8[illegible] VII-324 p. Paris[illegible] Lemerre.

243. — HOFFMANN (H.). Les Mon[illegible]es royales de France, depuis Hugues Capet jusqu'à Louis[illegible]I. Description des pièces, avec indication de leur va[illegible] actuelle. Ouvrage orné de 118 planches. Gr. in-4, XV-21[illegible] Hoffmann, 33, quai Voltaire.

244. — Inventaire (l') de Montpezat de 1436. Traduc-

tion par M. le chanoine Pottier, président de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne. In-8, 23 p. Montauban, Forestié.

(Extrait du Bulletin de la Société.)

245. — Inventaire-sommaire des archives communales antérieures à 1790 de la ville de Rodez (département de l'Aveyron), rédigé par H. Affre, archiviste du département. Gr. in-4 à 2 col., 304 p. Rodez, Ve Carrère.

246. — JACOB (P. L.). Notice sur les Mémoires de Perrault et sur les dernières années de sa vie littéraire. In-16, XXXI p. Paris, Jouaust.

247. — JADART (H.). Les traditions de charité dans le Rethélois. Recueil de documents inédits sur les fondations, les hôpitaux, les écoles et les bienfaiteurs du pays. In-8, 66 p. Rethel, Beauvarlet.

248. — JANVIER (A.). Boves et ses seigneurs. Étude historique sur la commune de Boves. In-8, 484 p. Amiens, Douillet et Ce.

249. — Journal d'un bourgeois de Gisors, relation historique concernant les événements accomplis à Paris et dans les environs, et notamment dans et entre les villes de Rouen, Amiens, Beauvais, Pontoise. La Ligue dans le Vexin normand (1588-1617). Publié pour la première fois et en entier, d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, par MM. H. Le Charpentier, archiviste-bibliothécaire de la Société historique de Pontoise, et Alfred Fitan, de la Société historique, etc. du Vexin. In-8, XXXII-147 p. avec portrait, carte du Vexin et plusieurs fac-similés. Paris, Ducher et Ce.

250. — Journal parisien de Jean Maupoint, prieur de Sainte-Catherine-de-la-Couture, publié par Gustave Fagniez (1437-1469). In-8, 118 p. Paris, Champion.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

251. — JULLIEN (A.). La Cour et l'Opéra sous Louis XVI.

Marie-Antoinette et Sacchini, Salieri, Favart et Gluck, d'après des documents inédits conservés aux archives de l'État et à l'Opéra. In-12, IX-369 p. Paris, Didier et C[e].

252. — LA BERGE (A. de). L'Armurerie française, sa décadence, son régime légal. In-18 jésus, 71 p. Paris, Plon et C[e].

253. — LABOUR (F.). La Noblesse coutumière, spécialement dans l'ancien bailliage de Meaux. In-8, 15 p. Paris, Menu.

254. — LALORE (l'abbé). Collection des principaux cartulaires du diocèse de Troyes. Tome III. Cartulaire de l'abbaye de Basse-Fontaine; chartes de Beauvoir. In-8, LI-389 p. Paris, Thorin; Champion.

255. — LALORE (l'abbé Ch.). La jurée de Bar-sur-Seine et des villages qui en dépendent, en 1339. In-8, 17 p. Troyes, Dufour-Bouquot.

(Extrait des Mémoires de la Société académique de l'Aube.)

256. — LALORE (l'abbé Ch.). Note sur les mesures prises pour la conservation des manuscrits dans le diocèse de Troyes, du XI[e] au XVIII[e] siècle. In-8, 14 p. Troyes, Dufour-Bouquot.

(Extrait des Mémoires de la Société académique de l'Aube.)

257. — LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO (S. de). Essai historique sur l'église des Cordeliers de Nantes. In-8, 37 p. et pl. Nantes, Forest et Grimaud.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique de Nantes.)

258. — LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO (S. de). Une page de la marine militaire du port de Nantes. In-8, 38 p. Nantes, Forest et Grimaud.

(Extrait de la Revue de Bretagne et de Vendée.)

259. — LA PRIMAUDAIE (F.-E. de). Documents inédits sur l'histoire de l'occupation espagnole en Afrique (1506-1574). In-8, 324 p. Alger, Jourdan.

(Extrait de la Revue africaine.)

260. — LASSERRE (l'abbé J.-T.). Vie abrégée de

Mgr Charles Lacropte de Chantérac, trente-cinquième et dernier évêque d'Alet. In-8, 30 p. Carcassonne, Parer.

261. — LAVAL (V.). Lettres et documents pour servir à l'histoire de la peste d'Arles en Provence, de 1720-1721. In-8, 48 p. Nancy, lib. Catelan.

262. — LE BRUN-DALBANNE. Étude sur Pierre Mignard, sa vie, sa famille et son œuvre. Ouvrage orné d'un portrait inédit de Catherine Mignard. In-8, 252 p. Paris, Rapilly.

(Extrait des Mémoires de la Société académique de l'Aube.)

263. — LE CLERC DE BUSSY. Armorial des prévôts de Paris (1269-1589), extrait d'un manuscrit inédit de Waignart, de la fin du XVIe siècle; suivi d'une note sur leur origine et leurs fonctions. In-8, 16 p. Paris, Dumoulin.

(Extrait de la Revue historique nobiliaire.)

264. — LEFORT (F.). La légende de saint Bénézet, constructeur du pont d'Avignon au XIIe siècle; examen historique et critique. In-4, 44 p. et pl. Le Mans, Monnoyer.

265. — LÉGÉ (l'abbé J.). Monastère et abbaye royale de Saint-Jean-de-la-Castelle à Dufort ou Duhort. In-8, 92 p. Bordeaux, Ragot.

266. — LÉPINOIS (E. de). Recherches historiques et critiques sur l'ancien comté et les comtes de Clermont-en-Beauvaisis, du XIe au XIIIe siècle. In-8, 531 pages et carte. Beauvais, Père.

267. — LEURIDAN. Croix et ses seigneurs. In-8, 71 p. Roubaix, Lesguillon.

268. — LEVAVASSEUR (G.). Remarques sur quelques expressions usitées en Normandie, leur emploi par certains auteurs, leur origine, leur étymologie, etc. In-8, 106 p. Caen, Le Blanc-Hardel.

(Extrait de l'Annuaire normand.)

269. — LOUIS-LUCAS. Guy du Faur, seigneur de Pibrac. In-8, 25 p. Amiens, Delattre-Lenoel.

270. — L'Université de Paris au temps d'Étienne Marcel, par Ch. Jourdain. In-8, 23 p. Paris, Palmé.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

M. Jourdain, par un examen attentif des textes relatifs au rôle que joue l'Université entre la bourgeoisie et la noblesse, pendant les années 1357 et 1358, arrive à une conclusion fort différente de celle qu'avaient obtenue MM. Henri Martin et Quicherat, mais à peu près pareille à l'opinion exprimée jadis par Secousse et Naudet : loin de se prêter au mouvement insurrectionnel, l'Université s'y montra contraire, et inclina plutôt « du côté de la royauté, qui la protégeait et l'honorait, que du côté de la bourgeoisie, qui l'inquiétait et la troublait. »

271. — Macé. Le comte de Plélo et le général Lamotte de Lapeyrouse. In-8, 19 p. Vienne, imp. et lib. Savigné.

(Extrait de la Revue du Dauphiné et du Vivarais.)

272. — Maître (L.). Dictionnaire topographique du département de la Mayenne, comprenant les noms de lieu anciens et modernes. In-4 à 2 col., LII-356 p. Paris, Imp. nationale.

(Dictionnaire topographique de la France.)

273. — Mamessier (l'abbé). Parenté de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, et Verosvres, sa paroisse natale ; tirés : 1° des registres de catholicité de Verosvres et du Bois Sainte-Marie, 2° des archives des châteaux du Terrau-d'Audour et de Corcheval, 3° et d'autres documents imprimés, manuscrits et traditionnels. In-8, 102 p. Autun, Dejussieu père et fils.

274. — Marchal (l'abbé A.). Vie de saint Anthelme, septième prieur de la Grande-Chartreuse, premier général de l'ordre, évêque de Belley. In-8, XVI-322 p. et portrait. Lyon, Lecoffre fils et Ce ; Paris, même maison.

275. — Marchegay. Cartulaires du Bas-Poitou (département de la Vendée). In-8, LXXX-337-380 p. Les Roches-Baritaud (Vendée), l'auteur.

276. — Marchegay (P.). Chartes nantaises du monastère de Saint-Florent, près Saumur, de 1070 environ à

1186. In-8, 48 p. Les Roches-Baritaud (Vendée), l'auteur.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique de Nantes.)

277. — MARCHEGAY (P.). Documents originaux et inédits sur l'Aunis et la Saintonge, publiés avec des notices. In-8, 123 p. Saint-Jean-d'Angely, Lemarié; Les Roches-Baritaud (Vendée), l'auteur.

(Extrait de la Chronique charentaise.)

278. — MARCHEGAY (P.). La rançon d'Olivier de Coëtivy, seigneur de Taillebourg et sénéchal de Guyenne, 1451-1477. In-8, 48 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

279. — MARSY (de). L'Approvisionnement de Paris sous Louis XII. Difficultés au sujet d'acquisitions de blé faites à Noyon au détriment des habitants de Compiègne et des environs (1501-1503). In-8, 8 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

280. — MASCAUX. Nicolas Gosson, commentateur de la coutume d'Artois. Discours prononcé le 3 novembre 1877, à l'audience solennelle de rentrée de la Cour d'appel de Douai. In-8, 72 p. Douai, Duramou.

281. — MASSEBIEAU (L.). De Ravisii Textoris comœdiis, seu de comediis collegiorum in Gallia, præsertim ineunte sexto decimo sæculo, disquisitionem facultati litterarum Parisiensi proponebat L. Massebieau. In-8, 86 p. Paris, J. Bonhoure et Ce.

282. — MAUPILLÉ. Notices historiques et archéologiques sur les paroisses du canton de Louvigné-du-Désert. In-8, 132 p. Rennes, Catel et Ce.

(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie d'Ille-et-Vilaine.)

283. — MORTREUIL (T.). La Bibliothèque nationale, son origine et ses accroissements jusqu'à nos jours; notice historique. In-8, 179 p. Paris, Champion.

284. — MERCIER (l'abbé J.). Souvenirs historiques d'Annecy jusqu'à la Restauration. In-8, XII-644 p. Annecy, Niérat et fils.

285. — MONTZEY (Ch. de). Histoire de La Flèche et de ses seigneurs. 1re période, 1050-1589, et 2e période, 1589-1789. In-8, XVI-286-358 p. Paris, Champion.

286. — MUSSET (G.). Un parlement au petit pied. Le présidial de La Rochelle. In-8, LV-57 p. et portrait. Paris, Champion.

287. — NAYRAL (l'abbé). Aperçus historiques sur la ville de Saint-Affrique et sur l'évêché de Vabres. In-8, 328 p. et plan. Carcassonne, Parer.

288. — NÈGRE (L.). Vie et ministère de Claude Brousson, 1647-1698, d'après des documents pour la plupart inédits. In-8, 230 p. Paris, Sandoz et Fischbacher.

289. — NICOL (l'abbé Max). Sainte-Anne d'Auray. Histoire du pèlerinage. Gr. in-8, XII-337 p. et 9 pl. Paris, Palmé.

290. — NORMAND (J.) et G. RAYNAUD. Aiol, chanson de geste, publiée d'après le manuscrit unique de Paris. In-8, LXVII-354 p. Paris, Firmin Didot et Ce.

(Publications de la Société des anciens textes français.)

291. — Notice historique sur la paroisse de Notre-Dame et Saint-Marcel de la Parochial en Albigeois, de la dépendance de l'ancien archiprêtré de Monesties, sénéchaussée de Toulouse, diocèse d'Albi, par J. V., curé de la Parochial. In-8, 203 p. Bar-le-Duc, Bertrand.

292. — Notice sur les seigneuries d'Anjou et de Terrebasse en Dauphiné. In-8, 12 p. Vienne, Savigné.

(Extrait de la Revue du Dauphiné et du Vivarais.)

293. — NOULET (J. B.). Las ordenansas et coustumas del libre blanc; publiées avec une introduction, des notes et un glossaire. In-12, 199 p. Montpellier, au bureau de la Société.

(Publications spéciales de la Société pour l'étude des langues romanes.)

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA PREMIÈRE PARTIE

DE L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1878.

I. — *Analyse des procès-verbaux.*

II. — *Bibliographie.*

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

SECONDE PARTIE.

DOCUMENTS ET NOTICES HISTORIQUES.

LETTRES INÉDITES DE LA PRINCESSE DES URSINS AU MARÉCHAL DE TESSÉ.

Plusieurs séries de la correspondance de la princesse des Ursins ont été imprimées, savoir : 1° les lettres adressées à Mme de Maintenon ; 2° celles envoyées au maréchal de Villeroy ; 3° les pièces contenues dans le volume publié en 1859 par M. Geffroy, et qui proviennent de la bibliothèque royale de Stockholm.

Il existe en outre, parmi les manuscrits du Musée Britannique, au moins deux recueils de lettres émanant de cette femme célèbre, sans compter les trois documents insérés par M. Geffroy dans son excellent ouvrage. Le premier de ces recueils fait partie de la volumineuse collection du cardinal Gualterio, et j'en ai donné quelques extraits dans le Bulletin de la Société de l'Histoire de France, pour l'année 1868. Le second, que je me propose de publier intégralement, ne comprend pas moins de quarante-neuf lettres, dont l'authenticité ne saurait être douteuse. Deux sont de l'écriture de la princesse elle-même ; les autres sont signées par elle. Le manuscrit qui contient ces lettres est coté *Addit. mss.* 28,787 ; il a été acheté à Paris le 10 juin 1871. Les dernières pages renferment une « nouvelle historique » intitulée

la Princesse des Ursins, manuscrit sans nom d'auteur, et accompagné d'une jolie aquarelle.

GUSTAVE MASSON.

Harrow on the Hill, janvier 1878.

LETTRE I.

A Madrid, le 6e avril 1710.

Je ne pus répondre par le courrier de M. de Torcy à votre lettre, Monsieur, qu'il m'avoit apportée, parcequ'il me laissa avec la rougeole. D'abord que je me trouve assez bien pour penser à autre chose qu'à guérir de cette extravagante maladie pour moi, je me donne l'honneur de vous remercier de l'attention que vous avez à tout ce qui me regarde. Le Roi, en m'ordonnant de rester auprès de la Reine, m'empêche de profiter de tous ces offres obligeants que vous avez bien voulu me faire lorsque vous croyiez que j'irois en France. Je suis persuadé, Monsieur, que je n'y eusse point trouvé de meilleur ami que vous, et c'étoit une de mes principales satisfactions que je me proposois, de pouvoir demander vos avis prudents sur la conduite que je devois tenir; car, quand on revient dans un pays dont on est dehors depuis tant d'années, on n'y connoît plus rien, et on a besoin d'un bon guide pour ne se point égarer. Vous voilà débarrassé de ce soin, jusqu'à ce que toutes les affaires d'Espagne soient un peu plus débrouillées, puisque leurs Majestés Très-Chrétienne et Catholique en ordonnent ainsi[1]. Le roi d'Espagne a déclaré son départ pour l'Aragon pour le 28e de ce mois. Il se donne un grand mouvement pour que rien ne manque à son armée, et il y a tout lieu d'espérer, Monsieur, que, si les ennemis sont aussi dénués de tout ce qui leur est nécessaire qu'on le mande des frontières, que sa campagne sera glorieuse, l'armée de Sa Majesté étant supérieure à celle de l'Archiduc. La Reine va demeurer avec bien des soins pendant l'absence de Sa Majesté, chargée d'un gouvernement très-fastidieux. Je vous laisse à juger, Monsieur, si, de mon côté, je serai bien en repos, partageant toutes ses inquiétudes, et appréhendant pour sa santé et pour celle de Monsr le prince des Asturies. Je n'ose jeter les yeux sur tout ce qui peut se passer où vous êtes, puisque la paix ou la continuation de la guerre me paroît affreuse. Je désire et crains également

1. Voyez Saint-Simon, VIII, pages 108 et suivantes, édit. Chéruel et Ad. Regnier fils, 1873.

les nouvelles de votre cour ; ne laissez pourtant pas, je vous supplie, Monsieur, de m'en donner: elles me feront plus d'impression que les autres, et je les montrerai à la Reine, qui est toujours bien aise de lire vos lettres, qui ne ressemblent à aucune autre par l'esprit, la gaieté et les expressions qu'on y trouve ; et il faut avouer que vous n'êtes pas moins aimable qu'estimable : j'en fais convenir le duc de Liñarès[1] toutes les fois que je le trouve sur mon chemin. Nous le perdrons bientôt pour le Mexique. Je le verrai partir avec regret ; mais le Roi a besoin d'un sujet comme lui pour gouverner ce royaume important. C'est assez raisonner pour une convalescente qui a encore la tête affaiblie de son mal, et qui ne l'avoit pas trop bonne auparavant. Je suis sincèrement à vous, Monsieur, et je vous honore plus que personne du monde.

La Princesse des Ursins.

Le 12e avril.

Je rouvre ma lettre, Monsieur, qui n'étoit point partie, par la faute d'un domestique, pour avoir l'honneur de vous avertir que don Antonio de Torrès, seigneur de Monblanc, m'a fait remettre ce matin celle que vous m'avez écrite en sa faveur. Je lui ai fait dire, et il est bon que je vous le répète, que je n'entre en rien, et que tout ce que je peux faire, c'est de faire voir au Roi que vous le jugez digne des grâces de Leurs Majestés Catholiques par tout le bien que vous dites de lui.

II.

A Madrid, le 26e mai 1710.

Comment est-il possible que vous ayez été capable, avec votre bon esprit, et connoissant aussi bien les cours que vous faites, de me charger de la commission que vous savez ; et comment ne vous a-t-il point passé par la tête que la conjoncture ne peut être pire qu'elle est pour obtenir ce que vous désiriez que je demandasse ? Si, en ce rencontre, l'envie de vous obliger n'avoit prévalu sur celle que j'ai toujours de vous plaire, j'aurois eu, en proposant la chose, une négative très-nette ; au lieu qu'en attendant le débrouillement de tout ceci, je pourrai en faire l'ouverture plus à propos, et avec quelqu'espoir que ma prière sera mieux écoutée ; car, quand on a les rieurs de son côté, on est plus disposé à

1. Sur le duc de Liñarès, voyez Saint-Simon, II, 459-460, et XVIII, 21. Le duc de Liñarès mourut vice-roi du Mexique.

faire des grâces, et on ne craint pas qu'on impute à foiblesse ce qui part de sa générosité et de sa bonté. J'ai donc l'honneur de vous répéter encore, Monsieur, qu'il faut se donner patience, quoique le temps soit long à qui attend, et qu'il en doive coûter quelques soupirs, qui, selon mon avis, seront mal correspondus de la part de l'aimable personne dont il est question. C'est tout ce que vous peut répondre sur ce sujet une amie aussi franche et aussi fidèle que je vous suis, et j'espère que vous le prendrez en bonne part.

La junte que le Roi a ordonné que l'on fasse avant son départ pour l'Aragon, pour examiner l'affaire du duc de Medina-Cœli[1], s'assemble souvent, et je crois qu'on raisonne moins ici sur ce sujet qu'on ne fait où vous êtes, le silence y étant grand.

J'ai eu l'honneur, Monsieur, de présenter vos lettres à la Reine, qui a besoin, pour se délasser un peu des soins du gouvernement, de lire des contes qui la divertissent des occupations trop fatigantes et trop sérieuses pour une princesse de son âge. Sa Majesté vous est bien obligée de vos petits soins, et elle est persuadée que vous en prendriez de plus grands pour son service, si vous en trouviez les occasions. Le roi d'Espagne n'oubliera rien pour faire une glorieuse campagne; on ne doute pas qu'il ne se fût rendu maître de Balaguier, s'il eût pu jeter un pont sur la Sègre, qu'une furieuse pluie, venue mal à propos, a empêché. Le comte de Staremberg, profitant de ce contre-temps, a rassemblé à son armée les troupes qui étoient du côté de Roussillon, que, grâce à Dieu, on a laissé découvert du côté de France, de sorte, Monsieur, que Sa Majesté n'a pu faire ce qu'elle désiroit pour le présent[2]. Le renfort qui lui vient de Flandres et quelques régiments qu'elle a tirés de Valence la mettront bientôt en état d'agir; elle en a une envie démesurée, et sa vivacité sur la guerre augmente à proportion de sa passion pour la Reine, qui certainement n'est pas insensible à l'un ni à l'autre, souhaitant la gloire du Roi et sa tendresse.

Ne m'en demandez pas, s'il vous plaît, davantage; c'est assez pour une personne qui ne peut être tranquille au milieu de la crainte qu'elle a pour le Roi Catholique, et pour tout ce qui peut arriver de fâcheux en Flandres. En vérité, Monsieur, nous

1. Sur l'affaire du duc de Medina-Cœli, voir Saint-Simon, VIII, 419, 420.
2. Sur le siége de Balaguier et la victoire de Staremberg, voir Saint-Simon, VIII, 110-111.

sommes tous dans une extraordinaire situation. Je vous supplie de faire quelquefois ressouvenir Madame la duchesse de Bourgogne de mon très-respectueux attachement ; elle m'a fait l'honneur de montrer quelque peine à la Reine sur une enflure qui m'étoit restée après ma rougeole, et qui commence à se dissiper. On ne peut être plus touchée que je la suis de cette marque de sa bonté. Continuez-moi, je vous conjure, l'amitié dont vous m'honorez, et croyez que je tâcherai de la mériter toute ma vie.

La Princesse des Ursins.

III.

A Madrid, le 29e juin 1710.

Il ne tiendroit qu'à moi, Monsieur, de prendre de la vanité ; vous m'en donnez une belle matière, en me disant que vous pesez toutes mes paroles. Je ne savois pas que le poids en fût si important; elles sortent souvent de ma bouche sans que j'y aie fait qu'une légère réflexion, et peut-être est-ce tant mieux, me défiant assez de mon jugement pour craindre moins une vivacité, que je ne ferois en approfondissant trop mes raisonnements, qui pourroient me tromper moi-même et tromper aussi les autres, sans que j'en eusse le dessein. Croyez donc seulement, Monsieur, à ma bonne volonté, qui m'engage à désirer que vous soyez content, et faites-moi l'honneur d'être persuadé qu'il ne tiendra pas à moi que cela ne soit. Je n'ai guères eu connoissance d'affaires où je crusse trouver tant d'opposition qu'il en paroissoit dans celle dont il est question. La manière dont on en a usé où vous êtes en faveur d'un homme que l'on juge tout différent en cette cour, a si fort aigri, qu'on ne peut espérer d'adoucissement que par quelque événement agréable qui change les sentiments qu'on a pour lui; et c'est la pure vérité. Ajoutez, s'il vous plaît, à cela mille autres dégoûts qui viennent incessamment et récemment des lieux où vous habitez, sans compter les effroyables résolutions dont on nous menace à chaque instant, qui sont proprement, Monsieur, mettre le couteau à la gorge de son propre sang. Jugez, je vous supplie, si nous devons en avoir un bien doux, et mettez-vous un peu à notre place. Je sais bien que l'on peut se marier sans permission, puisque les mariages sont libres ; mais je sais aussi que, comme l'usage est établi, ici principalement, qu'on n'en fasse point, surtout les gens titrés, sans la demander et sans l'obtenir,

si on faisoit le contraire, on pourroit en recevoir beaucoup de dégoût. Je vous demande donc de la sagesse et de la patience, car c'est le seul moyen que j'imagine de pouvoir réussir dans votre prétention. Du reste, vos amants fileront le parfait amour le plus secrètement qu'ils pourront, à la mode castillane, c'est-à-dire en se faisant de belles idées et en poussant de furieux soupirs, qui paraîtront fort touchants à l'aimable dame de la part du cavalier, quand elle les considérera comme les préliminaires d'un tabouret qui lui siéroit fort bien.

Je n'ai point vu de portrait, Monsieur, plus ressemblant que celui que vous m'avez fait; les traits en sont hardis et en marquent mieux les difformités de l'original, et l'on peut dire que votre pinceau n'est pas moins bon que votre tête. Je ne suis pas étonnée que vous ayez évité qu'on vous proposât pour des commissions qui auraient fait horreur à un aussi bon cœur que le vôtre; je suis persuadée même que vous n'auriez pas envié M. le maréchal de Bezons, quand il procura aux ennemis par sa manœuvre le moyen de se rendre maîtres de Balaguier[1]. Considérez, je vous conjure, Monsieur, quelle perte ce fut pour Sa Majesté Catholique, et le hasard où elle se trouva de perdre sa couronne, quand ce général, après cette démarche, s'en alla avec les troupes françoises, laissant l'Aragon découvert et ruiné, parce qu'elles avoient mangé tout le pays. Cependant le Roi, *sacando fuercas de flaquesas,* aidé de Dieu, de sa fermeté et de son habileté, a su remplacer ce vide en se faisant une armée supérieure à celle de l'Archiduc, et dont on ne peut douter de la bonté et de la fidélité. Il la commande en personne, en s'en faisant estimer et aimer, et le comte de Staremberg en a eu si bonne opinion, qu'il a refusé la bataille que le Roi lui a offerte; on lui a pris plusieurs canons, et on le croit d'autant plus embarrassé de ses subsistances que quantité de déserteurs viennent dans notre camp. La discipline y est très-bien observée, et les Catalans y courent de toutes parts pour y vendre des vivres, ce que vous savez, Monsieur, qui ne se faisoit pas. Plusieurs petits lieux ont donné l'obéissance, dans les montagnes et ailleurs, et, en conclusion, la campagne du Roi va très-bien jusqu'à cette heure, et suivra apparemment de même, ce qui donne à notre incomparable Reine une consolation dont elle a besoin pour l'aider à soutenir la vie fatigante qu'elle mène, éloi-

1. La timidité de Bezons lui fit manquer l'occasion de défaire les ennemis au passage de la Sègre. (Saint-Simon, VII, 375.)

gnée de ce qui lui est si cher, et travaillant depuis le matin jusqu'au soir. Je vous ai mis à ses pieds, comme vous me l'avez ordonné, et elle vous y a vu avec sa bonté ordinaire. Ayez celle, je vous supplie, de continuer à me faire l'honneur d'être de mes amis. Je suis sincèrement votre très-humble et très-obéissante servante.

La Princesse des Ursins.

IV.

A Madrid, le 7e juillet 1710.

Il ne nous importe guères, Monsieur, que les jours succèdent aux nuits, et les nuits aux jours, puisque les vingt-quatre heures qu'ils durent sont à peu près employées à la même chose ; je serois bien plus fâchée s'il n'y avoit plus de changements, car nous ne trouverions pas notre compte à demeurer comme nous sommes. Désirons donc quelque nouveauté qui nous surprenne agréablement et nous empêche, après avoir bien chancelé, de tomber dans le précipice que nous voyons presque de tous côtés. Il paroit cependant plus éloigné de celui-ci, parce que, sans vous offenser, nos pas sont mieux réglés ; et nos cœurs, étant moins saisis de frayeur que les vôtres, nous dévalons plus droit les sentiers qui peuvent nous garantir d'un chute affreuse. Il faut s'attendre à apprendre par le premier ordinaire la perte de Douai [1], quoique M. d'Albergotti ait surpassé les espérances que l'on avoit de sa belle défense. On m'écrit qu'après la prise de cette place, tout le monde croit qu'il faudra en venir à une bataille. Comme l'événement en peut être très-douteux, il doit inquiéter ; mais, Monsieur, qui la donnera, cette bataille ? M. le maréchal de Villars ne peut, dit-on, être à cheval ; le maréchal d'Harcourt revient en assez mauvaise santé ; on envoie le duc de Berwick en Dauphiné ; M. de Vendôme est, à ce que l'on prétend, exclu du service, et s'en exclut lui-même [2] ; et vous, Monsieur, vous voulez demeurer auprès de votre princesse, et jouir avec elle des agréments de Marly, impitoyablement pour ceux qui vous croiroient plus utile

1. Douai capitula le 25 juin. « Le roi, content de cette belle défense, fit Albergotti chevalier de l'ordre ; il eut aussi, en même temps, le gouvernement de Sarrelouis. » (Saint-Simon, VIII, 331.)

2. Voir M. Combes : *La Princesse des Ursins*, p. 442 et 443.

ailleurs. Rendez-moi raison de tout cela : nous y sommes tous assez intéressés pour faire des réflexions sérieuses, et pour raisonner sur cette importante affaire. Vous voulez toujours m'engager à faire la mienne propre de celle que vous avez si fort dans la tête. Vous êtes un étrange homme, et on feroit sagement de n'avoir point de commerce avec un homme tel que vous, et dont les insinuations sont si dangereuses. M. le duc de la Meilleraye, à ce que je vois, continue à dire de bons mots : M. le duc de Saint-Simon lui revaudra ; il le mérite bien, et je ne répondrois pas qu'il ne lui donnât quelque coup de Jarnac. S'il fait aussi chaud à Versailles qu'à Madrid, je plains la princesse qui va devenir votre belle-sœur (c'est, Monsieur, la manière dont vous vous expliquez) d'avoir à porter la pesanteur des habits qu'ont d'ordinaire les mariées ; il est vrai qu'il faut porter le bénéfice avec les charges. Madame la duchesse de Bourgogne trouvera en Madame sa belle-sœur une compagnie divertissante, et qui lui conviendra. Ce n'est pas la même chose pour la Reine, qui ne la connoîtra que de trois cents lieues ; mais Sa Majesté est si fort accoutumée à la solitude qu'elle ne comprend pas presque le plaisir du grand monde. Elle fait consister le sien à travailler continuellement pour fournir au Roi son mari les moyens de maintenir ses armées pour vaincre ses ennemis, et elle regarderoit avec le même mépris qu'elle feroit un coffre aux ordures tout ce qui seroit contraire à la gloire du Roi, dont elle fait la sienne. Il n'y a point de jours que Leurs Majestés ne fassent mieux remarquer en elles mille vertus solides dont elles sont douées. En vérité, Monsieur, nous pouvons nous vanter, vous et moi, d'avoir des maîtresses très-dignes d'être admirées. Je me ressens fort de votre amitié, et vous ne pouvez, Monsieur, sans injustice, m'en refuser la continuation, que je vous demande instamment de me vouloir accorder.

LA PRINCESSE DES URSINS.

V.

A Madrid, le 4e août 1710.

C'est une trop grande entreprise, Monsieur, d'avoir à répondre par le même ordinaire à votre lettre de Marly du 21e juillet, que je reçus par le dernier, et à celle du 26e du même mois, qu'il faut qui soit venue par le courrier que M. le duc d'Albe a dépêché à la Reine, et qui est arrivé ce matin. Ne vous mettez en peine ni

de l'une ni de l'autre ; mes amis, et même mes ennemis, s'ils me faisoient des confidences, seroient en sûreté. Ce sont en vérité de belles choses que tout ce que vous me mandez. Je crois les voir, et je n'en suis pas moins pénétrée de douleur que vous. J'y reconnois plusieurs caractères ; mais, comme je n'aimerois point à assister à la potence, je n'en veux pas dire davantage, et j'aime mieux avoir l'honneur de vous entretenir sur le retour des plénipotentiaires, qui sont à l'heure qu'il est apparemment à votre cour. La rupture de la paix [1], qu'ils rapportent pour fruit de leur voyage, est bien triste ; il auroit été à désirer qu'ils eussent pu persuader aux ennemis des demandes moins injustes, et plus praticables ; mais, quelques talents qu'aient ces négociateurs, il étoit impossible de vaincre par des raisons solides des ennemis qui ne suivent d'autres règles que celles de leur injuste ambition, et qui ont voulu profiter tyranniquement de notre foiblesse. Ils pourroient peut-être bien s'en repentir, Monsieur, si (mais c'est la grande affaire) l'on vouloit effectivement s'unir en France et en Espagne, et se mettre dans la tête de ne se séparer jamais, et qu'on ne sauroit tromper son compagnon sans se tromper soi-même. M. de Blécourt [2] a assuré la Reine, dans une audience qu'il lui a demandée, que Sa Majesté Catholique vouloit continuer la guerre, et que, pour la faire avantageusement, il falloit agir de concert entre le grand-père et le petit-fils. La Reine lui répondit comme vous pouvez croire, Monsieur, avec la sagesse et l'esprit que vous lui connoissez. Nous attendrons après cela de savoir les résolutions que le Roi notre maître prendra sur ce pays-ci. Il vient d'y arriver, assez mal à propos, une affaire entre la cavalerie ennemie et la nôtre ; et comme il y a toujours des gens plus disposés à grossir ce qui n'est pas avantageux qu'à en faire des relations fidèles, j'ai cru que je devois prier don Joseph de Grimaldo [3] d'en faire une, la plus juste qu'il pourroit, tirée sur plusieurs lettres d'officiers écrites de l'armée de Sa Majesté, et que je devois me donner l'honneur de vous l'envoyer. Si nous savons quelque particularité nouvelle, je vous en ferai part aussi, car il est très à propos, Monsieur, que les personnes affectionnées aux deux rois soient instruits des faits que l'on veut souvent déguiser par malice ou par des passions particulières. J'en ai une

1. Conférences de Gertruydenberg.
2. Sur Blécourt, voir Saint-Simon, II, 323.
3. Sur Grimaldo, voir Saint-Simon, XVII, 2.

très-forte de vous faire connoître qu'on ne peut être plus sensible que je suis à vos bontés, ni désirer plus sincèrement que je fais votre satisfaction, quoique vous me reprochiez que je mets le carême bien haut.

LA PRINCESSE DES URSINS.

VI.

A Madrid, le 21e août 1710.

Je vous ai accusé, Monsieur, la réception de la lettre dont vous me faites mention dans la vôtre que j'ai reçue aujourd'hui, datée du 11e août. J'ai le bonheur d'oublier ce que je ne voudrois pas dire, et mes amis ne hasardent jamais rien quand ils me parlent à cœur ouvert, et que cela passe sûrement entre mes mains. Je n'ai de mémoire que pour me ressouvenir avec reconnoissance de l'estime dont ils m'honorent, et rien ne me touche davantage que leur confiance. Je tombe d'accord que toutes vérités ne sont pas bonnes à prêcher, et que ce n'est pas l'évangile du jour ; cependant, c'est selon les auditeurs, car, pour moi, je vous avoue que je ne puis souffrir les gens mystérieux, et encore moins ceux qui, croyant mal de certaines personnes dont ils peuvent parler, vont à un autre excès, qui est de leur donner des louanges opposées à ce qu'ils croient. Un confesseur conseilleroit le *mezzo termine* de n'excuser ni de blâmer : il seroit plus parfait ; mais, Monsieur, quand on est véritablement ami, on s'éclaire les uns et les autres, et cela empêche souvent de faire de faux pas. Tout ce raisonnement va aboutir à vous prier de ne vous point repentir du passé, et de continuer votre franchise à l'avenir, dont je suis peut-être plus éloignée de faire mauvais usage que femme du monde. Je voudrois, pour les Jésuites et les Missionnaires, que leur affaire dans la Chine n'eût pas fait plus de bruit que vous et moi en faisons des choses que nous pourrions nous communiquer.

Selon les nouvelles que nous avons, et par un courrier extraordinaire de M. le duc d'Albe, M. le duc de Vendôme devoit partir incessamment pour venir en ce pays-ci. Les Espagnols qui ont servi sous lui en Italie en montrent de la joie, disant qu'il aime leur nation, et qu'ils lui ont vu battre les ennemis. Je ne vous répondrois pas qu'ils tinssent le même langage dans les suites, puisque quelquefois ils disent plus de bien des absents que des

présents. S'ils étoient deux ans dans la même bonne volonté pour ce général, et qu'il eût quelqu'événement heureux, on n'en demanderoit pas davantage, puisqu'il n'y a guères d'apparence que la guerre puisse passer ce terme. La valeur et la patience des troupes de Sa Majesté Catholique va au-delà de ce que vous en avez connu, la cavalerie s'étant fort perfectionnée, à ce qu'on assure, et l'infanterie imitant cette ancienne infanterie espagnole qui s'étoit rendue si redoutable. Il faut que l'une et l'autre soient bien menées, et que les troupes ne manquent de rien, ce qui n'est pas sans difficulté. La Reine ne cesse point de chercher les moyens d'y pourvoir.

On a écrit à plusieurs personnes, en cette cour, que le bruit couroit à Versailles et à Paris que ce seroit M. l'abbé de Polignac[1] que nous aurions pour ambassadeur ; il a toutes les qualités solides et aimables qu'il faut pour occuper de grands emplois. Vous êtes à portée, Monsieur, de savoir mieux qu'un autre les résolutions qu'on peut prendre.

Je ne vous dirai plus rien touchant le mariage que vous savez ; j'ai eu l'honneur de vous répondre plus d'une fois, Monsieur, ce qu'il m'en paroissoit. Vous voulez tenir *a negocio vivo,* et vous appréhendez que la mort ne vous ravisse celui qui doit y faire le principal personnage, s'il ne se conclut au plus vite. La pâture dont se nourrit cet amant est trop bonne pour lui, pour qu'il n'en vive pas jusques à des temps où l'on trouveroit peut-être plus d'indulgence pour une passion opposée à celle de la guerre, qui est présentement la seule et unique qui occupe. C'est continuer, Monsieur, mon ingénuité ordinaire avec vous. J'espère qu'elle ne diminuera pas vos bontés pour une amie et une très-humble servante qui vous honore aussi sincèrement que je fais.

LA PRINCESSE DES URSINS.

VII.

A Vittoria, le 15e septembre 1710.

Je ne me contente pas, Monsieur, que vous appreniez par don Pedro de Zuniga[2] toutes les choses merveilleuses que Sa Majesté

1. Sur l'opposition des Espagnols à la nomination de Polignac comme ambassadeur, voir Saint-Simon, VIII, 132.

2. Frère du duc de Béjar ; fut chargé de porter à Versailles la nouvelle de la victoire de Villaviciosa.

Catholique vient de faire; je veux même me donner l'honneur de m'en réjouir avec vous, puisque, outre la grande gloire que le Roi, son général et ses troupes ont acquise dans ces deux importantes occasions, qui vraisemblablement devront procurer la paix en Espagne, la France en fera avoir une plus avantageuse. Ainsi je ne doute pas que cette nouvelle ne vous fasse un extrême plaisir par toutes sortes d'endroits, et que le Roi votre maître ne soit ravi que le Roi son petit-fils soit si digne de lui. Vallejo[1] a fait encore mille prisonniers, et la ville de Siguenza trois cent cinquante, avec tous les équipages du comte de Staremberg, qui laisse partout ses malades et ses blessés, comme un homme qui ne songe qu'à se sauver lui-même. Vous m'avouerez, Monsieur, que la situation de Leurs Majestés Catholiques n'est pas mauvaise présentement, puisque Dieu s'est si fort déclaré en leur faveur. Je n'aurai pas l'honneur de vous en dire davantage; c'est encore assez pour un homme qui a oublié depuis si longtemps une amie comme moi, qui ne laisse pas de l'honorer infiniment.

La Princesse des Ursins.

VIII.

A Corella, le 16e septembre 1711.

C'est en vérité, Monsieur, une chose bien incommode de ne faire presque jamais ce que l'on veut. Je m'en aperçois souvent, et je le ressens aujourd'hui que je ne puis me donner l'honneur de vous écrire aussi longuement que je le voudrois. En récompense, je m'en dépiquerai en vous mandant une nouvelle qui ne vous sera pas indifférente : le roi d'Espagne ayant appris ce matin que personne ne doute plus en Catalogne que l'Archiduc et l'Archiduchesse devoient s'embarquer le 14, que M. de Staremberg étoit déclaré vice-roi, le prince Lichtenstein déjà dans un vaisseau avec sa famille, et le comte de la Corsana et Perla, avec quelques autres honnêtes gens de cette espèce, établis pour le gouvernement, dont le comte de Staremberg sera le chef, nous saurons apparemment bientôt la confirmation du départ de ce prince, dont je ne puis m'empêcher de tirer des conséquences favorables pour nous, et je crois que vous en jugerez de même. On croit aussi

1. Don Joseph Vallejo.

que M. le duc de Vendôme fera bientôt faire un mouvement à son armée qui embarrassera les ennemis, et que, si par hasard il s'y passoit une action, elle se passeroit à notre avantage apparemment. Tous les événements de la guerre sont si souvent contraires à ceux dont on se flatte, qu'il est, ce me semble, plus prudent de ne le faire que jusqu'à un certain point. Ce qui s'est passé en Flandres[1], Monsieur, ne me confirme que trop dans cette opinion. Le temps horrible que M. le maréchal de Berwick m'écrit qu'il fait où il est nous doit mettre en repos de ce côté-là, et les eaux que S. A. R. de Savoie est allé prendre, c'est une inquiétude de moins pour ces deux grandes princesses. Je vous ai mis aux pieds de la Reine, qui a reçu cet hommage avec plaisir. Mettez-moi à ceux de Madame la Dauphine, et faites qu'elle ne dédaigne pas le mien, qui ne sauroit être plus sincère ni plus respectueux. Au reste, Monsieur, vous ne sauriez presque plus vous distinguer dans les louanges que vous lui donnez, car il m'en revient de toutes parts. Il n'y a pas jusqu'à votre favori le prince Alexandre qui se mêle de la mettre sur le pinacle, sans savoir s'il est permis à un petit garçon comme lui de prononcer un nom si sacré. Je l'ai même menacé de vous; mais, quelqu'envie qu'il ait de vous plaire, il ne peut se corriger. Je ne sais, si la pauvre belle Olive pouvoit revivre, si elle n'en feroit pas autant. Vous avez très-bien fait, Monsieur, de confier à don Luis d'Aubigny[3] ce secret important qui doit ravir Monseigneur le prince des Asturies. On n'est pas si discret à Bayonne à cet égard, qu'on n'en ait averti ici ; mais il suffit que le prince ne le sache pas pour qu'il soit surpris plus agréablement, et ce ne sera qu'à Madrid, où je voudrois que nous fussions avant que le froid commence. Je vous demande la grâce de vouloir bien faire mes très-humbles compliments à Madame votre fille sur la mort de M. le chevalier de Maulévrier[4], vous honorant plus que je ne puis l'exprimer.

La Princesse des Ursins.

1. Prise de Bouchain par le duc de Marlborough.

2. Malgré toutes mes recherches, je n'ai pu trouver quel est ce personnage que la princesse des Ursins traite d'*elle* ici, et d'*il* plus loin (p. 193).

3. Sur Louis d'Aubigny, voir Saint-Simon, III, 469, et IX, 117-119.

4. On sait qu'une des filles du maréchal de Tessé avait épousé Maulévrier, neveu du grand Colbert. Le chevalier de Maulévrier, dont il est question ici, mourut de la petite vérole. (Saint-Simon, IX, 90.)

IX.

A Corella, le 12e octobre 1711.

Puisque vous me laissez la liberté, Monsieur, de ne vous répondre que lorsque j'aurai quelque temps à moi, je m'en servirai, mais tout le moins qu'il me sera possible. Je partirai d'ici pour annoncer à Madrid la venue de Leurs Majestés Catholiques cinq jours avant elles ; ce sera, je crois, jeudi prochain que je me mettrai en chemin. J'ai été bien aise que le Roi et la Reine m'accordassent la permission de les devancer pour faire meubler de leurs tapisseries magnifiques, qu'à peine sait-on qu'ils ont, les appartements de Leurs Majestés, que j'ai fait grandir et embellir pendant leur absence, de manière que vous ne les reconnoîtriez plus, et je puis avoir l'honneur de vous assurer qu'ils sont très-nobles et très-gais. Peu à peu j'y mettrai des ornements qu'on ne peut faire comme on le voudroit, pour le présent, sans trop dépenser, et il est encore plus important d'employer l'argent qu'ils coûteroient en paiement des troupes. Vous ne désapprouverez pas, Monsieur, cette préférence. L'Archiduc, selon tous les avis de Catalogne, s'est enfin embarqué le 27e du passé, ayant laissé l'Archiduchesse, malgré lui et malgré elle, gouvernante dans Barcelone. Il y en a qui croient que cette princesse s'embarquera aussi, si elle le peut. M. le duc de Vendôme a assiégé dans toutes les formes Prats-del-Rey, contre l'avis des officiers généraux ; il assure Sa Majesté Catholique que M. de Staremberg aura le chagrin de le voir prendre en présence de son armée, et qu'ensuite il remettra Cardonne à l'obéissance du Roi, et tout le reste des montagnes, où M. le marquis d'Arpajon a utilement servi par la prise des châteaux d'Arens et de Vénasque[1]. Si tous ces projets réussissent, Monsieur, comme le prétend notre général, et que les Portugais n'entreprennent rien cette campagne, qui n'ont encore donné aucun signe de vie, quoique la saison soit avancée, nous pouvons nous flatter de nous divertir ce carnaval dans la capitale, mieux que les autres années, quoique beaucoup moins qu'on ne le fait à Versailles et à Marly, où les plaisirs succèdent sans relâche les uns aux autres, sans laisser prendre haleine.

1. D'Arpajon « avoit été heureux en deux petites expéditions qui ne roulèrent que sur lui. » Saint-Simon, IX, 119-120.

Pour nous, Monsieur, qui y sommes moins accoutumés, et qui n'avons joui jusqu'à cette heure que de toutes sortes de peines, nous nous estimerons heureux d'avoir quelques heures dans la journée d'amusements agréables, qui nous les fassent oublier. Leurs Majestés Catholiques et leur précieux prince sont en parfaite santé, et les glandes de la Reine, qui ne sont pas adhérentes, grâces à Dieu, et qui ne recevront plus ces mauvaises humeurs qui sont causées par l'âcreté de son sang, seront moins grosses, et pourront bien achever de se dissiper avec le temps; elles sont même déjà un peu diminuées et amollies. Vous pouvez, Monsieur, avoir l'honneur d'en rendre compte à Madame la Dauphine, qui m'en a paru fort inquiétée dans ses lettres à la Reine. Je vous tiens tout au moins aussi bien avec votre charmante princesse que vous croyez le marquis de Castel-Rodrigo près de sa digne sœur; vos discours et les siens ne se ressemblent guères, et je serois bien fâchée pour vous que vous vous portassiez aussi mal que lui, et que la mélancolie fût répandue dans vos paroles et sur votre visage comme elle l'est sur le sien. Le prince Alexandre ne trouve point dans ce *cavalleriso mayor* ce qu'il regrette de ne plus voir en vous; il ne le trouvera pas dans le comte de San-Estevan, parce qu'ayant perdu absolument la mémoire, ses raisonnements font rire tous ceux qui les entendent, malgré la pitié qu'on voudroit avoir pour un homme de sa qualité. J'ai reconnu M. de la Fare dans son bon mot; il est bien heureux de n'avoir pas trouvé une danseuse de l'Opéra qui eût quelqu'air d'une princesse si propre à enchanter, parce qu'il est sûr qu'il l'auroit achetée à quelque prix que c'eût été. Il y auroit gagné une belle taille, puisqu'il n'auroit pas eu de quoi manger, par l'abstinence qu'il auroit été obligé de faire.

J'ai eu l'honneur, Monsieur, de vous mettre aux pieds de la Reine; comme elle n'entend pas moins la raillerie que Madame sa sœur, elle agrée vos enjouements, sachant parfaitement que le respect n'est pas moindre quand on sait mêler un certain badinage, que vous savez mieux qu'homme du monde pousser jusqu'où il doit aller. Je suis à vous très-véritablement, et votre très-humble et très-obéissante servante.

La Princesse des Ursins.

1. Le marquis de Castel-Rodrigo avait été envoyé, par Philippe V, comme ambassadeur extraordinaire à Turin, à l'occasion du mariage de ce roi avec la princesse de Savoie. Voir Saint-Simon, XVIII, 67.

(Au bas de la lettre de la princesse se trouve la réponse suivante, minute autographe du maréchal.)

À Vernie, le 4 novembre 1711.

J'ai reçu, Madame, dans mon vieux château du Maine, où je suis venu passer quinze jours, la lettre du 12 que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et je suppose, par le temps que vous preniez d'avance pour aller à Madrid, que vous y êtes présentement, et que Leurs Majestés ont eu l'agrément d'y trouver ce que vos soins et votre goût ont préparé pour les recevoir. La pompe et la magnificence mondaine ne laisse pas d'être essentielle et relative au respect qui est dû à la royauté. Les ajustements des meubles et des maisons doit (*sic*) tenir rang parmi les choses qui distinguent les souverains. Combien y a-t-il de choses, Madame, dans toutes sortes d'espèces dont on a l'étoffe, que l'on ne met ou ne sait pas mettre en œuvre ! Je mets dans ce nombre les talents et les conjonctures que bien souvent les maîtres ne connoissent, ou ne veulent pas se donner assez la peine de connoître.

J'ai copié les termes dont vous vous servez pour m'informer de la précieuse santé de votre aimable et respectable Reine, et j'ai pris la liberté de les écrire à ma maîtresse, qui m'a permis, pendant mon absence, qui ne sera pas de trois semaines, de la faire ressouvenir de son vieux domestique. Je suis certain que ce que vous me faites la grâce de me mander tout uniment sur la santé de la Reine, fera plus d'effet pour l'en instruire, que ce qui lui sera mandé d'ailleurs ; et la Reine, qui n'oublie rien, me rendra peut-être cette justice de se souvenir que, lorsque j'arrivai à Madrid, je songeai très-sérieusement et avec succès à renouer entre ces princesses une union nécessaire, et une intelligence qui avoit eu quelqu'atteinte par de faux rapports et imprudences atroces (?) d'hommes et de femmes bien éloignés de vos principes, Madame, et, je l'ose dire, des miens. Tous ces tracas (?) là sont bien dissipés, Dieu merci ! et il me paroît que le cœur de ces princesses est parfait l'un pour l'autre.

Je ne vous dis rien de votre guerre, dont je ne connois que trop les embarras, les difficultés quasi toujours impossibles (?), les esprits même ; tout cela fait un tas d'embarras, dont il faut espérer que pièce à pièce vous surmonterez la meilleure partie.

La nomination de nos plénipotentiaires fait faire à chacun des projets d'une paix bien souhaitable. J'ai toujours soutenu qu'elle

seroit glorieuse au Roi notre maître, quelque condition fâcheuse qui pût s'y trouver, toutes les fois que le Roi son petit-fils seroit certainement, sans retour et paisible possesseur de l'Espagne et des Indes. Après cela, Madame, je dirai comme le maréchal de Créquy au Père de Mouchy, son confesseur : « Jé me jette à bride abattue dans les abîmes de l'avenir et de l'éternité. » Permettez-moi encore, Madame, de vous dire deux mots de mon ami (*sic*) la belle Olive. Oserai-je vous demander si vous ne l'avez pas trouvé tel à peu près que je vous l'ai dépeint, capable de sentiments, très-considéré, et des yeux pour les dames, si il vouloit s'en donner la peine, qui paroîtroient, à un besoin, atteint d'un mal qu'il voudroit rendre contagieux? Je ne vous en dirai pas davantage, mais je vous répète qu'il y a deux choses au monde qu'avant mourir je souhaite passionnément, sans qu'il y ait présentement aucune apparence que les conjonctures le permettent, l'une de revoir la Reine, et l'autre Madame sa mère.

Je suis, avec un respectueux attachement qui ne finira qu'avec ma vie, Madame, etc., etc.

X.

A Madrid, le 27e décembre 1711.

Je ne me suis point trouvée assez bien, Monsieur, depuis une fièvre double-tierce que j'ai eue, pour répondre plustôt à deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, la première par le sieur Boucher, et l'autre par l'ordinaire. Mon incommodité ne m'empêcha pas de prendre plaisir à entretenir cet honnête marchand de vous, auquel je crois que vous avez communiqué de votre politesse. La protection que vous lui donnez, et ses prétentions, qui me parurent justes, m'engagèrent à prendre la liberté de les représenter à Leurs Majestés Catholiques, et il me sembla qu'elles y firent quelqu'attention. Elles commencent à respirer un peu, et je crois comme vous, Monsieur, que la parfaite santé de la Reine dans les commencements de sa grossesse est un favorable augure d'une paix qui devra les affermir tous les deux sur le trône. On se laisse au moins aisément séduire par des idées si flatteuses, et je suis persuadée qu'elles produisent le même effet pour vous. Vous ne sauriez faire autrement, quand vous vous ressouvenez que Leurs Majestés Catholiques vous ont donné tant de marques de leur estime et de leurs bontés, et quand

vous êtes témoin de la joie que Madame la Dauphine a des préparatifs que l'on fait pour finir une guerre qui doit faire son bonheur, avec celui de la France, et celui d'une illustre sœur qui lui est si chère. Sa Majesté, Monsieur, est ravie quand elle voit, par ce que vous me faites l'honneur de m'en mander, et par ce que j'en apprends d'ailleurs, que votre digne maîtresse se fait admirer et aimer; mais elle ne sauroit s'empêcher de rire lorsque j'ai l'honneur de lui dire qu'elle ne peut se consoler de n'être plus la plus jeune de sa cour. C'est Mme de Maintenon de qui je le sais, et qui me racontoit les tristes réflexions que faisoit là-dessus Madame la Dauphine, avec cette grâce naturelle dont elle orne les moindres choses qu'elle raconte ou qu'elle écrit. Je ne m'étonne pas, Monsieur, que vous ayez trouvé vos soirées bien longues dans votre maison de campagne ; cette retraite est une vie nouvelle pour vous : vous n'êtes pas fait pour en jouir, et vous êtes né pour figurer dans le grand monde, comme pour faire l'agrément du commerce du petit nombre de vos amis. Je ne puis m'empêcher de n'y pas occuper ma place, car vos conversations, qui ne ressemblent pas aux autres, seroient tout à fait propres à me délasser de celles que j'essuie souvent malgré moi à Madrid. Monseigneur le prince des Asturies sera très-aise quand il y verra arriver ce que le bon La Gibaudière a entre les mains; ce seroit grand dommage qu'il ne pût pas s'en servir. Don Luis d'Aubigny sera bien reçu de ce prince quand il aura l'honneur de lui présenter. Je ne sais quand il pourra partir de Paris, où mes affaires l'obligent de rester. Vous aurez appris présentement, Monsieur, que Sa Majesté Catholique a accordé au comte d'Aguilar la permission de se retirer à Los Cameros, qu'il lui avoit demandée, avec instance, voulant tout abandonner pour ne servir que Dieu. Le Roi auroit fait scrupule de l'en empêcher, et, pour le débarrasser de tout ce qui auroit pu le faire tenir encore à la terre, il a disposé de sa charge de capitaine des gardes en faveur du comte de San-Estevan de Gormas, qui s'étoit présenté avec empressement pour avoir l'honneur d'être préféré aux autres, et dont le père, comme vous savez, Monsieur, souffre une prison depuis tant d'années, pour remplir les devoirs d'un fidèle et zélé sujet. Votre favori, don Alexandre, de cadet aux gardes est devenu exempt. Le roi d'Espagne ne s'est pas contenté de cela : il a honoré le prince de Belmont, son frère, en le faisant un de ses gentilshommes de sa chambre d'exercice. Je me flatte que vous n'en serez point fâché, puisque moi et tout ce qui m'appartient pre-

nons un particulier intérêt à votre satisfaction, et que je suis plus sincèrement que personne, Monsieur, votre très-humble et très-obéissante servante.

LA PRINCESSE DES URSINS.

M. le prince de Belmont s'en retourne incessamment à Rome.

XI.

A Madrid, le 1er février 1712.

Tout ce que vous dites, Monsieur, sur la malheureuse affaire de Cardone[1] est si juste, que je n'ai rien à y ajouter. Un de mes premiers soins, après l'avoir apprise, fut de demander des nouvelles de M. votre fils[2], lequel, grâces à Dieu, a eu le bonheur de demeurer sain et sauf, après s'être fort distingué à la tête d'un régiment où nous avons tant perdu de braves gens. Je me réjouis de tout mon cœur avec vous que vous n'ayez plus de sujet d'inquiétude de ce côté-là et que vous demeuriez avec la satisfaction de savoir qu'un fils qui vous est cher mérite votre tendresse.

M. le duc de Vendôme est ici depuis cinq jours, marchant comme un autre et de très-bonne humeur. Il a augmenté son équipage d'une petite louve, de deux ou trois jolies bêtes de cette espèce, et d'une vingtaine de chiens, qu'il nous assure qui sont tous de très-bonne compagnie. Il vient tous les matins et les soirs travailler avec le roi, le marquis de Bedmar, M. de Canales, général de l'artillerie, et don Joseph Grimaldo, sur les projets de la campagne qui vient. Si M. Ducasse vient bientôt chargé d'argent, nous avons lieu d'espérer d'avoir une bonne armée et d'attendre sans crainte le succès des conférences d'Utrecht. Nous verrons dans peu, Monsieur, qui aura mieux jugé, de vous ou des courtisans de Versailles, qui croient déjà la paix faite. J'ai un grand penchant à croire que vous vous trompez moins qu'un autre : nos plénipotentiaires, apparemment, ne se rendront au congrès que quand cette paix sera sûre, et qu'il ne restera plus que les formalités accoutumées. Je ne laisserai pas ignorer à M. le duc d'Ossonne et à ses confrères les offres que vous auriez voulu leur faire, si vous n'eussiez pas cru que M. le duc de Noirmoutier se fût chargé de leur rendre ce service; car je suis bien aise qu'ils

1. Cardone est une ville d'Espagne, en Catalogne. Sur la malheureuse affaire dont il est question ici, voir Saint-Simon, IX, 172.

2. Le chevalier de Tessé fut fait maréchal de camp en 1707.

sachent votre honnêteté, et qu'ils connoissent votre attention obligeante pour eux-mêmes, et par le rapport que cela a à Leurs Majestés Catholiques.

Du reste, Monsieur, je n'ai rien mandé à mon frère sur leur sujet, à cause que son état ne lui permet pas de pareils soins pour des personnes publiques. Il m'a paru, Monsieur, que le duc d'Ossonne et le comte de Bergeyck prendroient le parti, pendant qu'ils resteroient à Paris, d'éviter, autant qu'il leur seroit possible, toutes les cérémonies, et qu'ils tâcheroient d'y vivre en liberté. Si vous continuez vos flatteries ordinaires pour votre prince Alexandre, vous le gâterez absolument, m'apercevant, quand j'ai l'imprudence de lui lire ce que vous me faites l'honneur de m'en écrire, qu'il y est trop sensible. Le Roi et la Reine lui font celui de le railler quelquefois. Son aîné est parti pour Rome, comblé de leurs bontés. Il seroit à souhaiter, Monsieur, que toutes les grâces que Leurs Majestés Catholiques ont répandues si généreusement produisissent une égale reconnoissance. Elles ne l'ont pas trouvée partout également, et ont cela de commun avec les autres monarques, qui ne doivent pas se rebuter, quoiqu'ils trouvent des ingrats, de faire du bien pour bien faire. Mgr le prince des Asturies aura une grande joie, Monsieur, quand il aura en son pouvoir un carrosse et des chevaux; nous verrons de continuelles promenades. Don Luis d'Aubigny, en repassant à Bayonne, s'en chargera apparemment. Ce prince est occupé à voir des comédies espagnoles et françoises que l'on fait dans ce palais, et il remarque très-juste les acteurs qui font le mieux, ou confidemment ceux qui font le plus mal. J'ai beaucoup d'impatience que nos deux admirables princesses puisse[nt] jouir tranquillement des places qu'elles occupent si dignement. Je suis persuadée comme vous qu'elles feront la satisfaction du roi leur grand-père, et que tous nos malheurs passés ne serviront qu'à faire mieux ressentir la douceur du repos.

Je vous supplie, Monsieur, de m'honorer toujours de quelque part dans votre amitié.

La Princesse des Ursins.

XII.

A Madrid, le 28e février 1712.

Nous n'avons tous que trop de raisons, Monsieur, d'être touchés au vif de la perte imprévue et cruelle que nous venons de faire

d'une princesse si digne de nos respects et de notre tendresse[1]; la Reine, sa sœur, qui lui ressemble par tant d'endroits, ne se consolera jamais de cette affreuse mort, et le saisissement qu'elle eut, lorsque le Roi lui en apprit la nouvelle, fit un bouleversement dans son corps qui me fit craindre qu'elle ne s'en blessât. Dieu n'a pas permis, Monsieur, ce surcroît d'affliction; mais j'appréhenderois beaucoup ce malheur, si Leurs Majestés Catholiques ne sont bientôt assurées que le Roi leur grand-père et Mgr le Dauphin ne se ressentent plus des incommodités qu'ils eurent après la perte de Madame la Dauphine, car elles sont dans une extrême agitation, aussi bien que moi. J'ai eu l'honneur de leur nommer votre nom de la manière dont vous le pourriez souhaiter dans cette funeste occasion, et elles ont été très-persuadées de tous vos sentiments pour elles et pour tout ce qui vous étoit si cher. Je me flatte, Monsieur, que vous ne doutez pas des miens à votre égard, et que vous me rendez la justice de croire que ma véritable amitié pour vous et mon attachement sincère me rendront toujours infiniment sensible à tout ce qui peut vous arriver.

La Princesse des Ursins.

XIII.

A Madrid, le 7e mars 1712.

En vérité, Monsieur, Dieu veut bien éprouver la vertu de nos rois, en leur envoyant tant de coups terribles l'un sur l'autre. La mort de Mgr le Dauphin[2], suivie de si près de celle de Madame la Dauphine, est un malheur bien sensible. Je ne sais comment j'ai pu avoir la force, pénétrée de douleur comme je la suis, d'apprendre à Leurs Majestés Catholiques cette seconde perte, et c'est un excès de ma respectueuse tendresse qui m'a fait croire que, connoissant la sincère part que je prends à tout ce qui les touche, elles aimeroient mieux que je leur annonçasse ce coup funeste, que de le savoir par d'autres. On ne peut le ressentir davantage qu'elles le font, ni en même temps faire voir plus de résignation aux ordres divins. Ce qui me les fait admirer tous les jours et aimer, si je l'ose dire, de plus en plus. J'ai fort craint

1. La duchesse de Bourgogne, morte le 12 février.
2. Le 8 mars.

que la Reine ne se blessât. Le lit qu'elle a gardé depuis, la garantira apparemment d'un tel accident. J'ai eu l'honneur de leur rendre vos lettres. Elles vous ont beaucoup plaint de la perte que vous avez faite en particulier, en me parlant très-obligeamment, Monsieur, sur votre sujet, dont certainement je n'ai point été fâchée.

Quoique tout le monde nous assure que le Roi se porte bien, je ne puis m'empêcher de craindre toujours pour sa précieuse santé; car, quoique son courage ne l'abandonne jamais, non plus que sa véritable piété, je crains toujours que tout ce qu'il a à souffrir et à remédier ne fasse de fâcheuses impressions en Sa Majesté. Quelles idées, Monsieur, pour l'avenir! et qu'est-ce que votre cour présentement, que savoit si bien tenir ce saint prince et cette adorable princesse qui viennent de nous être ravis? Que deviendront toutes les personnes qui avoient l'honneur de leur être attachées? Je vous plains principalement, parce que vous l'étiez par le cœur, bien plus que par ce que vous avez perdu. D'ailleurs, j'en parlois hier au soir avec un fidèle serviteur et ami que vous avez, c'est le marquis de Monteléon [1], qui est un bon sujet de Leurs Majestés Catholiques, plein d'esprit, de bonne volonté, et d'ailleurs très-galant homme. Je crois que nous le garderons peu en cette cour; je lui ai rendu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer pour lui. Faites-moi celui, je vous supplie, de me croire la plus sincère de vos très-humbles servantes, et celle sur qui vous devez le plus compter.

LA PRINCESSE DES URSINS.

XIV.

A Madrid, le 26e mars 1712.

Ne soyez point en peine, Monsieur, sur la santé du roi d'Espagne : elle est telle que nous pouvons la désirer; il est fort robuste et fait une vie réglée de toutes sortes de manières, ce qui apparemment lui conservera. Mgr le prince des Asturies ressemble déjà à Sa Majesté en cela; il devient tous les jours plus beau, plus spirituel et plus vigoureux, et sa raison prématurée

1. On ne doit pas confondre le *marquis* de Monteléon, dont il s'agit ici, avec Pignatelli, *duc* de Monteléon et grand d'Espagne.

fait qu'il s'abstient, sans qu'on l'exige de lui, de manger ce qu'il croit qui pourroit faire mal. Quant à la Reine, Monsieur, elle se porte très-bien, et de la même manière qu'elle faisoit de sa première grossesse, de sorte qu'avec le secours de Clément, auquel j'ai mandé de venir le plus tôt qu'il pourroit, nous avons lieu d'espérer d'heureuses couches d'un enfant aussi sain que l'est notre prince. Cette cour passera bientôt au Retiro, où l'air est pur et la promenade de plain pied, ce qui fera faire de l'exercice, et par conséquent du bien. Conservez, Monsieur, notre quatrième dauphin : sa vie me paroît précieuse. Tâchons à faire la paix, s'il est possible; sinon, continuons, à quelque prix que ce soit, une guerre qui ne sauroit guère durer, puisque nos ennemis en sont très-las[1], malgré leur fierté apparente; et enfin mourons tous plutôt que de ternir la gloire de nos rois et celle de la patrie. Du reste, je puis avoir l'honneur de vous assurer que Leurs Majestés ne doutent point de votre respectueux attachement pour elles : je vous envoie, Monsieur, leurs réponses. Je n'ai plus qu'à finir en vous suppliant de me croire la plus sincère de vos très-humbles et très-obéissantes servantes.

La Princesse des Ursins.

XV.

A Madrid, le 25e avril 1712.

Il n'y a pas moyen, Monsieur, de répondre au premier article de votre lettre du 11e avril : il faudroit que vous m'eussiez communiqué un peu de votre esprit; car je n'ai jamais rien lu de plus spirituellement tourné que ce que vous m'avez fait l'honneur de me mander, et je vous avoue que mon amour-propre souffriroit trop à me faire connoître à vous par des raisonnements inférieurs aux vôtres. Leurs Majestés Catholiques m'ont jugée de même : pour me tirer de l'embarras où je me trouvois, elles ont ordonné à M. le marquis de Monteléon de vous entretenir de leur part sur cette matière, en vous assurant de leur estime et de l'honneur de leur bienveillance. Ce marquis, Monsieur, vous

1. L'Angleterre surtout, « dont les subsides, dit M. Duruy (*Hist. de France*), alimentaient la coalition, et qui avait grévé sa dette publique de 60,000,000 de livres sterling. »

pourra assurer de ma très-sincère amitié, et de celle dont je suis persuadée que vous m'honorez. Je ne vous connois point de serviteur ni d'ami plus passionné que lui, et cela ne le brouille point avec moi. Le Roi et la Reine en ont été fort contents, et Leurs Majestés l'ont instruit à fond de leurs intentions et de leurs vues. Comme il peut contenter votre curiosité sur ce qui regarde leur cour et la situation de leurs affaires, trouvez bon, Monsieur, que je m'en remette à lui. Il y a apparence qu'il ne fera pas un long séjour où vous êtes, puisqu'on s'y flatte que les plénipotentiaires de Sa Majesté Catholique auront bientôt leurs passeports, ce qui est bien à souhaiter, étant une marque de cette paix si fort désirée; mais que je crains qu'on ne nous veuille faire acheter bien cher. Peut-être les ennemis se mettroient à la raison, si on montroit moins de complaisance pour eux, puisqu'ils n'ont pas moins besoin de finir la guerre que nous en avons. Les malheureuses pertes que nous avons faites, Monsieur, accroissent leur fierté. Ces réflexions, qu'elles nous font faire, augmentent de plus en plus notre douleur, et le temps, qui d'ordinaire efface presque tout, ne sert qu'à nous faire mieux remarquer notre triste situation.

M. votre fils a passé à Madrid comme un éclair, pour vous aller trouver, et il m'a paru en bon point et d'une gaieté très-naturelle à son âge. J'ai déjà eu l'honneur de vous faire savoir ce que M. de Vendôme en avoit dit. Ce général est présentement à Valence. Nous avons su que l'archiduchesse[1] avoit la rougeole, qui ne paroissoit pas maligne. Je serois bien fâchée qu'elle la fût, parce que je ne voudrois point d'autre femme à l'archiduc, ne lui donnant pas d'enfant. Tous les Anglois qui sont en Catalogne se rembarquent et demandent compte de l'argent qu'ils ont donné aux Allemands. Tout cela est d'un bon présage. Je n'en sais pas davantage; mais vous, Monsieur, qui n'ignorez ni les histoires anciennes, ni les modernes, faites-moi la grâce de m'expliquer comment étoit faite la chaise de la reine de Saba quand elle vint voir Salomon, et si elle étoit aussi belle que celle que vous offrez si poliment à la grande reine que j'ai l'honneur de servir. La pensée qu'a Sa Majesté qu'une sœur qui lui étoit si chère en a fait usage, et l'envie qu'elle a de vous obliger en recevant ce présent de vous, n'en ayant jamais voulu recevoir de personne, fait

1. L'archiduchesse d'Autriche était née princesse de Brunswick-Wolfenbüttel.

qu'elle l'acceptera volontiers et qu'elle vous sait très-bon gré de cette marque de votre attention pour tout ce qui peut lui être agréable. Je ne pouvois, ce me semble, mieux mériter la confiance que vous m'avez montrée en ce rencontre, qu'en m'étant attiré la réponse que vous souhaitiez, et vous n'aurez pas de peine à me persuader que, si les conjonctures avoient fait passer les Pyrénées à Sa Majesté, vous n'auriez pas pu, selon que vous me le dites, lui faire faire une chaise à porteurs plus magnifique, ni de meilleur goût, que celle que vous aviez ordonnée pour votre adorable et respectable maîtresse.

Je suis, Monsieur, votre très-humble et très-obéissante servante.

La Princesse des Ursins.

XVI.

A Madrid, le 25e juin 1712.

Il faut confesser que vous êtes le premier homme du monde, Monsieur, pour faire des discours dans vos lettres en forme de galimatias, quand vous ne voulez point vous expliquer plus clairement, et par lesquels vous faites comprendre tout ce que vous ne voulez pas dire ouvertement. C'est un talent que d'autres gens d'esprit auroient peine à acquérir. Je crois comme vous, Monsieur, que le grand ouvrier qui a formé tout ce que nous voyons de surprenant, s'est réservé des choses qui passent notre portée, et qu'il nous fera connoître en temps et lieu. C'est pourquoi la prudence veut, ce me semble, que nous profitions présentement des conjonctures favorables pour nous établir quelque repos, et laisser le reste entre ses mains. Nous devons bien lui rendre des grâces des bonnes santés du Roi, de Monseigneur le Dauphin, et de la proximité d'une paix tant désirée; nous ne lui en devons pas moins de l'heureux accouchement de notre incomparable reine, qui se porte, comme notre joli infant, dans la perfection. J'ai eu l'honneur, Monsieur, de lui présenter, aujourd'hui, le dixième tome des *Mille et une nuits,* qui l'amusera des moments. Il est certain qu'il faut, dans les cours, se délasser l'esprit par des bagatelles qui nous fassent comme oublier quelques instants les affaires épineuses. Je crois que peu de princes en ont eu d'aussi difficiles à manier que Leurs Majestés Catholiques, et ce ne sera pas une médiocre gloire pour elles d'en sortir avec honneur, non

plus qu'au Roi leur grand-père de voir régner sa famille sur deux trônes qui ont donné de la jalousie à toute l'Europe. Il ne tiendra pas à notre ami le marquis de Monteléon qu'on n'aplanisse les difficultés qui pourroient apporter quelque retardement à la conclusion de cette paix, son intention étant aussi bonne que sa capacité. Leurs Majestés Catholiques m'en paroissent très-contentes, se conduisant dans votre cour avec la sagesse qu'on avoit prévue. Je ne vous connois point, Monsieur, de plus vif, ni de meilleur ami que lui, et je puis avoir l'honneur de vous assurer que c'est un des endroits par où il me plaît davantage, vous honorant autant que vous le méritez, et étant fort sincèrement à vous.

La Princesse des Ursins.

XVII.

A Madrid, le 2e juillet 1712.

Quand vous ne m'eussiez pas fait, Monsieur, l'honneur de me marquer votre joie sur la naissance d'un infant et le peu qu'il a coûté à la Reine pour nous le donner, je n'aurois pas laissé d'avoir l'honneur d'en parler à Leurs Majestés, étant aussi sûre que je la suis de la sensible part que vous prenez à ce qui les touche. Soyez donc sûr, s'il vous plaît, Monsieur, que non-seulement je leur ai fait votre cour en cette occasion, mais encore qu'elles m'ont écoutée avec plaisir. Je vais augmenter le vôtre en vous assurant que le Roi, la Reine et leurs princes jouissent d'une santé parfaite. Cela ne répare pas les pertes que nous avons faites en France; mais les gens de bien y trouvent quelque consolation, et je suis persuadée, Monsieur, que l'augmentation de la famille royale qui règne ici adoucit votre juste douleur. La paix prochaine, dont on nous donne de si fortes espérances, rétablira quelque calme où vous êtes, que je souhaite qui y dure longues années. Pour le roi d'Espagne, qui, comme vous savez, a su prendre son parti aussi généreusement que prudemment, il se fait une idée de faire son bonheur en faisant celui de ses peuples, et la Reine, dont l'unique objet est la gloire et la satisfaction de Sa Majesté, y trouve la sienne propre. Ainsi ces princes, selon toutes les apparences, seront heureux. Le duc et la duchesse d'Havré[1], qui ne peuvent les

1. Le duc d'Havré était colonel des gardes wallonnes; la duchesse était sœur de la princesse des Ursins.

imiter que de loin, commencent leur mariage avec autant d'amitié l'un pour l'autre que s'il leur étoit permis de suivre leur exemple en cela. Je me suis contentée de leur lire l'article de votre lettre où vous traitez le chapitre du feu sacré des Vestales, et de me retirer après, pour éviter de voir l'embarras de cette nouvelle mariée, et ne point entendre dire des discours de celui qui auroit contribué à la faire rougir. Je n'ai pas eu le même procédé à l'égard du Roi et de la Reine, parce que je savois que Leurs Majestés ne feroient que rire de vos imaginations, qui étonnent toujours par leurs singularités, mais qui n'en sont pas moins agréables[1]. Je n'ai entendu personne parler plus juste que vous le faites de M. le duc de Vendôme[2], et il est certain que c'est une perte considérable pour Leurs Majestés Catholiques, principalement dans les circonstances où nous sommes, où les changements sont d'ordinaire nuisibles. Vous n'en trouverez point dans mon amitié, Monsieur; elle est trop bien fondée et trop sincère, pour que je ne sois pas la personne du monde qui vous honore davantage. Si quelqu'un pouvoit me le disputer, ce seroit M. le marquis de Monteléon, car tout ce qu'il écrit en cette cour est rempli de vos louanges.

La Princesse des Ursins.

Le carrosse de Monseigneur le prince des Asturies est arrivé, mais il n'est pas encore déballé.

XVIII.

Au Buen-Retiro, le 27e juillet 1712.

Le carrosse à six chevaux que votre charmante et malheureuse maîtresse, Monsieur, avoit envoyé à Monseigneur le prince des Asturies, est arrivé au Retiro, et fait son plus grand plaisir. Il est magnifique dans sa petitesse, et on reconnoît bien, au bon goût dont il est fait, que c'est vous, Monsieur, qui l'aviez ordonné. Vous avez été contraint sans doute de prendre les chevaux fort jeunes, car sans cela vous les eussiez pris un peu plus hauts, pour qu'ils eussent eu plus de force. Il faut espérer qu'ils croîtront, en les nourrissant bien.

1. Les lettres du maréchal de Tessé sont en effet fort amusantes. Il y en a de curieux spécimens au Musée Britannique.
2. Le duc de Vendôme était mort le 15 juin.

M. de la Gibaudière m'a donné avis que votre magnifique chaise seroit bientôt à Bayonne. M. d'Aubigny s'est chargé du soin de la faire transporter à Madrid. Je crois qu'elle siéra fort bien à la Reine, et que Sa Majesté y ajoutera de nouvelles grâces, quand elle se laissera voir dedans. J'ai peur néanmoins que cela ne fasse faire à Sa Majesté des réflexions mélancoliques, et de plus d'une façon. Ce n'est point un galimatias : il n'est pas nécessaire d'en faire en ce rencontre; on peut s'expliquer clairement sur les regrets qu'on a, et que l'on doit avoir d'avoir perdu une sœur si chérie. Le roi d'Espagne a beaucoup à travailler auparavant qu'il ait arraché toutes les épines qui l'incommodent. Il s'en est défait de quelqu'unes (*sic*); mais il lui sera difficile de guérir de la piqûre que lui a faite celle de se voir obligé à faire une si affreuse renonciation pour lui et pour ses descendants [1]. La générosité et la sagesse jointe (*sic*) à la piété de ce prince, l'ont engagé à prendre ce parti, quoiqu'il connoisse parfaitement la grandeur de son sacrifice, de même que la Reine. Il faut au moins espérer, Monsieur, que les deux monarchies en auront la paix extérieurement, car ni vous ni moi ne voudrions pas répondre de ce qui se passera à l'intérieur. Il me paroît pourtant que, si Dieu nous conserve nos deux princes d'Espagne, il ne sera pas impossible à Sa Majesté Catholique d'y réformer des abus, et de s'y établir un règne glorieux et moins agité que ne l'a peut-être la France, si elle tomboit dans la minorité, dont on a vu tant d'exemples fâcheux. Mais, Monsieur, flattons-nous, pour notre consolation particulière et pour le bien public, que notre respectable et aimable roi verra Mgr le Dauphin en âge de prendre le maniement du royaume, quand Sa Majesté, lasse des affaires, ne voudra plus songer qu'au repos. Il ne faut point se tourmenter devant le temps, et la Providence remédie à bien des maux qui paroissent inévitables aux hommes, dont la plupart sont moins éclairés que vous. Pardonnez-moi, je vous supplie, cette louange, qui m'a échappé, en faveur de la sincérité avec laquelle j'ai l'honneur de vous protester que je suis, Monsieur, votre très-humble et très-obéissante servante.

La Princesse des Ursins.

1. Les conditions du traité d'Utrecht étaient, en effet, aussi sévères pour l'Espagne que pour la France.

XIX.

Au Buen-Retiro, le 7e août 1712.

Nous avions su ici, Monsieur, par plusieurs lettres de Paris, que M. le maréchal de Villars avait battu les ennemis en Flandres; mais nous n'en avons été tout à fait assurés que par un courrier de M. le marquis de Torcy venu hier, qui confirme cette bonne nouvelle, et avec des circonstances encore plus avantageuses [1]. Cela nous a donné d'autant plus de joie, que ni vous, ni nous, Monsieur, ne prévoyons point cet heureux succès, selon ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire par votre dernière lettre du 23 juillet. J'ai vu dans la relation de cette action que M. le chevalier de Tessé s'y étoit fort distingué, et y avoit une blessure à la cuisse, mais qu'elle n'étoit pas dangereuse. Je ne laisse pas, Monsieur, d'en avoir de l'inquiétude, parce qu'on ne peut entrer plus vivement que je fais dans tous vos sentimens. Un aussi bon père que vous, et aussi sensible à la gloire, n'est pas indifférent aux louanges qu'un fils s'attire, ni insensible à la crainte de le perdre. Il paroît que la paix pourra donner plus de tranquillité dans les familles, et que les Hollandois cesseront de s'y opposer quand ils verront qu'ils ne pourront plus soutenir le poids de la guerre sans le secours des Anglois. La reine Anne doit être piquée de ce que les troupes qui étoient à sa solde n'ont pas suivi le duc d'Ormond, et effectivement elle devroit faire connoître à ses alliés que sa supériorité et ses forces ne sont pas à mépriser. Cette princesse, du moins, ne fera plus de mal à la France et à l'Espagne, et c'est un soulagement. Cependant il en faut davantage pour le bien des deux monarchies. Dieu veuille même que nos malheurs cessent après la paix générale!

Si M. le marquis de Castel-Rodrigo faisoit bien, il profiteroit de l'offre que vous faites touchant la livrée neuve dont vous pouvez disposer; je lui conseillerai, sans être sûre néanmoins absolument de le persuader.

Votre ami le marquis de Monteléon est très-soigneux d'informer Sa Majesté Catholique de ce qui a rapport à son service. Je suis fort aise, Monsieur, que le Roi et la Reine aient lieu d'en être

1. Bataille de Denain, 24 juillet.

aussi contents qu'ils le sont. Il vous est extrêmement attaché, et je l'en aime encore davantage. Il m'a fait vos compliments et ceux de M. de Vaudémont, de Fontainebleau, dont je vous rends à tous deux mille très-humbles grâces, vous honorant sincèrement et pour toujours.

LA PRINCESSE DES URSINS.

M. le comte d'Albert est venu en cette cour pour faire des remerciements à Sa Majesté Catholique, de la part de M. l'électeur de Bavière, pour la cession des Pays-Bas. Il seroit à souhaiter que ce prince en pût jouir par le traité de paix; mais j'appréhende qu'on ne les veuille donner à un autre prince qui en a moins de besoin que Son Altesse Électorale.

XX.

A Bayonne, le 5e novembre 1712.

Je ne pouvois guère, Monsieur, apprendre une nouvelle qui me fût plus agréable que celle que j'ai sue par M. le maréchal de Montrevel, en cette ville, du généralat des galères[1] dont le Roi vous a honoré, et de la manière avec laquelle Sa Majesté l'a fait pour vous mieux marquer sa bonté et son estime. J'ai ressenti en cette occasion, Monsieur, très-vivement, à quel point je m'intéresse à votre satisfaction, et je crois que notre ami le marquis de Monteléon, qui est un de vos plus fidèles serviteurs et admirateurs, ne peut avoir eu plus de joie que j'en ai. Je me flatte, Monsieur, que vous en aurez un peu en apprenant que je me sens fort soulagée des remèdes de Bagnères, et que je vais retrouver Leurs Majestés Catholiques. Les eaux, qui sont toutes débordées en ce pays-ci, m'empêchent de partir de Bayonne jusqu'à ce qu'elles soient écoulées, dont je suis fort fâchée. M. le maréchal de Montrevel, qui m'a fait l'honneur de m'y venir voir, m'y tient une compagnie bien agréable : vous n'aurez pas de peine à le croire, connoissant son esprit et sa politesse. Il m'a rendu des lettres de Mme de Maintenon, où elle me parle de vous, sur le beau présent que le Roi vous a fait, d'une manière qui me fait connoître combien elle s'y intéresse, ce qui me donne beaucoup de plaisir, parce qu'on ne peut vous honorer davantage que je

1. Il le vendit ensuite au chevalier d'Orléans. (V. Saint-Simon, XIII, 43.)

fais, ni être avec plus de sincérité, Monsieur, votre très-humble et très-obéissante servante.

LA PRINCESSE DES URSINS.

Je crois le marquis de Monteléon bien près de partir pour l'Angleterre, s'il ne l'est déjà. Leurs Majestés Catholiques ne pouvoient faire un meilleur choix qu'en lui confiant leurs affaires, ayant autant d'esprit et de zèle qu'il en a pour leur service. Les miennes particulières ne pouvoient tomber en meilleures mains que les siennes.

XXI.

A Madrid, le 14e décembre 1712.

Je voudrois, Monsieur, que vous prissiez autant de plaisir à m'écrire que je prends à lire vos lettres : vous vous occuperiez souvent à me faire cet honneur. Elles satisfont également et l'esprit et le cœur, et Leurs Majestés Catholiques, auxquelles j'ai l'honneur de les montrer, les lisent toujours avec satisfaction. Je crois que vous ne douterez pas de celle que j'ai de me retrouver à leurs pieds, et d'avoir remarqué en elles les mêmes bontés, et, si je l'ose dire, quelque joie de m'y revoir. Leur santé et celle de nos deux princes est, grâces à Dieu, très-bonne. Je crois que l'espérance d'une prochaine paix y contribue, car il n'y a point de meilleur remède pour l'acquérir ou pour la conserver, que de penser que l'on va s'affermir sur un trône tant d'années disputé, et dont on a la principale obligation à son courage et à sa fermeté. Vous m'avouerez, Monsieur, que rien n'est plus propre à flatter la gloire d'un grand monarque. Notre ami le marquis de Monteléon est apparemment parti pour aller donner la dernière main à cet important ouvrage. Il a raison quand il compte sur ma bonne volonté, l'estime et l'affection que j'ai pour lui m'engageant, en tout rencontre, à faire remarquer et valoir sa fidélité et son zèle pour le service de son maître. Je n'ai pas manqué, Monsieur, de prendre la liberté de représenter combien il étoit nécessaire de le secourir dans son ambassade, où il ne devoit pas paroître sans toute la décence convenable au caractère de ministre d'un tel roi : il m'a paru qu'on avoit donné là-dessus les meilleurs ordres qu'on pouvoit.

Que j'aurois des choses à répondre à tout ce que vous me dites à propos d'une conversation que vous aviez eue avec Mme de

Maintenon, où il fut question de cette illustre maîtresse, dont le sort a été si malheureux, et à quoi je ne puis songer sans en être presque aussi touchée que vous, Monsieur, qu'elle honoroit d'une si particulière affection et confiance! Je n'aurois pas moins de questions à vous faire sur ce sujet. Mais il vaut mieux se taire que de vouloir raisonner de si loin sur des matières incompréhensibles, dont vous ne pourriez m'éclaircir.

Je sais parfaitement bon gré à Mme de Maintenon de la réponse qu'elle vous fit quand vous lui racontâtes ce que cette pauvre princesse vous avoit dit touchant les personnes qu'elle croyoit les plus de ses ennemis; je passe le reste sous silence.

Le roi d'Espagne, Monsieur, pour suivre le conseil du Roi, a ordonné au prince de Tzerclaës de faire marcher un gros détachement pour faire une diversion, afin que M. le maréchal de Berwick fît plus aisément ce qu'il a à entreprendre pour le secours de Girone. Je crois que nous saurons bientôt si son entreprise aura réussi, comme il est à souhaiter. Je ne veux pas finir sans avoir l'honneur de vous dire deux mots sur mon état, dont je suis contente, ressentant de plus en plus le bon effet des eaux de Bagnères. Je voudrois l'être autant de la grossesse de la duchesse d'Havré; mais elle en est trop incommodée pour être tranquille jusqu'à ce qu'elle soit accouchée. Elle a la fièvre, qui s'est tournée en continue depuis deux jours. Elle n'est pas heureusement violente, et les médecins espèrent que les suites n'en seront pas fâcheuses. M. le duc d'Havré, qui l'aime passionnément, n'a pas moins d'impatience que j'en ai de la venue de Mme Compoint, que j'ai peur qui ne se soit noyée en chemin, n'ayant rien appris d'elle depuis qu'elle est partie de Paris. La présence d'une femme de sa profession nous seroit d'un grand secours, celles de Madrid ne passant pas pour être habiles. Vous, dont le cœur est tendre pour vos proches et pour vos amis, comprendrez aisément ma juste peine pour une nièce qui m'est fort chère. Soyez persuadé, je vous supplie, Monsieur, qu'il est impossible d'être plus que je le suis votre très-humble et très-obéissante servante.

LA PRINCESSE DES URSINS.

(*A suivre.*)

LES COMPTES D'UNE DAME PARISIENNE

SOUS LOUIS XI.

(1463-1467.)

J'emprunte aux archives du marquisat de Goussainville un document qui ne manque pas d'intérêt pour l'étude de la vie intérieure d'une famille noble de Paris dans la seconde partie du quinzième siècle. C'est le registre où la veuve d'un Montmorency, de la branche des seigneurs d'Avrémesnil et de Goussainville [1], faisait inscrire une partie de ses dépenses journalières.

Charles de Montmorency, seigneur de Bouqueval, de Goussainville en partie, d'Eaubonne, Baubigny, Stains, Tresmes, Silly et Montgison, était fils de Mathieu de Montmorency-Goussainville et de Jeanne Bracque; par son père, il tenait à la descendance du grand Mathieu IV de Montmorency, et par sa mère à une riche famille parisienne que des charges à la cour et dans la finance avaient fait sortir des rangs de la bourgeoisie. Le seigneur de Bouqueval avait suivi longtemps Artus de Bretagne, comte de Richemont, connétable de France, comme conseiller, chambellan et maître d'hôtel; plus tard, il passa, avec la même qualité de maître d'hôtel, au service du roi Jean. Le 11 mai 1447, il épousa à Parthenay Jeanne Ratault, issue d'une bonne famille de Poitou [2], qui s'alliait aux Vivonne, aux Saint-Gelais, aux Montberon, aux Marconnay, etc. [3]. Le comte

1. Duchesne, *Hist. généal. de la maison de Montmorency*, p. 511-520.

2. Elle était fille de Bertrand Ratault, chevalier, seigneur de Curzay, et de Marguerite Rouault.

3. Suivant la généalogie des Ratault, leurs armes étaient *d'argent à six burelles d'azur et une bande écotée de gueules sur le tout.* Le sceau de Jeanne Ratault, dont une empreinte est conservée aux Archives nationales, porte un écu en losange (de veuve), parti au 1er de Montmorency-Goussainville, et au 2e d'un burelé brisé d'une bande engrêlée.

de Richemont[1], présent au mariage, donna deux mille écus d'or au mari, deux mille cinq cents à l'épousée, et les parents de celle-ci lui firent en outre une dot de quinze cents écus.

Charles de Montmorency mourut le 5 janvier 1462 (ancien style), ne laissant que quatre filles, qui finirent, au quatrième degré, cette branche de Montmorency.

La première fille, Jacqueline ou Jacquette, venait d'épouser, le 10 juillet précédent (1462), Guillaume de Sévigné, seigneur du lieu de ce nom, du Châtelet et des Rochers. Ce jeune seigneur breton était fils d'un autre Guillaume, chambellan du duc Jean VI, et pour lequel la terre de Sévigné, fief sans importance, avait été érigée en titre de bannière. Le mari de Jacquette de Montmorency fut aussi plus tard chambellan du duc de Bretagne; mais il s'attira alors l'inimitié de Pierre Landais, qui fit dévaster ses terres, abattre ses bois et démolir son château, où l'on admirait une galerie de cent pieds de long sur trente de large. Quand la ligue des seigneurs bretons eut eu raison de Landais, Guillaume de Sévigné reconquit à la fois ses biens et les bonnes grâces de son prince, qui l'indemnisa de ses pertes. Quoique conclu sous les auspices du duc de Bretagne, son mariage avec une héritière de l'Ile-de-France ne s'était fait qu'après mûre enquête des Montmorency, qui avaient envoyé des agents dans ces pays lointains pour « enquerir que c'étoit de messire Guillaume, seigneur de Sévigné, et quelle terre il avoit. » La dot de Jacquette de Montmorency avait été de deux mille écus d'or, plus une pareille somme encore payée par M. de Bouqueval peu de jours avant sa mort, et une rente de quatre cents livres sur les terres paternelles[2]. Elle eut cinq enfants, dont l'aîné, qui se qualifia seigneur de Sévigné, des Rochers, de Tresmes, Baubigny, Bouqueval, etc., fut le quintaïeul du marquis Henri de Sévigné; le second, seigneur de Tresmes, Eaubonne, etc., forma aussi une branche.

Les trois autres filles de M. de Bouqueval étaient mineures et furent placées sous la tutelle de leur beau-frère le seigneur de

1. Artus de Bretagne avait hérité de la seigneurie de Parthenay vingt ans auparavant. Voyez son histoire par Guillaume Gruel.

2. Il y eut plus tard des procès pour l'assignation de cette rente.

Sévigné. L'une, Catherine de Montmorency, qui épousa, par contrat du 4 décembre 1468, Philippe d'Aunoy, seigneur d'Orville et en partie de Goussainville, lui porta en dot, outre l'autre partie de cette dernière seigneurie, des terres dans le Valois, Tresmes et Silly, qui venaient de sa bisaïeule maternelle. Elle mourut le 10 août 1521, fort âgée et en état d'enfance. Tout son héritage et celui de Philippe d'Aunoy se réunirent à la génération suivante, entre les mains de Jeanne d'Aunoy, femme du « bon président » Thibaud Baillet, pour se partager enfin entre leurs petits-enfants du nom de Nicolay et de Potier. Les uns eurent ainsi Goussainville, qui fut érigé en marquisat en 1645, et les autres Tresmes-Gesvres, qui devint duché-pairie en 1648 [1].

Selon les généalogistes, la troisième fille, Marguerite de Montmorency, épousa, le 12 février 1470, Antoine de Villiers, seigneur d'Avesnes et de Moliens en Beauvaisis. Elle mourut quelques années plus tard, laissant une fille. Son mari, qui était fils de Jacques de Villiers de l'Isle-Adam et de Jeanne de Neelle, et frère aîné de l'évêque de Beauvais et du grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, contracta une seconde alliance, en 1480, avec Agnès du Moulin.

Enfin, on verra par notre livre de comptes, qui fait souvent mention des filles de M. de Bouqueval, que la quatrième, nommée Jeanne et mise dès sa plus tendre enfance à l'abbaye de Longchamp, y fit profession à six ans et demi. Elle mourut vingt-quatre ans plus tard.

La mère, Jeanne Ratault, ayant survécu près de trente ans à son mari, testa le 15 août 1490, et dut mourir quelques jours après.

Son livre de comptes, qui se trouve aujourd'hui confondu parmi des livres terriers et censiers, avec les comptes de recette et d'exploitation de la seigneurie de Goussainville, se compose de 53 feuillets in-quarto. Le nombre des articles est de 590, s'étendant du 5 janvier 1462 (anc. style), jour de la mort de Charles de Montmorency, au mois de mars 1466, avant

1. Voir l'*Histoire généalogique de la maison de Montmorency*, par André Duchesne, p. 517-520.

Pâques. Je n'en extrais qu'un nombre assez restreint d'articles, et, par conséquent, on ne pourra tirer de la présente publication aucune conclusion positive sur l'ensemble de la dépense annuelle de Jeanne Ratault[1]. D'ailleurs, ce n'est que la dépense faite sur les fonds d'un seul des receveurs ou régisseurs qui administraient ses biens à Paris ou aux environs, et, ce receveur, Jean Dilais, étant chargé du détail de la dépense de bouche journalière, n'en rend compte que de loin en loin, en un seul article d'ensemble. On trouvera néanmoins nombre d'achats de denrées ou d'objets de ménage, dont les prix sont utiles à relever, aussi bien que les salaires des journaliers et journalières, ouvriers ou ouvrières à façon, porteurs, messagers, etc. L'épicerie et les articles de sucrerie, qui étaient encore très chers et d'un usage peu commun, reviennent assez fréquemment. Chaque année, il y a quelques achats au Lendit. Les plus grosses « mises » sont celles de l'apothicaire, du médecin et du chirurgien, des tailleurs, couturiers ou couturières, des marchands d'étoffes et de fourrures, et surtout les dépenses pieuses. Le compte commençant au lendemain même de la mort de M. de Montmorency[2], on y trouve un détail très minutieux, et par suite fort intéressant, de ses obsèques, des services et anniversaires innombrables célébrés pour le repos de son âme, à Paris, à Taverny, en Poitou, etc.; puis, l'exécution de son testament et la délivrance d'un grand nombre de legs; la mise en deuil de toute la maison, gens et logis. Jeanne Ratault, avec ses filles, ses chambrières et ses serviteurs, va faire brûler des cierges partout, jusqu'à Boulogne, et même jusqu'à Notre-Dame de Pontoise; cependant elle se contente d'envoyer un représentant pour faire les pèlerinages ordonnés par son mari au Mont-Saint-Michel et en Lorraine.

1. On y voit du moins qu'elle était très économe, très « regardante, » car, plus d'une fois, elle conteste les « parties » des ouvriers ou des journaliers, aussi bien que celles de l'apothicaire, du chirurgien ou de l'entrepreneur d'obsèques. Elle a un expert pour réviser les comptes des receveurs de ses diverses terres.

2. Nous n'avons qu'une simple mention de l'inventaire fait à cette occasion, le 8 février 1462 (ancien style). Cette pièce eût complété d'une façon intéressante les renseignements que fournit le livre de comptes.

Il y a beaucoup de détails sur l'organisation de son intérieur, mais peu sur son hôtel de Paris; on voit cependant qu'il contenait un jardin, avec vigne, et une chapelle. Médiocrement riche, la veuve de Charles de Montmorency, qui n'est qualifiée jamais que de *damoiselle,* quoiqu'elle fût de fort bonne race aussi bien que son mari [1], s'occupe soigneusement de l'exploitation de ses terres du Valois ou de l'Ile-de-France [2]. Non-seulement elle veille aux récoltes, mais elle les consomme en partie dans son logis de Paris, y faisant faire son pain, « sinon quand viennent gens, » et débitant même, à la façon des Italiens, ses grains et son vin.

Elle fait d'ailleurs de fréquents voyages en Valois, où plusieurs chariots la transportent avec sa suite, et c'est là qu'elle émigre lors de l'épidémie de 1466, laissant l'hôtel de Paris à la garde d'une vieille et fidèle chambrière.

On trouvera aussi quelques renseignements sur l'accomplissement des devoirs féodaux dont les terres étaient tenues envers le seigneur dominant; d'autres encore sur les frais incidents de divers procès : force épices, présents et gratifications aux gens du parlement, depuis le président Thiboust jusqu'au clerc du greffe.

La monnaie parisis est seule employée dans ce compte, savoir : la livre [3], le sou, le denier et le teston. On y voit aussi figurer : l'écu, valant 1 livre 2 sous; le franc, valant 16 sous, et, une seule fois, le lion d'or, ancienne monnaie du siècle précédent [4], comptée pour 1 écu 1/4 ou 27 sous 6 deniers parisis.

Les tables données par Leber, en 1841 [5], offrent quelques

1. Charles de Montmorency n'eut jamais que la qualité d'écuyer, quoique son père et tous ses descendants eussent eu celle de chevalier.

2. Nous possédons trois comptes de son mari qui donnent les détails les plus précis sur l'exploitation agricole de la seigneurie de Goussainville. L'une de ces pièces est recouverte d'un fragment en vélin de compte de Bertrand du Guesclin.

3. La livre tournois représentait alors un peu plus de 7 francs, comme valeur intrinsèque.

4. Le Blanc, p. 303.

5. *Mémoires présentés à l'Académie des inscriptions,* 1re série, tome I, p. 280 et 288.

éléments de comparaison sur le prix des denrées, des mains-d'œuvre ou des dépenses d'obsèques; mais le *Journal d'un bourgeois de Paris sous le règne de Charles VII* serait beaucoup plus utile sous ce rapport, quoique s'arrêtant à l'année 1449 : on sait que, presque à chaque page, il enregistre le prix courant de toutes les denrées dont s'alimentaient Paris et le pays environnant. A. B.

MISE faicte sur la recepte devant dite par noble damoiselle Jehanne Ratault, vefve de feu noble homme Charles de Montmorancy, en son vivant s^r de Boucqueval, de Baubigny et de Goussanville, tant des mises et despences ordinaires de bouche pour elle, ses filles et autres de sa maison, que de toutes autres mises extraordinaires et autrement, et tant pour elle que comme aiant le bail et gouvernement de ses enffans. Commancée à faire ladite mise depuis le trespas dudit feu noble homme Charles de Montmorancy, que Dieu absoille, qui fut le cinquiesme jour de janvier l'an mil CCCC *soixante deux, jusques au....*

Janvier CCCC LXII.

Et premièrement, bailla ladite damoiselle à Jehan Davy, escuier, son serviteur, qui luy estoient deuz, qu'il avoit baillez par le commandement de feu mondit s^r, c'est assavoir : à Massé des Pretz [1], qui avoit esté serviteur long temps de feu mondit s^r, la somme de vj escuz; à ung autre, nommé Regné, qui pareillement avoit esté serviteur d'icellui s^r, iiij escuz, et j escu à ma damoiselle. Pour ce ycy, que madite damoiselle rendit et bailla audit Jehan Davy ladite somme de xj escuz.

A maistre Lovier, clerc du greffe de Parlement, pour certaines diligences qu'il avoit faictes de solliciter en Parlement pour faire juger certains arrestz qui furent prononcé pour feu mondit s^r et

1. 24 septembre 1439; quittance par laquelle noble homme Jean de Hargeville, écuyer, de la garnison de Chartres, sous Thibault d'Armagnac dit de Termes, bailli et capitaine de Chartres, reconnaît avoir reçu de M. de Bouqueval, chambellan de Monsr le Connétable, une somme de 100 écus d'or « pour responce faicte par ledit Charles de Montmorency pour la rançon de Jehan des Prez, qui estoit prisonnier dudit Hargeville, et dont ledit Charles lui avoit baillé son scellé, montant cent saluz d'or, pour la cause que dessus. » (Orig. aux Archives Nicolay.)

les siens, à l'encontre du Galoys d'Aunay[1], luy bailla ladite damoiselle, ainsi que feu mondit s^r lui avoit promis viij escuz.

Cy après s'ensuivent les mises et despences qui ont esté faictes pour l'enterrement et sépulture dudit feu Monsr de Boucqueval[2], que Dieu absoille, et ce qui a esté payé par ladite damoiselle touchant le testament et ordonnance dudit feu mondit s^r, ainsi et par la manière que s'ensuit; lequel s^r trespassa le ve jour de janvier mil cccc lxii, ainsi que desus est dit, et fut enterré le vj^e jour dudit moys :

Et premièrement, fut mis, baillé et payé à Arnoulet Huguet, bucheur, demourant près la Croix du Tirouer, pour le serqueux de bois pour mectre en terre le corps dudit deffunct, la somme de xvj s. p.

Item, à quatre petiz enffans du Sainct Esprit qui portèrent le poelle sur le corps dudit s^r, à chascun viij d. p., bailla ou fit bailler ladite damoiselle ij s. viij d. p.

Item, à deux hommes qui descendirent le corps en la fousse, à chacun x d.; ainsi ycy, à eulx xvj d. p.[3].

Item, pour j pain blanc qui fut offert durant que l'on faisoit le service en l'église de Saint Germain l'Auxerrois, sur ledit corps xvj d. p.

Item, pour offrir et qui fut offert avec ledit pain viij d. p.

Item, pour les offrandes qui furent faictes ledit jour et baillées selon la coustume de Paris, fut mis xxv s. iv d. p.

Item, pour cxvij l. iij quarts de cire, que bailla Jacques le Brest, marchant espicier de Paris, le jeudi vj^e jour dudit moys de janvier, que ledit s^r fut enterré, pour faire son luminaire, tant pour le veiller la nuit en sa maison, pour xxiiij torches qui furent faites, que pour plusieurs sairges qui furent aussi faiz pour

1. Il sera encore question plusieurs fois de ce procès. Par trois arrêts du Parlement en date du 23 décembre 1462, Jean d'Aunoy, dit le Gallois, chevalier, seigneur d'Orville, Goussainville en partie, Louvres, Villeron, Silly, Montretout, etc., fut condamné à payer à Jeanne Ratault et à ses enfants les dépens de l'instance qu'il soutenait contre eux. Ces procédures ne devaient finir qu'un peu plus tard, par l'alliance de Philippe d'Aunoy et de Catherine de Montmorency, entre les mains desquels la seigneurie de Goussainville, depuis longtemps divisée, se réunit en 1468.

2. Bouqueval est aujourd'hui une petite localité de 126 habitants, située au N.-E. d'Écouen, entre Goussainville et le Plessis-Gassot. Voyez l'*Histoire du diocèse de Paris*, par l'abbé Lebeuf, tome V, p. 395.

3. Le ms. porte bien ce chiffre.

sondit obsèque, ainsi qu'il est apparu par les parties dudit Brest; à iij s. iiij d. p. la livre, a baillé et payé audit le Brest la somme de xix ₶ xiij s. p.

Item, plus a payé ou fait paier ladite damoiselle à Jehan Aubert et Jehan Lescot, crieurs de Paris, pour avoir fourny de x manteaulx à faire le dueil pour xxxiij varletz vestus de noir, tant pour porter le corps dudit deffunct que le luminaire avec luy, et xij autres varletz pour tenir les torches durant le service, pour avoir aussi fourny de lxiiij sarges qui furent tendues tant à l'église que à l'ostel dudit deffunct, que pour iiij crieurs qui crièrent le corps par la ville et le convoièrent à l'église; combien que, par compte fait avec les dessusditz, estoit deu vij ₶ ix s. iiij d., paia seulement ladite damoiselle vj ₶ p.

Item, le vj[e] jour dudit moys de janvier, mist ladite damoiselle qu'elle paia ou fist paier au convent des frères Prescheurs de Paris, en acomplissement le testament et dernière voulenté dudit deffunct, qu'il leur avoit donné et légué pour prier Dieu pour lui, leur a baillé trois francs, qui vallent xlviij s. p.

Item, plus a mis qu'elle a baillé et payé aux marliers de Saint Germain l'Auxerrois, le vj[e] jour dudit mois, que ledit deffunct avoit donné et légué par sondit testament à l'euvre dudit Saint Germain l'Auxerrois, la somme de xij ₶ p.

Item, plus a mis qu'elle [a] aussi payé pour pareille cause au convent des Augustins, et pour avoir dit sur le corps dudit deffunct vigille de mors à ix lecons et ix pseaulmes et avoir conduit ledit corps jusques à sa sépulture, trois autres francs, vallans xlviij s. p.

Item, a paié pour pareille cause à Mess[rs] les doyen et chappitre de Saint Germain l'Auxerrois de Paris, en laquelle église a esté ensépulturé ledit corps dudit deffunct, ainsi qu'il avoit dit et ordonné par sondit testament, pour le service qui a esté fait le jour de sa sépulture; leur a paié la somme de dix l. par.; et pour le drap ou paile qui a esté mis sur ledit corps durant ledit service, a paié xxiiij s. p.; qui est pour le tout xj ₶ iiij s. p.

Item, le vij[e] jour dudict mois, a paié à l'église Nostre Dame de Paris, que ledit deffunct avoit pareillement laissé et ordonné pour prier Dieu pour lui viij ₶ p.

Item, ledit jour, au convent des frères Carmes de Paris, pour avoir dit vigilles de mors sur ledit corps, qu'il leur avoit ordonné et laissé pour pareille cause, iij fr., qui vallent xlviij s. p.

Item, ledit vij[e] jour dudit mois, aux marliers de l'église

Saint Germain l'Auxerroys de Paris, pour avoir faicte la sonnerie de toutes les cloches durant le soir que ledit sr fut trespassé et durant le service et l'enterrement dudit deffunct, a baillé ladite damoiselle, par Jehan Dilaiz, la somme de iiij l. p., et viij s. pour la fosse; ainsi, ycy iiij # viij s. p.

Item, ledit vije jour dudit moys, a plus baillé et mis ladite damoiselle, par la main dudit Jehan Dilais, au convent des frères Cordelliers de Paris, pour avoir dit vigilles de mors à ix lecons et ix pseaulmes, et pour avoir conduit le corps dudit deffunct jusques à l'église de sa sépulture, a baillé xlviij s. p.

Item, le viije jour dudit moys, a plus baillé et mis ladite damoiselle, pour ledit testament, et que ledit deffunct avoit et a ordonné estre baillé à l'Ostel Dieu de Paris, pour estre acuilly et participant ès prières et oraisons et ès euvres de charité qui chacun jour ont esté, sont et seront faictes oudit hostel, la somme de xxij # p.

Item, plus a mis, ledit viije jour dudit moys, qu'elle a baillé ou fait bailler, pour ledit testament et à cause de l'exécution dessusdite, à Monsr le curé de Saint Germain l'Auxerrois, xxiiij s. p., aux chappelains de ladite église, xij s. p., et aux clers d'icelle dite église, viij s. p.; qui est en somme toute pour lesdites trois parties xliiij s. p.

Item, a plus baillé et mis ladite damoiselle, le ixe jour dudict moys, par la main de Jehan Dilais, son serviteur, à Colecte la Mossienne et Katerine la Foulquerelle, semonneresses de corps à Paris, pour leur paine et travaulx d'avoir fait la semonse de l'enterrement et service dudit deffunct xij s. p.

Item, le ixe jour dudict moys, à Bleuet Séguier, appothicaire du Roy, demourant à Paris, pour plusieurs drogueries, receptes de médecines, ordonnées partie dès le mois de septembre devant le trespas dudit deffunct et baillées à icellui deffunct, que aussi depuis et durant sa maladie, jusques au ve jour de janvier qu'il trespassa, avoit eu pour partie, ainsi qu'il est apparu, pour la somme de xij l. v s. iiij d. p., dont ladite damoiselle n'a seulement payé, qu'elle a contesté lesdites parties le mieulx qu'elle a peu, que la somme de x # p.

Item, a plus mis et baillé, le xe jour dudit janvier, aux marliers de l'église Saint Innocent à Paris, pour ledit testament et pour les causes dessusdites, et qu'il laissa à l'euvre de ladite église, la somme de vj # p.

Item, le dixiesme jour dudit moys, aux maistres de la chap-

pelle et hospital du Saint Esprit fondez à Paris, en Grève, pour pareille cause que ledit deffunct avoit laissé et légué pour prier Dieu pour l'âme de luy et de ses parens et amis trespassez vj ₶ p.

Item, a plus baillé et mis, par les mains de Jehan Dilais, le xj[e] jour dudit mois de janvier, à Guillaume Prévost, maçon, pour la cause dessusdite, pour avoir levé la tumbe de où la mère[1] dudit deffunct avoit esté autresfois enterrée, et où ledit deffunct a esté aussi mis et enterré, et pour avoir remis aussi ladite tumbe sur ledit deffunct xvj s. p.

Item, plus a mis et baillé et paié ladite damoiselle, le xj[e] jour dudit mois, à Martine, vefve de feu Jehan de Normandie, en son vivant paintre, pour avoir fait faire et livré par ladite Martine ou par Jehan Paren la quantité de trois xij[nes] et x grans escussons aux armes dudit deffunct[2], pour six xij[nes] et viij petiz escussons, le tout pour servir à mectre où il appartenoit, pour l'enterrement dudit deffunct lxxij s. p.

Février CCCC LXII.

Premièrement, le iiij[e] jour dudict moys de février, a mis et payé ladite damoiselle, par les mains de Jehan Dilais, à Guillaume de Chailly, dit Motin, tailleur de robes, tant pour vj aulnes et demye de doubleure noire pour mectre ès robes de Jehan Dilais et Jehan Davy et Guillemin, palefrenier de feu mondit s[r], pour demie aulne de frise pour les chapperons dudit Davy et Dilais, que pour les façons de leursdites robbes et chapperons iv ₶ p.

Item[3], a plus mis ladite damoiselle qu'elle a baillé par la main

1. Jeanne Bracque, fille d'un trésorier des guerres, mariée en 1388 à Mathieu de Montmorency, chevalier, seigneur de Goussainville et de Bouqueval. Le Laboureur a fait plusieurs erreurs sur cette famille, dans ses *Tombeaux des personnes illustres* (1642), p. 305.

2. Selon un sceau de l'année 1462, le seigneur de Bouqueval portait les armes de Montmorency brisées d'un lambel, avec un heaume cimé d'une tête de lion et supporté par deux autres lions. Voir aussi la tombe de son aïeul (mort en 1360), dans l'église de Taverny (Seine-et-Oise).

3. Nous passons plusieurs articles qui sont encore relatifs à l'exécution testamentaire : 100 messes dites le jour des obsèques, six articles de 31 messes de *requiem* dites à Saint-Germain-l'Auxerrois, 31 autres dans l'église de la Ronde, au diocèse de Maillezais, et autant dans l'église de Goussainville, au taux de 2 s. la messe ; 20 ₶ distribuées aux pauvres le jour de l'obit ; 3 écus au chapitre, pour avoir la permission d'ouvrir la sépulture, etc.

dudit Dilais, pour parachever de paier le drappier de qui elle avoit fait prendre les draps pour faire les robbes, manteaulx et chapperons qu'elle fist faire pour elle, ses filles, et pour ses gens, pour le dueil qui fut fait pour ledit deffunct, xx escuz, qui vallent xxij # p.

Item, a mis icelle damoiselle qu'elle a baillé à Pierre Ménart, peletier, pour dix sept cens de menu ver achecté de lui pour fourrer lesditz manteaulx et chapperons, dix sept lions et unze solz par., qui vallent, à j escu et quart chacun lion, qui sont xxvij s. vj d. p., qui sont les quatre lions v escuz, vallant à monnoie la somme de xxiij l. vij s. vj d. p., et puis xj s. p., qui sont oultre; ainsi est, pour le tout que vallent lesditz xvij lions et onze s. p., la somme de xxiij # xviij s. vj d. p.

Item, à ung cousturier, pour la façon de deux grans manteaulx et deux chapperons pour ladite damoiselle et ses filles, qu'il falloit avoir pour faire le dueil, paya xxvj s. p.

Item, plus paia audit cousturier, pour la façon de quatre corsez et deux petites robes, tant pour elle que pour ses trois filles lij s. viij d. p.

Item, a mis pour deux chenetz de fer poisans xvij l. de fer, qui estoient neccessaires à la chambre de ladite damoiselle ix s. viij d. p.

Item, à une cousturière, pour la façon de deux robes, a baillé et mis pour sa fille petite estant à Long Champ[1] vj s. viij d. p.

Item, pour avoir fait taindre lesdites deux robes ix s. p.

Item, le xxiij[e] jour dudit moys, a mis qu'elle a baillé à Jehan Davy, pour emploier tant en la despence de bouche pour l'ostel de ladite damoiselle que pour achecter du foin, qu'il n'y en avoit point en la maison, et Mons[r] de Sévigné y estoit et y avoit tousjours esté durant la maladie dudit deffunct, quatre escuz, qui vallent iv # viij s. p.

Item, plus mist qu'elle bailla à Jehan Dilais, son serviteur, pour aller à maistre Thibault Artaud, maistre Jehan de Vaudetar[2], et les assembler avec maistre Jehan Simon[3], pour faire collacion et avoir conseil comment elle se devroit gouverner touchant le bail de ses enffans, ij escuz, vallans xliiij s. p.

1. Voyez plus loin, p. 223, 232, 234, etc.
2. Conseiller au Châtelet.
3. Conseiller au Parlement.

Mars CCCC LXII.

Item, le iiij^e^ jour, mist ladite damoiselle, par la main de Jehan Dilais, pour avoir un brochet, une carpe et une anguile, qui fut le tout donné au président Tiboust[1], affin que se fust son plaisir d'avoir pour recommandé en bonne justice et briefve expédition certain arrest prest à donner en la court de Parlement pour ladite damoiselle et sesdites filles contre le Galoys d'Aunay, xxiiij s. iiij d. p.

Item, le iiij^e^ jour dudit moys, aux dames de Long Champ, leur envoya ladite damoiselle qu'elle leur donna pour l'amour de sa fille Jehanne, qui est audit lieu, xxiiij livres de figues et raizins de caresme, dont elle paya xxij s. p.

Le xe jour dudit mois, mist ladite damoiselle à maistre Regnaut, sirurgien, pour plusieurs cures qu'il avoit faites, tant pour ladite damoiselle que pour sesdites filles, iij escuz vallans lxvj s. p.

Item, plus a mis qu'elle a baillé ou fait bailler à frère Oudin Bouëte, garde des reliques du Mont Saint-Michel, par la main de Guillaume Riou, *alias* Vitré, huilier demourant à Paris, qui a esté dudit Paris audit lieu du Mont Saint-Michel, où il a offert pour ledit deffunct, ainsi qu'il avoit ordonné faire, d'une part xxxij s. p., ung cierge d'une livre, et pour une messe qu'il a fait dire, le tout pour l'âme d'icellui deffunct, qui a esté baillé pour le cierge iiij s. p., et pour la messe ij s. p.; ainsi a mis pour le tout xxxix s. p.

Item, le xvj^e^ jour dudit moys, a mis ladite damoiselle qu'elle fist bailler à ung jardinier qui pour lors mist à point le jardin de la maison de ladite damoiselle à Paris xj s. p.

Item, le lundi xxj^e^ jour dudit moys, à maistres François Hallé[2], Thibault Artaud, Luislier, et Jehan de Vaudetar, qui furent touz assemblez en l'ostel de ladite damoiselle à Paris, avec le conseil de Monsr de Sévigné, pour faire collacion sur ce que mondit s^r^ disoit que dès lors il devoit et povoit prendre et avoir la terre qui lui avoit esté promise en mariage, et ladite damoiselle disoit que non[3], leur fut baillé à chascun j escu, qui valent iiij # viij s. p.

1. Robert Thiboust, président au Parlement.

2. Fr. Hallé, notable avocat, fut plus tard avocat général au Parlement.

3. En épousant Guillaume de Sévigné, Jacquette n'avait eu qu'une partie de sa dot, 4,000 écus d'or, et, par contrat du 10 juillet 1462, une

Item plus, a mis qu'elle a depuis assemblé audit Me François Hallé et Me Thibault Artaud, pour pareille cause, à chascun j escu, qui valent xliiij s. p.

Item, plus a mis qu'elle a baillé à messire Jehan Cuer de Roy, prebtre de Saint Germain l'Auxerroys, tant pour avoir fait et dit certaines messes que ladite damoiselle luy a fait dire pour ledit deffunct et selon l'intencion d'icellui, qu'il lui avoit dit durant sa maladie, luy a baillé pour certains cierges, grosseurs et longueurs de cire, que ladite damoiselle a fait et mis en certains voiages qu'elle a fait en plusieurs lieux par la ville de Paris lxxij s. p.

Avril CCCC LXII avant Pasques.

Item, le mardi xije jour dudit moys, mist qu'elle fist bailler à ung jeune filz lors estant paige et à la cuisine du temps dudit deffunct, et que mondit sr avoit dit que on lui donnast j escu, ainsi xxij s. p.

Item, plus mist pour ledit jeune homme, nommé Artur, tant pour lui faire avoir des chausses, des soliers, que pour faire ses Pasques xviij s. p.

Item, le mardi xixe jour dudit moys, mist icelle damoiselle qu'elle fist bailler à un natier qui mist à point de nates la chambre neufve de ladite damoiselle v s. p.

Item, ledit jour, mist, pour deux sommes[1] de terre à refaire l'astre de la cuisine et de ladite chambre neufve de ladite damoiselle ij s. p.

Item, pour iiij chemises pour ses filles ix s. p.

Le xxve jour dudict moys, après Pasques, mist ladite damoiselle qu'elle fist à Jacquet Lebret, espicier de Paris, pour certaine quantité de noiz de galle et de garance pour taindre une chambre en noir, pour faire le dueil en la chambre de ladite damoiselle, mist xviij s. p.

Item, ledit jour, mist qu'elle paia pour vj l. de limaille de fer pour taindre certaines vieilles sarges[2] en noir, à vj d. la livre iij s. p.

May CCCC LXIII.

Item, le xe jour dudit moys, à deux femmes qui avoient esté à

rente de 400 livres avait été assignée aux époux sur la seigneurie de Goussainville, à défaut des autres terres de la succession.

1. Charretées.

2. Ces serges servirent à tendre la chambre de deuil, avec un ciel ou dais à franges.

faire la laissive du linge fin de ladite maison d'icelle damoiselle, pour leurs paines ij s. viij d. p.

Item, pour iij onces de soye qu'elle envoya à mes damoiselles de Fiennes, devers la duchesse Caterine, en Bretaigne [1], à vij s. iiij d. p. chacune once xxij s. p.

Le moys de juing oudit an M CCCC LXIII.

Item, à Bertaud, fourreur, pour ses paines et travaulx d'avoir fourré deux robbes pour Marguerite et Caterine, filles de ladite damoiselle vj s. p.

Item, le ix[e] jour dudit moys, jour de la Feste Dieu, pour une torche de iij l. cire pour faire porter en la procession, ainsi que à tel jour chacun le fait et il est de bonne coustume, à iij s. iiij d. la livre x s. p.

Item, à ung orfévre, pour avoir abillé et remis à point iij salières et ung fermouer des heures de Marguerite, fille de ladite damoiselle vij s. p.

Item, à Mons[r] de Livry, à quoy elle sina à luy, pour luy donner souffrance pour partie de la terre de Baubigny [2], tenue dudit Livry, vj escuz, qui vallent vj # xij s. p.

Item, pour avoir une chappelle de plomb pour faire distiller des eaues, pesant icelle chappelle xxxij l. de plomb, qu'ilz demandoient viij d. de la livre, bailla et paia ladite damoiselle, tant pour ledict plomb que pour le fourneau, par composicion, xviij s. p.

Item, à madame de Saint Benoist, pour le parpaiement de cinquante l. de fil qu'elle avoit fait acheter au Lendit, à xx d. pour la livre iiij # iij s. iiij d. p.

Item, pour j once de saffran et de pouldre fine, qu'elle fist achecter pour la provision de sa maison vj s. p.

1. Catherine de Luxembourg Saint-Pol, mariée le 2 juillet 1445 à Arthur de Richemont, veuve depuis 1458, et morte en 1489. « Madame de Fiennes, nièce de la duchesse, » est citée, à côté de Simonne, Jeanne et Agnette Rataude, dans un compte de 1457-1458 reproduit par dom Morice dans les *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire de Bretagne*, t. II, col. 1724. Mlles de Fiennes étaient évidemment les filles de Thibaud de Luxembourg, seigneur de Fiennes et d'Armentières, frère de la duchesse Catherine.

2. L'abbé Lebeuf (*Hist. du diocèse de Paris*, t. VI, p. 281) dit que, « au commencement du XVI[e] siècle, la terre de Baubigny étoit possédée par François de Bois-Baudry, par (*sic*) Simon Sanguin, seigneur de Livry, pour défaut d'aveu. » Selon le même auteur (p. 201), Livry devait appartenir, en 1464, pour moitié à Simon Charles, président des comptes, et pour moitié à Colette du Val.

Item, à ma dame l'abbasse de Long Champ, pour la pencion de damoiselle Jehanne de Montmorancy, fille desditz deffunct et de ladite damoiselle, qu'il aura ung an le jour de la Saint Barthélemy prochain venant que ladite Jehanne est audit Long Champ pour aprendre ses heures vj * xij s. p.

Item, le xxixe jour dudit moys, mit icelle dite damoiselle, laquelle, avec ses filles et certains de ses serviteurs, allèrent en voiage de Paris à Nostre Dame de Boulongne[1]; mist, tant en messes qu'elle fist dire, en offertes de cire et d'argent, que despence tant pour elle que les dessusditz audit voiage, la somme de ix s. iiij d. p.

Juillet CCCC LXIII.

Item, plus mist ladite damoiselle qu'elle bailla ou fist bailler à Guillaume Riou, huilier marchant demourant à Paris, pour aller et porter en voiage pour feu mondit s^r de Boucqueval, ainsi qu'il l'avoit ordonné, etc., à Monsr Saint Nicolas de Valengeville[2], où il fut et porta d'une part xxxij s. par., et paia pour une messe ij s. p., et pour offertes un cierge d'une livre, qui est iij s. iiij d. p., et pour la lectre de certiffication que ledit Guillaume apporta de avoir fait ledit voiage, où il fut à pié, vj d. p., qui monte en tout, seulement ce que ledit s^r avoit ordonné estre donné audit Saint Nicolas, et que ledit Guillaume bailla, ainsi qu'il appert par ladite certiffication, donnée le iij^e jour de ce présent mois, la somme de xxxvij s. x d. p.

Item, le viij^e jour dudit mois, mist par les mains de Jehan Dilais, qu'elle comanda bailler et donner, et, à la requeste de sesdites filles, à la fille de Gobin Dufour, naguières fait fermier de la maison et chastel de Baubigny pour ladite damoiselle, laquelle fille devoit estre épousée le dimenche incontinent ensuivant, luy fist donner et bailler en ung lion xxvij s. vj d. p.

Item, ledit jour, bailla à Richete, chamberière de son hostel, pour emploier en la despence tant de ladite Richete que de l'autre chamberière, pendant le temps que ladite damoiselle seroit en Valois, où elle s'en aloit iiij s. p.

Item, ledit jour, mist qu'elle bailla à Thomas du Four, charre-

1. L'église de Boulogne (les Menus) possédait depuis le quatorzième siècle un morceau de l'image miraculeuse de la Vierge de Boulogne-sur-Mer. Cette relique était placée sous la protection spéciale du roi et la surveillance de la Chambre des comptes. Une fois par an, on la transportait en grande pompe à l'abbaye de Longchamp.

2. Aujourd'hui Saint-Nicolas-du-Port et Varangéville (Meurthe).

tier, pour son vin de mener et charier le chariot de ladite damoiselle ou voiage qu'elle a fait en Valois xxij s. p.

Item, à Mons[r] l'abbé de Saint Denis en France, pour ce qu'il demandoit un rachapt de la feu mère[1] de feu mondit s[r], qu'il disoit jamais n'avoir esté payé, combien que, feu mondit s[r] vivant, icellui abbé n'en avoit jamais fait question, et ne vouloit aucunement recevoir ladite damoiselle à l'omaige qu'elle devoit audit abbé à cause de sa terre de Baubigny, si premièrement il n'estoit payé dudit rachapt; pour lequel rachapt composa à icellui abbé à la somme de xviij escuz qu'elle paia réaument et de fait.

Item, paya, après son homaige fait audit abbé à cause de ladite terre de Baubigny, pour le chambellaige qui en tel cas est deu, la somme de ij escuz; ainsy, icy ij escuz

Aoust CCCC LXIII.

Item, le jeudi xj[e] jour dudict moys, fut fait faire ung service, par le commandement de ladite damoiselle, en l'église de Nostre Dame de Taverny, pour l'âme dudit deffunct et de tous les parens et amis desditz deffuns et de ladite damoiselle, et pour le père d'icellui deffunct[2], qui fut autrefois enterré en ladite église, que icellui deffunct avoit ordonné faire, ouquel service furent dites lx messes, desquelles en y eut iij haultes, vigilles, etc.; pour lequel service, tant pour lesdites messes, pour l'euvre de l'église, pour le luminaire, aux marliers d'icelle église, que pour les despences, alées et venues que pour ce furent faictes, fut mis et despencé par les mains de Jehan Dilais xj # vj s. p.

Item, le xvij[e] jour dudit moys, mist à Nostre Dame de Pontoise ladite damoiselle, où elle alla à pié, en sa compaignie son

1. Jeanne Bracque, fille de Jean, trésorier des guerres, et de Jeanne la Miresse, laquelle était fille d'un huissier d'armes du roi; voyez ci-dessus, p. 218, note 1.

2. Mathieu II de Montmorency, chevalier, seigneur de Goussainville, Bouqueval, Avrémesnil et Baubigny, marié le 13 février 1387 (anc. style) à Jeanne Bracque, et mort vers l'an 1414. On voit encore dans l'église de Taverny, dont l'élégante architecture témoigne de la munificence de plusieurs générations de ces Montmorency, la tombe finement gravée de Mathieu I[er], premier auteur de la branche des Montmorency de Goussainville et frère cadet de Charles, grand panetier et maréchal de France, mort le 29 juin 1360. Feu M. de Guilhermy en a donné la gravure et la description dans le tome II des *Inscriptions de la France*, p. 318.

filz Mons[r] de Sévigné, ses filles et autres ses serviteurs, pour ung voiage qu'elle y devoit pour ledit deffunct; mist, tant en messes, luminaire, à l'euvre de l'église, que despence xxv s. iiij d. p.

Le vendredi xix[e] jour dudit moys d'aoust, mist ladite damoiselle pour vj aulnes iij quartiers de fine toile qu'elle achecta pour faire ung sourpelis pour donner à Mons[r] le doyen de Saint Germain l'Auxerrois, greffier de Parlement[1], pour le récompenser de plusieurs plaisirs qu'il avoit [faits] et fait faire, tant du temps de feu ledit deffunct, que Dieu absoille, que depuis, à ladite damoiselle, en l'abréviacion de plusieurs causes que ledit deffunct et ladite damoiselle ont eu en ladite court de Parlement à l'encontre du Galois d'Aunay, etc., à xvij s. iiij d. par. et la vj[me] partie de iiij t. l'aulne c viij s. p. et iiij t.

Item, mist qu'elle bailla à Jehan Davy pour bailler à l'appoticaire du Roy, pour certaines drogueries et receptes que avoient prinses de luy pour ma dame de Sévigné iiij s. p.

Item, plus mist qu'elle bailla à Jacquet Bonot, pour ses paines et travaulx d'avoir esté et vacqué l'espace de vij jours entiers pour veoir, oyr, clorre et arrester les comptes, tant de Jehan Fraude, receveur de ladite damoiselle en sa terre de Gousanville[2], que, du chastellain de Tresmes[3], receveur de ses terres de Valoys, que devoit gaigner xj s. par jour; luy a seulement baillé pour lesditz vij jours iij escuz.

Septembre oudit an CCCC LXIII.

Le viij[e] jour dudit moys, au cordouanier, pour xviij paires de soliers, c'est assavoir : viij paires pour ma dame de Sévigné, et une paire de galoches et x paires de soliers, tant pour les autres filles que pour ladite damoiselle, à ij s. p. pour chacune paire de soliers; pour le tout xl s. p.

1. Jean Chesneteau, secrétaire du roi, commis au greffe civil en 1436 et élu en titre en 1444, était doyen du chapitre de Saint-Germain depuis 1451. Le *Gallia christiana* (tome VII, col. 265) ne lui donne pas la qualité de greffier, et de plus le fait mourir en 1469, quoiqu'on le trouve encore en procès, pour son doyenné, en 1470. Dans l'*Histoire de Paris*, de dom Félibien, on voit qu'il fut au nombre des officiers suspendus par Louis XI, en 1465, après la bataille de Montlhéry, pour lui avoir refusé un prêt, mais qu'on le rétablit en charge au bout de peu de temps. Il contresigna un acte inséré aux Preuves (tome V, p. 706), le 9 février 1469 (ancien style).

2. Ces comptes existent encore et donnent des détails intéressants sur la condition agricole de la terre.

3. Cette châtellenie passa plus tard des Baillet aux Potier, par alliance.

Item, le xxiij^e jour dudit moys, mist qu'elle bailla à ung texerain de toille, pour la façon de lxv aulnes de toille, à x d. pour chacune aulne, et iiij sous p. que ladite damoiselle lui donne sur le tout, pour ce qu'il n'estoit pas content. lviij s. ij d. p.

Octobre oudit an CCCC LXIII.

A une femme, pour lui avoir abillé du lin par deux jours iiij s. p.

Le xxiiij^e jour dudit octobre, a mis pour paier les espices de certain arrest que avoit esté donné au prouffit de ladite damoiselle et de ses enffans contre le Galois d'Aunay, touchant le moulin de Gousanville xxij s. p.

Item, que fut donné à maistre Gillebert, maistre clerc de Monsr le greffier de Parlement, qui avoit sollicité de faire donner ledit procès [1] xxij s. p.

Item, à ung mesureur de grain qui mesura en la meson de ladite damoiselle, à Paris, les blez que lui rendy Jehan Dilaiz, son receveur audit Paris et en ses autres [terres] d'environ, lui bailla et paya ladite damoiselle xxiiij s. p.

Item, plus mist que bailla et paya le xxvj^e jour dudit octobre à la vicontesse de Corbueil, pour le relief de la terre de Mongison, qui est tenue d'elle à cause de sa terre de Villepescle [2] xliiij s. p.

Novembre oudit an CCCC LXIII.

Item, plus a mis pour ungs soliers pour Jehanne de Montmorency, qui est à Long Champ xvj d. p.

Item, plus a mis pour ung texu qu'elle a donné à la femme qui est venue de Bretaigne avec Jehanne de Brachechien, damoiselle et servante de ladite damoiselle, laquelle Jehanne de Brachechien estoit alée en Bretaigne conduire et faire compaignie à ma dame de Sévigné, fille de ladite damoiselle et nouvellement mariée avec mondit s^r de Sévigné [3], pour s'en aler en son mesnage chex mondit s^r de Sévigné xxx s. p.

1. Le mois suivant, on donna 11 s. p. aux clercs du greffe, pour l'expédition de l'arrêt et de l'exécutoire. Les « sceaux » coûtèrent 110 s. p.

2. En 1468, Villepesque (commune de Lieusaint) appartenait à Valentin de la Roque, huissier d'armes du roi et prévôt de Corbeil (*Hist. du diocèse de Paris*, tome IV, p. 196). Montgison était sur la paroisse de Fontenay-le-Vicomte, ainsi nommée, dit l'abbé Lebeuf (t. XI, p. 100), de ce qu'on y avait uni, sous le règne de Hugues-Capet, le fief de la vicomté de Corbeil.

3. Voyez ci-dessus, p. 210, et ci-après, p. 228.

Janvier oudit an CCCC LXIII.

Le vij^e^ jour dudit moys, mist qu'elle bailla et paya à deux porteurs pour leur paine d'avoir porté ung muy d'avoyne ès greniers de ladite damoiselle, à Paris, lequel muy d'avoyne Gobin du Four, fermier d'icelle damoiselle à Baubigny, avoit amené xvj d. p.

Item, pour une main de papier pl...[1] xij d. p.

Item, pour iiij quartes de vin blanc qu'il fallu avoir de la taverne pour aouiller[2] les vins clerez de ladite damoiselle, à iiij d. p. la quarte xvj d. p.

Item, le xve jour dudit moys, a mis qu'elle a payé au cordouanier pour les souliers pour Jehanne, sa fille estant à Long Champ, et pour Jehanne de Poictou, chamberière de ladite damoiselle ij s. iiij d. p.

Item, a plus mis ladite damoiselle que bailla à frère Simon de Presles, cordelier, demourant à la chappelle Bracque[3] à Paris, pour avoir dit et célébré xiiij messes dedans ledit lieu de la chappelle Bracque, pour l'âme dudit deffunct, faisant partie d'un an que icellui deffunct avoit ordonné célébrer messe au jour du vendredi en ladite chappelle xxviij s. p.

Item, plus a mis ladite damoiselle pour l'âme dudit deffunct, ainsi qu'il avoit ordonné comme dessus pour chacun desditz xiiij vendredis, qu'elle a donné pour Dieu viij d. p. ix s. iiij d. p.

Item, a mis ladite damoiselle pour certains voiages desquelz en y a partie que ont esté faiz durant la vie de Monsr, et les autres voiages, que ont tous esté faiz par Guillaume Vitré, autrement dit Luilier, ont esté faiz après le trespas d'icellui s^r^, lesquelx voiages s'ensuivent cy après par ordre, etc., et qu'il a fallu que ladite damoiselle aye tous paiez après le décès dudit deffunct :

Et premièrement, fist autreffois ledit Guillaume Vitré, *alias* Luilier, durant la vie de feu mondit s^r^, pour aller en la compaignie d'Arrossart au devant de ladite damoiselle en Poictou et de ses filles, qui s'en venoient de Bretaigne, où ils avoient, lesditz deffunct et icelle damoiselle, demouré avec le feu duc Artur[4], etc.,

1. Abréviation illisible.

2. Aujourd'hui *ouiller*, remplir jusqu'à l'œil, jusqu'au bondon, le tonneau où s'est faite une évaporation.

3. Cette chapelle, fondée en 1348, par Arnoul Bracque, aïeul maternel de Charles de Montmorency, fit place, en 1613, au couvent et à l'église des religieux de la Merci.

4. Le comte de Richemont.

ouquel voiage ledit Guillaume demoura, alant, séjournant, besoignant, jusques estre retourné audit Paris, v jours entiers à cheval, à iiij s. pour chacun jour xx s. p.

Item, le ij^{me} voiage fait par ledit Guillaume, quant il fut avec et en la compaignie dudit Arrossart, de Paris jusques en Bretaigne, où ils aloient tous deux pour enquerir que c'estoit de messire Guillaume, seigneur de Sévigné, et quelle terre il avoit, pour ce qu'il estoit parolles de le marier avec Jaquete, fille desditz deffunct et de ladite damoiselle, ce que a esté fait depuis ; où il demoura, alant, besoignant, séjournant, passant par Poictou pour certaines besoignes ...... dont il avoit charge pour les dessusdits s^{r} et damoiselle, xl jours entiers à cheval, à v s. p. pour jour x ₶ p.

Item, plus a mis qu'elle a encore payé audit Guillaume pour j cheval qu'il print à Saint Père à Vy en Beausse, que le sien fut encloué, et laissa le sien encloué audit Saint Père à Vy, a payé audit Guillaume, qu'il avoit payé à son hoste dudit Saint Père à Vy, tant pour le louage dudit cheval qu'il mena en Bretaigne ou lieu du sien, que pour la despence du sien qu'il avoit laissé audit lieu, et pour l'avoir fait penser, a mis xliiij s. p.

Item, le iij^{e} voiage que fist ledit Guillaume, par le commandement desditz deffunct ..... en son vivant, et de ladite damoiselle, fut qu'il ala en Poictou devers leurs parens et amis, tant devers Monsr de Maillé que autres, leur faire sçavoir le mariage de ladite Jaquete avec ledit s^{r} de Sévigné, à Partenay et ailleurs, et aussi pour aller faire faire une certaine obligation sur Briant de Quercy et sa femme, qui leur devoit certaine somme d'argent ; demoura audit voiage, alant, séjournant, besoignant, jusques estre retourné audit Paris, xviij jours entiers, à v s. p. pour jour iiij ₶ x s. p.

Item, le iiij^{e} voiage que fist ledit Guillaume fut après le décès dudit deffunt, qu'il ala de Paris au Mont Saint Michel, par le commandement de ladite damoiselle, en acomplissant le vouloir et ordonnance dudit deffunct, qui ainsi l'avoit ordonné par son testament, qu'il demoura x jours, à v s. p. pour jour l s. p.

Item, le ve voiage que fist ledit Guillaume, à pié, pour ledit deffunct et par le commandement de ladite damoiselle, ainsi qu'il avoit esté ordonné par icellui deffunct, fut dudit Paris à Saint Nicolas de Valengeville, où il porta et fist faire ce que icellui deffunct avoit ordonné et que est contenu cy devant ou mois de juillet en ce présent an, où il demeura, alant, séjournant, besoi-

gnant, jusques estre retourné à Paris, xiij jours entiers, à v s. par jour lxv s.

Ledit janvier, et pour le bout de l'an pour ledit deffunct, que Dieu absoille :

Et premièrement, à messieurs les doyen et chappitre de Saint Germain l'Auxerrois, pour une grant messe de *requiem*, vigiles de mors et les commémorations faictes en l'église et ou cuer dudit Saint Germain, pour le bout de l'an dudit deffunct[1] xlviiij s. p.

Item, plus, pour deux escussons aux armes dudit deffunct pour mectre sur la fosse et sur la représentation ij s. p.

Item, à Jehan Obert, crieur de vin et de corps à Paris, pour avoir baillé et livré vij manteaulx, c'est vj pour faire le dueil et ung pour les semonneurs par la ville, à xij d. [pour] manteau, vij s. p., et pour xxiv sarges pour mectre tant en l'église dudit Saint Germain, pour faire ledit service, que en l'ostel de ladite damoiselle, à viij d. p. pour chacune sarge ; et pour ij robes noires qu'il a baillé à ij petiz enffans qui ont porté les torches par le moustier, xij d. p.; pour le tout xxiiij s. p.

Item, pour un home et une femme qui furent semondre par la ville v s. iiij d. p.

Item, à deux enffans qui avoient lesdites deux robes noires, pour leurs paines d'avoir porté les torches par le moustier durant ledit service, à chacun iiij d., ainsi viij d. p.

Item, pour le disner des chappellains dudit Saint Germain l'Auxerrois que avoient esté à faire ledit service viij s. p.

Mars[2].

Item, pour deulx aulnes de drap gris pour Jehannete de Poictou, chamberière de ladite damoiselle, au pris de j franc l'aulne xxxij s. p.

Item, plus a mis pour j aulne de noir pour faire chausses pour les filles de ladite damoiselle. xx s. p.

Item, à ung orfévre, pour avoir doré deux des saintures des filles Marguerite et Caterine xxij s. p.

Item, le xix[me] jour dudit moys, à Richecte, bonne femme vieille,

1. Plus, 62 s. p. pour 31 messes basses, 50 s. p. pour la sonnerie, et vingt-trois livres de cire pour le luminaire.

2. Le mois de février est presque rempli par les détails des services de *requiem* célébrés à Saint-Germain-l'Auxerrois et à Taverny.

de long temps chamberière en la maison de ladite damoiselle, sur ce que luy puet estre deu de son salaire xvj s. p.

Item, à Jehan Davy, qu'il avoit payé, tant pour une ferrure de sainture noire pour porter dessoubz la robe quant ladite damoiselle et ses filles portoient le dueil, pour une galoches pour Marguerite, que pour une carreleure de soliers pour Charlotte, pour tout iij s. iiij d. p.

Oudit moys, après Pasques[1].

Item, pour quatre messes à haulte voiz, à iiij s. par. chacune messe, xvj s. par., et pour autres iiij messes en secrect que ladite damoiselle a fait dire, tant à Saint Anthoine le Petit, à Saint Glaude, à Saint Josse, que à Saincte Geneviefve, à ij s. viij d. chacune messe basse, et pour certains cierges qu'elle a tousjours fait mectre à chacune desdites messes pour faire prier Dieu pour l'âme dudit deffunct et leurs parens et amis trespassez xxxij s. p.

Item, pour iiij l. de cire et iiij longueurs de chandelle que ladite damoiselle a encores donné et offert à faire certains autres voiages où elle avoit voué ledit deffunct durant le cours de sa maladie, avec lesdites messes xiiij s. viij d. p.

Avril CCCC LXIV.

Item, pour vj paires de gans baillez à Jehan Davy pour porter en Poictou, tant à ma dame sa mère que à ses seurs, à xvj d. pour chacune paire viij s. p.

Item, en pouldre de violete, pour pareillement envoyer oudit Poictou xvj d. p.

Item, pour ung bevrage qui fut ordonné pour médicine et baillé à Jehanne de Poictou, la chamberière iiij s. viij d. p.

Item, envoyé à la fabrique de Nostre Dame de Liesse, que ledit deffunct avoit donné et laissé par son testament à ladite fabrique vj # p.

Item, pour xxviij molles de busche qu'elle fist achecter pour la provision de sa maison, au pris de deux s. parisis chacune molle[2] lvj s. p.

1. Année 1464.

2. Ancienne mesure formée de deux traverses entre lesquelles se rangeaient les bûches ; aujourd'hui *moule*. Il fallait trois moules et quatre morceaux pour faire une voie.

Item, aux jurez[1] et à ceux qui l'ont levée et baillée en la chèrete, pour chacune molle ij t. iij s. viij d. p. j t.

Item, aux charretiers qui l'ont amenée de l'Escole Saint Germain[2] en l'ostel de ladite damoiselle, pour chacune molle ij d. p. iiij s. viij d. p.

May cccc LXIV.

P° à Jehan Davy, qu'il avoit mis pour faire la despence de bouche de la maison de ladite damoiselle depuis le viij^e jour d'avril dernier passé jusques au xiij^e jour de ce présent moys de may, luy a baillé la somme de iiij # xvj s. p.

Item, tant à ung masson qui a rompu et reffait une huisserie en la garde robe de la chambre de ladite damoiselle, pour la venue de Mr de Brienne[3], auquel masson paia iiij s. p., que à ung serrurier qui a ferré l'uys de ladite huisserie et fait une clef, lequel a eu autres iiij s. viij s. p.

Item, à ung homme nommé Martin, qui apporta de Valoys du beurre et du poisson que l'en luy donnoit dudit Valoys iiij s. p.

Juing mil cccc LXIV.

Item, à ung homme qui aporta ung tiercelet de Valoys à ladite damoiselle iiij s. p.

Item, en succre, clou de giroffle et autres espices que fist achecter pour la provision de la despence de sa maison xxvij s. viij d. p.

Item, pour une livre de certaines pouldres qui furent ordonnées par maistre Odo, médecin, pour en prendre par préservation, selon l'ordonnance dudit médecin vj s. p.

Item, à l'église de Gousanville, pour aider à faire refaire une cloche à ladite église xj s. p.

Item, aux charretiers de Colin Mulet et de Baudet, ses fer-

1. Les jurés mouleurs de bois.

2. C'est sur le bord de la Seine, du côté de Saint-Germain-l'Auxerrois, entre le carrefour des Trois-Maries et la rue du Petit-Bourbon, que se déchargeaient les bateaux de blé, de foin et de bois. Le quai ne fut construit qu'à la fin du règne de Louis XIV.

3. Sans doute Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol et de Brienne, fait connétable de France l'année suivante, et décapité en place de Grève le 19 décembre 1475. Il était frère de la duchesse Catherine et oncle des demoiselles de Fiennes dont il a été parlé p. 222.

miers, lesquelx la menèrent ou chariot de ma damoiselle, de leur deviz, avec leurs chevaulx, dudit Gousanville à Paris vj s. p.

Juillet CCCC LXIV.

Pº à certains avaleurs de vins qui avoient mis et avalé des vins en la cave de ladite damoiselle, en sa maison de Paris viij s. p.

Item, plus mist qu'elle envoya aux nopces de la niepce de Monsʳ de Montmorancy, de la fille Mouchet et du filz de Luilier, mist pour le tout xiiij s. p.

Item, pour x toises de corde pour le puis de ladite damoiselle à Paris iij s. iv d.

Item, pour une hote serizes envoyé par ladite damoiselle à Jehanne de Montmorancy, fille de ladite damoiselle, à Long Champ ij s. viij d. p.

Item, au varlet de chambre de Monsʳ de Montmorancy, pour le chambellage[1] de l'ommage que ladite damoiselle avoit fait à mondit sʳ de Montmorancy ou à madame sa femme, ou autres, pour et ou nom d'eulx ayans puissance à ce, lui bailla la somme de xxij s. p.

et estoit à cause de la terre de[2]

Item, au clerc des fiefs de mondit sʳ de Montmorancy, pour avoir le recepissé dudit hommage qu'elle avoit ainsi fait, comme dit est xij s. p.

Item, tant au vallet de chambre de Monsʳ le cardinal d'Arras ou d'Alby[3], abbé commendataire de Saint Denis en France, pour le chambellage de l'ommage que ladite damoiselle avoit fait audit cardinal à cause de sa terre de Baubigny, qui est tenue de ladite abbaye de Saint Denis, que aussi au clerc des fiefs, pour avoir recouvert de luy le recépissé et lettre comment ladite damoiselle avoit fait ledit hommage xliiij s. p.

1. Le chambellage était un droit dû par le vassal au seigneur féodal, à toute mutation de fief, et dont le montant variait selon les coutumes. Les vassaux du roi le payaient dans le principe au chambellan, et plus tard au premier huissier de la Chambre des comptes. Voyez ci-dessus, p. 224.

2. Le nom est resté en blanc. On voit dans l'*Histoire de la maison de Montmorency*, preuves, p. 333, que Jean de Montmorency reçut les droits du fief de Bouqueval en 1469.

3. Jean Joffredi, ancien évêque d'Arras, cardinal d'Albi et légat en France, qui venait d'être élu abbé de Saint-Denis le 12 juin 1464.

Le moys d'aoust oudit an LXIV.

Item, pour la pension et aliment de Jehanne de Montmorancy, qui est en l'abbaye de Long Champ, fille dudit deffunct et d'icelle damoiselle, laquelle Jehanne est audit Long Champ pour veoir et aprendre ses heures vj # xij s. p.

Item, à la maistresse d'escolle, pour certain long temps qu'elle a esté à son escolle xvj s. p.

Item, le x[e] jour dudit moys, jour Saint Lorens, mist pour l'achapt de deux vaches et leurs suivans que ladite damoiselle fist achecter pour mener en sa maison de Goussanville, pour nourrir et acroistre iiij # xvj s. p.

Item, ledit jour, pour une houe, une besche, deux houeaux, une grande serpe, une petite serpe et pour une congnée, qu'elle fist achecter pour porter audit Gousanville, pour la provision de sadite maison audit lieu xxvij s. p.

Item, fut baillé à la porte de la ville, pour passer certaine fustaille pour mener audit Gousanville xvj d. p.

Item, pour paier à ung charpentier qui avoit fait tout neuf le pressouer dudict Gousanville [1] vij # iiij s. p.

Item, pour un beuf qu'elle fist achecter ou temps de vendenge, tant pour la provision de sa maison que pour faire faire ses vendenges à Gousanville liiij s. p.

Item, pour une truye et huit cochons qu'elle fist achecter pour mectre et nourrir en sadite maison de Gousanville et pour aprouffiter d'ilec en avant xxviij s. p.

Octobre oudit an CCCC LXIV.

Item, à Marguerite la Cousturière, qui fut deux jours à besoigner en la maison de ladite damoiselle, tant ou linge que en autres choses neccessaires ij s. viij d. p.

Item, à ung peletier, pour avoir fourré trois robes pour les filles x s. p.

Item, à ung autre peletier, tant pour deux peaulx et pour des jambetes, que pour demi manteau de panne blanche xv s. p.

Item, à la bonne femme Richete, chamberière de ladite damoiselle, laquelle elle envoya aux nopces d'une nouvelle espousée nommée Collichon vj s. p.

1. Suivent de nombreux articles d'achat de tonneaux, cerceaux et autres objets à l'usage du pressoir et du cellier.

Item, à l'appoticaire du Roy, tant pour iiij livres de succre, pour demie livre de pouldre contre le mauvaiz hair, que pour medridal[1], tant pour elle, pour ses filles, que pour ceulx de sa maison xxvj s. p.

Item, aux quatrenyers, pour certain vin que ladite damoiselle avoit fait et faisoit vendre en sa maison à Paris xvj s. p.

Item, à ung boucher qui tua le beuf devant achecté, et à cellui qui achecta ledit beuf, leur paya pour leur paine iij s. viij d. p.

Item, à Perrete, sa chamberière à Gousanville, pour gouverner sa maison et le bestail qui y est, et pour faire chastrer les cochons, et pour ses autres affaires viij s. p.

Décembre CCCC LXIII.

Item, le mardi xviij° jour dudit moys, mist ladite damoiselle qu'elle paia et bailla à Nicolas de Broyes, seigneur de Pacy, pour certains droiz et devoirs qu'il demandoit et disoit à luy estre deuz à cause de la terre de Bournonville[2], appartenant à ladite damoiselle, laquelle terre est tenue dudit Pacy; et par appoinctement et traitié fait par ladite damoiselle avec ledit de Pacy, luy a baillé et payé pour toute chose la somme de x escuz, qui valent xj # p.

Item, pour pouldre fine, pouldre blanche et pour certaines autres espices que ladite damoiselle fit acheter pour la provision de sa maison xv s. vj d. p.

Item, à Jehan de Baranton, marchant drappier de Paris, tant pour certaine grant quantité de draps de layne qu'elle a fait lever et prendre par les mains de Jehan Dilays, son serviteur, pour faire abiz, manteaulx, petites cottes, doubleures, que autrement pour damoiselle Jehanne de Montmorancy, fille de ladite damoiselle, laquelle fut vestue religieuse en l'abbaye de Long Champ le dimenche xxx° jour de ce présent moys de décembre[3] xxj # j s. p.

1. Le fameux électuaire et antidote de Mithridate.

2. La terre de Bournonville, à une demi-lieue de la Ferté-Milon, venait de la succession de la femme d'Étienne Bracque, Jeanne la Miresse, qui l'avait acquise de Jean de Noé et de ses frères; c'était une ancienne annexe de la seigneurie de Pacy. Des Montmorency elle passa aux d'Aunoy, puis aux Nicolay, et fut cédée en partage aux Vaudetar, en 1585. Voyez l'*Histoire du duché de Valois*, t. II, p. 36, et, sur le seigneur de Pacy, *ibidem*, p. 488.

3. Selon le livre capitulaire de Longchamp (Bibl. nat., ms. Fr. 11662),

Item, pour faire la feste de ladite damoiselle Jehanne, sa fille, ledit dimenche qu'elle fut ainsi vestue, comme dit est, audit Long Champ, en plusieurs menues et grosses despences neccessaires pour ladite feste, qui ont toutes esté faites par la main dudit Jehan Dilais ix # xviij s. ij d. p.

Item, pour plusieurs voiages qui furent faiz en Valois, à Gousanville et ailleurs, pour faire venir coniz, poulaille et autre provisions ....

Item, pour ladite Jehanne, sa fille, à l'abesse dudit Long Champ, la somme de xl l. tournoises, sur et tant moyns de la somme de iiij xx l. t., que ladite damoiselle doit bailler, et qu'elle donne audit couvent pour aumosne, non obstant deux tasses, ij cullières et une salière, le tout d'argent, que ladite damoiselle a baillé et donné à sadite fille, ainsi estant en ladite abbaye, ainsi que plus applain apparoit en ce présent livre, en l'article où sont couchés le xiij° jour de février cy après, en ce présent an xxxij # p.

Item, le xvij° jour dudit moys, qu'elle paia à Jacquet le Brest, pour ung cierge d'une livre cire qu'elle porta à Boulongne, où elle ala en voiage iij s. iiij d. p.

Item, le xiiij° jour dudit moys, mist qu'elle baill à Richete, pour son soupper aux nopces de la fille de Massé le pasticier, où ladite damoiselle voulut qu'elle alast iiij s. viij d. p.

Le moys de février CCCC LXIII.

Item, à deux hommes qui ont taillé la vigne du jardin de la maison de ladite damoiselle à Paris, et à Philipote, qui a fouy ledit jardin et amassé le serment de ladite vigne ou trailles dudit jardin, et aussi pour avoir cuilly ou amassé le serment de la vigne des Pocherons appartenant à ladite damoiselle v s. iiij d. p.

Mars incontinent enssuivant LXIII.

Item, pour j pain de sucre pesant vij l. iij quars, pour la provision de la maison de ladite damoiselle[1], à v s. iiij d. la livre xl s. xv d.

Jeanne n'avait que six ans et demi lors de sa vêture. Elle mourut le 25 février 1488 (anc. st.).

1. Le même mois, achat de figues et raisins à 8 d. ob. la livre, d'huile d'olive à 10 d., de figues grasses à 12 d., d'amandes à 10 d.

Juillet cccc lxv[1].

Item, à un serrurier, pour plusieurs ouvrages qu'il a fait de son mestier, tant ou guichet du jardin comme en deux fenestres près la chappelle dudit hostel xj s. p.

Item, à la Cornue, marchande de Paris, la somme de viij l. vj s. x d. p. qu'elle lui paya pour Mons[r] de Sévigné, pour certains draps de soye que ledit Mons[r] de Sévigné print de ladite Cornue et que ladite damoiselle luy fist délivrer, lesquelles viij l. vj s. x d. p. que ladite damoiselle paya pour ledit Mons[r] de Sévigné à ladite Cornue, ainsi qu'il appert par quictance de luy, donnée le xxix[e] d'octobre oudit an mil cccc lxv, et pour ce cy néant.

Item, pour vij cartiers d'escarlate[2] pour Marguerite, fille de ladite damoiselle vij # xiiij s. p.

Décembre enssuivant cccc lxv.

Et premièrement, à Chrestien Nuisart, peletier, pour ij fines peaulx de Lombardie, xxiiij s. p.; pour j mantel blanc d'Orillac, xj s. p.; pour iij manteaulx et demy noirs d'Orillac, et pour vj peaulx de Lombardie, iiij l. p., qui valent vij fr. iij s. ix d. t., valent à Paris . cxv s. p.

Item, à Jehan Dilays et à Jehan Davy, qu'il avoient mis et employé en la despence ordinaire de la maison d'icelle damoiselle depuis le xxvij[e] jour de juing derrain passé jusques au jeudi xij[e] jour de ce présent moys de décembre, en ce comprins ung grant pot de beurre et deux cartiers de beuf que ladite damoiselle fist achecter pour la provision de sadite maison, que fut despendu durant ledit temps xxx # j d. p.

Janvier oudit an cccc lxv.

Item, plus a mis qu'elle a baillé aux musniers qui ont moulu le blé de la despence ordinaire de la maison de ladite damoiselle oudit Paris, qu'elle faisoit son pain en sa maison, sinon quant venoient gens, qu'elle en faisoit prendre en ville, pour la mous-

1. Aucune mention de la tentative faite sur Paris, à cette époque, par le comte de Charolais et l'armée bourguignonne, non plus que de la bataille de Montlhéry.

2. On sait que cette étoffe de laine, riche et estimée entre toutes, recevait toutes les teintures, depuis le rouge jusqu'au gris et au vert.

ture de sesditz blez mouluz du temps passé jusques aujourd'uy xxij s. viij d. p.

Item, aux dames de Long Champ, pour la pension d'une année escheue au jour de mars derrain passé de ma damoiselle Jehanne de Montmorancy, fille de ladite damoiselle, qui est audit Long Champ, leur bailla pour ladite pension, par les mains de Maturin Herbert, huilier de Paris viij * p.

Item, à Jacquet Lebrest, marchant espicier de Paris, pour une torche d'une livre et une livre deux onces de chandelle de bougie vij s. x d. p.

Avril avant Pasques.

Item, à l'appoticaire, pour avoir des pouldres à vers, des pillules et du métridal pour préservation iiij s. p.

Ledit moys d'avril, après Pasques, CCCC LXVI.

S'ensuit le chappitre des mises que ladite damoiselle Jehanne Ratault, vefve de feu noble homme Charles de Montmorancy, en son vivant s^r de Baubigny, de Bouconval et de Gousanville, a fait, tant de ce que ladite damoiselle lui povoit devoir à cause du mariage d'icellui Monsr de Sévigné et de Jacquete de Montmorancy, sa femme, première et aisnée fille dudit feu noble homme Charles de Montmorancy et de ladite damoiselle Jehanne Ratault, que autrement....

Et premièrement, a baillé et payé ladite damoiselle audit Monsr de Sévigné, son filz, ou pour et ou nom de lui, à Bleuet Séguier, appothicaire du Roy, demourant à Paris, pour certaines appothicaireries qui furent prinses de lui pour la maladie de ladite Jaquete de Montmorancy, femme de mondit s^r de Sévigné, à Paris, depuis le xiij^e jour du moys de janvier mil CCCC LXII jusques au xxvij^e jour de février lij s. p.

Item, pour mondit s^r de Sévigné, la somme de soixante six solz p. qu'elle a payé à Regnault Piquet, cirurgien juré à Paris, pour plusieurs visitacions par lui faictes de la science de cirurgie, tant à mondit s^r de Sévigné, que à madite sa femme et autres lxvj s. p.

Item, plus a payé ou fait payer, pour et ou nom dudit deffunct et d'elle, audit Monsr de Sévigné, la somme de deux mil vij^c escuz d'or, en déduction et sur la somme de iiij^m escuz que lesditz deffunct et ladite damoiselle lui avoient promis pour son mariage, ainsi qu'il appert par quictance et lettres sur ce passées le lundi xxviij^e jour de mars mil cccc lxxij avant Pasques ij^m vij^c escuz

May CCCC LXVI.

Item, plus pour deux miliers d'espingles, tant pour elle que pour ses filles vij s. p.

Item, pour l'amenage de deux muiz et j st. de blé froment, à la mesure de Gousanville, que Jehan Davy fist veier et amener dudit Gousanville à Paris, lequel blé fut mené vendre par deux parties aux halles de Paris, qui ne revindrent lesdiz ij muiz et j st. de ladite mesure de Gousanville que à ij muiz à la mesure de Paris xxxij s. p.

Item, pour j petit sac de cuir pour les heures de ladite damoiselle, ij s.; pour j cousteau de cuisine, iij s. iiij d.; pour j^e corde au puiz, iiij s.; au tonnelier, pour avoir avalé du celier demi muy de vin, xij d.; pour le louage d'un cheval pour aler à l'Isle Adam, ij s. p.; ainsy, icy xij s. iiij d. p.

Juing CCCC LXVI.

Item, le xvj^e jour dudit moys, mist au Lendit pour xvj l. iij quars de fil qu'elle achecta, à xvj d. p. chacune livre xxij s. iiij d. p.

Item, plus mist pour passer à la porte et aporter en l'ostel de ladite damoiselle vij t.

Item, plus mist pour une l. succre pour la provision de sa maison v s. p.

Item, plus, le xxij^e jour dudit moys, mist pour certaine quantité d'espices qu'elle fist acheter au Lendit pour la provision de sa maison, tant saffran, clou, pouldre fine que autres espices xviij s. p.

Item, plus mist ledit jour pour une couverte de lit qu'elle achecta audit Lendit xj s. p.

Juillet CCCC LXVI.

A mis ladite damoiselle. qu'elle a payé à ung homme qui a tendu la salle basse de l'ostel de ladite damoiselle à Paris, pour ses paines ij s. viij d. p.

Item, plus à ung natier pour avoir mis à point et réparé les nates de la chambre de ladite damoiselle xij d. p.

Item, plus pour deux aulnes et demye de toile et pour la tainture de deux aulnes d'autre toile, pour le tout vj s. viij d. p.

Item, plus a mis ladite damoiselle, par les mains de Jehan Dilais, pour v cartiers et demy de noir prins chez Jehan Baranton,

pour faire des chausses, tant pour ladite damoiselle que pour sesdites filles xxx s. p.

Item, pour certaine cause qui estoit entre ladite damoiselle et ung médecin de Paris nommé maistre Guillaume, lequel avoit fait convenir ladite damoiselle et luy demandoit certaine somme d'argent pour certaine visitacion qu'il disoit autreffois avoir faicte de son mestier de médecine en la personne de feu Monsr de Bouconval, que Dieu absoille, de quoy icelle damoiselle se deffendoit, pour laquelle cause a esté mis pour greffiers (?), par les mains dudit Dilais xxviij s. p.

Aoust oudit an cccc LXVI.

Item [1], plus a mis qu'elle a payé par la main de Jehan Davy à Jehan Paris, tonnelier, pour le reliage de xx muiz iij queues, et pour osier, barres et moyeus qu'il a mis à les relier et abiller, a payé xlij s. p.

Item, plus a mis qu'elle a baillé à Jehan Davy, pour bailler à Jehan de Poictou, varlet, pour ledit Jehan Davy, de ladite damoiselle au lieu de Gousanville, pour avoir ung pourpoint xxij s. p.

Septembre cccc LXVI, jusques au vj^e de février incontinent ensuivant oudit an.

Item, il est ycy à noter que, le premier jour dudit moys de septembre, ladite damoiselle, avec ses deux filles Marguerite et Caterine et ses gens, serviteurs, chamberières et autres ses familiers, s'en partit de la ville de Paris, pour s'en aler, pour la grant mortalité qui estoit en ladite ville de Paris [2], à Eschâncu [3], en Valoys, qui sont ses terres, et laissa seulement audit Paris, en sa maison, pour la garde d'icelle, Richete, l'une de ses chamberières, bonne femme vieille et ancienne, ouquel lieu d'Eschancu elle demeura jusques au vj^e jour de février incontinent après ensuivant oudit an [4]....

1. Selon plusieurs articles de ce mois, elle venait d'acheter au collège des Cordeliers treize muids, trois queues et trois « caques vaisseaux à mettre vin, » pour le prix de 30 s. p.

2. C'est l'épidémie dont il est parlé dans l'*Histoire de la ville de Paris*, et qui fit périr plus de quarante mille personnes.

3. Hameau de la commune de Lizy-sur-Ourcq, dont le nom est aujourd'hui Eschampeu.

4. L'article de dépense porté ici est de 90 # 5 s. 9 d. ob. pite et 4 testons.

Mars CCCC LXVI, avant Pasques.

Item, plus mist pour ruban, tail (*sic*), soye et papier
iij s. iiij d. p.

Item, plus mist le xxvj[e] jour dudit moys pour une sursainte[1] pour Marguerite sa fille et pour plusieurs rubans de soye
xxxiij s. iiij d. p.

Item, plus mist pour ij t[s] de veloux, pour faire des touretz à ses filles lxviij s. p.

Item, plus mist qu'elle bailla à Jehan Davy, ledit xxvj[e] jour dudit moys, sur ce qu'elle lui povoit devoir sur ses gaiges, en ung escu xxij s. p.

1. Ceinture fort large, *subcinctorium*.

TRANSLATION DES RELIQUES DU DOGE ORSÉOLO Ier

DE FRANCE A VENISE.

Pierre Orséolo, élu doge de Venise à la suite d'un mouvement populaire, au mois d'août 976, fut bientôt fatigué du pouvoir, qu'il n'exerça pas du reste sans gloire et sans profit pour la République. Tourmenté, au fond de son âme, de la violence des événements qui l'avaient porté au siége ducal, en occasionnant la mort de son prédécesseur, il vécut au milieu de son palais et de sa famille dans une retraite anticipée et dans la pratique des plus austères vertus. L'arrivée à Venise, en vue d'un pèlerinage en Terre-Sainte, de l'abbé de Saint-Michel de Cuxa ou Cuixa, monastère bénédictin situé près de Perpignan, et les rapports qui s'établirent entre eux achevèrent d'arrêter en lui la pensée d'une irrévocable abdication. Dans la nuit du 1er septembre 978, il quitta subitement Rialto. Accompagné de l'abbé Guérin et de saint Romuald, il traversa à cheval l'Italie et la France, et ne s'arrêta qu'au monastère de Cuxa. Il y reçut peu après l'habit religieux, y demeura neuf ans, sujet de l'édification générale, et y mourut en odeur de sainteté le 12 avril 987[1].

A la longue, on perdit le souvenir du lieu où il avait été

1. M. Romanin, le dernier historien de Venise, se trompe en plaçant la mort du doge Orséolo à l'année 997, t. I, p. 257; il y a longtemps que D. Vaissète a prouvé qu'Orséolo mourut en 987 (t. II, p. 597), comme le rappelle aussi une ancienne épitaphe reproduite plus loin.

inhumé. Mais, au commencement du XVII[e] siècle, sous l'abbé François d'Erils 1613-1619, la découverte de son tombeau, à la suite de quelques travaux effectués dans le mur du chœur, remit en honneur sa mémoire et son culte[1]. L'abbé Pierre Puigmari, successeur de don François d'Erils, composa l'épitaphe suivante, aujourd'hui perdue. Je dois ces renseignements et la communication de l'inscription à mon savant ami M. Louis de Bonnefoy, auteur de l'*Épigraphie roussillonnaise*[2].

HIC . IACET . SERENISSIMVS . ET . RELIGIOSISSIMVS . PETRVS . VRCEOLO . DVX . VENETIAE . ET . REX . DALMACIAE . AC . CROACIAE . QUI . SAECULI . POMPIS . VNA . CVM . ABBATE . GVARINO . ET . BEATO . ROMVALDO . ET . MARINO . EIVS . INSTRVCTORE . AC . IOANNE . GAVDENCIO . AD . PRESENS . HOC . COENOBIUM . VENIT . VBI . HABITVM . SVSCEPIT . VITAEQVE . SANCTITATE . MIRACVLIS . VT . NARRAT . HISTORIA . CLARVS . OBDORMIVIT . IN . DOMINO . DIE . DVODECIMA . APRILIS . ANNO . DOMINI . DCCCC . LXXXVII.

En 1732, la République de Venise ayant exprimé à la cour de Versailles le désir d'obtenir une partie des reliques d'Orséolo, les religieux de Cuxa déférèrent avec empressement à ce vœu. Apres une solennelle reconnaissance des ossements, à laquelle assista le marquis de Caylus, lieutenant général de Roussillon, deux religieux bénédictins, tous deux neveux de l'abbé supérieur, reçurent la mission d'apporter à Venise la jambe et la cuisse droites du saint. Ce furent Monsieur Jean de Copons, prieur claustral de l'abbaye, et Monsieur Jean Gaëtan de Perarnau, prieur de N.-D. de Riquer. Le marquis de Caylus, en demandant à l'ambassadeur de Venise un passeport pour ces nobles religieux, le 25 août 1732, recommande de ne pas oublier de les qualifier de *Messieurs*, suivant l'usage suivi à l'égard des Bénédictins non réformés. Les dépêches et les notes échangées à cette occasion entre Venise, Versailles et le Roussillon, se trouvent dans les portefeuilles n[os] 222 et 223 de la correspondance des ambassadeurs de Venise résidant en France, dont une copie existe aujourd'hui à Paris, à la Bibliothèque nationale.

La République reçut les reliques de son vieux doge avec les plus grands honneurs; une cérémonie solennelle eut lieu à cette

1. Pujades, *Cronica universal de Cataluña*, l. XIV, c. XXIII.
2. In-8°, p. 259.

occasion le 7 février 1733, avec toute la pompe usitée en pareille circonstance. On y entendit le célèbre Farinelli, un autre soprano, un ténor, et une sonate de violon suivit la messe. En quinze jours, le chapitre avait fait fabriquer une urne somptueuse d'argent, pesant près de six cents onces, pour recevoir les reliques, et il fut décidé qu'elles seraient annuellement exposées à la vénération publique le 14 janvier, déclaré jour de fête du Palais[1]. Le ms. de la bibliothèque Saint-Marc n° 396, classe 7, renferme, outre le récit de la réception des reliques et de leur dépôt à l'église Saint-Marc, la traduction d'une lettre de M. de Copons, abbé de Saint-Michel, au doge, du 9 octobre 1732, dont nous n'avons pas trouvé l'original dans les portefeuilles diplomatiques, et la transcription du décret rendu par le Sénat le 7 février 1733. Nous joignons ces deux pièces aux dépêches diplomatiques.

Le règlement des questions de cadeaux et de frais inhérentes à l'affaire traîna beaucoup trop et ne se termina pas à l'honneur de la République de Venise; cela est pénible à dire. La République donna bien plusieurs milliers de livres pour le voyage des religieux. Elle offrit une magnifique aiguière et un bassin en argent à l'abbé. Cela n'était pas assez. On était autorisé à compter qu'une offrande particulière (une belle châsse) serait faite à la chapelle même de l'église où restaient encore les reliques principales du doge. Ce n'eût pas été trop pour honorer le saint et pour répondre dignement à l'empressement de M. de Copons, qui, pendant huit jours, fit tenir, à l'abbaye, table ouverte pour le lieutenant général, le marquis d'Aguilar et leurs gens, quatre curés, deux médecins, deux chirurgiens, plusieurs juges, un greffier, et autres personnes venues au monastère à l'occasion de la solennité. M. de Caylus lui-même reconnaît la délicatesse de l'abbé de Copons et le bien-fondé des réclamations qu'il eut de la peine à lui faire articuler[2]. De semblables choses auraient dû être réglées par le gouvernement de Venise immédiatement, largement et sans compter.

L. DE MAS LATRIE.

1. M. Romanin a rappelé cette circonstance. *Storia venez.*, t. VIII, p. 75.
2. Dépêche du 18 septembre 1734.

I.

Versailles, le 6 août 1732.

Le cardinal de Fleury au marquis de Caylus, lieutenant général en Roussillon.

Tous les voyages de Rambouillet m'ont empêché de voir plutôt qu'hier M. l'ambassadeur de Venise, et je lui communiquai, Monsieur, votre lettre du 30 juin. Il enverra une lettre de change de 2,000# pour le voyage des deux religieux qui iront porter la relique à Venise, et, quand ils seront arrivés, on leur donnera la somme qu'ils demanderont pour leur retour. J'ai une parole solennelle que la République fera un présent à l'abbaye de Saint-Michel, honnête et convenable. Rien n'empêchera donc ces religieux de partir dès qu'ils auront reçu la lettre de change. Je vous rends mille grâces des soins que vous avez bien voulu vous donner pour cela, et je vous supplie d'être persuadé que personne ne vous honore plus parfaitement que moi.

LE CARDINAL DE FLEURY.

II.

Perpignan, le 25 août 1732.

Le marquis de Caylus au chevalier Louis de Mocénigo, ambassadeur de Venise près la cour de France.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 13 du courant, et, m'étant trouvé alors à l'abbaye de Saint-Michel, j'ai remis le paquet que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser à M. l'abbé.

Sur l'avis que Mgr le Cardinal me fit l'honneur de me donner, il y a quinze jours, de cette lettre de change, que vous deviez envoyer, j'en fis part audit père abbé, qui me fit les observations que j'eus l'honneur de participer à Son Éminence, et que j'aurai celui de vous expliquer aujourd'hui.

La lettre de change de deux mille livres que Votre Excellence a envoyée, qui doit être acquittée ici, sera payée en espèces de

France, qui perdent près d'un tiers en Italie. Il conviendroit pour le bien de la république de Venise, et pour éviter les embarras des deux religieux qui doivent s'y rendre, que Votre Excellence eût la bonté de leur envoyer une lettre de change payable à Turin, où ils recevroient des espèces du pays qui leur serviroient sans perte jusqu'à Venise. Les deux mille livres que Votre Excellence a déjà envoyées leur serviroient pour aller d'ici à Turin, et, après en avoir rendu compte à la République, le reste seroit employé pour le retour depuis Turin jusqu'ici. Ce seroit même une épargne considérable pour la République. Ces deux messieurs n'attendront plus que votre réponse pour se mettre en chemin et pour perfectionner l'œuvre que Mgr le Cardinal m'a recommandée. Et, pour marquer, en cette occasion, à Votre Excellence l'envie extrême que j'ai de l'obliger et de témoigner à la République le plaisir que j'ai de lui complaire, je me rendrai à l'abbaye de Saint-Michel pour assister aux procès-verbaux qui seront dressés pour l'authenticité de la relique de saint Pierre Urséole, que j'ai eu le bonheur de voir avec toute la vénération convenue.

J'ai eu aussi, Monsieur, l'honneur de demander à Son Éminence un passeport du Roi pour les deux religieux qui doivent aller à Venise. Cela est absolument nécessaire pour la sûreté de la relique et de leur voyage. Je crois que Votre Excellence aura la bonté de le solliciter et de me l'adresser. Il faut qu'il soit donné pour *Messieurs de Copons et de Perarnau, religieux de l'abbaye de Saint-Michel de Cuixa.* On appelle les religieux de cette abbaye *Messieurs,* à la différence des religieux réformés de Saint-Benoît.

J'ai l'honneur d'être, avec un très parfait et très respectueux attachement, etc.

CAILUS.

III.

De l'abbaye de Saint-Michel de Cuixa, le 1er octobre 1732.

Le marquis de Caylus au chevalier de Mocénigo, ambassadeur de Venise.

Monsieur,

Je me suis rendu ici pour assister à l'extraction de la relique de saint Pierre Urséole, qui doit être envoyée à la sérénissime République de Venise par M. l'abbé de Saint-Michel et le chapitre de son abbaye. La cérémonie s'en fit hier mardi 30, de sep-

tembre, avec toute la dignité et la magnificence possible. M. l'abbé m'a prié d'en informer Votre Excellence, et je me suis chargé avec plaisir de lui écrire et du soin de lui en faire le détail.

Cette cérémonie commença à deux heures après midi, au milieu d'un nombre considérable de gens de condition et de tous états, invités à s'y trouver, et d'une très grande affluence de peuple. J'avois fait venir un détachement d'infanterie de la garnison de Villefranche, place de guerre la plus voisine de l'abbaye, pour contenir le peuple et empêcher le désordre. Tout le monde s'étant rendu dans l'église, M. l'abbé, après avoir été revêtu de ses habits pontificaux dans le sanctuaire, au pied du maître-autel, alla avec son chapitre, en procession, à la chapelle dite de Saint-Pierre Urséole, où reposent les ossements dans une châsse de bois doré très simple, sur l'autel, renfermée d'une grille de fer. Après les prières et les encensements usités en pareille occasion, cette grille fut ouverte et la châsse en fut portée processionnellement, en chantant des hymnes, au milieu de la nef de l'église, et mise sur une table qu'on y avoit préparée, avec deux rangs de chaises autour. M. l'abbé, en crosse et en mitre, avec ses assistants et son chapitre, s'assit d'un côté; j'étois de l'autre, avec la principale noblesse du canton, le viguier et les juges du pays. Deux médecins et deux chirurgiens, appelés pour faire la vérification des ossements, étoient au bout de la table, avec le notaire qui devoit en dresser le procès-verbal. M. l'abbé ayant remis la clef de la châsse à un diacre revêtu de ses ornements, il l'ouvrit et trouva un papier qui fut lu tout haut, qui contenoit en langage du pays que le nommé Salabardeny et de Caroviva, abbé de l'abbaye de Saint-Michel de Cuixa, avoit tiré tous les ossements de saint Pierre Urséole, doge de Venise, mort profès de ladite abbaye, d'une très vieille châsse, pour les mettre dans la présente, en présence de plusieurs de ses religieux, qui sont nommés, le 6 septembre 1644.

Tous ces ossements ayant été sortis de la châsse et posés sur la table, les médecins et les chirurgiens en firent la vérification et déclarèrent tout haut la qualité et le nom de chaque os. M. l'abbé leur ayant dit de former à part le bras et la main droite, dont lui et son chapitre avoient promis de faire don à la sérénissime République de Venise, ils dirent qu'ils ne trouvoient des os des bras qu'un morceau du radius, sans pouvoir distinguer si c'étoit du bras droit ou du bras gauche, la plus grande partie étant détruite; qu'il manquoit une partie considérable des ossements,

qu'on devoit croire avoir été dissipée par la longueur des temps, puisqu'on trouvoit dans la châsse une serviette pleine de poussière d'os. Ils dirent aussi que ce qu'ils trouvoient de plus entier étoit la tête et les os des deux cuisses et des deux jambes. L'énumération de tous les ossements trouvés dans la caisse fut faite avec toute l'exactitude possible dans le procès-verbal.

M. l'abbé, surpris de ne pouvoir pas fournir un bras parmi ces ossements, ayant promis de donner le bras droit et la main droite de ce corps saint à la République, et voulant lui témoigner son attention, pour satisfaire à ses vœux, assembla sur-le-champ son chapitre dans la chapelle la plus proche, pour délibérer sur les moyens de donner une relique équivalente au bras et à la main droite. Ledit sieur abbé revint bientôt après, avec son chapitre, et dit que, ne leur étant pas possible de donner le bras et la main droite, il avoit délibéré avec son chapitre d'y suppléer en donnant les os de la cuisse et de la jambe droite; et les médecins et chirurgiens furent chargés d'en faire la séparation, ce qui fut exécuté sur-le-champ; et M. l'abbé ayant béni une boite préparée pour recevoir la relique et pour la porter, doublée d'une étoffe d'argent en dehors, et de satin en dedans, et garnie de coton, y mit l'os entier de la cuisse droite appelé *fémur,* et les deux os de la jambe droite appelés *tibia* et *péroné.* On mit dans la même boîte le procès-verbal, que ledit sieur abbé signa avec tout son chapitre, et que je signai ensuite avec tous les notables qui avoient assisté à la cérémonie. Après quoi, la boîte fut fermée devant tout le monde, et scellée du sceau de l'abbaye, de l'abbé, du mien et de plusieurs autres.

La cérémonie finie, on porta la boîte avec la châsse, en procession, autour du cloître, en chantant le *Te Deum.* Au retour, la châsse fut portée sur le maître-autel, et, après avoir chanté les versets et oraisons convenables, M. l'abbé donna la bénédiction et accorda quarante jours d'indulgence à ceux qui y avoient assisté; et ensuite elle fut remise sur l'autel où elle a accoutumé de reposer. La boîte destinée pour la sérénissime République de Venise fut remise aux deux religieux nommés pour la porter, qui n'attendent pour se mettre en voyage que la réponse de Votre Excellence à la dernière lettre que M. l'abbé de Saint-Michel a eu l'honneur de lui écrire. Ces deux messieurs m'ont prié d'envoyer à Votre Excellence le mémoire ci-joint qu'ils m'ont remis. Comme c'est moi qui ai proposé, par les ordres de Son Éminence M. le cardinal de Fleury, à M. l'abbé et à son chapitre, le don de cette

relique pour la sérénissime République, et que je les ai déterminés à y consentir; que la demande en avoit été faite depuis longtemps sans effet, et qu'enfin, après plus d'un an que cette affaire a été commencée, j'ai la satisfaction d'en voir l'heureuse conclusion, je dois, Monsieur, avoir l'honneur de dire à Votre Excellence que les deux religieux choisis pour porter cette sainte relique sont gens de condition, tous deux neveux de M. l'abbé, qui n'ont accepté cette commission que pour faire plaisir à leur oncle, qui a voulu témoigner par ce choix sa parfaite considération pour la sérénissime République et son attention à suivre les désirs de M. le cardinal de Fleury et à se conformer à ses intentions. Il me seroit très douloureux si ces deux messieurs, qui entreprennent un voyage aussi pénible, n'en recevoient pas toute sorte de satisfactions; je l'espère de la recommandation de Votre Excellence pour eux, et de ses bons offices auprès de la sérénissime République. C'est Votre Excellence qui a obtenu ce don précieux, et l'estime particulière que M. le cardinal de Fleury a pour elle a engagé Son Éminence à s'y employer. J'y ai donné tous mes soins avec plaisir, et je suis comblé d'avoir réussi et d'avoir fait une chose agréable à la sérénissime République. Je supplie très humblement Votre Excellence de vouloir bien lui témoigner mon zèle et ma vénération particulière. J'assure Votre Excellence de l'attachement sincère et du respect infini avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

CAILUS.

IV.

Fontainebleau, le 15 octobre 1732.

Le cardinal de Fleury au marquis de Caylus.

Rien n'est plus exact et plus régulier, Monsieur, que tout ce qui a été fait au sujet de la relique de saint Pierre Urséol, que M. l'abbé de Saint-Michel veut bien accorder à la République de Venise; et la bonté que vous avez eue d'y assister donne une nouvelle authenticité à cette cérémonie. M. l'ambassadeur l'a écrit à ses maîtres, et m'a prié par avance de vous en faire ses remerciements. Il n'a jamais prétendu que le religieux qui la portera rende compte de l'argent qu'il aura dépensé, et cela est bien éloigné de sa pensée; mais qu'il diroit seulement à Venise, lors-

qu'il y seroit arrivé, ce qu'il auroit dépensé en gros, afin qu'on lui donnât une pareille somme pour son retour, sans compter ce que la République donnera pour la chapelle du saint. J'ai parlé aussi à l'ambassadeur des frais que l'abbé avoit faits à l'occasion de l'extraction de la relique, et il m'a promis d'en écrire. Vous connoissez, Monsieur, tous les sentiments avec lesquels je fais profession de vous honorer.

LE CARDINAL DE FLEURY.

V.

Fontainebleau, le 26 octobre 1732.

Le chevalier de Mocénigo au Doge.

Serenissimo principe,

La lettera del marchese di Cailus, che, con sommo rispetto, presentò a Vostra Serenità, potrà istruirla con esatezza della funzione fatta, la festa di San Michiele, nel separarsi dal corpo di San Pietro Orseolo la reliquia destinata alla Repubblica. Ma, dalla medesima lettera, Vostre Eccellenze comprenderanno che non essendosi in quel santo corpo trovato il braccio destro, si è fatta l'incisione della gamba e coscia. Rassegno pure all' Eccellentissimo Senato il memoriale speditomi dal medesimo sig. Governatore, onde si rende palese che i religiosi incaricati del trasporto della reliquia, oltre ai due milla franchi che già loro sono stati rimessi, credono ancora abbisognarsi, per finire tutto il viaggio, cento doppie di Spagna. Alla quale proposta non feci che assicurarli che giunti che sarebbero a Milano, il residente di Vostra Serenità avea ordine di somministrare il rimanente per la spessa mentovata. La troppa premura che mostrano questi religiosi di non mancare potrebbe forse dar sospetto di voler essi contribuire ai proprii comodi, sotto pretesto della publica dignità e nascità loro [1].

Aluise MOCENIGO.

1. L'observation de M. de Mocénigo est au moins mesquine; mais il ne faut pas oublier que ces dépêches étaient essentiellement secrètes. — Le reste de celle-ci est consacré à des renseignements sur les manœuvres de l'empereur contre la France, le séjour du comte d'Albert en Flandre, les affaires d'Allemagne, le départ du diplomate Chavigny pour Londres, les difficultés suscitées par la session des États de Bretagne, etc.

VI.

1732.

Traduction italienne d'une note remise par les religieux chargés d'apporter à Venise les reliques de saint Pierre Orséolo, concernant les frais de voyage[1].

Li signori don Giovanni di Copons, priore claustrale e gran vicario della diocesi della Badia di San Michele de Cuxa, e don Gaetano di Perarnau, priore della Madonna di Riquer, religiosi dell' ordine di San Benedetto, essendo stati nominati dal signor abbate di Copons e capitolo per portare alla serenissima Repubblica di Venetia la reliquia di san Pietro Orseolo, la quale è stato a loro consegnata nelle devute forme li 30 settembre del corrente anno, hanno creduto doverne dare parte a Monseigneur Mocenigo, ambasciatore, per dimonstrare nello stesso tempo a Sua Eccellenza quanto hanno a caro una cosi honorevole commissione, et assicurarla ch' essi bramerebbero di essere in stato di fornire alle spese del viaggio, aciò di poter dare in tale occasione una prova della premura ch' essi hanno di sodisfare ali voti della serenissima Repubblica. Ma non potendolo, e sapendo che Sua Eccellenza ha mandato una lettera di cambio di L. 2,000, con una lettera per il signor residente di Milano, con ordine di esser constato il soldo necessario per arrivare a Venetia, hanno l'honore di rappresentare humilmente a Sua Eccellenza ch' havendo attentamente cosiderate le spese indispensabili del viaggio, le L. 2,000 non possono bastare, e che hanno bisogno almeno di 100 doppie di Spagna in oro da esser contati a Torino, o a Milano, e d' una stessa summa per il ritorno. Come ci pare non convenisse ni agli uni ni agli altri d'entrare in un dettaglio, ne meno render conto, sperano che bastarà, per loro giustificatione, di dire a Sua Eccellenza che la badia di San Michiel è la prima di Catalogna, la più antica e distinta, tanto per li privilegii de' pontefici, tanto che per quelli delli Re, e benchè degli religiosi la compongono, non sono come li riformati, ne come li altri religiosi che si vedano altrove. Il capitolo è composto di persone di conditione, del quale il signor abate ha la giuridictione quasi episcopale, officiando con la mitra et il bastone pastorale, e

1. La note française avait été jointe à la dépêche du 26 octobre.

tenendo un sinodo ogni anno, et esercitando alta e bassa giustitia in 29 villaggj. Ogn' uno delli religiosi possede per bolla del papa un beneficio, e ne gode la rendite; tiene casa con servitù in suo privato, e perciò non convenirebbe sicuramente ch' in una simile occasione comparissero in viaggio, e meno ancora in Venetia, con minor equipaggio di quello che il loro stato e conditione lo esige. Nella speranza che Sua Eccellenza intrarà nelle nostre ragioni, si siamo messi in stato di partire subito che haveremmo l'honor di sua risposta.

VII.

Traduction de la lettre de l'abbé de Cuxa au Doge.

San Michiel de Cuixa, li 9 ottobre 1732.

Serenissimo prencipe,

Doppo di haver presentati i miei umilissimi rispetti a Vostra Serenità, havero l'onore di dirle che da me non dipendava il sodisfare a di Lei voti, inviandole più prontamente le più considerabili reliquie di san Pietro Orseolo che si trovano appresso il capo del mio monastero *(il manque ici quelques mots)* e gran vicario della mia diocesi et il signor de Perarnau, parimente mio nipote, di rassegnarle a Vostra Serenità, cui io mi do l'honore di presentarle. Spero ch'Ella mi fara la gratia di accettarle con tanto piacere quanto è quello che io provo nell' offerirle, e come un pegno dell' ardente zelo e profondo rispetto col quale ho l'honore di essere

di Vostra Serenità,

humilissimo, obbedientissimo servitore.

De Copons,

abbate di San Michiel de Cuixa.

VIII.

Paris, le 17 novembre 1733.

Le chevalier Alexandre Zeno, ambassadeur de Venise, au marquis de Caylus[1].

Monsieur,

La République de Venise ne croit pas pouvoir trop marquer

1. En tête : *Copie d'une lettre de Son Excellence M. Zeno, écrite à Mgr de Cailus, lieutenant général du Roussillon.*

combien elle est sensible au bonheur de posséder une relique de saint Pierre Urséolo, et combien elle est charmée de montrer ses reconnoissances à l'abbaye et à M. l'abbé de Cuixa, qui lui ont fait un si grand présent. C'est dans ce sentiment qu'elle m'a chargé, Monsieur, de faire tenir à ladite abbaye un bassin avec son aiguière d'argent, pour servir dans les fonctions solennelles de l'église. Ayant communiqué cette commission à Monseigneur le cardinal de Fleury, Son Éminence m'a dit de m'adresser à vous, qui, ayant eu la bonté de prêter la main jusques à cette heure à tout ce qu'il falloit pour la translation de cette relique, voudriez bien aussi achever cet ouvrage en remettant à la même abbaye ce don de ma République, avec la lettre que vous trouverez ci-jointe. Je prends donc la liberté, Monsieur, de vous en prier, comme aussi de vouloir bien retirer un reçu de M. l'abbé de Cuixa et de me l'envoyer, à votre commodité. Je profite, Monsieur, de cette occasion, pour vous assurer de la considération infinie avec laquelle, j'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

ZENO.

IX.

Rouayroux[1], le 6 décembre 1733.

Le marquis de Caylus au chevalier Zeno.

Monsieur,

Je viens de recevoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 17 du mois dernier. Votre Excellence me fait beaucoup d'honneur de m'adresser le bassin et l'aiguière que la République de Venise destine pour M. l'abbé de Saint-Michel. Dès que ce présent sera parvenu jusqu'à moi, je le ferai tenir, et j'aurai l'honneur d'en donner avis à Votre Excellence en lui envoyant le reçu de M. l'abbé.

Je suis fort aise, Monsieur, d'avoir contribué par mes soins à la satisfaction de la République en lui procurant des reliques de saint Pierre Urséole. Il n'en falloit pas moins que l'empressement que M. le cardinal de Fleury a témoigné pour la lui faire obtenir; j'ai exécuté les ordres de Son Éminence, en secondant ses intentions de toutes mes forces, et les engagements de M. l'abbé

1. En Languedoc. Cette seigneurie appartenait à la maison de Caylus.

de Saint-Michel et de son chapitre ont été remplis. Comme il y a longtemps que je n'ai vu M. l'abbé, je n'en sais pas davantage. Au surplus, je m'estime fort heureux d'avoir pu m'employer pour le service de la République et d'avoir une occasion de vous marquer la parfaite considération et le respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

CAILUS.

X.

Paris, le 25 avril 1734.

Le chevalier Zeno au Doge. (Extrait.)

Ho finalmente potuto ritrarre dall' abbate di San Michiel di Cussan la cauzione del bacile d'argento con sua brocca a lui spedito, dono generoso dell' Eccellentissimo Senato a quell' abbazia, che diede a cotesta insigne basilica di San Marco la venerabile reliquia di San Pietro Orseolo. Sin sotto li diecisette del mese di novembre, l'ho spedito diretto al signor di Cailus, ch' ebbe li maneggi di tutto ciò è accaduto nel proposito sotto l'eccellentissimo mio predecessore. Mi rippose egli cortesemente, come testifica l'inserta, che rassegnò a pubblico lume; ma, non vedendola susseguita dagl' effetti nella ricevuta di quell' abbate, che attendevo dopo la repplica di qualche altra lettera, ho ottenuto il fine di vedere consumato a mia cauzione quest' affare, capitatomi il riscontro della ricevuta che includo, segnata, sotto li ventinove del passato marzo, da quell' abbate di Cussano, signor di Copons[1]. Se per parte di quell' abbate mi sopravenisse qualche lettera per Vostra Serenità, come dovrebbe ragionevolmente supponersi, in gratitudine alla pubblica munificenza, mi darò l'onore di puntualmente trasmeterla. Occorsa in questa spedizione la tenuissima spesa di franchi cinquantatre, spero che la pubblica generosità non dissentirà di approvarne la bonificazione.

Alessandro ZENO.

1. Voici le texte du reçu : « J'ai reçu de Monsieur le marquis de Cailus, lieutenant général des armées du Roi, commandant dans la province de Roussillon, une buire avec son bassin d'argent, qui lui a été remis de la part de la République de Venise, par M. Zeno, son ambassadeur en France.

« Fait à Perpignan, le 29 mars mil sept cent trente-quatre.

« COPONS,

« abbé de Saint-Michel de Cuixa. »

XI.

Perpignan, le 10 juillet 1734.

Dom de Copons, abbé de Saint-Michel de Cuxa, au cardinal de Fleury.

Monseigneur,

Dans l'espérance que la sérénissime République de Venise feroit un présent à mon église à la gloire de saint Pierre Urséole, qui seroit honnête et convenable, comme elle avoit dit dans le placet qu'elle présenta à Votre Éminence, et qu'elle fit l'honneur à M. le marquis de Caylus de lui envoyer, avec sa lettre du 6 août 1732, de laquelle il appert que ladite République en avoit donné la parole solennelle à Votre Éminence, je vois que, jusqu'ici, elle n'a pas été accomplie, et s'est seulement contentée de donner ce qu'elle avoit promis aux religieux qui portèrent la relique dudit saint, et un bassin et une aiguière d'argent, pour les frais que j'avois faits à cette occasion. Mais ladite République a entièrement oublié ce que je leur demandois pour ledit saint. J'aurois plutôt souhaité qu'ils n'eussent rien donné aux religieux qui portèrent ladite relique, ni à moi, et qu'ils eussent fait un présent pour la seule gloire dudit saint. Cela m'oblige, Monseigneur, à prier très humblement Votre Éminence de m'accorder votre protection pour que ladite parole solennelle s'accomplisse. C'est la grâce que je lui demande, après l'avoir assurée du très profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

Copons, abbé de Saint-Michel.

XII.

Perpignan, le 12 juillet 1734.

Le marquis de Caylus au cardinal de Fleury.

Monseigneur,

Ayant eu l'honneur d'être employé par Votre Éminence pour obtenir des religieux de l'abbaye de Saint-Michel une relique de saint Pierre Urséole en faveur de la République de Venise, elle a eu la bonté de faire passer par moi les différentes paroles données à Votre Éminence par M. de Mocénigo, ambassadeur de cette république, pour ses maîtres, qui ont témoigné leur recon-

noissance à cet abbé en lui envoyant un bassin et une aiguière d'argent pour officier pontificalement, que M. Zeno, ambassadeur de Venise, m'a adressée, et que je lui ai fait remettre. Mais M. Mocénigo promit par sa parole solennelle à Votre Éminence de faire un présent honnête et convenable à l'église, pour la chapelle du saint. J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Éminence la copie des lettres dont elle m'honora à ce sujet, et je ne puis refuser mon témoignage à M. l'abbé de Saint-Michel, qui m'a remis la lettre ci-jointe, et qui n'a pas été exécutée, sur quoi la République garde un profond silence. J'ai l'honneur, etc.

CAILUS.

XIII.

Paris, 1er août 1734.

Le chevalier Zeno, ambassadeur, au Doge. (Extrait.)

..... Darà termine al presente riverentissimo dispaccio un articolo, che riuscirà a Vostre Eccellenze con tutta ragione bene inaspettato. L'abbate di Cussano, sotto li dieci del passato luglio, ha scritto una lettera al cardinale di Fleury, pregandolo ad interessarsi perchè la serenissima Repubblica adempiscà al solenne impegno, come egli dice, ch' ella si è assunto, di fare un onesto e conveniente regalo a gloria di san Pietro Urseolo, in riconoscenza alla sacra reliquia di esso santo concessa da que' monaci a cotesta gran basilica. Surpreso dall' improvisa istanza, dissi al signor cardinale che l'Eccellentissimo Senato avea generosamente supplito a tutti gl'atti della sua gratitudine; che s'era dato a monaci portatori della reliquia un abbondante assegnamento, si per la loro venuta a Venezia, quanto per il loro ritorno a Cussano; che s'erano mantenuti per tre mesi a Venezia a spese pubbliche, et, alla loro partenza, fatto in spezialità un conveniente regalo; che io medesimo, sino dal mio giungere in Parigi, avevo spedito al signor Cailus, logotenente generale della provincia del Rossiglione, acciò facesse tenere a quell' abbate un suntuoso bacile con brocca d'argento, per ornamento di quella chiesa, e per uso della celebrazione pontificali; credendo non ingannarmi ad asserire che la Repubblica siasi determinata al bacile, più che ad altro lavoro, per aversi traspirato da' monaci che furono a Venezia che un tal regalo incontrarebbe la soddisfazione di quell' abate,

et il bisogno di quella chiesa; che, di una tale pubblica generosità, io stavo in attenzione di vedere da quell' abbate, o da que' monaci, un qualche riscontro d'aggradimento, come suol essere naturale et ordinario a chi riceve un qualche dono; ma che avevo invece ottenuto una semplice ricevuta, che serve bensi a cauzione della mia consegna, ma che puo non sembrar sufficiente alli riguardi dell' Eccellentissimo Senato. Non poter dispensarmi, giacchè l'occasione mi si presentava, di asserire a Sua Eminenza la mia sorpresa di quel loro silenzio, che ben più s'accrescera di presente dalla non attesa nuova ricerca. Ne pur io posso lodare il contegno, disse il cardinale, indi prendendo per mano la lettera che veniva di scriverli l'abbate di Cussano e leggendola con altre inserte (delle quali permessami la copia dalla sempre eguale affabilità e cortesia del cardinale, vostra serenità le avra tutte unite perchè di Vostre Eccellenze si compiacessero rilevare sin dove arriva l'avidità di que' monaci, e con quali avanzati termini si tenti d'interessare l'autorità del cardinale), conobbi che, per alcune spese fatte da esso abbate nell' estrazione di detta reliquia, s'ha egli appropriato a profitto di se medesimo quel bacile e brocca, quand'io precisamente l'havevô spedito all' abbadia, come apparisce dalla inserta mia lettera scritta sin, sotto li diciesette novembre passato, al signor di Caillus, a cui m'addrizzai per insinuazione del cardinale ministro. In tutte queste lettere si cita la solenne parola dell' eccellentissimo cavalier Mocenigo, mio precessore, e cio, che mi si ha reso osservabile, lo è pur nella lettera sei agosto mille settecento trentadue scritta dal signor cardinale al signor di Caillus, e nell' altra quindeci ottobre del medesimo anno, si esprime pur lo stesso cardinale di aver parlato all' eccellentissimo Mocenigo per le spese dell' estrazione della reliquia, per le quali egli a promesso di scrivere all' eccellentissimo senato. Tale è la pretesa di quell' abbate, quale, doppo aversi appropriato il bacile, artificiosamente si spiega che avrebbe piuttosto desiderato che niente si fosse donato a lui ed a monaci portatori della reliquia, purchè si fosse fatto un regalo alla sola gloria del santo. Il signor cardinale, sopra quest' affare, mi disse che egli replicava quel medesimo sentimento, che sempre avea spesso in questo lungo nezogio, che in materia di reliquie non sono permessi da' sacri canoni li contratti, e che la generosità dell' Eccellentissimo Senato sapeva ben misurare cosa convenisse alla preziosità del dono. Io dissi che abbondantemente a tutto erasi suplito, quantunque a me fosse ignoto la circostanza della

pretesa spesa d'estrazione, che naturalmente poteva consistere in assai discretta summa; che se poi, con tale pretesto, quell' abbate s'era appropriato quello che dall' intenzione del donatore era diretto a gloria di quel santo, et all' ornamento della chiesa, non derivava il difetto dall' Eccellentissimo Senato, sempre sacro ne' suoi impegni, ma da chi ne avea con troppo di sottigliessa comutato l'uso. Il signor cardinale trovò vero il mio discorso; ma non ostante repplicò che non vedeva giusto che le spese dell' estrazione cadessero a spesso di quell' abbate, e ritornò a ripetere che le cose sacre non davano luogo a contratti, ben certo che l'Eccellentissimo Senato userebbe anche in questo affare la naturale di lui saviezza e generosità, onde far tacere que' monaci. Niente doveva omettersi alla notizia di Vostre Eccellenze, per quelle istruzioni che se compiaceranno aggiungermi nel proposito. Gratie.

ALESSANDRO ZENO.

XIV.

Abbaye de S. Michel de Cuxa, le 18 septembre 1734.

Le marquis de Caylus au cardinal de Fleury.

I.

A l'abbaye de Saint-Michel, le 18 septembre 1734.

Monseigneur,

J'ai attendu d'être ici pour communiquer à M. l'abbé de Saint-Michel la lettre que Votre Éminence m'a fait l'honneur de m'écrire le 5 du mois dernier au sujet du malentendu dans l'affaire de la relique de saint Pierre Urséole. La République de Venise croyant avoir satisfait à ses engagements et à la parole donnée par M. Mocénigo, son ambassadeur, en faisant présent à l'abbé et à l'abbaye d'un bassin et d'une aiguière d'argent, sans rien faire de plus, tant pour le culte du saint, en décorant sa chapelle et en donnant une châsse pour mettre ses reliques, comme le chapitre de l'abbaye s'y étoit attendu, que pour le dédommagement de la dépense que l'abbé a faite en particulier pour l'extraction de la relique qui a été envoyée à la République, M. l'abbé n'a aucun dessein de marchander en cette occasion pour des choses saintes; mais il s'étoit attendu que la République en

agiroit plus noblement. Il est vrai qu'elle a donné cinquante sequins de gratification à chacun des deux religieux qui ont porté la relique, et qu'elle les a défrayés de leur voyage; mais il me paroît juste et raisonnable qu'elle rembourse l'abbé de la dépense qu'il a faite à cette occasion, et dont j'ai été le témoin, ayant tenu pendant huit jours deux tables de vingt couverts. Je l'ai forcé de me donner son mémoire, que j'ai l'honneur d'envoyer à Votre Éminence. Je suis persuadé qu'il ne s'y est résolu que par scrupule, croyant avoir privé les pauvres sur ce qui lui en coûte de la part qu'ils y auroient eue. Il espère cette grâce de la part de Votre Éminence, et se soumet en tout à ses ordres.

J'ai l'honneur, etc.

CAILUS.

II.

Annexe à la dépêche du marquis de Caylus, du 18 *septembre* 1734.

M. l'abbé de Saint-Michel a dépensé pour l'extraction de la relique de saint Pierre Urséolo, qu'il a envoyée à la sérénissime République de Venise, et pour avoir entretenu quelques jours à ses propres frais et dépens chez lui M. le marquis de Caylus, lieutenant général des armées du roi, commandant dans cette province, M. le marquis d'Aguilar, et quantité d'autres personnes de condition, comme aussi quatre curés et quatre autres ecclésiastiques de sa dépendance, des juges de la viguerie d'icelle, deux médecins, deux chirurgiens, le greffier pour dresser le procès-verbal, et autres avec leurs équipages; le dit abbé a donc dépensé deux mille livres, desquelles il n'a été remboursé par personne.

Le présent mémoire contient vérité.

COPONS, abbé de Saint-Michel.

XV.

Paris, le 10 octobre 1734.

Le chevalier Zeno au doge.

Serenissimo prencipe,

Il signor Cardinale mi lesse e lasciò in copia una lettera del signor di Cailus nel proposito della pretesa dell' abbate di San Michiel di Cussano, per il rimborso delle spese da esso fatte allorchè estrasse la preziosa reliquia di san Pietro Urseolo. Ella è relativa a

quanto partecipai a Vostra Serenità nel numero sessantauno. Non si possono giustificar con maggior artificiosa industria le ricerche di quell' abbate : dopo aversi spiegato che que' monaci attendevano dalla Repubblica, oltre il baccino e brocca d'argento, anchè una cassa per riporre le sante reliquie, si protesta che quell' abbate non ha alcuna intenzione di contrattare in materia di cose sante, ma che sembrava giusto e ragionevole rimborsarlo della spesa da esso fatta a quell' occasione. A forza dunque le si cavò dalle mani la memoria delle spese, et il signor Cailus interpreta la docilità dell' abbate a solo scrupolo, credendo di aver privato li poveri sopra ciò che ha speso della porzione che essi avrebbero avuta. La spesa intanto si fa consistere in due milla franchi. Nè è meraviglia di sentirla ridotta in tal summa, quando si rifletta che nella spesa d'estrazione si conteggio l'importar di due tavole che, per otto giorni continui, si tennero aperte per venti persone ciascheduna. L'abbate trattò con molta generosità in que' giorni della funzione tutte le persone di condizione che vi comparvero. Quantunque è probabile che niuna di esse si figurasse di essere servita a speze della Republica, ora però, per il scrupolo inserto di essersi levata a' poveri la loro contingente, si domanda il rimborso. Non ho potuto trattenermi di non fare al signor Cardinale il medesimo riflesso; egli vi sorrise, ma non ostante replicò che la speza si era fatta per quell' occasione, e che v'era una tal qual specie di convenienza di non mandar all' osteria, che aveva assistito a quella solenne funzione; che il processo verbale avea durato più giorni, e che l'attestato di quell' abbate, che mi lasciava autentico, non dava luogo a dubbitar che la speza non fosse seguita. Si rimetteva per altro alla generosità dell' Eccellentissimo Senato, et egli procurarebbe in ogni caso di rendere rassegnato quell' abbate alle pubbliche disposizioni. Io li dissi che, su li miei antecedenti rapporti, s'era già domandato l'esame della nuova pretesa a quell' Eccellentissimo magistrato che aveva avuto mano in quest' affare; che forse molto non tarderebbero le pubbliche rizzoluzioni, anzi per sollecitarle rinovarei in questa settimana gli eccitamenti che Sua Eminenza veniva di darmi, ma che la stazione autunale rendendo ordinariamente vacui in questi tempi li concessi, non mi lusingavo di attendere cosi sollecita la deffinizione. Ne restò persuaso il signor Cardinale, e disse che giungerebbero sempre a tempo le pubbliche deliberazioni.

ALESSANDRO ZENO.

XVI.

1733, 7 février.

Décret du Sénat.

1732, 7 febraro. In Pregadi.

Tra le massime fundamentali e predilette della religiosa pietà de' Progenitori, fu saggio loro istituto, oltre le preci che all' occasioni publicamente dal Senato alla Maestà divina si porgono, l'invocare la prottezione de' Santi, come quelli, che offerendole all' Altissimo, vengono a purgarle di ciò che han di terreno e renderle accettabili in modo che loro aggevoli li gratiosi rescritti delle celeste beneficenze. Nel rollo di questi venerabili prottettori, a quali fu per l'adietro con particolari decreti raccomandata la tuttela di questa Patria, vuole ogni ragione che da voti più fervidi della medesima s'annoveri il santo Pietro Orseolo, il quale, per la santità della sua vita, per la purità et innocenza de' costumi, per l'eccelenza delle christiane virtù, e per l'eroico amirabile disprezzo delle umane grandezze, gode tra quei Beati spiriti posto eminente di gloria negli eterni tabernacoli. Deve altresi confidarsi non meno per il patricio carrattere di cui naque adorno, che per la dignità cui fu assunto di capo della Repubblica, ora massime che esca ha fatto il pretioso acquisto d'una sua insigne reliquia, che aggevolmente sia ella per gradire i riccorsi, et impetrare a favore d'essa tutte quelle gratie, che vagliano a prosperarla nella saviezza de' suoi consigli, a diffenderla dalla forza de' suoi nemici, et a mantenere ne di lei dominii sempre viva e costante la purità della cattolica religione.

Però, l'andera parte che il glorioso santo Pietro Orseolo, fu doge della Repubblica nostra, sia conumerato tra gl' altri santi protettori della medesima, e sia implorata, con unanime concorso, e con somma riverenza, la sua più efficace intercessione per il maggior publico bene; dovendo nel giorno prefisso del 14 gennaro esser esposta all' universal culto la sua sacra reliquia, con quelle formalità prescritte col decreto di questo Conseglio 19 Maggio 1731; restando dichiarita la giornata predetta festa di Palazzo.

Ottavio Vincenti, notario ducale.

QUATRE QUITTANCES DE PIERRE DE BAYART.

La rareté des autographes de Bayart donne un certain intérêt aux quatre quittances suivantes, encore inédites. Elles font partie du recueil de ***Pièces originales*** de la Bibliothèque nationale, vol. 234, au mot BAYART; je n'ai pu en avoir connaissance en temps utile pour les insérer dans l'Appendice de l'***Histoire de Bayart par le Loyal Serviteur,*** ces manuscrits n'étant pas alors à la disposition du public.

On remarquera le nom de PIQUET DE BAYART que prend le Bon chevalier, dans la dernière quittance; c'est le seul document où il soit fait mention de ce surnom, dont on peut voir l'origine au chapitre V de l'***Histoire du Loyal Serviteur***. C'est une preuve nouvelle de la véracité de l'historien, dont toutes les affirmations se trouvent peu à peu confirmées par des pièces authentiques.

Le sceau de Bayart est appendu à ces quatre quittances. Celui que l'on voit aux trois premières est un peu différent de celui que j'ai décrit et fait graver dans l'***Histoire de Bayart*** (Appendice, p. 466); la tête du lion qui sert de cimier est plus petite. La légende : †. MES . PIERRE . BAYART . CHLR . [S.] DV . LIEV, offre également quelques variantes.

J. ROMAN.

I.

Nous Pierre de Bayart, chevalier, seigneur dudit lieu, confessons avoir eu et receu de sire Jehan Lalemant, conseiller du Roy nostre seigneur et receveur general de ses finances es pays et duché de Normandie, la somme de deux mil livres tournois, en quatre descharges, dactées du xxviij[e] jour d'avril derrenier passé, levées sur le receveur des tailles en l'ellection de Gisors ; les deux, montans xv[c] livres tournois, sur les deniers de ceste presente année commencée le premier jour de janvier dernier passé, et les deux autres, montans v[c] livres tournois, sur les deniers de l'année prochaine ; lesquelles parties montent ensemble ladicte somme de ij[m] livres tournois, à nous ordonnées par le Roy nostre seigneur pour nostre pension et entretenement en son service durant ceste dicte presente année. De laquelle somme de ij[m] livres tournois nous nous tenons pour contant et bien payé, et en avons quicté et quictons ledict receveur général et tous autres. En tesmoing de ce nous avons signé ces presentes de nostre main, et scellées de nostre scel, le quinziesme jour de may, l'an mil cinq cens et quinze.

BAYART.

II.

Nous [Pierre] de Bayart, chevalier, seigneur dudict lieu, conceiller et chamberean ordinaire du Roy nostre seigneur, confessons avoir [eu] et receu de Jehan Lalemant le jeune, aussi conceiller dudict seigneur, tresorier et receveur general de ses finances es pays de Languedoc, Lyonnois, Forestz et Beaujeulois, la somme de six mil cent cinquante livres tournois, en trois mil escus sols, à raison de xlj sols tournois piece, dont le Roy nous a fait don pour les causes contenues en ses lettres patentes. De laquelle somme nous nous tenons pour contant et en quictons ledict tresorier de Languedoc et tous autres. En tesmoing de ce nous avons signé ceste

presente de nostre main, et scellée du sel de noz armes, le vj^{e} jour de janvier, l'an mil cinq cent et seize.

BAYART.

III.

Nous Pierre, seigneur de Bayart, confessons avoir eu et receu de sire Jehan Lalement, conseiller du Roy nostre seigneur et receveur general de ses finances es pais et duché de Normandie, la somme de quatre mil livres tournois, en une descharge dactée du xij^{e} jour de ce present mois, levée sur le receveur des tailles en l'ellection de Gisors, sur les deniers de sadicte recepte de ceste presente année, commancée le premier jour de janvier dernier passé, à nous ordonnée par le Roy nostre dict seigneur pour nostre pension et entretenement en son service durant ceste dicte année. De laquelle somme de iiij^{m} livres tournois nous tenons content et bien payé, et en quictons ledict receveur general. En tesmoing de ce nous avons signé ces presentes de nostre main, et scellées de nostre seel, le xve jour de fevrier, l'an mil cinq cens seize.

BAYART.

IV.

Nous Picquet de Bayart, chevalier, seigneur dudict lieu, confessons avoir receu de maistre Guillaume Preudomme, conseiller du Roy nostre seigneur et receveur general de ses finances es pais et duché de Normandie, la somme de sept mil trois cens livres tournois, en cinq descharges levées sur les receveurs des tailles des ellections de Gisors et Evreux et sur ce qu'il peut et pourra estre deu de leursdictes receptes, tant de l'année dernière passée, de la presente, que de l'année finissant mil cinq cens vingt : c'est assavoir, taille Gisors, année finie mil cinq cens dix huit, M livres

tournois; taille Evreux, sur ladicte année, pareille somme de x livres tournois; taille Gisors, sur l'année presente, xvie livres tournois; taille Evreux, sur la dicte année presente, pareille somme de xvie livres tournois, et taille Gisors, sur l'année finissant mil cinq cens et vingt, ii^m livres tournois; dont nous avons esté assignés en ladicte recepte generale sur la somme de viii^m livres tournois à nous ordonnée par le Roy nostre dict seigneur pour nostre pension et entretenement ou service dudict seigneur, tant de ladicte année dernière passée que de la presente. De laquelle somme de vii^m iiie livres nous tenons contant et bien paiés, et en quictons ledict maistre Guillaume Preudomme, receveur general dessusdict, et tous antres. En tesmoing de ce nous avons signé ces presentes de nostre main, et scellées du scel de noz armes, le derrenier jour de janvier, l'an mil cinq cens et dix huit.

BAYART.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

SUR

ÉTIENNE DE VESC,

SÉNÉCHAL DE BEAUCAIRE.

Les *Biographies générales* n'ont consacré aucun article à Étienne de Vesc; des nobiliaires, des biographies provinciales et des monographies locales[1] sont les seuls ouvrages où, jusqu'ici, il soit possible de trouver quelques renseignements sur son compte : l'histoire doit mieux que cela à la mémoire d'un homme qui se maintint en faveur pendant trois règnes successivement, et qui, par le seul effet de son ascendant sur Charles VIII et Louis XII, ouvrit l'ère glorieuse, quoique stérile, de nos expéditions d'Italie. Il est donc probable qu'on accueillera volontiers sur ce personnage une suite d'indications nouvelles et de détails inédits, en attendant que la correspondance de Louis XI, et, quelque jour sans doute, celles de Charles VIII, de Louis XII et de leurs ministres, fournissent les éléments d'une étude plus complète sur le rôle qu'il joua à la cour, dans les conseils et dans l'administration, soit comme favori, soit comme président des comptes, bailli de Meaux, sénéchal de Beaucaire et grand chambellan du royaume de Naples.

1. *Dictionnaire du Dauphiné*, par Guy Allard, tome II, p. 757, et *Histoire généalogique des familles de Bonne, de Créquy, de Blanchefort, d'Agout, de Vesc, de Montlor, de Maubec et de Montauban*, par le même (1672 et 1685), p. 166; Pithon-Curt, *Histoire de la noblesse du Comtat-Venaissin* (1750), tome III, p. 473-478; Barjavel, *Dictionnaire historique de Vaucluse* (1841), tome II, p. 466, et J. Courtet, *Dictionnaire des communes de Vaucluse* (1857), p. 117; l'abbé Robin, dans le *Bulletin de la*

I.

On n'était guère fixé sur le nom d'Étienne de Vesc : appelé *de Vers* par deux des principaux chroniqueurs de son temps, Jean Le Maire, de Troyes, et Philippe de Commynes, ou d'autres fois, par ce dernier, *Vests* et *Verse*[1], il est devenu *Wec* et *West* dans Papon et dans D. du Plessis, *Vase* ou *Vèse* dans Expilly[2], *Vest* dans l'*Histoire de Nîmes* de Ménard et dans le *Diocèse de Paris* de l'abbé Le Beuf, *Vert* dans le tome XXI des *Ordonnances, Vaesc* dans le nobiliaire de Pithon-Curt et même de nos jours, dans les *Dictionnaires historiques et biographiques de Vaucluse*[3]. Mais de nombreuses signatures : ESTYENE DE VESC, ne permettent pas d'hésiter sur ce point[4].

Nous ne possédons pas de documents aussi précis sur son origine. Commynes, qui avait des raisons personnelles, on le verra bientôt, pour ne parler de lui qu'avec un mépris dénigrant, le dit « homme de petite lignée » et « natif de Languedoc[5]. » D'autres historiens ont prétendu qu'il était né à Beaucaire, sans doute parce qu'il devint sénéchal de cette ville sur la fin de sa vie[6]. Rien n'appuie ces deux suppositions; tout, au contraire,

Société archéologique de la Drôme, 2e année (1867), p. 74-77; A. Lacroix, *l'Arrondissement de Montélimar*, t. II (1872), p. 70-74. L'article de Pithon-Curt est le moins incomplet de tous, et chacun s'en est servi tour à tour.

1. Il y a peut-être, dans ces variantes, quelque chose du fait des déchiffreurs et des copistes. Les premières éditions portent : *de Vests*. L'erreur de Commynes a été relevée d'abord par Le Laboureur, dans ses *Additions aux Mémoires de Castelnau*, tome II, p. 472, puis par Foncemagne, *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, tome XVII, p. 540.

2. *Dictionnaire géographique*, v° CAROMB.

3. C'est la forme latine : *de Vaesco*.

4. La forme du *c* final de Vesc, parfois toute semblable à un *t*, même dans la signature, a induit encore quelques historiens modernes à préférer *Vest*. Voyez l'article de M. Germain sur une *Donation inédite de Louis XI en faveur d'Étienne de Vesc*, dans les *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, 1857, p. 375-380.

5. *Mémoires*, éd. de Mlle Dupont, tome II, p. 256 et 290. Bouche n'a fait que répéter Commynes dans son *Histoire de Provence*, tome II, p. 502.

6. Le Laboureur, dans ses *Additions aux Mémoires de Castelnau*, t. II, p. 472. Il n'y a pas à tenir compte d'un mémoire de 1642, où il est appelé

semble donner raison aux Dauphinois qui le réclament pour compatriote[1]. Son nom est en effet celui d'une des races du bas Dauphiné les plus anciennes. Subdivisés en quatre ou cinq rameaux, les de Vesc remontaient authentiquement aux premières croisades, et, de tout temps, ils avaient occupé et couvert de leurs châteaux la vallée du Jabron[2]. Mais les généalogistes qui ont dressé l'histoire de cette maison, Guy Allard, Pithon-Curt et La Chenaye des Bois, se sont trouvés dans un grand embarras pour rattacher le sénéchal de Beaucaire à l'une de ses branches. Le premier et le troisième lui ont donné pour père un Pierre de Vesc, seigneur de Comps, qui ne se maria qu'en 1484, alors qu'Étienne, comme on le verra plus loin, avait trente-six ans environ. Pithon-Curt, plus circonspect, a fait un article séparé pour Étienne de Vesc et ses enfants. De notre temps, un habitant de la vallée du Jabron, M. l'abbé Robin, curé de Dieulefit[3], a cherché à concilier toutes les opinions, y compris même celle de Commynes, en disant que l'absence d'actes relatifs aux biens paternels et maternels du favori permettrait de croire à une naissance illégitime, et qu'Étienne devait être, non pas le fils, mais le frère naturel du seigneur de Comps. Enfin, l'érudit archiviste du département de la Drôme, M. A. Lacroix, a pensé qu'on pourrait le rattacher à un certain Pierre de Vesc qui vivait, dit-il, à Orange en 1445, et dont on ne trouve pas non plus la place dans la généalogie.

Les actes authentiques ne laissent aucun doute quant à la parenté et à l'origine commune avec les de Vesc dauphinois. On voit, par exemple, Étienne qualifié de cousin de Pierre de Vesc, seigneur de Béconne, dans un inventaire du chartrier de ce château[4]. Dans une procuration notariée du 10 décembre 1490, Jean

Jean de Vesc, et présenté comme fils d'un habitant du Pont-Saint-Esprit. (Bibl. nationale, ms. fr. 19603, fol. 20.)

1. Il a été cependant oublié par M. Rochas, dans sa *Biographie du Dauphiné* (1860).

2. Torrent qui prend sa source au-dessus de Dieulefit (Drôme). Vesc est situé encore plus haut, sur les pentes qui se relient au mont Miélandre.

3. *Bulletin de la Société archéologique de la Drôme*, 1867, p. 74-77.

4. A. Lacroix, *l'Arrondissement de Montélimar*, tome II, p. 71.

de Vesc, chanoine de Die, nomme pour gérer ses bénéfices Aymard de Vesc, prieur d'Eurre, Robert de Vesc, écuyer, Pierre de Vesc, seigneur de Comps, tous trois ses frères, et Étienne de Vesc, chambellan du roi. Dans d'autres actes de l'année 1493, le même Jean de Vesc, devenu protonotaire du saint-siège et archidiacre transméduan au diocèse d'Angers[1], donne procuration à son frère Robert de Vesc, écuyer du roi, et à « magnifique et puissant seigneur et noble homme Étienne de Vesc, chevalier, seigneur de Grimaud, sénéchal de Beaucaire[2]. » Ainsi, sans être spécifiée dans les actes de famille — et ce silence ne laisse pas d'être assez extraordinaire, — la parenté en ressort évidemment.

Mais Étienne n'était-il qu'un bâtard? — Son sceau, qui porte, comme celui de tous les de Vesc, un palé et un chef, avec un lion dans un vol pour cimier[3], devrait, en ce cas, selon les règles très soigneusement observées du blason, avoir une brisure. D'ailleurs, il n'était guère d'usage, au quinzième siècle, de dissimuler une origine illégitime, et les bâtards dont on rencontre si souvent les noms à la cour ou dans les armées en faisaient montre sans aucun scrupule.

Reste une dernière supposition : c'est que, devenu puissant, Étienne se serait fait reconnaître et adopter par les de Vesc, à la faveur de quelque similitude de nom. — Cela ne semble pas plus admissible pour l'époque; en outre, la famille de Vesc avait des représentants accrédités à la cour de Louis XI avant que le futur sénéchal y eût conquis aucune influence, et ils ne pouvaient alors rien attendre de lui; ce sont eux, plus vraisemblablement, qui lui servirent d'introducteurs.

Sa qualité de dauphinois dut être pour lui une première recommandation auprès de Louis XI, qui, confiné si longtemps dans l'apanage des anciens dauphins de Viennois, y avait pris la plupart de ses familiers : de ce nombre était Tala-

1. *Alias* curé au diocèse du Mans. Il fut plus tard évêque de Vence.

2. Minutes de Monier, notaire à Dieulefit (Drôme), registre B, fol. 152 et 315. C'est d'après les notes que j'avais prises sur ces minutes que M. l'abbé Robin a fait en partie l'article indiqué ci-dessus.

3. Actes scellés conservés dans les pièces originales du dossier Vesc, au Cabinet des titres.

bard de Vesc, que le prince fit gouverneur-châtelain d'Embrun par lettres données le 14 mai 1457, à Bruges[1], où il venait de se réfugier. Né vers 1447, selon un document officiel qui sera reproduit plus loin[2], Étienne put être présenté tout jeune au Dauphin sous les auspices de Talabard de Vesc. Fut-il attaché au prince comme valet de chambre, et, ainsi que l'ont prétendu plusieurs historiens, prit-il rang plus tard dans cette troupe de favoris, la plupart de bas étage, dont Olivier le Mauvais et Jean de Doyat sont restés les types légendaires[3] ? — Le nom d'Étienne ne figure dans aucun des états de la maison de Louis XI[4], et cependant il faut supposer qu'il avait déjà rendu de longs et grands services lorsque, en 1470, il fut appelé à diriger la maison du nouveau dauphin Charles. On sait que, pour éviter d'être bientôt traité par son fils comme il avait traité son père, Louis XI voulut le tenir loin de sa propre cour, entre les murs du château d'Amboise, sous la surveillance de gens affidés et sûrs[5].

1. Guy Allard, p. 154. Pithon-Curt (tome III, p. 467), transcrivant bien mal la généalogie de 1672, dit que Talabard fut nommé gouverneur « par lettres du dauphin Louis données à Bourges, le 14 mai 1475. » Selon Guy Allard, Talabard vivait encore en 1463, et Charles VII lui avait pardonné en faveur de son grand mérite.

2. Ci-après, p. 273, enquête de 1483, où Étienne se dit âgé de trente-cinq ans environ.

3. Il y avait encore ce « fils d'une venderesse de poir[é]es et de poisson de mer des halles de Paris, nommé Regnault la Pie, lequel eut grande familiarité autour du roi, comme son valet de chambre. » (*Chronique de Jean de Troyes*, éd. Michaud et Poujoulat, p. 346.) Jean de Doyat, d'élu et procureur du roi à Cusset, devint, en deux ou trois ans, procureur général au parlement, chambellan, baron de Montréal, gouverneur d'Auvergne. Mais tous ces parvenus disparurent dès le lendemain de la mort de Louis XI, tandis qu'Étienne de Vesc devenait tout-puissant.

4. Bibl. nationale, ms. fr. 7855. Quoique l'ensemble soit plus vulgaire que sous les autres règnes, on remarque, parmi les valets de chambre, certains noms de bonne noblesse : Pierre d'Aux, Pierre de Sanzay, Walerand de Renty.

5. « Il craignoit qu'il ne fût vu de guère de gens, tant pour la santé de l'enfant, que de peur que l'on ne le tirât hors de là, et que, sous ombre de lui, quelque assemblée ne se fît en son royaume ; car ainsi avoit-il été fait de lui contre le roi Charles VII[e], son père, à l'heure qu'il n'avoit que onze ans, par aucuns seigneurs du royaume. » (*Mém. de Commynes*, t. II, p. 253.)

Étienne de Vesc, pourvu des charges d'échanson et de premier valet de chambre du jeune prince, à partir du 28 septembre 1470[1], dirigea sa maison sous ce double titre. Quand vint le temps de l'éducation, le vieux Jean Bourré, alors secrétaire du roi[2], en fut chargé, mais sous la haute direction d'Étienne de Vesc, et l'on prétend que les lectures de ce dernier et de son royal pupille, restreintes selon l'usage aux romans de chevalerie et à quelques relations fabuleuses des croisades, prédisposèrent l'esprit de l'un et de l'autre aux entreprises lointaines, aux visées chimériques[3]. A la suite d'une entrevue solennelle que Louis XI, menacé d'une fin prochaine, voulut avoir avec son héritier, en présence de toute la cour (21 septembre 1482[4]), et où la soumission parfaite, les serments précis du jeune Charles le rassurèrent, il ordonna ou permit de faire entrer dans la librairie du château d'Amboise les éléments historiques qui en avaient été, jusque-là, bannis soigneusement. On mit entre les mains du Dauphin un manuscrit des *Grandes chroniques de Saint-Denis,* et même un recueil de maximes morales et politiques, le *Rosier des guerres,* rédigé sous la direction du roi, par quelques « bons et notables conseillers. » Néanmoins, il continua d'être resserré étroitement.

De toute la petite cour attachée à sa garde, Étienne de Vesc était celui en qui le roi avait « la plus singulière confiance, » et il ne quittait son poste, pour ainsi dire, ni jour ni nuit. Ses services furent récompensés, en 1480, lors d'une grave maladie du jeune prince[5], par le don des revenus de la prévôté de Meaux[6], et, en décembre 1481, Louis lui donna la dépouille

1. Appointé d'abord à 120 livres, puis à 160 liv., et enfin, en 1475, à 240 liv. (Bibl. nationale, ms. fr. 7855, p. 770.)

2. Plus tard ministre dirigeant les finances, avec le titre de trésorier. Ses papiers, recueillis par Gaignières, sont à la Bibliothèque nationale.

3. Cherrier, *Histoire de Charles VIII,* tome I, p. 22.

4. Le procès-verbal a été imprimé par Godefroy, dans l'*Histoire de Charles VIII,* p. 307-310. Étienne de Vesc, quoique certainement présent à cette entrevue, n'est pas nommé parmi les assistants.

5. Le médecin qui l'avait soigné fut anobli. On croit que ce fut à l'occasion de cette maladie que le service régulier des postes fonctionna pour la première fois.

6. Don des revenus de la prévôté de Meaux, cité dans la généalogie de

entière d'Antoine des Essars de Thieux, maître enquêteur des eaux et forêts de l'Ile-de-France, Champagne et Brie, chambellan du roi et bailli de Meaux. Cette dernière charge militaire[1] — au quinzième siècle, les baillis étaient encore choisis parmi les capitaines éprouvés[2], et de plus la place de Meaux avait une importance particulière pour la défense de Paris — permit à Étienne d'échanger peu après sa qualité d'écuyer contre celle de chevalier[3], et le titre de chambellan, remplaçant celui de premier valet de chambre[4] (qu'on aurait tort de considérer comme

Vesc, par Pithon-Curt, et dans l'*Histoire de Louis XI*, par Duclos, éd. de 1750, tome II, p. 385 : « Celui de nos serviteurs qui est continuellement jour et nuit occupé pour la sûreté de la personne du Dauphin, et en qui nous avons pour ce une singulière confiance.... »

1. Pourvu le 4 décembre 1481, Étienne ne prêta serment en parlement que le 21 juin 1484. C'est lui qui aurait joint pour la première fois à la charge de bailli le titre de capitaine de Meaux; voir un mémoire du chanoine Thomé, dans le *Journal de Verdun* de 1763, tome I, p. 133, sur les baillis de Meaux, et les *Recherches sur Paris*, par Sauval, tome III, p. 448.

2. Citons au hasard : Arthur de Longueval, bailli d'Amiens; Robert de Baudricourt, bailli de Chaumont; Philippe de Campremy, bailli de Melun; Jean de Damas, bailli du Mâconnais; le sire de Lenoncourt, bailli de Vitry; Antoine de Lameth Saint-Martin, bailli d'Autun; Robert Flocques, bailli d'Évreux sous Charles VII; Gilles de Saint-Simon, bailli de Senlis, qui joua un rôle considérable dans toutes les guerres de Charles VII ou de Louis XI, et son gendre et successeur, Walerand de Sains, un des diplomates le plus souvent employés par Louis XII; Odet d'Aydie, bailli du Cotentin; Walerand de Pierrepont, bailli d'Hesdin; enfin, quatre chevaliers qui furent les principaux conducteurs des armées françaises en Italie : Raoul de Lannoy, bailli d'Amiens; Antoine de Bessey, bailli de Dijon; Pierre d'Aux, bailli de la Montagne, et Jacques de Silly, bailli de Caen. — Antoine des Essars avait remplacé, comme bailli de Meaux, maître enquêteur et chambellan, son père Philippe des Essars, à qui Louis XI avait donné ces charges après la paix de Senlis, pour le détacher du service de François de Bretagne. Commynes (tome I, p. 294) dit à tort que les « états » de Philippe des Essars « lui durèrent jusqu'à la mort de Louis XI, » puisque Philippe mourut dès 1478, et que son fils perdit toutes ses charges en 1481.

3. On verra plus loin qu'il ne se qualifie encore que d'écuyer en septembre 1483; mais il est chevalier dans les pièces immédiatement postérieures.

4. Les relevés d'états de la Maison du roi, dans le ms. fr. 7856, et les rôles publiés par Godefroy (p. 609 et 705) prouveraient qu'il conserva la charge de premier valet de chambre, appointée à 1200 livres, jusqu'en 1496, et fut remplacé alors par Geoffroy de Balzac, chevalier, seigneur de Mont-

une preuve de basse extraction ou de débuts très humbles[1]), lui donna place dans les premiers rangs de la cour. Aux noces du Dauphin, le 12 juillet 1483, il figura ainsi à côté des Dunois, des La Trémoïlle et des plus grands seigneurs[2]. Le 24 juin précédent, Louis XI, étant au Plessis, lui avait fait don des biens d'un aubain mort à Uzès, et ce, disent les lettres royales, « pour considération et reconnoissance des grands, louables, continuels et reconnus services que notre amé et féal conseiller et chambellan Étienne de Vest *(sic)*, bailli de Meaux, nous a faits, et à notre très cher et très amé fils le dauphin de Viennois, dès son jeune âge, fait et continue chacun jour près et autour de sa personne, en grand soin, cure et diligence, et espérons que encore plus fasse le temps à venir.....[3] »

Quand Louis XI, sentant sa fin approcher, voulut prendre de nouvelles mesures pour maintenir, même après sa mort, auprès du roi qui allait lui succéder, la surveillance dont il l'entourait depuis sa venue au monde, Étienne fut le familier à qui il confia ses instructions les plus importantes, et qu'il chargea de porter à Amboise l'assurance suprême de sa paternelle affection[4]. Un important document, dont nous devons la communication à notre confrère M. le duc de la Trémoïlle, montre, pendant les derniers jours (25-30 août 1483), le bailli de Meaux assidu au chevet royal, avec huit ou dix serviteurs intimes[5].

morillon, qui était second valet de chambre depuis 1489; mais il ne se qualifie que de chambellan en septembre 1483, donne quittance en 1484 de la pension de 800 livres attachée à cette charge, et est dit enfin, dans une pièce de 1486, *ancien* premier valet de chambre.

1. Voir la note 4 de la p. 269. Commynes lui-même (tome II, p. 213) tenait à grand honneur d'avoir servi Louis XI, pendant quinze jours, « comme varlet de chambre. »

2. *Mémoires de Commynes,* Pièces justificatives, tome III, p. 346.

3. Ces lettres ont été retrouvées par M. Germain, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et publiées dans les *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier,* année 1857, p. 375-380.

4. « Tous ceux qui alloient vers Amboise, devers le roi son fils, leur prioit de le servir bien, et par tous lui mandoit quelque chose, et par espécial par Étienne de Vers... » (*Mém. de Commynes,* tome II, p. 256.)

5. Les valets de chambre Jean d'Anjou, Thomas Bohier et Julien de Launay, l'échanson-panetier Pierre Le Bascle, le maître d'hôtel Jean du Reffou, le chambellan Jacques d'Espinay, seigneur de Segré, et enfin le

L'une des dernières préoccupations du moribond fut d'assurer la restitution de Thouars, de Talmont et des autres terres dont il avait jadis dépouillé la maison de la Trémoïlle au profit de Jacques de Beaumont, seigneur de Bressuire, et de Philippe de Commynes[1]. Ce fut à notre bailli de Meaux que le roi recommanda instamment, presque avec angoisse, de faire réparer cette injustice par son successeur; et à peine Louis XI eut-il fermé les yeux, qu'une enquête s'ouvrit au château d'Amboise, les 9 et 10 septembre, par-devant le lieutenant général du gouverneur de Touraine, comme préliminaire de la revendication que les ayants droit de Louis de la Trémoïlle allaient immédiatement intenter contre Commynes[2].

Le bailli, interrogé le neuvième, fit la déposition qui suit :

« Noble homme Estienne de Veez, escuier, conseiller et chambellan du roy nostre seigneur, bailli de Meaulx, eagé de xxxv ans ou environ, si comme il dit, tesmoing produit pour la partie dudit s^r de la Trimoille, jure de dire la vérité, en présence dudit procureur du roy. Ouy et examiné par nous, commissaire et adjoint dessusditz, sur les faiz contenus ès articles à nous baillez par ledit s^r de la Trimoille et ses cohéritiers, dit et expose par son serement que le feu roy Loys, que Dieu absoille, deux jours avant son trespas, ordonna en sa présence que la viconté de Thoars feust rendue et mise ès mains des enfens de la Trimoille, et qu'elle leur apartenoit, et n'y avoit le roy nul droit, et que l'acquest qu'il en avoit fait ne valloit riens, et ce qu'il en avoit fait et fait faire, le seigneur de Bersuire[3] lui avoit conseillé et fait faire. Et chargea ledit seigneur audit déposant le dire au roy qui à présent est; et luy prioit et chargeoit qu'il

médecin Jacques Coictier, qui venait de se faire donner, en 1482, la première présidence de la Chambre des comptes, mais qui allait la perdre quelques jours plus tard.

1. Sur l'origine de cette affaire, voir la *Notice* de Mlle Dupont, en tête des *Mémoires de Commynes*, p. xxxix-xlv et p. lviii et suivantes.

2. Ce procès-verbal, simplement indiqué dans une note de l'Appendice du *Commynes* de Mlle Dupont, tome III, p. 80, a été depuis lors communiqué à M. Kervyn de Lettenhove, qui s'en est servi dans ses *Lettres et négociations de Philippe de Commines*, tome II, p. 13 et suivantes.

3. Jacques de Beaumont s'était emparé du château de Thouars à la mort de Louis d'Amboise, père de la dame de la Trémoïlle.

en fist restitucion ausditz de la Trimoille, et en deschargeoit sa conscience, et croyoit qu'il n'en avoit riens baillé, car il en tenoit sa conscience fort chargée. Aussi dist et déclara ledit seigneur qu'il avoit donné Tallemont et autres choses de ladite succession au s[r] d'Argenton; mais il voulloit que le roy qui est à présent en feist restitucion ausditz enfens, et que le roy qui à présent est donnast audit s[r] d'Argenton deux mil livres de rente ou ce qu'il luy avoit promis, et que le roy n'en seroit jà plus pouvre. Et dit, il qui dépose, avoir dit ledit vouloir du roy Loys au roy qui à présent est, à Mons[r] de Beaujeu et à Mess[rs] du Conseil, pour la descharge dudit feu roy Loys, du roy qui à présent est, et de luy. Enquis si ledit feu roy Loys, au temps desdites parolles dictes et profférées, avoit bon entendement, sens et discrétion, dit que ouy, et ne fut adverti ne sollicité de personne de dire lesdites parolles, dont il ayt eue connoissance. Et est tout ce qu'il dépose. »

La scène a un caractère plus animé dans certaines autres dépositions, qui indiquent mieux encore que celle-ci la familiarité du vieux roi avec Étienne de Vesc et l'entière confiance qu'il avait en lui. Nous n'en citerons qu'une seule, la première :

« Noble homme Anthoine de Jarrye, escuier, conseiller et premier escuier d'escuierie de Mons[r] de Beaujeu, aagé de XXVII ans ou environ, tesmoing produit par la partie dudit s[r] de la Trimoille... dit et dépose par son serment que, le jeudy xxviij[e] jour d'aoust derrenier passé, environ l'eure de trois heures après medy, luy estant ou chastel de Montilz lez Tours, en la chambre en laquelle le feu roy Loys estoit malade, après son réveil de dormir, demanda ledit feu roy à ung des gens de sa chambre si Estienne de Veez, bailli de Meaulx, estoit là; et lors ledit Estienne, qui estoit en ladite chambre, se présenta devant ledit seigneur. Et incontinant que ledit seigneur l'eut aperceu, luy dist les parolles qui s'ensuivent :

« Estienne, dictez à Mons[r] le Daulphin que j'ay tenu la vicontê
« de Thoars, que j'ay baillé au seigneur de Bressuire, en laquelle
« je n'ay aucun droit, mais apartient aux enfens de la Trimoille.
« Et dictez luy que je luy prye qu'il la leur rende, et le plus
« toust qu'il pourra, car j'en sens ma conscience chargée, et, si
« je estoys en prospérité, je la leur bailleroye; aussi Tallemont,

« que je baillé au seigneur d'Argenton. Je lui ay promis deux
« mil livres de rente; il est estranger et est ung honneste che-
« valier et homme de bien, et m'a bien servy; pour ce, je vous
« prye, dictez à Mons[r] le Daulphin qu'il m'en acquicte et qu'il
« lui baille lesditz deux mil livres de rente, car je vueil que
« Tallemont leur soit rendu; je lui laisse assez pour me acquic-
« ter. Ce ne monte pas grant chose, et est tout ce que dont je
« en tiens plus ma conscience chargée. » Et dit, sur ce requis,
que, alors que ledit feu seigneur dist lesdites parolles, il estoit
en aussi bonne disposition de ses sens et entendement qu'il,
qui dépose, l'avoit jamais veu, et dist lesdites choses sans admo-
nicion ne aultre instigacion d'autruy dont il ayt cognoissance.
Et autre chose n'en scet, et est ce qu'il dépose[1]. »

Le récolement et une enquête supplémentaire eurent lieu par-
devant deux commissaires royaux, le mois suivant; après avoir
persisté dans sa déposition, Étienne de Vesc ajouta que Louis XI
lui avait dit : « Je n'eus jamais vouloir d'avoir et acquérir les
seigneuries et héritages d'autruy, et croy que Dieu m'en a aidé,
car il m'a donné plus de terres et seigneuries que mes prédé-
cesseurs roys de France n'avoyent eu grant temps a; et ce que
j'en feis, le s[r] de Bressuire le me fist faire; et aussi je le feis
pour doubte et craincte que ladite viconté et seigneurie ne
vinssent ès mains du duc de Bretaigne. »

Si l'on considère qu'Étienne de Vesc, par sa complaisance à
recevoir, peut-être même à solliciter les ordres du roi mourant,
puis par son empressement à déposer devant le magistrat chargé
de l'enquête et à faire affluer d'autres témoignages, com-
promit irrémissiblement les intérêts de Commynes, qui suc-
comba tour à tour devant toutes les juridictions, malgré une
résistance désespérée[2], il ne paraît plus invraisemblable que le
nom d'Étienne de Vesc soit resté depuis lors, pour le grand

1. Cette déposition a été reproduite dans le *Commines* de M. Kervyn de
Lettenhove, tome II, p. 13-14.

2. L'enquête de 1483 fut suivie immédiatement d'un ordre de remettre
les héritiers en possession; mais Commynes reprit l'affaire, au moyen
d'une opposition du procureur du roi, et il y joua le plus pitoyable rôle,
au dire de ses biographes. Ce n'est que vers 1489 qu'il céda, à bout de
chicanes et d'expédients. (Préface de l'édition de M[lle] Dupont, p. LVIII-
LXXXII et XCVIII; cf. le chap. XII du *Panégyric du chevalier sans
reproche,* où Jean Bouchet a tout arrangé à sa manière.)

chroniqueur, celui d'un adversaire, d'un ennemi heureux, et que ce ressentiment se soit traduit, dans ses *Mémoires*, en appréciations méprisantes du personnage et de son rôle à la cour de Charles VIII. D'ailleurs, on ne tardera pas à voir un second sujet de rancune s'ajouter au premier, dans des circonstances dont le souvenir dut être encore plus pénible pour Commynes.

Louis XI avait recommandé à son héritier, sur toutes choses, de conserver les serviteurs fidèles dont il l'avait entouré. La générosité naturelle de Charles VIII fit facilement droit à cette requête suprême, et Étienne de Vesc fut un de ceux sur qui elle s'exerça le plus libéralement. Tandis qu'Olivier le Mauvais et ses pareils payaient chèrement leur faveur passée, Étienne, confirmé dans ses charges de bailli, de chambellan et de maître des eaux et forêts, fut en outre appelé à faire partie du Conseil de régence « lors créé tant par les proches parents du roi que par les trois états du royaume[1], » et du Conseil étroit, ainsi composé : « Le duc de Lorraine, le comte de Clermont et de la Marche, l'évêque de Périgueux, les sieurs des Querdes et de Graville, messire Étienne de Vesc, chevalier, bailli de Meaux, le sieur du Bouchage, le bailli de Nancy, le sieur de l'Isle, messire Jean Bourré[2], Messieurs Michel Gaillard, chevalier, Guillaume Briçonnet et Denis Le Breton, généraux des finances[3]. » En une circonstance même, on le voit chargé d'apposer le signet ou sceau secret du roi sur des ordres de délivrer plusieurs places aux enfants du duc de Nemours[4], et tous les témoignages du temps s'accordent pour montrer en lui mieux qu'un favori, presque un ministre dirigeant, dont l'influence croissait chaque jour aux dépens des

1. *Mémoires de Commynes*, tome II, p. 294. Voir la publication faite par Adhelm Bernier, des *Procès-verbaux du Conseil de régence de Charles VIII*, p. 15, 36, 141, 184, 232, 256. Masselin, incomplet dans son énumération des membres du Conseil (*Journal des États généraux de* 1484, p. 123), ne cite pas le nom du bailli de Meaux.

2. Jean Bourré fut nommé capitaine du château d'Angers le 13 septembre 1485. Il mourut centenaire en 1506.

3. Pièce du 2 décembre 1484, recueillie par Gaignières, ms. fr. 20432, f° 3, et actes des derniers mois de 1483, dans le recueil de Godefroy ou dans les *Ordonnances*.

4. *Séances du Conseil de régence*, p. 155.

chefs nominaux du Conseil royal. Il accumula charges sur charges, et devint tout d'abord, le 29 mai 1489, président lai de la Chambre des comptes de Paris et concierge du Palais, en remplacement d'Antoine de Beauvau, seigneur de Sillé[1]; peu après, au commencement de l'année 1490, il céda le bailliage de Meaux au chambellan Gabriel de Montfaucon, lieutenant de la bande des cent gentilshommes de l'hôtel, pour prendre les fonctions de sénéchal de Carcassonne[2] et de capitaine, châtelain et viguier d'Aigues-Mortes[3]; enfin, le 3 mars 1491, il quitta la sénéchaussée de Carcassonne pour remplacer le grand écuyer Pierre d'Urfé[4] comme sénéchal de Beaucaire et Nîmes[5].

1. Chronique de Guillaume de Jaligny, publiée par Godefroy, dans l'*Histoire de Charles VIII*, p. 77.

2. On trouve la lettre suivante, du 1er avril 1490, dans les archives du parlement de Paris : « Noz amez et féaulx. En considéracion et recongnoissance des bons, agréables et recommandables services que nous a par cy devant faiz, fait et continue chacun jour, tant à l'entour de nostre personne comme ou fait de noz guerres, nostre amé et féal conseiller et chambellan Gabriel de Montfaucon, chevalier, lieutenant des cent gentilzhommes de nostre hostel, nous luy avons donné et octroyé l'office de bailly de Meaulx, ensemble la cappitainerie et garde des ville et marché dudit lieu, que naguères souloit tenir nostre amé et féal conseiller et chambellan Estienne de Vest, aussi chevalier, séneschal de Carcassonne, lors vacant par sa promocion oudit office de séneschal, dont luy avons fait don par le trespaz de feu Claude de Montfaucon, en son vivant aussi chevalier, nostre conseiller et chambellan ; au moien de quoy il s'est désisté dudit office au proffit dudit de Montfaucon, ainsi que pourrez veoir par nosdites lettres de don..... Donné à Orléans, le premier jour d'avril. *Signé :* Charles, et J. Robineau. » Au dos : *Recepta v^ta aprilis* m° cccc° *oct°* ix° *ante Pascha*. (Arch. nationales, X1A 9320, n° 81.) Cette pièce prouve qu'il y a erreur dans la liste des baillis de Meaux donnée par D. du Plessis.

3. Capitaine de la tour Constance et autres portaux d'Aigues-Mortes, disent les pièces originales du Cabinet des titres. Ménard (*Histoire de Nîmes*, tome IV, p. 63) l'a vu aussi qualifié de châtelain de la tour Carbonnière, près Aigues-Mortes. On trouve dans le même ouvrage (Preuves, p. 68) et au Cabinet des titres plusieurs montres de la garnison d'Aigues-Mortes, qui comptait vingt mortes-payes entretenues.

4. Pierre d'Urfé, bailli de Forez, avait joué un rôle considérable à la cour de Louis XI. Il se distingua aussi dans les campagnes d'Italie, et, notamment, fut chargé de préparer la flotte de Charles VIII en 1494. Voyez son article dans le P. Anselme, tome VIII, p. 497.

5. Lancelot, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-*

Des trois départements du Languedoc (Toulouse, Carcassonne et Beaucaire-Nîmes), où les sénéchaux, lieutenants immédiats du roi et représentants de sa personne, jugeaient avec le concours de nombreux officiers, docteurs ou licenciés ès-lois, les cas royaux et les appels des juges inférieurs ou des juges mages, rendaient justice aux nobles, commandaient les troupes, ordonnaient le payement des dépenses, réglaient les questions administratives, etc., la sénéchaussée de Beaucaire et Nîmes était le plus considérable, et comme étendue, et comme situation. Outre Nîmes, son chef-lieu officiel, elle comprenait les vigueries de Beaucaire, Sommières, Meyrueis, le Vigan, Anduze, Alais, Uzès, Bagnols, Roquemaure, Saint-André, le Pont-Saint-Esprit, Aigues-Mortes, Lunel et Marvejols, le bailliage du Velay, celui du Vivarais, et la viguerie de Montpellier, c'est-à-dire les centres de production et les débouchés les plus importants du Languedoc sur le Rhône et la mer Méditerranée.

Quoique retenu bien souvent loin du Languedoc, Étienne de Vesc pouvait être fort utile à la province dont il devenait le premier magistrat, et sa nomination y fut très bien accueillie. « On avoit intérêt dans le pays, dit l'historien Ménard, de se concilier la bienveillance de ce nouvel officier, non seulement pour les services qu'il pouvoit rendre chaque jour aux particuliers et aux communautés, mais spécialement touchant les libertés et les franchises, et sur la recherche générale du royaume [1], à laquelle on alloit travailler. Ces motifs obligèrent le diocèse de Nîmes à lui faire présent de 200 livres aussitôt après son entrée en cette charge. On prit cette somme sur les deniers d'un octroi qu'avoient fait au roi les États

lettres, tome XIII, p. 370, donne cette date (3 mars 1490, anc. style). Ménard (*Histoire de Nîmes*, tome IV, p. 39) ne place l'entrée en fonctions du nouveau sénéchal que vers le mois de septembre 1491; Guiran, dans ses *Recherches sur les Sénéchaux de Beaucaire et Nîmes*, p. 126-130, ne cite point d'acte antérieur à 1492. Les dossiers du Cabinet des titres et la collection de *Quittances* du Cabinet des manuscrits (vol. 112 à 117) renferment une foule de pièces émanées d'Étienne de Vesc ou de ses lieutenants en la sénéchaussée, dont les principaux furent : Étienne Brueys, Thomas de Vénejan, le juge-mage G. de Montcalm, Bernard Nicolay, etc.

1. La confection d'une sorte de cadastre général, d'où devait sortir une répartition plus équitable de l'impôt.

assemblés à Montpellier, au mois d'octobre de la même année[1]. » C'est de cette époque que date le surnom de « sénéchal de Beaucaire » sous lequel Étienne de Vesc est presque toujours désigné depuis lors dans les documents historiques, de même qu'il l'avait été précédemment sous ceux de « bailli de Meaux » et de « baron de Grimaud. » Comme sénéchal, il fut nommé châtelain et viguier des châteaux royaux de Nîmes et de Gallargues[2], charges qui restèrent par la suite entre les mains de ses successeurs au siège de Beaucaire et Nîmes[3].

Les gratifications et les dons de deniers venaient sans cesse en aide au favori de Charles VIII. On en trouve de nombreuses traces dans les pièces originales qui composent le dossier VESC au Cabinet des titres. Tantôt c'est une pension de 800 liv. attachée à sa charge de chambellan, tantôt un don de 8,000 liv., pour « aider le sénéchal à s'acquitter d'une grande dette. » Ménard, dans l'*Histoire de Nîmes*[4], cite une ordonnance qui prouverait qu'en 1492, la pension était portée à 4,000 livres. Une autre pièce, conservée par Clairambault[5], nous apprend qu'Étienne s'était fait donner par son maître, à peine arrivé au trône, des parures somptueuses, manteaux et fourrures, que le précédent roi avait commandées pour une réunion solennelle de l'ordre de Saint-Michel. Charles VIII, ayant repris en 1484 le projet d'assemblée, fut obligé de redemander tous ces habillements à son chambellan, et de lui offrir une indemnité de 2,000 l. Mais, quand l'article de dépense passa devant les gens des comptes, ils le rejetèrent, pour défaut de justification suffisante : pure formalité sans doute, puisque le donataire, devenu président des comptes, pouvait prendre sans peine de nouvelles lettres confirmatives du don de 1484. La Chambre demanda aussi une bonne preuve que Louis XI avait réellement fait prendre sur la succession de Jean Marcel, bourgeois de Paris

1. *Histoire de la ville de Nîmes*, tome IV, p. 39.
2. Bourg du canton de Vauvert (Gard). Le nom est écrit *Galasanicæ* et *Galasaniers* dans les pièces originales du Cabinet des titres.
3. Ménard, *Histoire de Nîmes*, tome IV, p. 63.
4. Tome IV, p. 40.
5. Dans le premier volume de la série des Ordres de chevalerie, coté ms. 1242, p. 1493.

et beau-père de la femme d'Étienne de Vesc, un rubis balais estimé 2,500 écus d'or, et dont le président réclamait la valeur. Charles VIII se porta garant de l'authenticité de cette seconde dette, pour laquelle il avait fait assigner une somme de 4,250 livres[1].

Riche et puissant, Étienne de Vesc acquit force seigneuries dans les provinces auxquelles le rattachaient son nom, son origine et ses fonctions. En Dauphiné même, non loin des fiefs que les diverses branches de la maison de Vesc possédaient de toute ancienneté, il eut Châteauneuf-de-Mazenc, que les héritiers du bâtard Lancelot de Poitiers lui cédèrent le 10 décembre 1490, moyennant 10,000 livres[2], et où il obtint, en octobre 1492, la création de deux foires annuelles et d'un marché hebdomadaire, « pour plus grandement réédifier et repopuler le lieu[3]. » Dans la principauté d'Orange, il avait acquis de Jean II de Châlons, le 11 décembre 1484, moyennant la même somme de 10,000 livres, les seigneuries de Caromb et de Saint-Hippolyte, au pied du mont Ventoux[4]. Le pape Innocent VIII lui donna les droits régaliens dans Caromb[5], et il fit construire à l'entrée du bourg, attenant aux murailles de l'enceinte, un magnifique château à quatre façades, avec cinq grosses tours, pont-levis, fossés, etc., qui n'a été démoli que depuis la Révolution[6]. Dans la même principauté, Jean II, sans doute

1. La pièce est incomplète et sans date.

2. *Notice historique sur Châteauneuf-de-Mazenc*, par M. le baron de Coston, p. 30; *l'Arrondissement de Montélimar, géographie, histoire et statistique*, par A. Lacroix, tome II (1872), p. 69.

3. Lacroix, volume cité, p. 131. Étienne de Vesc rendit hommage pour cette terre le 19 mai 1498 et le 3 janvier 1501. Il existe encore quelques débris du vieux château.

4. Ces renseignements et une partie de ceux qui suivent m'ont été très obligeamment fournis par M. Duhamel, archiviste du département de Vaucluse. Cf. Pithon-Curt, *Noblesse du Comtat-Venaissin*, tome III, p. 475. Selon un répertoire conservé à la bibliothèque d'Aix, le château inhabité de Saint-Hippolyte fut vendu à Étienne de Vesc, le 17 octobre 1488, par nobles Jacques Candolle et Paulette Vincent. (Communication de M. P. de Faucher, de Bollène.)

5. Il reçut l'investiture de la seigneurie le 25 mai 1488 et fit rendre hommage à la Chambre apostolique l'année suivante.

6. Pithon-Curt, à l'endroit cité; Expilly, *Dictionnaire géographique,*

en retour des services qu'il reçut d'Étienne de Vesc à la suite de la bataille de Saint-Aubin[1], lui donna, en 1489, la seigneurie de Suzette[2], et, en 1490, celle de Châteauneuf-Redortier[3]. En Provence, il eut plusieurs terres qui avaient fait partie du domaine des anciens comtes : Forcalqueiret, Château-Renard, Bourbon-Châteauneuf[4] et Grimaud. Le roi lui avait cédé ses droits de retrait féodal et de lods et ventes sur cette dernière terre; il en fit plusieurs fois confirmer les privilèges fort étendus[5], et porta longtemps, nous l'avons dit, le titre de baron de Grimaud[6].

Dans les environs mêmes de Paris, Étienne de Vesc posséda plusieurs seigneuries importantes. L'une, celle de Savigny-sur-

tome II, p. 83-84, et Barjavel, *Dictionnaire de Vaucluse*, tome II, p. 466. Dévasté en 1792, le château a été démoli quelques années plus tard par Mme de Ligniville, et l'emplacement vendu ensuite par le duc de Choiseul et la marquise de Marmier, représentants de la descendance d'Étienne de Vesc. Il est vraisemblable que les archives principales d'Étienne de Vesc étaient déposées à Caromb.

1. Jean II de Châlons, prince d'Orange depuis 1475, s'attacha au parti du duc d'Orléans et fut pris par l'armée royale à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier; mais il fut ensuite un de ceux qui contribuèrent au mariage de Charles VIII avec Anne de Bretagne, et, plus tard, en 1499, il obtint de Louis XII la restitution de la souveraineté d'Orange, que son père avait été obligé de vendre à Louis XI.

2. L'acte de donation (ou de vente) fut passé à Nantes le 25 septembre 1489, et Étienne fut mis en possession le 23 novembre suivant, étant représenté par Antoine d'Ancezune et Pierre de Vesc.

3. Don fait à Nantes le 23 juin 1490; investiture du 23 août suivant. Châteauneuf-Redortier est aujourd'hui un hameau de la commune de Suzette.

4. Probablement Boulbon, bourg voisin de Tarascon.

5. Lettres données à Vincennes, en février 1492, et à Loches, en février 1501. (Trésor des chartes, JJ 226 B, n° 34, et 234, n° 176.) Grimaud avait été donné par le roi René à son chambellan napolitain Jean Cossa, en ne réservant que l'hommage et le serment de fidélité. Gaspard Cossa ayant vendu la baronnie à Honorat de Berre, seigneur d'Entraunes, ce fut à l'occasion de cette vente, et avant de se porter acquéreurs, qu'Étienne de Vesc et sa femme reçurent en don les droits du suzerain. Il leur fut facile, par suite, de rembourser à Honorat de Berre le montant du prix d'achat et des frais.

6. C'est le *Grimault* dont le nom figure au pied de beaucoup d'actes de Charles VIII.

Orge, lui fut, selon l'abbé Le Beuf[1], vendue par l'évêque d'Évreux, Jean Heberge, qui y avait reçu plusieurs fois la visite de Louis XI, dans ses voyages entre Paris et la Touraine[2]. Étienne en construisit, vers 1486, le château fort, tel qu'il subsiste encore en partie[3], et agrandit la seigneurie en achetant de M. de Guiercheville, en 1488, les terres voisines de Viry, Thorigny et Orangis[4]. Dans les limites de l'Ile-de-France, il avait encore la Borde, près Montesson, dont il rendit hommage par procureur, le 12 janvier 1489[5], et où, vers le même temps, il fit changer de place le bac et le péage[6]. De la Borde dépendaient deux petits fiefs, Montdidier, situé de l'autre côté de la Seine, dans la mouvance de Maisons, et Charenton. Enfin, le favori de Charles VIII avait une seigneurie jusqu'en Artois, celle d'Hersin[7], qui lui appartenait déjà en 1487[8].

Il pouvait marcher de pair avec les principaux personnages de la cour, et en effet on trouve des lettres écrites par lui, sur

1. *Histoire du diocèse de Paris*, tome XII, p. 69-72.

2. *Chronique de Jean de Troyes*, p. 317. L'évêque mourut à Paris le 28 août 1479.

3. Par lettres datées de Senlis, juillet 1486, Charles VIII accorde à Étienne de Vesc, chevalier, baron de Grimaud, son chambellan et son ancien premier valet de chambre, l'autorisation de faire bâtir une place forte en sa terre de Savigny-sur-Orge. (Arch. nationales, *Papiers Florimond*, K 1242, liasse 4.) Voyez la description du château dans les *Antiquités de Corbeil*, par la Barre, p. 267, et une vue dans la *Topographie* de Claude Chastillon (1610). La façade seule était fortifiée; mais un large fossé environnait de toutes parts le bâtiment.

4. Sauval, *Recherches sur Paris*, tome III, p. 484; Le Beuf, *Diocèse de Paris*, tome XII, p. 37 et 88; hommages rendus par les héritiers d'Étienne de Vesc, aux Archives nationales, P 2, n° VIc LXIX, et P 3, n° IXc XLII.

5. Arch. nationales, P 129, n° LXXVII. Le procureur qu'on voit s'occuper de ses affaires ou de celles de ses héritiers jusqu'en 1508, était Robert Surreau, écuyer, seigneur de Maudegris, prévôt de Corbeil, que le sénéchal de Beaucaire mit à la tête de la Chambre des comptes (Sommaire) de Naples, pendant l'occupation de 1501-1503.

6. *Notice historique sur les terres et seigneuries de la Borde et de Montdidier*, par Mme la baronne A. de Girard-Vezenobre (1877), p. 4-6. Le fief de Montdidier était placé en face de celui de la Borde, de l'autre côté de la Seine, relevant l'un de la Bretèche et l'autre de Maisons.

7. Hersin-Coupigny (Pas-de-Calais).

8. Acte du 8 mai 1487, relatif à Savigny, conservé au Cabinet des titres.

le ton de la plus grande familiarité, à plusieurs d'entre eux, notamment à M. du Bouchage, qui était son compatriote[1], et à Louis II de la Trémoïlle, au prince de Talmont, lieutenant général ès-marches de Bretagne. Il demande à ce dernier un manuscrit de *Titulivius* pour occuper, comme il le faisait jadis, les loisirs du Plessis-lès-Tours et d'Amboise, où il tient fidèle compagnie au jeune roi, pendant que l'armée de la Trémoïlle conquiert la Bretagne[2]. Cinq ans plus tard, il écrit cette lettre à MM. de Boisy et de la Selle-Guénant (de Beaucaire) :

« Messrs mes compagnons, tant et de si bon cueur que faire puys me recommande à vous. J'ay receu les lettres que m'avez escriptes, par lesquelles me faites savoir des bonnès nouvelles de Monseigneur[3] et comment il se fait bien nourrir, dont je suys

1. Imbert de Batarnay, d'origine dauphinoise. Un autre favori de Charles VIII, Myolans, venu de la Savoie, était gouverneur du Dauphiné. — Deux lettres du sénéchal à M. du Bouchage sont dans les manuscrits de Béthune. La première date peut-être du temps de Louis XI : « Mon très honnoré s^r, de bien bon cueur me recommande à vostre bonne grace, à laquelle plaise savoir que Monsr le Daulphin fait très bonne chère, la mercy Dieu et Nostre-Dame. Derrenièrement que je suis party du Plessis, le Roy m'a commandé que je lui escripve des nouvelles de mondit s^r, laquelle chose je faiz par ce porteur, en vous priant qu'il vous plaise lui présenter mesdites lectres, car je ne veulx pas qui voie le d[essus]. En priant à Nostre Seigneur qui vous doint bonne vie et longue. Escript à Amboise, ce mardi matin xxviij^e jour de janvier. Le tout vostre serviteur, Estyenne de Vesc. » Une autre lettre, plus longue, datée de Laval, le 6 mai, est relative aux affaires du marquisat de Saluces (voyez le recueil de Godefroy, p. 493, année 1485), et se termine ainsi : « Si, en aucune chose, vous puis faire plaisir ne service par deçà, vous prie que le me mandiez, car je le feray d'aussi bon cueur que pour parent ne amy que j'aye..... Monsr de la Trimoille et Monsr de l'Isle se recommandent bien fort à vous. Au regard de Monsr de Piennes, il est en Picardie, et Monsr de la Selle est chieux luy. Je vous asseure que vous estes maintes foys souhaicté pour faire le guet, ainsi que avyez acoustumé. Le tout vostre bon ami, Estyenne de Vesc. » (Bibl. nationale, ms. fr. 2916, fol. 8 et 13.)

2. Lettres au prince de Talmont reproduites, avec fac-similé de la signature Estyenne de Vesc, dans la belle publication faite en 1875 par M. le duc de la Trémoïlle : *Correspondance de Charles VIII et de ses conseillers avec Louis II de la Trémoïlle pendant la guerre de Bretagne* (1488), p. 7 et 16-17. Étienne souscrit ces lettres : *Le tout vostre serviteur et bon ami.*

3. Charles-Orland, dauphin, né le 10 octobre 1492, mort le 6 décembre 1495. Voyez l'état de sa maison reproduit par Godefroy, p. 703.

plus joyeulx que de choze qui m'advint longt temps a, car meilleures nouvelles ne pourroye ouyr. Touchant ce que m'escripvez, vous, Mons[r] de Boisy, de la première prébende de Paris pour vostre filz, tenez-vous pour seur que, en cela et en aultres chozes en quoy je me pourray employer pour vos affaires, et aussi pour vos pensions pour vous deux, je m'y employray de tout mon povoir. — Je suys venu à l'esbat en mon hostel ung jour ou deux, et, demain au matin, m'en voys à Ville Neufve, où est le roy au jourduy au giste, pour aler demain à Paris. Je vous prie que me faites souvent savoir des nouvelles de Monseigneur et des vostres, car meilleures ne pourroye avoir. En priant à Nostre Seigneur, Mess[rs] mes compagnons, qu'il vous doint ce que plus vous desirez. Escript à Savigny, ce vij[e] jour de janvier. Le tout vostre compagnon, Estyene de Vesc. Je vous prie que faites mes recommandacions à Madame de Buffières et à Mons[r] le maistre d'ostel Le Bascle[1]. »

Le nom du sénéchal, apposé au bas de plusieurs documents historiques de cette époque, atteste aussi sa participation aux délibérations les plus importantes du Conseil. Il est un des témoins du mariage d'Engilbert de Clèves avec Charlotte de Bourbon (21 février 1490)[2]; un des signataires, avec Baudricourt, Myolans, du Bouchage et autres, du traité de réconciliation conclu à la Flèche, le 4 septembre 1491, entre les ducs d'Orléans et de Bourbon, le comte de Dunois, etc.[3]; un de ceux également qui contresignent, le même jour, la nomination du vicomte de Rohan comme lieutenant général de la basse Bretagne[4], puis, le 19 octobre 1491, le don de la lieutenance du gouvernement de Dauphiné à Antoine de Mévouillon, agent actif dans les négo-

1. Lettre originale, dans le ms. Gaignières 337-338 (fr. 20459), fol. 85. Dans la même collection, ms. 308 (fr. 20432), fol. 67, se trouve une lettre écrite, le 27 juillet 1489, à « mes frères les maîtres des comptes, » pour leur recommander de la part du roi la vérification d'un échange.

2. Godefroy, Preuves de l'*Histoire de Charles VIII*, p. 600.

3. *Ibidem*, p. 616-617; cf. Cherrier, *Histoire de Charles VIII*, tome I, p. 207, et Lancelot, article sur le mariage d'Anne de Bretagne, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, tome XIII, p. 670.

4. D. Morice, *Preuves de l'Histoire de Bretagne*, tome III, col. 705. Le traité de la Flèche avait eu pour objet de faciliter ces négociations, et ce fut le prince d'Orange, Jean II, dont il a été parlé p. 280 et 281, qui vint faire les premières ouvertures de la part de la Bretagne.

ciations du mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII. Le 3 novembre 1492, il est chargé, conjointement avec M. de Chabannes-Curton, gouverneur du Limousin, de délivrer aux ambassadeurs d'Angleterre les lettres de ratification du traité d'Étaples[1]. Dix jours plus tard, il reçoit, comme représentant du roi, avec Guillaume Briçonnet et Myolans, la déclaration d'Anne de Bretagne, portant que cette princesse a quitté Rennes volontairement et contracté mariage de son plein gré[2]. Son nom se trouve aussi au bas des actes d'union de la Provence et de la Bretagne à la France, en 1486, 1492 et 1493[3].

On pourrait relever beaucoup d'autres indications de ce genre[4]; mais il est un point, dans la biographie d'Étienne de Vesc, sur lequel, dès le début de cette notice, nous avons eu la pensée de solliciter presque exclusivement l'attention du lecteur, et nous croyons devoir l'aborder sans plus de retard : c'est le rôle joué par le sénéchal comme promoteur des expéditions de Naples.

A. B.

(*A suivre.*)

1. Godefroy, p. 635.

2. Lancelot, p. 676, et D. Morice, tome III, col. 719-721. Il est appelé dans le texte latin : *Stephanus de Voes*.

3. D. Morice, col. 730, 740 et 749; *Ordonnances*, t. XIX, p. 680.

4. Voir les volumes XIX, XX et XXI du recueil des *Ordonnances*, et les Preuves de l'*Histoire de Charles VIII*, par Godefroy, *passim*.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA DEUXIÈME PARTIE

DE L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1878.

ERRATA

Page 78, avant-dernière ligne, au lieu de : *n° 67,* lisez : *n° 66.*

Page 113, ligne 6, au lieu de : *collége,* lisez : *lycée.*

Page 145, au lieu des trois n[os] *1880, 1881* et *1882,* attribués à trois nouveaux membres, lisez : *1881, 1882* et *1883.*

Page 149, ligne 5 de la note, au lieu de : RIDDELLE, lisez : RIDDELL.

Page 150, ligne 15, au lieu de : *200 francs,* lisez : *2,000 francs.*

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

